

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 11^e année - Janvier 1959

L'Etat de Vaud accorde des bourses aux futurs maîtres de sciences: Charité bien ordonnée...

La démocratisation de l'enseignement supérieur sera-t-elle amorcée prochainement dans notre canton, et sous quelle forme? C'est une question à laquelle il est plus difficile que jamais de répondre. Nous essayons de trouver dans les décisions de nos autorités quelques indices qui puissent nous signaler une évolu-

tion. Ainsi, la dernière réalisation de l'Etat de Vaud en matière de bourses, pour limitée et anachronique qu'elle paraisse, n'en constitue pas moins une tentative pleine d'enseignements pour l'avenir. C'est, entré en vigueur ce semestre, le « Règlement concernant les bourses d'études pour les étudiants se préparant à l'en-

seignement des sciences et des mathématiques ».

Comme la Charte des Nations unies, ce règlement commence par un préambule qui vaut son pesant d'encre chinoise :

« Afin d'assurer à l'avenir l'enseignement des mathématiques et des sciences, gravement compromis par la pénurie de personnel enseignant scientifique, il est créé des bourses d'études pour les étudiants en sciences qui se destinent à l'enseignement secondaire.

L'octroi de ces bourses est régi par le règlement suivant, qui restera en vigueur tant que la situation l'exigera. »

Il y a dans ces quelques lignes, un brin d'auto-critique implicite qui ne manque pas d'être assez plaisante.

SUBTILITÉS RÉGLEMENTAIRES

Selon ce règlement le Département de l'instruction publique peut « accorder des bourses non remboursables

pour un montant de Fr. 15,000.— par an, à des étudiants qui sont candidats à la licence ès sciences, diplôme d'Etat, et qui se destinent à l'enseignement des sciences et des mathématiques dans les écoles secondaires du canton de Vaud ».

Ces études durant 4 ans, cela fait Fr. 60,000.— de bourses par an au maximum, somme importante si l'on considère qu'elle est mise à la disposition d'une quantité potentiellement restreinte d'étudiants.

« Le montant de la bourse est de Fr. 3000.— par an au maximum », la plus forte somme jamais attribuée par aucune institution de notre canton.

« La bourse est accordée pour la durée normale des études universitaires telle qu'elle est prévue par les règlements de la Faculté des sciences. Toute anomalie ou irrégularité dans le progrès des études du boursier peut provoquer la suppression ou l'interruption du versement de la bourse ».

L'A.G.E.

et le suffrage féminin

En raison de l'apolitisme statutaire qui préside aux destinées de l'AGE, il n'est pas question, dans ce leader, de prendre des options politiques, ni de lancer des mots d'ordre à l'usage de nos lecteurs. Cependant, si nous proposons une discussion sur l'introduction en Suisse du suffrage féminin, c'est que cette question intéresse l'AGE et le milieu étudiant de plus près qu'on ne pourrait se l'imaginer à première vue. La raison en est bien simple : à l'inverse des sociétés d'étudiants, nos camarades étudiants qui apportent une touche de couleur et de fraîcheur indispensable à l'austérité des bâtiments et des auditoires universitaires, sont membres à part entière de notre association, dont elles peuvent briguer la présidence.

Si l'AGE fournit du travail, met sur pied un service d'entraide, organise le logement, négocie des réductions tarifaires dans les théâtres et les magasins, prépare une cité universitaire et réclame un système de bourses pour permettre à des étudiants doués, mais moins bien pourvus, de faire des études, c'est qu'elle a en vue l'amélioration de la condition d'étudiant. Comment dès lors pourrait-elle rester impassible devant le fait qu'une fraction importante des membres qui la composent est totalement démunie des droits politiques ?

Si nous restons sur le plan universitaire uniquement, nous devons reconnaître en toute honnêteté qu'un argument de justice et un argument d'intelligence militent en faveur du suffrage féminin.

Depuis le siècle passé, les femmes ont accès à l'université. Elles y font des études aussi brillantes et acquièrent les mêmes compétences que leurs camarades masculins. Excepté pour la théologie où les femmes pasteurs sont très rares, il n'existe aucune carrière universitaire qui ne soit ouverte à la femme.

Celle qui a étudié le droit, peut exercer le barreau, s'employer comme juriste dans l'administration et dans le secteur privé, ou peut accéder à la magistrature dans les cantons de Vaud et de Bâle-Ville (mais les autres cantons suivront). Les questions sociales et l'enseignement sont les domaines où leur place est la moins contestée, mais la médecine et la pharmacie leur conviennent très bien. Dans le monde scientifique où l'on manque de spécialistes, les physiciennes, les biologistes, les chimistes trouvent un emploi dès leur sortie d'université. Depuis quelques années, la diplomatie leur est accessible et nous aurons bientôt, le temps qu'elles passent par la filière habituelle, des femmes ministres ou ambassadeurs.

A égalité d'éducation et de savoir, pouvons-nous encore décemment leur refuser plus longtemps l'égalité de jugement et de décision en matière politique? Non, si nous avons le sens de la démocratie et de la justice.

Il reste enfin un argument d'intelligence auxquels doivent être sensibles ceux qui fréquentent l'université. L'enseignement qui y est prodigué se propose de faire le tour des différents secteurs du savoir humain. Il oblige à cette recherche désintéressée et objective car la vérité révélée pour quelque science que ce soit n'existe pas. Il exige un minimum d'intelligence, de raison et de probité intellectuelle. Malheureusement ce ne sont pas de ces qualités maîtresses que relèvent les prises de position des adversaires du suffrage féminin — tant il est vrai qu'il n'y a pas d'arguments intelligents contre le suffrage féminin — mais bien plutôt d'un traditionalisme désuet, de la routine, de la paresse d'esprit, du sentimentalisme et même d'une grande part de sottise.

Michel GARDAZ



L'action « Vente de Bougies », organisée par l'AGE au profit des étudiants hongrois a rapporté la somme de Fr. 2500.—.

Sont exceptés les cas de force majeure.

« Le choix du candidat (...) se fondera sur :

a) la valeur du candidat, à savoir le résultat de ses études antérieures (...), etc.

b) le type d'études et les types des certificats auxquels le candidat s'inscrit, ceux-ci devant correspondre aux besoins de l'enseignement secondaire

c) le résultat d'un stage préalable de deux semaines au moins dans des classes primaires ou secondaires du canton de Vaud. » (...)

« Pour départager les candidats et fixer le montant des bourses, le Département pourra tenir compte de la situation financière des requérants et de leur famille. »

« Les boursiers s'engagent : a) à se mettre à la disposition du Département de l'instruction publique et des cultes pour les stages de formation pédagogique au plus tard un an après l'obtention de la licence ès sciences

b) à occuper un ou des postes d'enseignement pendant au moins 5 ans au cours des 8 ans qui suivent l'obtention de la licence. Les stages de formation pédagogique ne sont pas compris dans cette durée de 5 ans, mais bien les temps de remplacement et d'engagement à titre temporaire. »

« Les boursiers qui ne tiendraient pas leurs engagements ou qui ne le feraient que partiellement, devront rembourser le montant de la bourse obtenue au pro rata du temps de service non accompli. »

Le choix des candidats et les difficultés sont soumis à une commission où, innovation appréciée, siège un représentant de l'AGE.

Dans l'esprit de leurs promoteurs ces nouvelles bourses ne sont qu'une expérience qui n'engage pas l'avenir. On voudra bien le garder en mémoire à la lecture des lignes qui vont suivre.

TUTELLE ÉTATIQUE

Destiné à parer au plus pressé (la pénurie de maîtres de sciences), ce règlement est un peu considéré comme un accident ; nous l'espérons vivement car c'est un accident grave.

Brillants résultats scolaires, type d'études imposé, stage préalable imposé, « mise à la disposition » du Département dès la licence, engagement d'enseigner pendant un « temps de service » de cinq ans, toutes ces dispositions tranchantes font de l'Etat le véritable tuteur de l'étudiant boursier. La liberté des études se trouve réservée à ceux qui n'ont pas besoin de bourses pour vivre. L'octroi de ces bourses semble conçu, moins dans l'intérêt des bénéficiaires que dans celui de l'Etat. L'Etat-employeur, qui subit une pénurie de maîtres de sciences, agit comme une industrie privée qui tente de s'attirer des cadres nouveaux en créant des

bourses, et non comme l'ordonnateur du progrès de la société. Cette constatation s'éclaire quand on remarque que l'établissement du règlement, l'inscription des Fr. 60,000.— au budget de l'instruction publique ont été faits dans un temps record. Le problème des bourses d'étudiants qui sont d'intérêt général, ne prennent malheureusement pas une telle fièvre législative.

Le système de bourse utilisé par le règlement est appelé « bourse au mérite », c'est-à-dire que la situation financière du candidat n'est examinée que subsidiairement, le choix étant déterminé en premier lieu par les résultats scolaires antérieurs. Ce système a la réputation méritée d'être anti-social : en effet, l'élève de milieu aisé, travaillant souvent dans de meilleures conditions matérielles que l'élève de milieu modeste, aura, à qualités égales, un effort moindre à fournir pour obtenir la bourse.

L'efficacité même paraît aléatoire : les conditions imposées sont si peu tolérables que seuls se porteront candidats ceux qui y sont matériellement forcés, ou se trouvent sollicités par l'autorité (cette prospection que l'on reprochait à tort au Manifeste de Grenet...); ou alors des candidats sans soucis financiers qui se destinaient de toute façon au professorat. On se demande dans ce cas où réside l'intérêt de l'opération.

AVEU D'IMPUISSANCE

L'extension d'une telle méthode d'aide aux étudiants aurait d'autres conséquences fâcheuses :

— On supprimerait pratiquement la liberté du choix des études, l'Etat augmentant, diminuant, ou supprimant la bourse dans les différentes facultés au gré des circonstances.

— Loin d'établir une politique du recrutement des universitaires, on semble se résigner à subir les pénuries provoquées ici et là par l'évolution économique, bouchant des trous, et renonçant définitivement à avoir une prise quelconque sur le recrutement de nos cadres futurs. C'est un aveu d'impuissance.

— L'insécurité inhérente au système traditionnel des bourses n'est pas éliminée : les parents qui mettent un enfant au collège sont moins assurés que jamais d'être soutenus plus tard.

Ces critiques ne s'adressent pas à l'expérience en cours mais ont fonction de mise en garde pour l'avenir. Les bourses distribuées aux futurs maîtres de sciences sont les bienvenues : elles réussiront dans certains cas, à changer une carrière. Mais l'on ne sort pas de ces succès isolés qui, dressés en exemples, garantissent la pénible survie du paternalisme.

Jean-Paul CHAPUIS



Verticalement : 1. Téléphone. 2. Os - Mépris. 3. Rc - iP (-Pi) - Eve. 4. Tantième. 5. Il - (Notre Seigneur) - Lo. 6. Calvitie. 7. Ode - Eemra (-Armée. « La force armée suit l'habit » Tœpfer). 8. Léger. 9. Energie. 10. Sure - Tess.

MOTS - CROISÉS

Solution du problème N° 1

Horizontalement : 1. Torticolis. 2. Escalade. 3. Léger. 4. Emit - ENE. 5. Pépinière. 6. HP - Este 1 rt. 7. Orem(us) - Image. 8. Nivelier - is (lettres d'instrument). 9. ESE - Ares.

La Gazette de Lausanne et l'A.G.E. organisent une conférence qui doit pouvoir tous vous intéresser.

Lazlo Nagy,

rédacteur à la Gazette de Lausanne, parlera de

IMRE NAGY

Traître, réformateur ou révolutionnaire ?

L'A.G.E. espère que vous viendrez nombreux au Foyer du Théâtre le 27 janvier 1959 à 20 h. 30

Pour l'A.G.E.
Jean-François Rossier

CERCLE INTERNATIONAL

Au programme :

28 janvier	M. G. Notaras :	La Grèce aujourd'hui.
11 février	M. H. Stranner :	Les « Six » et les « Onze ».
25 février	M. Ch.-H. Favrod :	Courants d'influence au Moyen-Orient.
11 mars	M. Ch. Sulzer :	Problèmes indonésiens.

Votre présence n'est soumise à aucune formalité. Le cercle se réunit à 20 h. 30, avenue de la Gare 24, les jours indiqués ci-dessus. Venez-y.

Un responsable : BUSIN St.

Bal de l'entraide

Le 31 janvier 1959, au
Lausanne-Palace

Tout laisse prévoir que le bal sera très réussi. M. Charlie Chaplin a accepté le haut patronage de la manifestation, d'où le titre du bal :

« Grande Nuit de la Ruée vers l'Or... »

Nous aurons de plus la participation brillante de nombreuses personnalités.

Mais...

Cette « Nuit » n'est pas un bal d'étudiants ! Elle est organisée par nous pour les personnes susceptibles d'y laisser de l'argent. C'est donc auprès des gens aisés et généreux que nous devons faire de la propagande, ce sont eux qui doivent être en majorité au bal.

La manifestation doit faire un gros bénéfice. Nous demandons des dons de tout le monde : que chaque étudiant apporte une bouteille au bureau

de l'AGE ; que des collaborateurs bénévoles s'annoncent au bureau. Le travail de préparation pendant la dernière semaine est énorme, et il y a très peu d'aides annoncés. Que chacun fasse quelque chose, se dévoue un peu ; beaucoup de petits dévouements feront une réussite parfaite.

Les étudiants faisant partie d'une société porteront leurs couleurs : ils rappelleront aux moins jeunes de vieux souvenirs étudiants !

Aidons tous à faire de la « Grande Nuit de la Ruée vers l'Or » une manifestation très réussie, tant au point de vue ambiance que finances...

Le Président

du Bal de l'entraide :

Robert DISERENS

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Saison d'hiver 1958

- Mardi 3 février (Belvédère, 20 h. 15) : « Le cabinet du Dr Caligari », de R. Wiene et « Suwarow », de V. Poudovkine.
- Mardi 17 février (Belvédère, 20 h. 15) : « Le journal d'un curé de campagne », de R. Bresson.
- Mardi 24 février (Cinéma du Bourg, 17 h.) : « Le faucon Maltais », de J. Huston.
- Mardi 3 mars (Belvédère, 20 h. 15) : « Le dernier des hommes » et « Tartuffe » (extraits), de F. Murnau, plus un grand film comique.

En cours de saison seront aussi présentés plusieurs court-métrages et en particulier des films de N. Marc Laren. Cartes de membre et cartes d'ami en vente à l'entrée.



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42



Neuchâtel

Page de la Fédération des
Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Gérard Viatte — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

Les Facultés, communautés de travail

Dès le début de l'été 1958, des professeurs et quelques tiers préoccupés par les problèmes actuels que posent les études universitaires, se sont rencontrés pour les débattre en toute liberté et franchise.

Le caractère paritaire de ces agapes contribua dans une large mesure à leur succès.

L'ultime séance préparatoire eut lieu le 2 décembre 1958 au Foyer des Etudiants: réunissant quelque quarante personnes que M. le Conseiller d'Etat Clottu honorait de sa présence.

L'initiative de ces rencontres revient au Collège de l'Aumônerie des Etudiants dont l'intervention discrète, souple et efficace permit de mener à chef cette entreprise et d'élaborer l'esquisse des solutions.

Soucieux, dès les discussions préliminaires, de poursuivre des objectifs concrets, les participants se limitèrent à l'analyse de la condition de l'étudiant et à la recherche des aménagements qui peuvent être apportés dans les limites des institutions existantes et des conditions psychologiques, au sens le plus général, des professeurs et des étudiants.

C'est dire que d'emblée on estima vain d'aborder les deux objectifs signalés en relation avec quelques très grands problèmes comme l'humanisme, la spécialisation, la réforme de l'enseignement... Non point qu'on ait considéré qu'il s'agissait de problèmes interdits, mais la volonté de parvenir à des résultats tangibles excluait l'approche d'aussi vastes questions tenant à la structure même des études. Au surplus, il n'était évidemment pas dans les pouvoirs des participants d'infléchir ces cadres.

Ainsi les critères objectifs choisis pour déterminer la condition de l'étudiant étaient puisés là où une solution pouvait être esquissée.

L'expérience a amplement confirmé cette prise de position.

Une fois l'objet circonscrit, il restait à savoir, sans préjuger de la solution, quel genre d'intervention était le plus adéquat.

D'un examen approfondi des particularités propres à chaque espèce d'études universitaires (c'est dire encore notre constante préoccupation de rester dans le cadre des éléments sur lesquels nous pouvions agir), il est apparu qu'il convenait de faire preuve d'éclectisme; toute formule générale se révélant trop lointaine pour que son application soit suivie d'effets, mais nécessaire pour tracer les contours de notre volonté.

Si bien qu'en définitive, la solution se présentait sous un double aspect: d'une manière générale, on admit qu'un certain état d'esprit devait être créé dans les études universitaires, mais que les moyens d'y parvenir dépendaient des conditions particulières des facultés, sections et instituts, des rapports des étudiants et des

professeurs, de l'émulation universitaire...

Les motifs à l'origine de cette expérience sont apparus identiques à tous les participants: résidant dans le comportement de l'étudiant vis-à-vis des cours, des professeurs, de l'Université.

On constata une attitude détachée, manifestant à maints égards un défaut d'intérêt déplorable pour les institutions universitaires. Le symptôme, grave en soi, se trouva confirmé par des étudiants qui déclarèrent se rendre à l'Université comme dans une « boîte », sans être contredits, il s'en faut même de beaucoup!

Par ailleurs, d'autres éléments de nature sociologique ont été pris en considération parmi les différences de milieu, les centres d'intérêt extra-universitaires, etc...

Seul élément positif: cet état de fait regrettable est déploré; de part et d'autre, une solution est désirée.

Or, toute solution actuelle doit se comprendre comme un effort créateur dont les termes ne peuvent être puisés dans les expériences passées. Les sociétés d'étudiants ne sont plus à même de jouer le rôle universitaire qu'elles ont jadis rempli; d'autres groupements d'étudiants ont un caractère différent, peu conciliable avec notre volonté de créer un esprit universitaire. Les références au passé ne sont plus de saison, d'autres organismes actuels ne répondent pas à notre but, donc des cadres originaux doivent être élaborés.

La discussion du 2 décembre 1958, au Foyer des Etudiants, a permis de dégager chez les professeurs et les étudiants la volonté de créer une conscience de la qualité d'étudiant, fondée surtout sur le travail scientifique exécuté pendant les semestres.

A cette enseigne, une « ambiance », dans le sens que M. le Professeur A. von Muralt accordait à ce concept dans son discours du dernier Dies, est réalisable.

Les moyens les plus divers ont été suggérés: ils résident dans l'accroissement du rôle dévolu aux séminaires, dans la création de postes d'assistants, dans la mise sur pied de travaux d'équipe dont les résultats pourraient faire l'objet d'une publication.

Sur le plan psychologique, des stamms de faculté, la création d'« amicales » d'étudiants ont été envisagés. Cette séance fut un véritable dégel, dissipant nombre d'équivoques et de réticences, ainsi par exemple le point de savoir pourquoi les étudiants ne posent guère de questions pendant les cours.

Toutes ces suggestions, dont il vous est fait ici un trop succinct rapport, doivent être adaptées à chaque faculté. Ce point fera l'objet d'un article ultérieur.

J.-P. Aeschlimann (Avt. stag.)

L'Union fait la force

En Suisse, les organisations d'étudiants ont ceci de particulier qu'elles sont organisées... Tel fut pendant longtemps le propos désabusé des connaisseurs de nos AGE. Nous savons aujourd'hui pour quelles raisons il s'agit de tout entreprendre afin de détruire et la réputation et les faits avérés sur lesquels elle se fondait.

Aussi bien me fait-il plaisir d'utiliser un carré de la surface neuchâteloise de ces « Voix universitaires » pour saluer le renouveau de la FEN, annonciateur d'une vitalité souhaitée. Mieux encore, je suis heureux que ce renouveau soit obtenu au nom des excellents principes qui sont affirmés tant dans le préambule des nouveaux statuts de la Fédération que dans le remarquable

éditorial, paru en décembre, du président Cart.

Notamment, la preuve y est administrée qu'entre les AGE de Neuchâtel et de Lausanne s'est établie une identité de vue parfaite qui laisse bien augurer du développement du mouvement étudiantin romand. Des liens de sympathie s'étaient noués déjà entre les Associations de nos deux villes. C'était insuffisant. Dès cette année, la similitude des buts et des politiques promet une collaboration véritablement efficace. Et les étudiants retireront bientôt profit de cette unité brisant les barrières du cantonalisme.

Jean-P. DELAMURAZ

Président de l'AGE,
de Lausanne.

Dédiées à ceux qui ont jugé bon de ne pas se déranger:

Les décisions de l'assemblée générale et de la première assemblée des délégués de la FEN

L'assemblée générale de la FEN qui s'est réunie le 11 décembre passé a pris plusieurs décisions importantes dont voici l'essentiel:

— nouveaux statuts: ils instituent à côté de l'assemblée générale une assemblée des délégués chargée de contrôler et de diriger l'activité du Comité au cours de l'année. Le préambule qui est une innovation très importante, fixe les principes de l'activité de la FEN. Il a été présenté dans le numéro précédent des « VU ».

Chaque étudiant peut en tout temps consulter ces statuts au bureau de la FEN.

— budget et propagande 1958/59: une activité accrue dans tous les domaines, mais en particulier sur le plan social, en même temps que la mise en place des nouvelles structures de la FEN, afin d'augmenter le bien-être des étudiants.

— élections: le tableau ci-contre en donne les résultats.

— résolution: une seule était à l'ordre du jour. Voici sa teneur:

« Désirant affirmer une fois de plus que la liberté d'expression doit être garantie dans un Etat qui se veut démocratique, et vu les motifs qui ont présidé aux décisions par lesquelles le Ministère public fédéral a interdit la projection du film américain « Les sentiers de la Gloire »,

l'assemblée générale de la FEN élève une protestation vigoureuse contre de telles atteintes à la liberté d'expression et demande que cette décision soit rapportée. »

Cette résolution qui s'en prenait à la censure politique sans aborder le problème plus vaste de la censure morale, a été envoyée au Procureur de la Confédération. Elle n'est même pas restée un vœu pie, puisque depuis le Conseil fédéral a ratifié la décision du Procureur.

La première assemblée des délégués s'est tenue le 18 décembre. Elle a complété la réorganisation de la FEN en adoptant son propre règlement de procédure, en instituant une commission des « Débats Universitaires » dont l'activité ne tardera pas à se déployer, et en nommant des représentants dans les différentes commissions d'études de la FEN.

Elle a en outre adopté une motion chargeant le Comité de s'occuper en toute diligence du problème du Sport à l'Université et de présenter un rapport détaillé et des propositions de réforme, si nécessaire, lors d'une prochaine assemblée.

LE GRATTE-PAPIER DE SERVICE

LE PETIT BOTTIN MONDAIN DE LA FEN

Comité

Président:	Henri-Philippe Cart (droit).
Vice-président:	Alexandre Simha (sc. com).
Secrétaire:	Michèle Pauli (lettres).
Caissier:	Maurice Borel (sc. com.).
Office social:	André Vallet (sc. com.).
Office culturel:	Laurence Ramseyer (lettres).
Voix Universitaires:	Gérard Viatte (droit).
Commissaire aux sports:	Alain Bauer (sc. sociales).

Assemblée des Délégués

Lettres: Sylvie Hauser, Cilette Keller, Anne-Lise Vuilleumier, Anne-Marie Wille, Michel Boillat, Carmelino Borelli, Michel Corbellari, André Jeanneret.

Sciences: Henri Besson, Claude Camélique, Raymond Guye, Christian Nussbaum, Michel Riat, Jacques Seylaz, Jean-Bernard Straub, Roland de Tourreil.

Droit: Daniel Blaser, Michel Freitag, Jean-Daniel Perret, Raymond Spira, Lucien Tissot.

Sciences économiques: Michel Besson, Francis Favre, Jean-Pierre Nyffeler, Willy Schaer, Marcel Wettach.

Théologie: Paul Brandt, François Jacot, René Jaquenoud, Gérard Perret.



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital et réserves: Fr. 280.000.000.—

NEUCHÂTEL

8, Fbg de l'Hôpital - Place A.-M. Piaget

Marie-Claire Pichaud

Troubadour des temps modernes

par Paul CHAULOT

(Réd. : Si nous accueillons aujourd'hui Marie-Claire Pichaud avec une grande joie et si nous la présentons à nos lecteurs, c'est qu'elle est tout simplement des nôtres. Ayant glané ses différents certificats à Nancy et à la Sorbonne, elle est sortie, il y a un an, de l'université avec sa licence en philosophie dans la poche. Puis, au lieu de suivre la filière habituelle et d'obtenir un poste dans l'enseignement, elle s'est lancée dans la chanson.

La tentative d'une étudiante doit nous intéresser et éveiller toute notre sympathie. Surtout, quand, faisant fi à la pacotille traditionnelle et à la pourriture qu'on nous sert trop souvent, Marie-Claire Pichaud apporte à toutes ses réalisations, son intelligence, sa sensibilité et son goût très sûr.)

Il y a de cela un an, nous étions rassemblés, quelques poètes, dans une Librairie du Quartier Latin où l'un des nôtres se prêtait à l'habituel cérémonial de la séance de signature lorsque nous vîmes entrer, serrant une guitare sous le bras, une toute jeune fille dont le regard d'une exceptionnelle clarté estompait tout ce que la timidité de sa démarche pouvait avoir de gênant en un tel endroit. Un instant hésitante, elle vint à nous et d'une voix assurée se présenta :

— Je m'appelle Marie-Claire Pichaud. Je chante chaque soir au cabaret « La Colombe » des chansons que j'ai choisies pour leur atmosphère poétique mais si je me suis permise de venir parmi vous aujourd'hui c'est que je caresse le rêve de me constituer un répertoire personnel. J'aimerais, en effet, interpréter des œuvres dont je composerais moi-même la musique sur des textes de poètes qui me sont chers.

Nous eûmes une réaction polie, puis devant notre scepticisme, elle sollicita l'autorisation d'être jugée sur pièces. Nous acquiesçâmes. A peine eut-elle lancé les premières mesures d'une chanson dont elle était l'auteur, qu'une étrange impression nous saisit. Peu d'entre nous pouvaient se targuer de solides compétences en matière d'harmonie et de composition pour évaluer à son exacte valeur la ligne mélodique. Notre réaction était celle de poètes au contact d'une voix où la poésie se révélait d'une incontestable authenticité.

Il y a de cela un an. Depuis, le beau rêve de Marie-Claire Pichaud n'a pas cessé de prendre forme. Des poètes ont répondu à son appel et l'été dernier, aux Lundis poétiques du Cabaret d'Agnes Capri comme à l'émission de la R.T.F. de Philippe Soupault et Jean Chouquet ; « Poètes à vos luthes », elle a pu enfin se produire dans un répertoire personnel avec des chansons de Pierre Seghers, Marc Alyn, Rouben Melik et moi-même.

Si j'ai personnellement contribué pour une part un peu plus grande à la réalisation de ce répertoire sans doute est-ce à cause d'une mitoyenneté mieux marquée entre la personnalité de Marie-Claire et mon propre climat poétique. Certes la transparence et la limpidité de son mode d'expression m'avaient solli-

cié, moi aussi, au plus haut point. J'ai le sentiment, pourtant, d'avoir été touché par une résonance plus lointaine encore que je mettais sur le compte d'un désir d'appréhender tout élan humain à son moment d'absolue pureté.

Qui a pu entendre le disque qu'elle vient de sortir sous le titre : « Il y eut un soir, il yeut un matin »¹ n'aura pas été sans déceler la présence de ces deux traits de l'art de Marie-Claire Pichaud.

Quatre chansons sur des thèmes bibliques le composent et si je laisse aux spécialistes, voire aux simples croyants le soin d'en apprécier l'efficacité dogmatique, je n'en prétends pas moins qu'il s'agit là d'une gravure d'une force émotionnelle assez rare pour faire vibrer profondément toute sensibilité religieuse ou non. Marie-Claire, qui en a écrit, soulignons-le, les paroles et la musique, y exprime sa foi dans les seules dimensions de sa personnalité. Aussi éloignée des horizons traditionnels que des tentatives actuelles, au demeurant sympathiques d'une laïcisation faubourienne de la chanson religieuse, elle s'installe dans un sacré qui, par le pouvoir même de la poésie, dépasse singulièrement celui de son obédience : le sien, décanté au maximum de ses particularités, atteint à l'universel en sorte que chacun y découvre le mouvement de ses propres aspirations transcendantes, quels qu'en soient de départ et l'aboutissement.

TEL est le résultat d'une constante remontée aux sources des élans du cœur, d'un besoin de ramener à leurs éléments premiers, émotions et sentiments. On comprend dans ces conditions, que Marie-Claire Pichaud ait voulu agrandir son répertoire à la chanson d'enfants². Quel domaine, et effet, pouvait mieux se prêter à son tempérament ? J'ai eu l'occasion de la voir se produire récemment devant quelque cinq cents enfants d'une importante localité de banlieue. Le triomphe qui lui fut réservé tenait bien sûr à la qualité mélodique des œuvres choisies mais je crois davantage encore à l'extraordinaire communion de l'artiste et de son auditoire. Marie-Claire Pichaud ne chantait pas pour des enfants, elle

¹ Studio SM, 45 tours, durée prolongée.

² Disque de chansons d'enfant (chez SM.)

chantait avec eux. Elle créait avec eux, elle devenait leur âme et leurs voix en train d'en formuler les vibrations. Dire qu'elle avait touché juste ne suffit pas dès lors qu'était intervenu un véritable phénomène de substitution.

Ce miracle de la pureté, où qu'elle aborde, Marie-Claire ne cesse de le renouveler et il ne faut pas découvrir ailleurs le pouvoir de séduction de son art. Avec des moyens rudimentaires : une guitare dont elle s'accompagne d'instinct, un sens de l'harmonie et de la composition qu'elle est loin d'avoir acquis, il faut bien l'avouer, à force d'un travail opiniâtre, une voix, que le professeur n'a pas encore eu le loisir de plier à de sévères disciplines, avec ces moyens que l'éducation, en un mot, a tout juste effleuré elle force déjà l'attention, elle étonne les plus exigeants. Miracle de la pureté que je traduis, au risque de me répéter, par miracle de la poésie. Sa musique comme sa voix se développent hors du temps, hors de l'événement, conférant au contenu du texte qui lui est fourni une sorte d'atmosphère mythique.

CE n'est pas volontairement que Marie-Claire Pichaud refuse de se soumettre aux goûts de son époque, ni pour compenser une quelconque incapacité d'adaptation. Elle va dans le courant de sa poésie, consciente seulement, comme tout poète, que créer n'est rien moins que reprendre perpétuellement le monde dans son innocence originelle avec sa charge entière de mystères non dévoilés.

En se proposant d'intituler son prochain disque « chanson, chemin de toujours »³, elle exprime au plus juste sa profession de foi.

Ferai-je sourire par ces propos les techniciens de la chanson ? Me suis-je exprimé de telle manière que Marie-Claire Pichaud passe pour une chanteuse « littéraire » et partant vouée à l'échec auprès du grand public ? Qu'on me permette d'évoquer pour finir, une autre expérience : un bref passage sur la scène de l'Olympia et la réaction étonnée mais combien favorable de trois mille personnes que la moindre manifestation d'intellectualisme, vu le lieu, eut vite amené à un tout autre comportement. Paul Chaulot.

³ Disque de chansons poétiques (chez SM.)

PAUL CHAULOT

Prix Guillaume Apollinaire 1950

Paul Chaulot a bien voulu écrire un article pour les « Voix Universitaires » ; nous en sommes heureux et fiers à la fois et nous profitons de cette occasion pour le présenter très simplement à nos lecteurs.

Il est né le 24 mars 1914 en Haute-Marne, mais il est Parisien par le cœur. Il n'est que de lire son œuvre pour comprendre aussitôt combien la ville — combien Paris, un Paris plus intime que grandiloquent, tient de place dans sa poésie. Il dit lui-même qu'il aime y découvrir « à travers les pierres des éléments conducteurs de la chaleur humaine ». Après cette affirmation, il ne faut pas s'étonner que ce poète qui s'affiche volontiers matérialiste athée, lise avec goût les Pères de l'Eglise et puisse embrasser dans une même affection le chant grégorien, les négros spirituels, les musiques les plus primitives, et, en peinture, Georges de La Tour de Fernandez.

Paul Chaulot est un des poètes qui ont le plus contribué à exprimer un style actuel, celui de l'Ecole de Rochefort dont un René-Guy Cadou, un Michel Manoll, un Jean Rousselet sont les autres représentants les plus valables. Après le déploiement incontrôlé d'images surréalistes, il était nécessaire et bon de revenir à un langage plus intime, au ton sourd, aux sonorités feutrées, qui allait revaloriser la vie dans ce qu'elle a de plus fugitif, de plus insignifiant. Après le délire verbal surréaliste, il a su, mieux que personne exhalter le merveilleux quotidien. Enfin, sa personnalité discrète et intérieure est à l'image de sa poésie et celle-ci, murmurée, repose sur la tendresse et l'affection.

En dehors de son activité de création poétique, Paul Chaulot fournit ses chroniques à la R.T.F., dans l'émission « la vie des lettres » qui a plus de cinq ans d'existence. Il a collaboré aux meilleures revues françaises, aux « Cahiers du Sud », notamment, ainsi qu'à la très luxueuse revue plurilingue de Rome « Botteghe oscure » qui est une véritable anthologie de la littérature vivante du siècle. Lecteur aux Editions René Juillard, il fut l'un des premiers lecteurs de Minou Drouet. De ses deux poètes favoris Eluard et Reverdy, il a su retenir la confiance dans l'homme et une précision dans l'image descriptive.

Bibliographie : Le Disque incolore (1936) ; A main armée — 1949 Librairie les Lettres) ; Contre-Terre — 1950 (Prix Guillaume Apollinaire) ; Comme un vivant — 1951 (Seghers) ; Risques (1952 (Les Cahiers de Rochefort) ; La Ville à témoin — 1952 (Cadenel) ; Jours de Béton — 1955 (Les Amis de Rochefort) ; L'herbe de chaque escale — 1957 (Seghers).

Les « VU ».

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires
et sur nantissements
Dépôts d'épargne et par obligations
Garde et gérance de titres
Safes
LAUSANNE
36 agences dans le canton

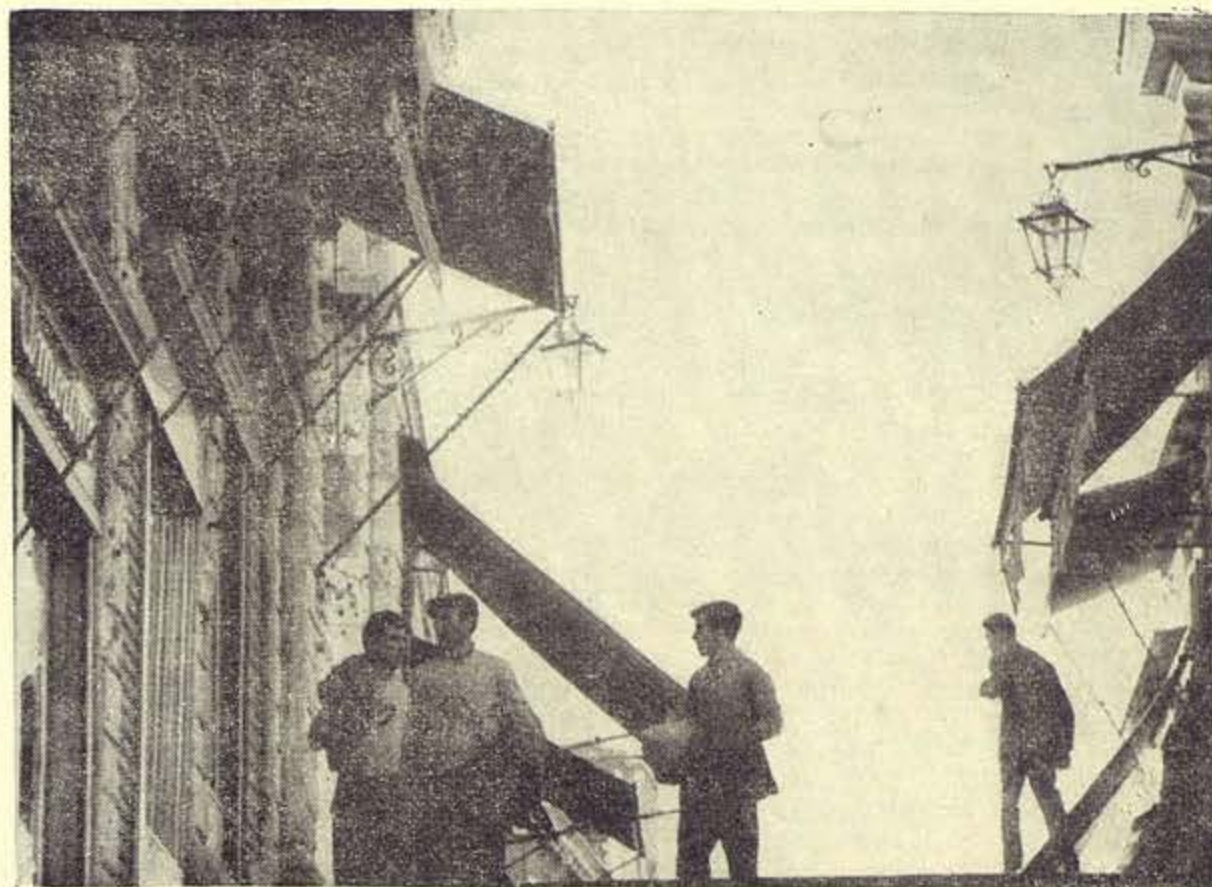
PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE

A deux pas de l'Université...
AUTO-ECOLE
THORNHILL

Cité-Devant 2 - Face Anc. Académie
vous apprendra à conduire entre vos
heures de cours
Voiture - Moto - Scooter



Machines - Meubles
Papeterie
Agence: OLIVETTI
St-Laurent 32
Tél. 23 05 24
FONJALLAZ OETIKER & CIE
LAUSANNE



Les VU sont fières d'annoncer pour leur prochain numéro un reportage en exclusivité de leur correspondant touristique en Italie: le Comte Georg. Réservez votre numéro chez votre marchande habituelle!
(Cliché aimablement prêté par la Gazette de Lausanne.)



toute la gamme!
ABRICOT
BANANE
CITRON
FRAMBOISE
MOKA
NATURE
VANILLE
des bons yoghourts
Fermière

Y avez-vous pensé?
Ce livre que vous cherchez se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches, il sera vite à votre disposition.
Escompte 5% aux étudiants
LIBRAIRIE PAYOT
1, rue de Bourg, Lausanne

En face de l'Ancienne Académie
La Butte
BAR A CAFÉ DE LA CITÉ
Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants

Transports internationaux
LAVANCHY Co. S. A.
Tous billets:
Chemins de fer - bateaux - avions aux prix officiels
Réduction pour étudiants
Agences: Lausanne, St-François 16
Vevey, rue du Simplon 18

L'ami des étudiants
BALLOR
GRAND VERMOUTH DE TURIN
Centenaire

Un coup de téléphone au 23 43 45 et
LAVE LUX GARE
vient chercher votre linge et vous le rapporte dans les 48 heures
lavé et repassé
10% sur présentation de la carte d'étudiant

BUCOLA
BUREAU DE CORRESPONDANCE
LAUSANNE
fera toutes vos copies de cours et thèses
Traductions:
Français - Allemand - Anglais - Italien
Allinges 3 Tél. 26 05 88 / 26 64 92

Bureaux plats
Teinte chêne clair et noyer 123x72 cm.
Fr. 165.-
ainsi qu'un grand choix de meubles et objets en tous genres neufs et d'occasion
Prêts sur Gages et Mont-de-Piété
de LAUSANNE S. A.
Rue de la Louve 4 Tél. 22 84 54

Livres anciens
Maurice BRIDEL s. a.
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

VOIX UNIVERSITAIRES
1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40
Abonnement 1 an: ordinaire Fr. 4.-; de soutien Fr. 10.-; CCP II. 146 77.
Rédacteur en chef responsable: Michel Gardaz (droit).
Rédacteurs: Jean-Christian Lambelet (sc. pol.)
Jérôme Joliat (lettres).
Administrateur: Jean-Pierre Hocké (H.E.C.), 133, chemin du Levant
Imprimeur: Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25
Publicité:

Le syndicalisme étudiant en France

Comme tout étudiant lausannois le sait, les AGE de Dijon et de Lausanne sont jumelées. C'est donc dans le cadre de ce jumelage que le Président de l'AGE de Dijon, M. Bernard Breton, donna le 16 décembre dernier, à l'issue d'une assemblée des délégués, une conférence très réussie dont nous nous proposons de rendre compte ci-après. Le conférencier sut captiver l'attention de son auditoire, si l'on en juge par la discussion passionnée qui suivit¹⁾.

M. Breton commença son brillant exposé en faisant rapidement l'histoire du mouvement étudiant français qui remonte au 13^e siècle et dont l'avant-dernière étape fut la période appelée, en jargon de métier, période « folklorique ». Caractérisaient cette époque une action assez timorée des AGE françaises et de l'UNEF dans le domaine social, ainsi que la large place accordée aux activités récréatives.

Mais, en 1946 et partiellement sous l'influence de l'air du temps, les choses changèrent. En effet, réunis en Congrès national à Grenoble, les représentants des AGE françaises votèrent le 26 avril 1946 une Charte, dite Charte de Grenoble, qui codifiait les fondements de l'action future de l'UNEF et des AGE de France. En quoi cette Charte marquait-elle un progrès par rapport à la période folklorique? C'est en définissant l'étudiant comme « un jeune travailleur intellectuel » qui a droit « au travail (...) dans l'indépendance matérielle » que le Congrès de Grenoble jeta les bases du syndicalisme étudiant français. La pierre d'angle de ce syndicalisme consiste donc en la prise de conscience et en la défense de la condition commune à tous les étudiants et des droits et devoirs qui s'y rattachent. Par ailleurs, dans l'esprit des participants au Congrès de Grenoble, le syndicalis-

me étudiant n'allait pas sans un certain engagement politique. Cette dernière prise de position fut à l'origine d'une scission, intervenue en 1957, de l'UNEF en deux fractions; comme on le sait, la réunification de ces deux fractions s'est opérée dernièrement sur une base d'apolitisme.

Mais concevoir des projets est une chose, et les réaliser en est une autre. Quels sont donc les résultats atteints par le syndicalisme étudiant français? A l'actif de ce syndicalisme, il faut ranger l'extension de la sécurité sociale aux étudiants et la cogestion des œuvres universitaires, ainsi que les réalisations matérielles considérables (restaurants, cités universitaires, etc.). Mais, sur le chapitre capital de la démocratisation de l'enseignement supérieur, tout, aujourd'hui, reste pratiquement à faire. On le voit, ce n'est donc pas le pain sur la planche qui manque, en France comme en Suisse d'ailleurs. Enfin, il faut bien le dire le syndicalisme étudiant français se heurte encore à une certaine méfiance de la part des pouvoirs publics et, même, des syndicats ouvriers.

Assemblée des délégués

Nous l'avons dit, M^e Bernard Breton donna sa conférence à l'issue d'une assemblée des délégués. Au cours de celle-ci, les délégués des différentes facultés et écoles de notre Université ont, dans un bel élan d'unanimité, voté le budget 1958-59 de l'AGE. M. Indermühle (Méd.) a été élu, également à l'unanimité, au poste de président des Affaires Intérieures. Enfin, l'assemblée a accepté, toujours à l'unanimité, un rapport substantiel de J.-P. Chapuis, président de la Commission de l'AGE pour la Cité universitaire.

J.Lt.

¹⁾ Nous nous réservons de revenir dans un prochain article sur les aspects théoriques du syndicalisme étudiant.

LA GRANDE ILLUSION

de RENOIR

par PIERRE-CLAUDE GARDAZ

Vingt ans après sa première parution, le film de Jean Renoir revient plus jeune, plus actuel que jamais. Certes, l'évolution des esprits en Europe durant ces vingt dernières années est un facteur important pour expliquer son accueil triomphal. Mais si l'on considère que des dizaines d'années dans l'histoire du cinéma valent des siècles en littérature, comment expliquer que l'esthétique du film n'a pas vieilli, et qu'il nous paraisse aussi moderne qu'à sa première sortie en 1937.

LE RÉALISME DE JEAN RENOIR

C'est d'abord par son réalisme que la « Grande Illusion » est demeurée si proche de nous. Renoir veut saisir la vie telle qu'elle est, telle qu'elle sera toujours, et il nous en donne une transmission immédiate. Il le fait non pas au moyen d'abstractions, mais à travers des personnages concrets, individuels, tous dotés d'un destin particulier. Il fait vivre ces êtres devant nous, il cherche à en percer le mystère. Par là, il accède au cœur de la vie, en pénétrant l'être intime de l'homme. C'est pourquoi il accorde peu d'importance aux plans d'ensemble, il nous offre surtout des plans moyens et des gros plans, grâce auxquels le spectateur aura tout le loisir de découvrir un être unique, à travers son regard, un sourire, une expression de joie, d'attente ou d'émotion contenue.

Les rapports humains sont vus avec une justesse étonnante. Il y a d'abord cette pluralité de langues qui donne un relief saisissant à tout le film. Renoir ne se contente pas de l'emploi du français et de l'allemand, mais il invente encore un troisième terme, l'anglais, pour permettre à Boeldieu et à Rauffenstein de se retrouver sur un plan d'égalité, à un niveau supérieur. Les rapports entre Allemands et Français ne sont pas simplifiés, mais décrits dans une humanité authentique. Il suffit de se rappeler la bienveillance qui réunit Arthur, l'acteur parisien, et ses camarades, ou la bonté du vieux géôlier, qui souffre vraiment de voir Maréchal en proie au découragement et à l'abattement. Et son visage s'illumine derrière la porte, lorsqu'il entend le son de l'harmonica qu'il vient de donner au prisonnier. Les comparses (les autres Français, les Anglais, les Russes, les Allemands) ne sont pas utilisés simplement pour meubler le décor. Ils permettent à Renoir de placer ses protagonistes dans une véritable société.

L'art de Renoir ne s'arrête pas là. Le centre d'intérêt dramatique n'est jamais complètement isolé de l'extérieur. La plus grande partie du film en décors réels, ce qui permet des échappées sur le cadre général et ce qui indique les dimensions véritables de la vie qui se déroule sous nos yeux. Les personnages évoluent dans un lieu réel. Voici quelques exemples. Lorsque nous sommes chez les officiers français, Renoir relie toujours la chambre à l'extérieur, soit par l'intermédiaire des bruits (pas, chants, cris, etc.) qui montent de la cour, soit par une perspective de cette même cour à travers un coin de fenêtre. A la mort de Boeldieu, Rauffenstein vient méditer de la fenêtre. Malgré la nuit, on aperçoit la neige qui tombe et les créneaux des remparts.

LE JEU ET LA DANSE

Le jeu, la danse, le spectacle ont

toujours tenu un grand rôle chez Renoir (cf. La règle du jeu, le Carosse d'Or, French Cancan). Dans la vie existe tout un côté de rêve, de fantaisie, de fiction, qui fait que la vie elle-même devient un jeu dynamique et mouvementé : à Maréchal, lourd du poids de la terre, s'oppose le funambulesque Carette. Pour celui-ci, comme pour Boeldieu joueur de flûte, la vie ne vaut que si elle se joue, au point que l'on ne sache plus où se trouve la démarcation entre l'amusement et la réalité.

Deux exemples : 1) lorsque les Français préparent les costumes du théâtre, le professeur est affublé d'une perruque, d'une grande collette pour parler des choses les plus sérieuses et les raisons pour lesquelles il est devenu soldat ; 2) et quand Maréchal vient annoncer sur la scène que Douaumont vient d'être repris par les Français, c'est un Anglais déguisé en femme qui, après avoir enlevé sa perruque, entonne la Marseillaise.

L'ÉVASION, SYMBOLE DE LA VIE

Avec le thème de l'évasion, qui constitue la base du film, nous retrouvons celui de la vie, du devenir, de l'élan irrésistible qui renverse tous les obstacles. Là encore, Renoir est partagé entre les deux aspects de la vie.

Trois fois au moins il nous présente l'évasion comme un ballet, comme une fantaisie éblouissante, imprévisible et échevelée :

- au début du film, lorsque les officiers français se préparent à continuer leur trou, sitôt l'appel terminé toute la mise en place des instruments et du dispositif de sécurité s'effectue sous forme d'une danse conduite par Carette ;
- dans la forteresse, c'est Boeldieu qui devient chef d'orchestre. Puis lorsque le concert est terminé, il se transforme en danseur de corde, en acrobate musicien, pour faire de sa mort un acte infiniment vivant, puisqu'il la joue ;
- Maréchal et Rosenthal sont aussi à un certain moment entraînés dans la ronde folle déclenchée par Boeldieu ; et au rythme de la musique, on peut voir Maréchal faire tourner Rosenthal comme une toupie pour dérouler la corde qu'il avait cachée autour de son corps.

L'évasion est aussi le symbole de la réalité, du devenir lent, majestueux et prévisible de la vie. La marche à travers l'Allemagne de Maréchal et Rosenthal n'est plus un jeu dynamique et imprévisible, mais l'avance irrémédiable de deux êtres faisant corps avec le paysage qui les entoure, avec la terre qui les porte, avec le monde dont ils ne sont qu'une infime partie. Sommes-nous déjà sur le chemin de la philosophie du « Fleuve » ? Sommes-nous déjà en route vers l'acceptation de la vie telle qu'elle se développe et des choses telles qu'elles sont, vers l'acceptation de se fondre dans le Cosmos, à travers un amour généreux des êtres et la création ? C'est difficile de le dire. Toutefois, les quatre exemples qui suivent montrent bien les deux fugitifs noyés dans le paysage et enfoncés dans la terre.

Quatre fois, Renoir nous offre d'abord un vaste panoramique, soit d'une ville et d'un château dans la



(Cliché obligeamment prêté par la NRL.)

plaine, soit de montagnes en automne, soit d'autres montagnes hivernales à la frontière suisse. Puis la caméra descend lentement et finit par découvrir Maréchal et Rosenthal une première fois plaqués contre le flanc d'un talus ; puis balayés par le vent, se détachant à peine de la terre noire (ce second exemple est certainement le plus saisissant et le plus significatif) ; enfin, perdus dans les arbres et la neige, avant de franchir la frontière, ou juste après, lorsqu'ils marchent en contre-bas, écrasés par l'immensité qui les entoure.

LE SYMBOLISME

Dans ce film, on peut constater une opposition permanente entre les éléments mobiles et immobiles. Certainement, ce contrepoint sert à symboliser les deux pôles : vie réelle et vie jouée. Dès la première image, le thème est donné : les bras immobiles et les mains de Maréchal sont fermement accrochées à la table sur laquelle tourne le disque et la musique de Frou-Frou. Toute l'opposition future entre Carette et Gabin et entre Fresnay et Von Stroheim est contenue dans cette image.

Plus loin, Renoir saisit les Anglais gesticulant et s'exerçant à la danse derrière les colonnes de la salle, puis il effectue un travelling pour retrouver les visages figés des Français assistant à la fouille de la malle des vêtements féminins.

L'opposition mobilité-immobilité exprime d'autre part l'élan de la vie qui triomphe de tous les obstacles, même de la mort. Lorsque Boeldieu est mort, Rauffenstein vient s'asseoir près de la fenêtre, à travers laquelle on voit tomber la neige. « Pour vous, ce n'est pas fini » vient dire à l'Allemand l'aristocrate français. Autre exemple : dans la cour de la caserne, le mouvement des prisonniers et des soldats à l'exercice s'accompagne toujours de la vue de barbelés, de murs et de sentinelles immobiles.

Mais dans cet ordre d'idées, c'est peut-être le dernier plan qui est le plus éloquent. Renoir débute en présentant aussitôt un des thèmes essentiels du film. Il le termine en résumant par une image extraordinaire cet autre aspect de sa pensée : entravés par la neige profonde et perdus dans l'immensité de la montagne, Maréchal et Rosenthal progressent tout de même, ils avancent, ils vivent.

LA GRANDE ILLUSION

Au moment de passer en Suisse, Rosenthal dit à Maréchal : « Les frontières, cela ne se voit pas. C'est une invention des hommes. La nature s'en fout. » Par delà toutes les petites illusions qui font vivre, c'est sur ce plan qu'il faut chercher le sens du titre. Il existe des frontières entre les

racés (opposition Boeldieu-Rauffenstein) et d'autres frontières entre les classes (opposition Maréchal-Boeldieu). Mais ces cloisonnements ne constituent pas pour Renoir les barrières véritables, c'est plutôt le fait des préjugés et de l'imagination humaine ; ce ne sont que des illusions ou bien alors cette Grande Illusion qui paralyse les élans de la vie, mais qui ne résiste pas au contact de la réalité. Boeldieu et Rauffenstein se trouvent réunis parce qu'ils sont de la même classe. Ici l'idée de classe transcende les différences de race. Par ailleurs le contraire se produit et le juif Rosenthal devient l'intermédiaire entre Maréchal, fils du peuple, et l'aristocrate Boeldieu. Ici, la race juive transcende les classes et transperce les cloisonnements horizontaux des différences sociales.

Avec la description de la vie communautaire des officiers français et de leurs rapports avec leurs gardiens, nous avons les meilleures preuves que les barrières ethniques et sociales sont tout à fait illusoire.

LA GRANDE ILLUSION EST-IL UN FILM ENGAGÉ ?

En 1937, Renoir avait de grandes sympathies pour le Front Populaire. En 1938, il tourne la « Marseillaise » pour le compte de la C.G.T. Quant à soutenir, à partir de ces deux indications, que la Grande Illusion est simplement un film tourné à la gloire d'une idéologie, c'est une chose très difficile à démontrer. Pourtant, en faisant dire par Boeldieu lui-même que l'aristocratie a fini de vivre, qu'elle est désormais inutile, et en inventant le sacrifice de Boeldieu pour Maréchal et Rosenthal, ce qui stupéfie Rauffenstein, Renoir montre bien le fond de sa pensée.

Ce n'est pas une coïncidence que le mécano Maréchal paraisse, de tous les personnages, le porte-parole le plus autorisé de Jean Renoir. Mais encore faut-il se méfier des simplifications hâtives. L'auteur ne met pas les méchants d'un côté et les bons de l'autre. Il veut raconter avant tout, non la victoire d'une idée, même si finalement pour lui la vie n'a encore d'avenir que pour les êtres neufs, les paysans et les ouvriers, mais le destin de quelques êtres uniques, leur tragédie personnelle. Et c'est pour cette raison que tous les personnages, même ceux qui, dans la pensée de Renoir, vivent désormais dans l'erreur ou l'inutilité, sont pris en charge par l'auteur avec la sympathie la plus profonde. Dès lors, le spectateur n'a pas à choisir pour les uns contre les autres, il est avec tous ceux qui ont des difficultés à vaincre, une route à suivre, une vie à jouer, et qui la jouent généreusement.



VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 11^e année - Févr./Mars 1959



Goûtons le nouveau !

La présentation du nouveau président de l'A.G.E. se fait d'ordinaire par un article anonyme et ronflant, qui vante ses qualités et le mérite qu'il a eu de bien vouloir prendre les responsabilités d'un poste toujours si difficile à repousser !

Je tiens à me présenter à vous sans façon, de la manière la plus simple : celle de vous écrire.

Vous ne connaissez peut-être pas les tâches multiples qui m'ont assailli dès le jour de mon élection. Vous imaginez difficilement la quantité invraisemblable d'obligations qu'impose une présidence ! Si chaque étudiant devait accomplir personnellement les démarches et représentations qu'un président fait au nom de tous, le résultat serait bien simple : l'Université serait désertée ! Grâce à cette organisation que vous connaissez sous le nom de l'A.G.E., vous vous évitez toutes ces tâches et vous pouvez travailler tranquille, vous amuser ou dormir.

Si, pour tout sujet de mécontentement, vous prenez l'initiative d'agir, on aurait le plaisant tableau d'une longue file d'étudiants en train de piétiner devant les bureaux de l'administration, de l'Université ou d'une quelconque institution. Une fois encore l'A.G.E. est là pour vous servir, vous aider, vous défendre.

Passons maintenant aux déclarations protocolaires : mon programme ! ce fameux programme qui n'est pas toujours tenu mais que l'on s'efforce de respecter. Voilà, à peu près, ce que j'ai dit à vos délégués qui m'ont élu.

Je vais essayer dans les mois à venir de résoudre la question — urgente et complexe — de la Cité Universitaire lausannoise. Elle occupera particulièrement mon attention dans l'année qui vient ; les idées abondent, mais le terrain et l'argent manquent ! De toute manière cela n'a que trop duré de voir des étudiants obligés de sacrifier la plus grande partie de leurs ressources pour vivre dans des conditions médiocres. Jamais je ne perdrai de vue que la condition sociale de l'étudiant doit être améliorée encore, et que le recrutement universitaire doit s'opérer selon des critères exclusivement intellectuels.

Un autre problème qui retiendra toute mon attention est celui de la décentralisation des facultés, qui s'éparpillent à qui mieux mieux dans la ville. Problème extrêmement complexe qui suppose des solutions révolutionnaires.

Par ailleurs, mes camarades qui s'occupent des services quotidiens sont à votre disposition pour vous procurer tout ce que votre esprit inventif peut exiger !

Enfin, je veux que notre unité et que notre influence s'épanouissent encore, afin que nous puissions nous affirmer auprès des pessimistes, des défaitistes et des saboteurs et, que nous puissions combler les espérances de ceux qui ont confiance en nous, qui nous aident et nous suivent.

Jean-François Rossier
Président de l'A.G.E.

UNE GRANDE ETAPE

La « Feuille des Avis Officiels » du mardi 17 février annonce, au chapitre de l'Instruction publique, qu'une nouvelle bourse est à la disposition des étudiants : « Cette bourse ne peut être accordée qu'à des jeunes gens du nom de RoCHAT(...) ».

Que voilà une bien belle idée à encourager ! Allez-y les Aviolat, les Gorgerat, les Dubosson et les Besson...

Hommage à Jean-Paul Delamuraz

Le 27 janvier, l'AGE de Lausanne a remis son sort entre les mains d'un nouveau président. Par une brillante élection, Jean-François Rossier succède à Jean-Pascal Delamuraz, qui s'est démis de ses fonctions après un an et demi d'activité. L'événement n'a rien qui surprenne. Les changements fréquents de responsables constituent malheureusement le lot des organisations étudiantes ; c'est aussi pourquoi, le plus souvent, on ne songe pas à remercier ceux qui s'en vont et on les voue à l'oubli. Il me semble pourtant que la personnalité exceptionnelle dont Jean-Pascal Delamuraz a marqué l'AGE de Lausanne durant sa présidence mérite une entorse aux habitudes.

Il avait été revêtu de cette charge le 19 juin 1957. Son don du commandement, son sens de l'organisation, son instinct de la politique lui conférèrent bientôt un pouvoir incontesté. Maintenant l'unité du Bureau, imposant une discipline à l'Assemblée des délégués, il poursuivit ce que son prédécesseur Nicolas Stoll avait commencé : bannir les discussions stériles des débats et mettre le secrétariat et les différentes commissions toujours plus à même de servir les étudiants.

On s'étonnera peut-être qu'un représentant de l'UNES entreprenne l'éloge d'un travail dont les membres du Bureau seraient mieux placés pour parler. C'est qu'en œuvrant sur le plan local, Delamuraz n'a cessé d'agir à l'échelle nationale. Il reste un exemple pour nous tous. D'une part, il s'était fait une représentation juste de ce que doit être, à l'heure actuelle, l'action étudiante : il était conscient que la défense de nos intérêts et l'accès aux études universitaires pour tous

ceux qui en sont capables impliquent une union des étudiants, afin que leur influence dans la vie de la nation soit toujours plus effective. Mais d'autre part, Delamuraz savait ne pas viser un objectif syndicaliste avec l'étroitesse d'un doctrinaire fanatique ; par sa souplesse et sa courtoisie, il s'était attiré, pour le bénéfice de ses mandats, l'estime et la sympathie des autorités sans lesquelles les étudiants ne peuvent rien obtenir.

Je pense qu'une doctrine aussi sûre et une conduite aussi sage ont accru la force de l'AGE de Lausanne et, par là même, contribué à la maturité de notre Union nationale, qui vaut ce que valent ses sections. De cette Union, Delamuraz connaissait au reste tous les rouages. Il en avait été le Chef de l'Office romand de presse depuis novembre 1956 jusqu'en juin 1957. Il y fit plus tard des interventions nombreuses, toujours fondées. Cependant, son respect de l'ordre était tel qu'il ne concevait jamais aucune initiative sans en nantir aussitôt le vice-président romand : c'était ce qu'il appelait pratiquer la diplomatie ouverte. Cette expression me rappellera désormais la collaboration efficace d'un camarade qui ne s'est jamais départi d'une totale loyauté à l'endroit de ce qu'il nommait bien aimablement la hiérarchie.

Dans cet hommage à une qualité que j'ai appréciée entre toutes, j'espère que Jean-Pascal Delamuraz verra la gratitude de ceux dont je me fais ici l'interprète.

Jean-Pierre Reber,
vice-président romand
de l'Union nationale des étudiants
de Suisse.



J.-P. Delamuraz en pleine action

(Cliché VU)

Neuchâtel

Page de la Fédération des
Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Gérard Viatte — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

La vie universitaire au Canada

par André Jeanneret

Par ces quelques lignes, je me propose de vous faire part de mes impressions sur le milieu universitaire canadien. Aujourd'hui, je me contenterai de données assez générales, me réservant d'aborder des problèmes plus particuliers par la suite.

La première chose qui frappe l'étudiant européen, c'est la tendance très scolaire adoptée ici au niveau universitaire. Comme à l'école secondaire, les étudiants sont tenus d'assister aux leçons. Afin d'exercer un contrôle régulier, notre carnet d'étudiant est remplacé par des petites cartes correspondant aux différents cours suivis. Sur chacune d'elles, le nom du porteur, le degré et le titre du cours sont inscrits. Au dos de ces cartes, un calendrier de l'année scolaire est imprimé. Lors de la première leçon, il faut remettre cette carte au professeur qui, tout au long de l'année, va cocher les présences et les absences grâce au calendrier. Le système est évidemment plus ou moins élastique et peut souffrir des exceptions, mais cela ne dépend que du bon vouloir du professeur. Sauf erreur, il faut avoir assisté au 80 % des leçons pour être admis à une session d'examens.

Quant aux cours, ils représentent généralement 3 heures par semaine et par branche, une heure de discussion y étant comprise. D'une semaine à l'autre, l'étudiant doit faire ses devoirs et cette heure de discussion peut devenir un moyen de contrôle.

Plusieurs raisons expliquent, je crois, cet état de fait. La toute première est celle de la prise de conscience d'une nation immense (235 fois la superficie de la Suisse pour une population dépassant à peine le triple de la nôtre), aux possibilités illimitées, mais qui se sait jeune encore. La vieille tradition estudiantine née chez nous au moyen âge, n'existe pas ici. De même, le Canada a besoin de cadres solides dans tous les domaines, raison pour laquelle les étudiants doivent être suivis et poussés.

Il faut aussi mentionner le fait que le système progressif — école primaire, secondaire et gymnase — n'est pas aussi rigoureux que chez nous. Plusieurs possibilités existent côte à côte, selon qu'on entre dans des écoles publiques ou privées, catholiques ou protestantes. Pour entrer à l'université (ceci n'est peut-être pas valable pour toutes les provinces), il faut avoir 13 ans d'école à son actif, et le premier examen à préparer est le B.A., afin d'obtenir le titre de « Bachelor of Arts », ceci dans le cadre de la faculté des Arts. De ce fait, les premières années d'université correspondent aux dernières de nos gymnases. Le B.A. est cependant un titre plus élevé que le baccalauréat, et il marque la fin de la culture générale. Ce titre en poche,

l'étudiant canadien va serrer son sujet de très près afin de se diriger vers la maîtrise. Bien que plus spécialisé, le titre de « Master of Arts » équivaut un peu à notre licence. Le doctorat enfin est le dernier échelon comme partout.

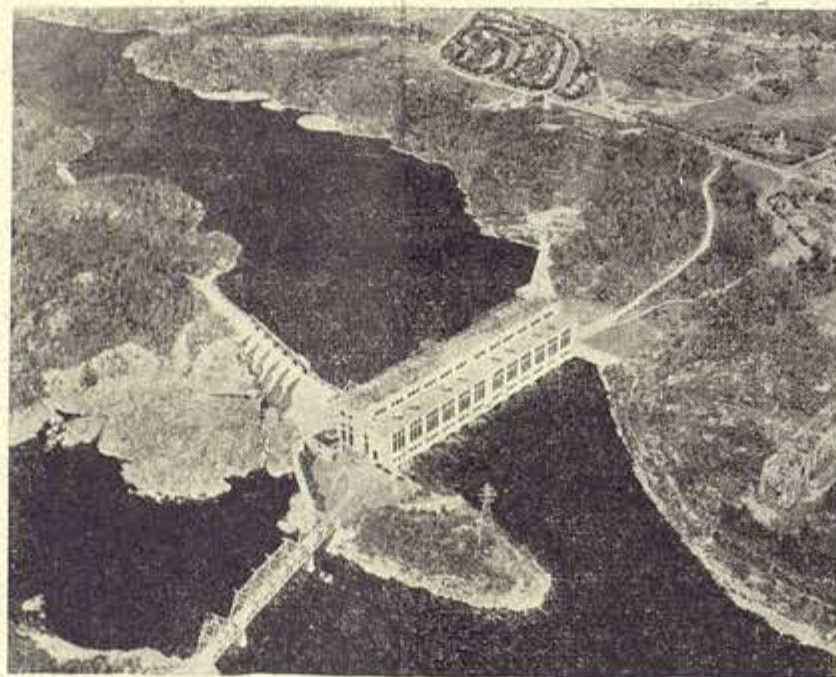
Une dernière raison explique enfin peut-être ces caractères scolaires des études universitaires. Ayant choisi sa faculté — je prends toujours les Arts comme exemple — l'étudiant jouit d'une liberté quasi totale dans le choix de son programme d'études. Pour obtenir un titre, il faut posséder un certain nombre de « credits ». Il s'agit en somme de points que les différents cours fournissent, un examen annuel sanctionnant cet octroi. Il ne s'agit pas d'une note témoignant du résultat obtenu; c'est une sorte de cote variant selon les cours et leur degré. Car, comme dans toute école, on entre en première année, des épreuves annuelles vous permettent de passer en deuxième, et ainsi de suite.

Par année, l'étudiant ne peut s'inscrire qu'à 5 cours au maximum, soit 15 heures par semaine. Selon la spécialisation choisie, le candidat s'inscrit à 2 ou 3 cours touchant de près ce domaine particulier, et choisira les autres, soit en fonction de ses goûts,

soit du nombre de « credits » qu'ils rapportent. La gymnastique par exemple fournit un nombre appréciable de points. Ainsi, un latiniste peut très bien prendre des « credits » en journalisme ou en physique, le cloisonnement entre facultés n'étant pas étanche.

A Ottawa, deux hautes écoles se partagent les étudiants. L'Université d'Ottawa, la plus grande et la plus ancienne relève d'un ordre catholique. L'enseignement y est donné en général en français, plusieurs cours cependant se passent en anglais. Du fait que plusieurs étudiants sont de langue anglaise, les professeurs doivent être bilingues. Ceci pour la simple raison que les étudiants ont le droit d'interrompre la leçon à tout moment afin de poser des questions. Quant à l'autre université, Carleton, qui croît à une très grande rapidité, il s'agit là d'une école anglaise. Y étant inscrit, je me propose de vous en parler de manière plus détaillée par la suite.

Voilà donc esquissées à grands traits la situation universitaire à Ottawa. Avec ses 228,000 habitants, cette ville est considérée comme petite. Cela représente cependant presque le double de la population du canton de Neuchâtel.



Ecole d'hydraulique

OFFICE DU TRAVAIL

Si vous désirez obtenir du travail, inscrivez-vous au Bureau de la FEN 41, faubourg de l'Hôpital; permanences quotidiennes de 13 à 14 heures. Pour que nous disposions d'un fichier assez complet, veuillez vous annoncer le plus rapidement possible.

Des fiches d'inscription sont disposées à la salle de lecture de l'Université: vous indiquerez sur celles-ci le genre d'activité qui vous intéresse (remplacements, leçons particulières, traductions, travaux de bureau, baby-sitting, poste).

COURS DE VACANCES ET TOURISME

Vous trouverez au bureau de la FEN tous les renseignements utiles sur les cours de vacances organisés par les Universités étrangères; nous y disposons d'une documentation très complète.

Nous vous rappelons aussi l'activité du STU (Service du Tourisme Universitaire) qui vous envoie ses programmes de voyage; vous pouvez aussi obtenir tous les renseignements désirables au bureau de la FEN. Les voyages les plus intéressants sont de plus affichés au panneau de la FEN, à côté du Bar de l'Université.

BELGIQUE

Les étudiants belges, au nombre de 1800 en 1850, atteignent le nombre de 20,000 en 1956. Néanmoins, la Belgique manque toujours de diplômés, notamment d'ingénieurs et de scientifiques. La pléthore ne se constate que dans les professions qui relèvent de la faculté de droit et de la faculté des lettres. (Miroir de l'Etudiant.)



INDE

Le port de vêtements « provocants » a été interdit aux étudiantes, par les autorités universitaires d'Agra. Ont été mis à l'index, entre autres, les sarongs en nylon, les soutiens-gorge trop collants et le rouge à lèvres. Cette ordonnance a été arrêtée parce que, paraît-il, certaines étudiantes avaient par un make-up trop séducteur attiré fâcheusement l'attention des étudiants pendant les cours. (Miroir de l'Etudiant.)



Disques microsillons

Choix magnifique et intéressant
des meilleurs enregistrements

CLASSIQUES

MODERNES

LITTÉRAIRES

12.— 20.— 23.50

Liste à disposition - Audition libre dans nos
nouveaux locaux, entièrement rénovés.

Delachaux & Niestlé

4, rue Hôpital

2me étage



Le scooter qui reste en tête
Ceux qui essaient VESPA achètent VESPA

Maison GEORGES CORDEY, Neuchâtel

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital et réserves: Fr. 280.000.000.—



NEUCHÂTEL

8, Fbg de l'Hôpital - Place A.-M. Piaget

L'ART MUSICAL EN SUISSE ROMANDE

par Jean-Pierre GUNTHER

Le numéro de décembre des *V.U.* avait ouvert ses colonnes à un premier article sur la vie artistique en Suisse romande. Mon camarade M. R. Spira y avait traité avec lucidité le problème du théâtre.

Aujourd'hui place est faite à quelques considérations sur l'art musical.

Nulle forme de l'art n'est aussi favorisée, cultivée, en Suisse romande que la musique, tel est mon postulat.

Sans prêcher par orgueil ou par optimisme, les mélomanes conviendront qu'émettre revendications à son sujet serait faire preuve d'esprit de mauvais aloi. C'est pourquoi, et sans admettre que tout soit parfait, abordons notre sujet par une analyse des réalisations les plus marquantes du demi-siècle.

Qui a eu le privilège de voir le chef E. Ansermet diriger le magnifique ensemble qu'est l'O.S.R., ne me contredira pas si je lui décerne le titre de l'homme le plus représentatif de la vie artistique romande. Chef spirituel des musiciens romands, il témoigne d'un esprit de pionnier pour la musique moderne, et ce n'est là qu'un aperçu de son attachante personnalité.

Dès ses débuts dans la vie musicale, Ernest Ansermet prend une position toute personnelle. L'œuvre est pour lui l'objet d'une expérience où il se propose de rechercher l'accomplissement de sa propre nature. D'emblée il opte pour la liberté de l'acte musical. Une telle indépendance vis-à-vis du conformisme devait inévitablement l'opposer à une part du public.

Avec un discernement qui me paraît unique, il sut départager, dans l'énorme production d'œuvres modernes, ce qui était éphémère de ce qui était durable, et s'attacher aux œuvres significatives et fécondes.

Remarquons aussi que grâce à sa faculté de penser par abstraction, il excelle à mettre de la clarté dans les partitions les plus abstruses, à discerner leur logique et la rendre évidente.

C'est un chef tel que lui, — curieux au surplus, de toute nouveauté, non seulement dans le domaine musical, mais dans celui des arts et de l'intelligence —, qu'avaient besoin les compositeurs modernes, ou tout au moins d'une certaine école moderne.

Ses interprétations ont ceci de particulier, qu'elles nous donnent connaissance du « comment » et du « pourquoi » de la musique. Nous percevons à la fois, et la beauté intrinsèque de l'œuvre d'art et la source de vie où elle a pris naissance.

À ce chef, la précision et la sécheresse mécanique de la musique ne suffisent pas. Il est trop sensible à la magie des sonorités de l'orchestre et aux images qu'elles suggèrent, à tout ce qu'il y a d'inexprimé, et de si réel cependant, dans la musique. Ce sont ces besoins qui l'attirèrent et l'attachèrent aux œuvres de Debussy et de Ravel dans une moindre mesure (*).

Ansermet n'est pas devenu seulement un éminent chef d'orchestre : pour nous en Suisse romande, il a été un initiateur et un éducateur. Il a considérablement enrichi notre vie musicale, il en a élargi l'horizon, changé le climat. Et, de cela nous ne lui serons jamais assez reconnaissants.

(*) Voir l'ouvrage « Hommage à Ernest Ansermet », publié à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire (1943) et du 25^{ème} anniversaire de l'O.S.R., auquel je me suis référé.

L'art de la composition

Notre pays fut dès le début du siècle, le refuge de quelques musiciens en proie à des difficultés de toutes espèces : guerres en particulier ; Strawinski demeure, nul ne le contestera, le plus connu de ces immigrants. S'il est vrai que sa présence parmi nous n'a pas eu d'influence immédiate sur notre vie musicale, elle constitua néanmoins un stimulant considérable dans le petit groupe d'artistes dont il s'entoura. Le poète Ramuz, le peintre Auberjonois, Ansermet reçurent une leçon de liberté qui influença l'art romand.

Cette communauté devait d'ailleurs se matérialiser par l'étonnante « Histoire du Soldat ». Je rappellerai pour mémoire, l'esprit de cette œuvre, à propos de laquelle Strawinski a dit : « Bien que ces contes aient un caractère spécifiquement russe (en ce qui concerne leur ambiance), les situations qu'ils dépeignent, les sentiments qui y sont exprimés et la morale qui s'en dégage sont d'une nature à telle point humaine et générale qu'ils peuvent se

rapporter à toutes les nations. C'est précisément ce côté essentiellement humain qui nous tente, Ramuz et moi, dans cette tragique histoire du soldat devenant fatalement la proie du diable. »

Cette œuvre mériterait qu'on s'y arrêtât plus longuement ; malheureusement une analyse circonstanciée n'a pas place ici.

Cette communauté des plus fructueuses m'amène à déplorer la carence qui marque actuellement les relations de nos artistes, du moins il va s'en dire, pour des œuvres méritant la postérité. Je ne nierai pas que les compositeurs romands qui ont noms : F. Martin, J. Binet, J. Vuataz, J.-F. Zbinden, A. Fornerod, B. Reichel (sans être exhaustif) soient dénués de qualités.

Bien au contraire, ces artistes ont créé des œuvres valables, qui ont place dans le grand répertoire moderne. Toutefois depuis que les Ramuz, Auberjonois, Honegger ont disparu, force nous est de constater qu'aucune œuvre de classe, fruits d'efforts conjoints d'un écrivain et d'un musicien



Cliché aimablement prêté par la Nouvelle Revue

Qui est E. Ansermet ?

Ernest Ansermet naquit le 11 novembre 1883, à la Tour-de-Peilz. Après avoir fréquenté le collège de Vevey, le gymnase de Lausanne, il entre à l'Université de Lausanne, puis se rend à la Sorbonne. Une licence de Sciences physiques et mathématiques met un terme à sa vie étudiante.

Cependant, dès sa prime jeunesse, Ansermet fut attiré par la musique qu'il pratiqua de pair avec ses études scientifiques. Nommé Professeur de mathématiques à Lausanne, il a la possibilité de poursuivre ses études musicales, tant avec Barblan, qu'avec Ernest Bloch, qui marqueront profondément son orientation. Il se voit bientôt confier la direction de l'Orchestre du Kursaal de Montreux, où sa forte personnalité s'affirme. En effet, il présente des œuvres de compositeurs modernes que nul autre n'oserait présenter. Remarqué, on l'appelle à diriger à Lausanne, Genève. Mais le tournant décisif de sa carrière est l'arrivée en Suisse des ballets russes. Diaghilew court à la recherche d'un chef d'orchestre, et naturellement c'est Ansermet qu'il découvre. Les deux hommes aiment la même musique aux surprises tonales, aux accents audacieux. Une musique qui ne se soucie pas toujours de la mélodie, mais accorde la première place à la construction interne comme le dit F. Gigon.

Londres, Paris, Monte-Carlo, Buenos-Aires, l'Amérique du Nord accueillent triomphalement les ballets russes. Aucun grand pays, aucune grande cité n'ignore le nom d'Ansermet. Il présente dans ses tournées les dernières créations de Strawinski, de Rymksi-Korsakov, qui reçoivent tantôt accueil hostile, tantôt accueil triomphant.

Cependant Ansermet se couvre de gloire. En 1918 il est appelé comme premier chef de l'O.S.R., qu'il mènera au sommet de la gloire grâce aux magistrales interprétations des œuvres de Debussy, Ravel, Strawinski, Berg, de Falla, Bartok, et autres compositeurs contemporains. Ces derniers lui doivent une bonne part de leur célébrité. Depuis 40 ans déjà, Ansermet œuvre pour l'O.S.R. et pour l'art musical romand.

n'a vu le jour. Faut-il en conclure que le temps où Honegger écrivait la musique de son oratorio « Le roi Davis » sur un texte de Morax, est révolue ?

L'interprétation

Mon esquisse de la vie musicale romande serait bien incomplète si je terminais sans dire ce qu'est aujourd'hui cette vie dans sa diversité et son intensité. Depuis quelques décades, notre pays a vu naître nombre de sociétés musicales qui témoignent d'un esprit régionaliste que l'on ne saurait blâmer. En effet, après des périodes parfois difficiles, ces orchestres et chorales, ont su orienter intelligemment leur activité, afin de ne point mettre en péril les buts que d'autres sociétés s'étaient fixés. Seuls quelques idéalistes ont voulu instaurer avec des moyens précaires, des activités qui, si elles étaient sympathiques, étaient dénuées d'opportunité. Les échecs furent pénibles, pensons à l'orchestre de chambre neuchâtelois, qui, s'il existe encore, n'a qu'une activité restreinte.

Dans les tentatives couronnées de succès signalons : l'Orchestre de chambre de Lausanne, sous la direction de M. Desarzens ; l'orchestre des J.M. de Genève et le chœur des Jeunes de Lausanne, deux groupements que nous devons soutenir pour leur apostolat d'une musique par et pour les jeunes. Nous pouvons aussi nous targuer d'avoir d'excellentes sociétés chorales que je cite exemplativement : celles du Brassus, de Montreux et celles dirigées par M. R. Fallier. Sans parler des concerts saisonniers de nos grandes villes, il nous faut citer l'intéressante expérience des concerts de Pully, de Coppet et du cercle J.-S. Bach qui désirent décentraliser les activités musicales.

Il est un aspect de l'art musical romand qui prête à discussions et controverses, il s'agit « du Septembre musical de Montreux ». En effet, il est regrettable de constater que tel festival cède à des impératifs d'ordre touristique. Pour cela, un rapide coup d'œil sur les programmes suffit à nous convaincre que les organisateurs sont victimes de l'esprit conservateur et peu musical de leurs auditeurs.

Les interprètes qui défilent à Montreux, étant de classe internationale, il serait aisé de leur demander de faire une place à la musique moderne ; le public bourgeois de ces concerts subirait simplement ces programmes, alors que les jeunes, les mélomanes applaudiraient à une innovation qui ne serait que justifiée de nos jours.

Après vous avoir donné un bref aperçu des activités musicales, et vous avoir convaincu, du moins je l'espère, de la place de choix qu'occupe la musique dans notre vie artistique, permettez-moi d'émettre quelques vœux :

Souhaitons pour conclure que :

— l'O.S.R. qui, sous l'égide d'Ansermet, émergea du chaos d'une vie musicale faite d'efforts dispersés, soit un organisme souple, assez libre dans ses mouvements, afin qu'il réponde aux aspirations de toute la Romandie, — à savoir que l'activité musicale soit étendue, profite à tous, et ne soit l'apanage exclusif des grands centres.

— Que l'enseignement primaire de la musique soit ouvert à tous, car la musique est un besoin social que chacun doit pouvoir satisfaire. La musique doit de moins en moins être un luxe réservé à quelques-uns.

— Qu'un système de bourses soit offert aux jeunes qui désirent faire carrière dans la musique.

— Que l'art lyrique occupe un jour, en Suisse romande, la place qu'il mérite ; car les essais de Lausanne et de Genève sont encourageants.

Jean-Pierre Gunther.

La conférence de Laszlo Nagy

Remarquable conférence de M. Laszlo Nagy, rédacteur à la « Gazette de Lausanne », l'autre soir au Foyer du Théâtre. Le conférencier parlait de : « Imre Nagy, traître, réformateur ou révolutionnaire ? »

L'orateur établit tout d'abord à quel point il était difficile de situer Imre Nagy dans l'histoire du communisme. En effet, suivant les tendances, les jugements que l'on porte sur cet homme sont contradictoires. Imre Nagy, communiste convaincu, s'engagea même comme volontaire dans l'armée bolchévique pendant la Grande Révolution. Pourtant le sentiment patriotique allait l'emporter sur l'idéologie politique, lors des événements de 1956. L'orateur s'est attaché à analyser le caractère de cet homme que les Soviétiques jugent comme traître, les Occidentaux comme révolutionnaire et les Hongrois comme un héros. Avec beaucoup de précision, Laszlo Nagy démontra qu'effectivement, Imre Nagy répondait à toutes ces définitions.

Il est un traître par son attitude envers les dirigeants de Moscou.

Réformateur par les tendances qu'il a eues de vouloir adapter un régime aux particularités de son peuple.

Révolutionnaire, malgré lui, en prenant le gouvernement de l'Etat lors du soulèvement de 1956 ; malgré lui, car il fut dépassé par les événements et, s'il ne fut pas l'instigateur de l'action, qui eut les suites que nous connaissons, il en fut le catalyseur.

En conclusion, le conférencier montra que le cas d'Imre Nagy est unique en son genre : communiste de la première heure, il a toujours essayé de concilier une politique intransigeante avec l'esprit de liberté qui souffle dans chaque cœur hongrois. A la fin, le patriote pris le dessus et il devint le champion de la révolution hongroise.

Un nombreux public avait tenu à écouter ce passionnant exposé qui suivit une discussion nourrie. Un seul point noir à l'horizon : mais où se cachaient donc les étudiants ?

COMMISSION DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

La commission des Affaires Extérieures rappelle à l'attention des étudiants qu'elle est à leur disposition pour faciliter leur séjour soit à l'étranger pour les Suisses, soit à Lausanne pour les étrangers.

Nous vous rappelons qu'un nombre de bourses considérable est à disposition. En venant nous consulter, nous pourrions aussi vous mettre en rapport avec certaines organisations internationales universitaires dont la tâche est d'organiser les stages pour les étudiants à l'étranger. C'est dans cette perspective que les Ecoles de H.E.C. et de Sciences Po. sont sur le point d'adhérer à l'A.I.E.S.E.C. (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales). Cette association s'est donnée pour mission de promouvoir des échanges entre étudiants de nombreux pays.

En ce qui concerne les voyages, la brochure de l'UNES « Bon Voyage » et la « Student Hostels List » sont à disposition.

Rappelons enfin que la permanence des Affaires Extérieures a lieu tous les mardis de 12 h. 15 à 13 h. 45, ainsi que pendant les heures d'ouverture du secrétariat de l'AGE, tous les jours de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Adalbert KORFF (SSP)
Président des Affaires Extérieures.

Venez tous renforcer le

Chœur Universitaire

Direction : Charles Dutoit

Programme des semestres d'hiver et d'été 1958-1959

GLORIA de A. Vivaldi
MESSE « Aeterna Christi Munera », G. P. Palestrina

Tous renseignements auprès de l'A.G.E., commission « Art et Culture »

Répétitions chaque lundi et vendredi, à 18 h. 15 précises
12, place de la Cathédrale, maison des Prud'hommes

toute la gamme!

ABRICOT
BANANE
CITRON
FRAMBOISE
MOKA
NATURE
VANILLE

des bons yoghourts

Fermière

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

LAVE LUX GARE

vient chercher votre linge et vous le rapporte dans les 48 heures

lavé et repassé

10% sur présentation de la carte d'étudiant

BUCOLA

BUREAU DE CORRESPONDANCE LAUSANNE

fera toutes vos copies de cours et thèses

Traductions :

Français - Allemand - Anglais - Italien
Allinges 3 Tél. 26 05 88 / 26 64 92

Livres anciens

Maurice BRIDEL s. a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Y avez-vous pensé ?

Ce livre que vous cherchez se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches, il sera vite à votre disposition.

Escompte 5% aux étudiants

LIBRAIRIE PAYOT

1, rue de Bourg, Lausanne

Machines - Meubles
Papeterie
Agence : OLIVETTI

St-Laurent 32
Tél. 23 06 24

FONJALLAZ OETIKER & CIE
LAUSANNE

le stylo à bille

CARAN D'ACHE

fait son chemin

Notre feuilleton :

Pérégrinations italiennes

par le Comte Georg

Ce récit de vacances, amis lecteurs, vous paraîtrait peut-être déplacé. S'il n'était destiné à nous apporter, en plein hiver, un souvenir d'été. Le départ est à Lausanne, au 15 juillet dernier.



Le voyage

Après une nuit sans sommeil, passée à faire en toute hâte mes valises, je sortis en toute hâte de chez moi pour descendre en toute hâte à la gare.

Cette hâte judicieuse me permit d'y arriver avec 2 minutes seulement de retard. Le train, heureusement, étant plus en retard encore que moi, j'eus le temps, sur le quai 2, de reprendre mon souffle, de faire les cent pas, d'en faire 1000 et de m'impatienter enfin. Faisait-il donc express, cet express, de ne point venir ?

Avec une lenteur toute orientale il vint enfin : mes deux valises et moi bondîmes, réveillâmes des Tziganes et nous installâmes parmi eux.

Ces bohémiens, je ne sais pourquoi, avaient laissé libre une place près de la fenêtre à travers laquelle je vis l'aube pointer et les étoiles pâlir.

Nous nous endormîmes alors tous et d'un commun accord, ronflions lorsque le train partit.

Je repris conscience aux environs de Martigny : il était 5 heures du matin ; contre la vitre, une condensation opiniâtre, que je combattis sans succès, nous masquait les montagnes ; je me rendormis de colère, pour ne me réveiller qu'à Brigue.

Dans le tunnel, la condensation n'ayant plus rien à masquer, disparut, et des gens eurent le toupet de nous demander nos passeports ; j'avais par hasard pris le mien et daignai le montrer, après quoi ils nous fichèrent la paix.

Je me mêlai au jargon des Tziganes, bébé, jeune homme, femme et grand-mère, qui, en réalité étaient Hongrois et se rendaient en Yougoslavie. Tous voyageaient en I^{re} avec des billets de II^{me} et j'eus le plaisir de les voir s'engueuler avec le contrôleur ; malheureusement ils n'en vinrent pas aux mains. Une torpeur invincible me domina jusqu'à Domo : veuillez m'excuser mais c'est comme ça.

A Domo, sur le quai, des garçons sonores criaient « café chaud » et une locomotive italienne remplaça sa collègue suisse.

Dès ce moment je m'éveillai et le train s'endormit : baptisé « direttissimo », il prend l'allure d'un bateau à roues et s'arrête à chaque maison. Ce n'est plus la condensation, ce sont les haies parallèles à la voie qui maintenant masquent la vue. Somnolence, haies, condensation m'empêchèrent donc d'y voir grand-chose.

Mais nous arrivons maintenant au lac Majeur dont nous longeons les bords ensoleillés. Ornavasso est la

première station, puis Stresa. De ravissantes gares se suivent, avec des maisons en pierre jaune crème, des cactus ravissants et multiples s'égrèment devant l'eau claire. Il fait doux : par la fenêtre ouverte, un air lacustre nous ravive, un léger parfum végétal et aquatique, *isola bella*, le ciel sans nuage, bleu déjà profond du sud : un beau matin d'Italie.

Il y a foule aux gares pour de petits déplacements, car c'est 8 heures. Tout le monde se précipite, discute, rouspète et crie beaucoup mais sans grossièreté. Le premier contact est toujours agréable.

On a passé les lacs : il y a des travaux : le train ralentit tant que je me prépare à en descendre : mais ce n'est pas encore Milan. Comment peut-on ralentir autant sans s'arrêter ? et atteindre ainsi Milan avec 2 heures seulement de retard ? Les Tziganes s'en fichent, et moi aussi.

Enfin nous voici sous la coupole crasseuse et gigantesque de la grande gare : évidemment, les correspondances ne jouent pas. Je sors du train sans mes valises, y retourne pour les prendre et bondis calmement dans un autre train où c'est mis « Florence ».

A ma surprise, ce train part et, ô miracle, roule à toute allure jusqu'à Plaisance, puis jusqu'à Parme. Pays plat, villes semblables, monotone et morne, aimé pourtant.

Me voici peu à peu seul dans mon compartiment de I^{re}. Je me souviens de tel voyage en II^{me} aux mêmes régions où, dans le couloir, nous avions tout juste la place entre les bagages et le plafond, pour ramper du compartiment aux toilettes : c'est pour ça et non par snobisme, que nous voyageons en I^{re}. (A suivre.)



Une scène de Quoat-Quoat (Cliché VU)

ART ET CULTURE et la FACULTÉ DES LETTRES
présentent le Théâtre poétique de Genève dans

QUOAT-QUOAT

d'Audiberti

et

HAMLET

de Laforgue

Théâtre du Petit-Chêne, vendredi 27 février, 20 h. 30

Billets en vente à l'A.G.E. et le soir à la caisse du théâtre

Opération - survie...

Il y a deux sortes de théâtre.

Le théâtre des mains dans les poches, comme disait, je crois, Lucien Guitry, celui qui constitue le « minimum intellectuel vital » de cette catégorie de gens, plutôt en majorité, qui placent sous le même étendard Brecht et Roussin.

Et puis il y a l'autre théâtre. Celui que cette catégorie de gens qualifierait, en ménageant un spectaculaire opposition, de « superflu ». Eh bien, ce « superflu » qui semble selon les normes, communément admises devoir être le lot exclusif de cette classe privilégiée, eh bien, dis-je, ces gens-là consentent à en être frustrés. Dommage seulement que leur « sacrifice » se fasse inconsciemment, en réponse à un mécanisme interne parfaitement réglé, et qu'il n'y ait pas de justification fondée sur des motifs ouvertement déclarés. (Par exemple, je ne pense pas que se taxer de « croulant » puisse légitimer valablement le refus de ce théâtre.)

Et notre classe privilégiée de s'étonner naïvement, comme si ce fait était paradoxal, que le théâtre périclite en Suisse romande; elle ne comprend pas que les vrais créateurs de théâtre, ceux justement capables de donner un nouvel essor à nos scènes, rejettent la médiocrité d'un répertoire oscillant entre l'adultère et l'argent; elle confond les pseudo-animateurs qui veillent avec attendrissement au « coucher de la mariée » et ceux qui pros-

pectent la production contemporaine en quête d'œuvres plus substantielles. Ainsi les quelques authentiques créateurs que nous possédons, auxquels on voue une déférence lointaine et en qui on reconnaît volontiers, sans que cet aveu porte à conséquence, les qualités nécessaires pour redresser la situation du théâtre romand, — se trouvent dans une espèce d'impasse, obligés qu'ils seraient, pour conquérir un public plus étendu, de changer un répertoire qui leur vaut justement leur notoriété. Il ne reste plus alors qu'à se mettre à la recherche de la pierre philosophale qui transformera le public de théâtre et, en attendant, à soutenir les courageuses entreprises qui tentent une opération - survie...

Et c'est ainsi qu'on suivra avec intérêt le spectacle qui sera présenté tout spécialement à l'intention des étudiants lausannois par le Théâtre Poétique de Genève, troupe de jeunes professionnels en rupture, quelques soirs par semaine, avec le boulevard ou les classiques montés à la diable. Ce sera pour nous une occasion d'approfondir notre connaissance d'Audiberti, auteur également mis à l'affiche ce mois par les Faux-Nez. Qu'en est-il exactement du « Quoat-Quoat » qu'on nous promet ?

Disons tout d'abord que cette pièce va susciter bien des questions chez les spectateurs habitués aux schémas classiques du théâtre et qui sont accoutumés à voir les mots proférés

par l'acteur s'incarner immédiatement dans le réel. Ici règne la gratuité et si la logique pacifiante n'y trouve pas son compte, c'est tant mieux pour l'imagination. L'action se déroule sous le Second Empire. Un jeune archéologue chargé de mission pour le gouvernement français s'embarque sur un bateau qui l'em mènera au Mexique retrouver le trésor de Maximilien. Contrevenant à un certain règlement, le jeune homme sera fusillé — il a dévoilé son secret à la fille du capitaine — tandis que le maître du bord se prenant tout soudain pour Dieu fera sauter le navire, après que la grâce eût été offerte vainement à l'archéologue.

L'intrigue n'est en fait qu'un mince support à l'inspiration du poète. Elle ne porte pas en elle sa propre justification, elle concourt à l'avènement à la scène de la parole dans sa pleine souveraineté. Les mots recouvrent leur autonomie, ils vont désormais pouvoir agir, non seulement sur le cours d'une situation, mais encore sur les autres mots. C'est à partir de mots chargés de nouveaux pouvoirs que le spectateur bouleverse ses rapports avec le monde et avec lui-même.

Le langage n'est plus mensonge. Inutile alors de vérifier avec le héros de « L'œuf » si chacun se lève frais et dispos le matin, comme on le proclame partout.

Lava Golovtchiner.

PRESTIGE DU BARREAU

Suite page 6

ner à son ministère le « plein emploi », de respecter des silences nécessaires, d'affirmer sans détour, de lutter avec une audace persévérante qui n'exclut jamais la mesure ou de refuser sans rémission tout ce que sa conscience réproche, l'Avocat, plus que tout autre professionnel, a besoin d'une information personnelle étendue; comment pourrait-il conseiller et défendre son client si lui-même n'a pas le désir permanent d'apprendre et de comprendre; s'il n'a pas en lui, toujours disponible, l'argument tiré de l'expérience ou de l'étude, lequel, sans toujours pouvoir résoudre la difficulté soumise, permettra souvent son application et en prévoir, peut-être, les conséquences.

Au service de ces techniques, l'Avocat doit mettre en œuvre des qualités essentielles.

Tout d'abord, s'impose une morale professionnelle inflexible dont, au C.A.P.A., les principes sont enseignés; il est montré comment l'exercice de la profession à la fois suppose, protège et fortifie les vertus cardinales de l'homme: loyauté, indépendance, sens de l'honneur et de la probité, amour de la liberté.

On ne peut non plus être un bon Avocat si l'on manque de psychologie. Il n'est pas fait ici uniquement allusion à cette psychologie courante qui fait découvrir le mensonge ou l'artifice dans les plis de l'exposé de l'interlocuteur; il est d'autres psychologies, plus vastes: celles de l'affaire, du différend dont il est débattu; celle des entreprises — cliente et adversaire — qui s'opposent. Et, que ce soit pour conseiller ou pour assister en justice, l'avocat ne peut pleinement remplir le rôle qu'attend de lui le client individuel ou collectif, s'il ne perçoit pas toujours la « politique » particulière qu'il lui faut respecter ou infléchir.

Toutes les tendances intellectuelles y ont voies dégagées.

A ceux qui conçoivent l'Avocat comme le défenseur des malheureux, des rejetés, des incompris, des persécutés ou des égarés, disons qu'il y aura toujours place au Barreau pour les Avocats apportant aux prévenus, devant les différentes juridictions pénales, le secours de leurs voix éloquents.

Ceux qui, méfiants du verbe, préfèrent, par goût de la géométrie avare de mots, le rôle de conseil, les mondes juridiques et fiscaux, nationaux et internationaux, les attendent.

Entre ces deux visages extrêmes, cent formes sont possibles, où interfèrent notamment les spécialités.

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an: ordinaire Fr. 4.—; de soutien Fr. 10.—; CCP II. 146 77.

Rédacteur en chef responsable: Michel Gardaz (droit).

Rédacteurs: Jean-Christian Lambelet (sc. pol.)

Jérôme Joliat (lettres).

Administrateur: Jean-Pierre Hocké (H.E.C.), 133, chemin du Levant

Imprimeur:

Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité:

Bureaux plats
Teinte chêne clair et noyer 123x72 cm.
Fr. 165.—
ainsi qu'un grand choix de meubles
et objets en tous genres neufs
et d'occasion
Prêts sur Gages et Mont-de-Piété
de LAUSANNE S. A.
Rue de la Louve 4 Tél. 22 84 54

En face de l'Ancienne Académie

La Butte

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique
pour les étudiants

Transports internationaux LAVANCHY Co. S. A.

Tous billets:
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels
Réduction pour étudiants
Agences: Lausanne, St-François 16
Vevey, rue du Simplon 18

L'ami des étudiants

BALLOR
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires
et sur nantissements
Dépôts d'épargne et par obligations
Garde et gérance de titres
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton

PAPETERIE
de **ST LAURENT**
Charles Krieg
RUE ST LAURENT 21
LAUSANNE

A deux pas de l'Université...

AUTO-ÉCOLE THORNHILL

Cité-Devant 2 - Face Anc. Académie
vous apprendra à conduire entre vos
heures de cours
Voiture - Moto - Scooter

PRESTIGE DU BARREAU

par Maître Albert Brunois

Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris, Professeur au C. A. P. A.

Durant longtemps, la fréquentation du droit classique sanctionnée par les diplômes que dispense la Faculté de Droit a suffi à ceux qui désiraient embrasser la carrière d'avocat. Aussi bien, la licence en droit conduisait-elle essentiellement vers le Barreau, la Magistrature, les Offices ministériels.

Mais il arriva — manifestation du prestige grandissant des études juridiques — que la Faculté de Droit fut fréquentée par un nombre toujours plus élevé d'étudiants qui, pour être soucieux de connaître cette discipline essentielle, ne désiraient pas pour autant revêtir la « robe de laine ». D'ailleurs, nombre d'instituts, de grandes écoles, de concours d'Etat exigeaient ou recommandaient que le bagage de l'impétrant comportât la Licence en Droit ; paradoxalement, ce diplôme gagnait en « audience » et perdait en « efficacité ».

Dans le même temps, les professions judiciaires et tout spécialement le Barreau sentaient le besoin d'ajouter au parchemin de la licence par des études complémentaires.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, la complexité croissante du Droit, l'épanouissement de ses domaines d'application joints à l'extension de la fonction permanente de l'avocat dans le monde des affaires, posent, depuis quelques années, un certain nombre de problèmes dont la résolution n'est pas aisée.

L'avocat moderne est très peu comparable à son confrère que l'on voyait, il y a quelque trente ans encore.

Passant le plus clair de ses journées au Palais de Justice, il disposait alors de loisirs confortables au cours desquels il lisait les Pandectes et Plutarque dans le texte et sans lexique. C'était un bourgeois retors, considéré, traditionaliste, orgueilleux, parfois arrogant, humaniste, n'ignorant rien du Droit, respectueux de la Justice, farouchement indépendant, ayant le culte du verbe au point de mépriser tout ce qui n'est pas son monopole et sa fierté : la plaidoirie, qu'il aime longue et sentencieuse. Balzac, Hugo et tant d'autres ont dépeint cet « homme de robe », avec ses grandes vertus et ses travers. Daumier, satyriquement, nous le montre, les favoris broussailleux, l'œil plein de superbe, le rabat en bataille, la toque cabossée. L'avocat faisait profession de parler éloquentement devant les tribunaux.

Cette représentation de l'avocat a été vraie pendant tant de siècles qu'aujourd'hui encore, pour beaucoup, le membre du Barreau est toujours celui ou celle « qui défend la veuve et l'orphelin ».

Effectivement, l'avocat n'a longtemps été qu'un personnage qui mettait son éloquence au service de la Justice. On prenait alors conseil auprès du notaire qui, établissant les contrats de mariage, les actes de vente et les baux, et recevant les dernières volontés, était le confident et le mentor des familles. En dehors des ennuis pénaux, chacun n'avait

à suivre de procès que dans les limites d'un droit dont la Faculté enseignait tous les détours. L'avocat n'avait pour client que ce préjudiciable qui ne faisait appel à lui que pour plaider. Il n'est pas si loin le temps où l'avocat qui recevait le dossier de l'avoué — lequel avait mis sur pied la procédure — préparait sa plaidoirie dans le silence de son cabinet, venait la prononcer au Palais et, pour le reste, s'en remettait au même avoué. La plaidoirie était la raison d'être de l'avocat ; encore n'avait-il à l'illustrer que devant le tribunal civil, le tribunal correctionnel et les Cours d'appel.

Cependant, les mœurs, l'économie, le droit avaient évolué. On avait vu apparaître un être original, différent de la personne physique, la personne morale qui allait, en quelques décades, prendre une importance considérable. Etaient, en effet, successivement apparus en France : en 1867, les sociétés anonymes ; en 1884, les syndicats ; en 1901, les associations ; en 1925, les sociétés à responsabilité limitée ; en 1938, les sociétés de construction ; en 1945, les sociétés d'investissement. Et toutes ces personnes nouvelles, dont les manifestations, depuis la naissance même jusqu'à la dissolution ou la faillite, qui sont leur mort, sont des actes juridiques, créaient un monde nouveau, celui des affaires ; sans doute, soutenaient-elles certains des procès, ce qui berçait les avocats de l'illusion erronée que rien ne pouvait être changé à leur rôle. Et pourtant !...

Pourtant, la complexité croissante des règles présidant à la vie de ces personnes morales — alors que chaque décision est essentielle, comporte une incidence fiscale — contraignaient les res-

ponsables des entreprises à s'entourer de conseils.

Et puis, des droits nouveaux étaient nés, avec leurs règles particulières ; des procédures étaient inventées par le législateur qui créait des juridictions spéciales qualifiées « d'exception », par égard pour les tribunaux napoléoniens de droit commun. Devant ces juridictions, aussi nombreuses que diverses, la présence de l'avoué, mandataire traditionnel des justiciables, n'était plus requise ; l'avocat, pour plaider devant elles, devait endosser cette responsabilité.

Enfin et surtout, voici que le public en venait à regretter que la justice soit longue et qu'elle soit trop coûteuse. Pourquoi assigner un fournisseur qui doit 100.000 francs, s'il faut, ayant dû avancer pareille somme en frais et honoraires pour obtenir une décision définitive qui condamne à payer, attendre de nombreux mois durant lesquels le débiteur aura eu le loisir de se rendre insolvable ! Les firmes industrielles et commerciales ont commencé à désertier les prétoires. Vouloir de moins en moins faire de procès, le monde des affaires recherchait, non pas un orateur pour plaider, mais un avocat pour ne pas plaider.

Durant toutes ces années où s'élabore une clientèle immense, économe et soucieuse du réalisme, les Barreaux s'interrogeaient. Deux tendances s'y manifestaient ; aux tenants de la tradition étroitement comprise qui entendaient que l'avocat se cantonnât strictement dans son rôle de « plaident », s'opposaient les partisans d'un aménagement rapide et raisonné du statut de la profession qui, tout en demeurant fidèle aux principes déontologiques ances-

traux, s'adapterait aux besoins nouveaux de la clientèle.

En quelques années, sous la pression des nécessités, la révolution des esprits s'est accomplie. L'avocat n'est plus uniquement l'auxiliaire de justice en robe noire. Son rôle s'est étendu aux activités du Conseil.

L'Ordre des avocats ouvre aujourd'hui à l'étudiant en droit un éventail d'activités prêtes à satisfaire tous les goûts intellectuels.

L'Avocat moderne doit être prêt à remplir les tâches nombreuses qui s'offrent à lui. Or, si cette profession exige de ses membres des qualités très diverses, au moins leur réserve-t-elle des satisfactions qui font de chaque existence un beau règne.

L'Avocat doit disposer de connaissances techniques indispensables : science du Droit, dialectique, comptabilité et fiscalité, pratique des langues vivantes, culture générale.

Il lui faut avoir, tout d'abord — c'est l'évidence même — le « sens juridique ». On songe à cette définition dubitative de la culture : « ce dont on se souvient quand on a tout oublié ». Nous verrons ultérieurement tout ce qu'il faut avoir appris pour être un Avocat ; cependant, il faut dire dès maintenant que, si la « culture juridique » est nécessaire, elle n'est plus suffisante ; la complexité croissante des droits et des sciences politiques et économiques a commencé d'interdire à l'Avocat moderne d'être habile dans tous les domaines à la foi ; la nécessité de la spécialisation s'impose lentement ; elle ne pourra que s'affirmer.

L'Avocat, ayant essentiellement pour fonction de convaincre les

autres, — magistrats, arbitres ou clients (qu'il les conseille ou qu'il les assiste) — doit être un dialecticien consommé. Or il dispose pour traduire sa pensée, de la parole et de l'écriture.

L'Avocat doit donc savoir parler ; c'est un truisme. Il faut, au demeurant, constater que la rhétorique, qui est l'art de présenter une idée de la façon la plus persuasive, n'est plus étudiée aussi complètement qu'elle le fut à Athènes et à Rome. Des chefs-d'œuvre oratoires sont pourtant issus de la rhétorique, qui, classiquement, comprend : « l'invention » ou recherche des arguments, la « disposition » ou établissement de l'ordre dans lequel ces arguments doivent être présentés, « l'élocution » et « l'action ». On ne saurait trop recommander aux étudiants en Droit qui se destinent au Barreau d'apprendre à raisonner à haute voix et à persuader autrui. Mais si l'art de la parole est nécessaire, il n'est bon Avocat que styliste subtil ; conclusions, dossiers, mémoires, consultations sont autant de travaux écrits où le rédacteur donnera la mesure de son autorité auprès de ceux qui le liront, par la pureté du style, la netteté de la syntaxe, la sobre résonance des images et la pertinence.

La comptabilité est une science récente ; elle est née avec les personnes morales ; son importance a grandi en même temps que la fiscalité ; la vie toute entière des entreprises est obligatoirement traduite dans des chiffres selon des méthodes que l'Ordre des Experts-Comptables et des Comptables Agréés s'efforce d'uniformiser. Or, si les situations juridiques et fiscales s'expriment pleinement par la comptabilité qui est devenue un objet du Droit, il s'avère, chaque jour davantage que, par un jeu inverse, les écritures comptables créent le Droit. Sans doute, n'appartient-il pas à l'Avocat d'être un expert-comptable ; ce n'est pas son rôle. Ces deux professions ne peuvent se conjuguer ; mais il est certain qu'un Avocat éclairé ne peut pas plus ignorer les principes de la comptabilité que ceux de la fiscalité.

Les membres du Barreau doivent parler plusieurs langues. Les relations humaines s'internationalisent chaque jour davantage. Les contrats et les marchés franchissent d'autant plus aisément les frontières que certains vont s'estompant ; des Europes naissent ; l'Afrique se multiplie ; l'Amérique nous frôle ; l'Asie se rapproche.

Le temps des vastes échanges est ouvert.

Pour les ouvrages qui les attendent, les Avocats doivent pouvoir se faire entendre ; et n'est-ce pas servir la culture française que de savoir la traduire à ceux-là mêmes qui peuvent la méconnaître ?

Enfin — et l'on ne saurait trop y insister — l'exercice de la profession d'Avocat suppose une très vaste culture générale. Au centre d'intérêts de toutes sortes : psychologiques, pécuniaires, familiaux, industriels ou politiques ; tour à tour confident, conseil ou porte-parole ; contraint, pour don-



Palais du Tribunal Fédéral dont le siège est à Lausanne (Cliché F. D. L.)

Suite à la page 5



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42





VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 11^e année - Avril 1959

Panem et Circenses

L'AGE, par l'entremise de ses Commissions, est au service des étudiants. C'est un lieu commun de le dire. Tel César, elle prodigue le pain et les jeux...

Le pain ? Il semble, ma foi, fort apprécié ; qu'il s'agisse de location de chambres, de repas au FRU ou d'offres de travail. Dans ce domaine, sauf quelques imperfections de détail inhérentes aux organisations d'étudiants, tout semble marcher à la satisfaction de tous.

Mais les jeux ? Certains se plaignent : « Arts et Culture ne fait rien pour les étudiants. Si au moins il y avait quelques conférences ; et le théâtre ? » D'autres déposent de louables motions en vue d'améliorer la « Culture Générale de l'étudiant ». On charge Arts et Culture de passer à l'exécution. Mais cela en vaut-il vraiment la peine ? Ces critiques sont-elles justifiées ?

Examinons plutôt, avant de répondre, le résultat financier et moral des deux dernières manifestations organisées par Arts et Culture :

27 février, Le THÉÂTRE POÉTIQUE de Genève vient jouer « Quat quat » d'Audiberti et « Hamlet » de Laforge. Cette soirée merveilleuse de pur théâtre fut annoncée 15 jours à l'avance avec toute la publicité nécessaire. Résultat : une demi-salle, dont 20 étudiants au grand maximum, amenés par les organisateurs eux-mêmes et un déficit de plusieurs centaines de francs. Ce fut pourtant une des meilleures représentations de toute la saison lausannoise, organisée de plus tout spécialement à l'intention des étudiants (places étudiants 2 fr. 50).

8 mars, L'ORCHESTRE ACADÉMIQUE de Genève se produit au Temple de Saint-François. Au programme : musique baroque allemande et italienne. Ces œuvres peu connues et magistralement exécutées par un

orchestre jeune et dynamique firent les délices de quelque 200 personnes ce soir-là. 200 personnes, mais d'étudiants point ou peu s'en faut : dix ou quinze fervents peut-être... et pourtant la publicité fut faite aussi...

Je pourrai citer bien d'autres cas encore : la Conférence Nagy, au Foyer du Théâtre, la Conférence du Prof. Mouton sur l'atome au Fru, les auditions de disques organisées par un précédent responsable d'Arts et Culture, manifestations dans lesquelles les étudiants brillèrent surtout par leur absence systématique. Je pourrai vous rappeler aussi que si le Tul a du plomb dans l'aile, c'est la désaffection des étudiants qui en est cause ; que des cours de Culture Générale furent organisés à l'EPUL, mais que jamais aucun étudiant ne les suivit.

Alors, étudiants, mes frères, qu'en pensez-vous ? Quant à moi, je vous dis : « Cessez de clamer contre César, secouez plutôt votre maugréant amorphisme. Ce n'est que par une participation massive des étudiants que nous pourrions songer à de nouveaux spectacles, le spectre du « bouillon » étant définitivement écarté. Car travailler plus longtemps dans l'indifférence générale... »

Adonc, pauvres verolez et gouteux, le feu Saint-Antoine vous arde, le lancy vous tousse, la caquesanguie vous viengne, le mau fin feu de ricquaracque, aussi menu que poil de vache, tout renforcé de vif argent, vous puisse entrer au fondement et comme Sodome et Gomore puissiez tomber en soulfre, en feu et en abysme, en cas que ne preniez graine de ce que j'ai produit en ceste chronicque...

Sans rancune.

O. Pavillon,
Censor morum par la force des choses.

La jeunesse autrichienne contre le Festival

(De notre correspondant particulier à Vienne, Nicolas Stoll)

Comme chacun sait, après Moscou c'est Vienne qui est destinée à recevoir le « Festival mondial de la jeunesse », septième de son nom.

Ce choix est bien loin de plaire à la jeunesse autrichienne, qui n'a pas manqué d'exprimer son mécontentement par l'intermédiaire de ses corps constitués. C'est ainsi que les panneaux viennois sont couverts d'affiches qui exhortent la jeunesse à ne pas participer au dit Festival, accusé de conserver son caractère communiste, malgré le choix d'une capitale occidentale et, par conséquent, d'ignorer les véritables problèmes de la jeunesse en le livrant à une activité de propagande. Les signataires de ces affiches sont l'essentiel des organisations de jeunesse non-communistes qui, réunies dans le « Österreichischer Bundesjugendring », représentent des tendances fort diverses (chrétiennes, tant catholique que protestante, socialiste, syndicale, etc.).

De plus, ce « Bundesjugendring », en collaboration avec la « Österreichische Hochschülerschaft » (lisez : Union nationale des Etudiants), publie un périodique, « Stimme der Jugend », dont le premier numéro (février 1959) a pour thème principal l'hostilité de la jeunesse autrichienne à l'égard d'un Festival qu'elle se refuse à recevoir, tout en insistant par ailleurs sur la sympathie qu'elle éprouve à l'égard de toutes les organisations démocratiques de jeunesse des cinq continents. On y sent le désir de faire comprendre à la jeunesse étrangère que l'Autriche conserve son hospitalité traditionnelle, mais qu'elle ne veut pas d'un Festival qui compromettrait sa neutralité. On y apprend encore que le Comité central du parti communiste autrichien aurait garanti aux organisateurs du Festival une contribution financière, fournie par une augmentation des cotisations de membre et par une collecte organisée par ledit parti.

Enfin, le 7 mars 1959, s'est déroulée à Vienne une manifestation d'une ampleur à la fois inattendue et impressionnante. Les mouvements de jeunesse cités ont réussi à rassembler une foule de quelque quinze mille jeunes gens et jeunes filles venus de toute l'Autriche par cars et trains spéciaux. Après avoir été harangués sur le « Heldenplatz » par un haut-parleur qui clamait son anti-communisme et son hostilité au Festival, la foule prit part, sous les regards approbateurs de nombreux Viennois, à une marche du silence sur le Ring, ce grand boulevard qui fait le tour de la vieille ville. Précédés de leur haut-parleur, les manifestants portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire notamment : « Erst

Freiheit, dann Festspiele in Wien — schweigende Kirche im Osten » ou encore « Auf den Mond, nicht zu uns ». La preuve est donc faite que la jeunesse autrichienne quasi unanime refuse de recevoir ce Festival que seul l'insignifiante organisation d'inspiration communiste « Freie Österreichische Jugend » approuve.

La position des autorités autrichiennes à l'égard du Festival semble ambiguë. Le gouvernement a donné son approbation à son organisation et le chancelier Raab a même fait l'an passé une déclaration fort encourageante pour les partisans du Festival. Il est possible que l'attrait des devises ait joué son rôle, mais d'autre part, il faut se rappeler que le patient chancelier n'est pas disposé à abandonner une politique quelque peu russophile qui a valu à l'Autriche de retrouver à la fois son indépendance et son unité et d'obtenir, l'an passé, des allègements aux dures conditions imposées par Moscou dans le traité de paix. Mais, d'autre part, la police s'est montrée d'une tolérance presque connivente à l'égard des manifestants du 7 mars. Il semble donc que les autorités ne soient pas fâchées de voir la jeunesse afficher son anti-communisme, comme pour dire aux Soviets : « Vous nous obligez à des sourires polis ? — Soit, puisque c'est le prix de notre liberté. Mais sachez bien que le peuple n'est pas de cœur avec vous ».

Lorsqu'on est en face d'un adversaire politique, on peut être tenté d'adopter l'une ou l'autre des deux attitudes suivantes : ou bien l'on refuse tout dialogue afin de ne pas favoriser, par une bienveillance qui équivaldrait à une approbation, un adversaire que seule la manière forte semble impressionner ; ou bien l'on estime qu'après tout, malgré leurs opinions divergentes, les hommes sont semblables, voire frères, et qu'il doit bien y avoir moyen de s'entendre sur quelques points au moins, afin d'éviter les malentendus qui peuvent engendrer les pires catastrophes.

La jeunesse autrichienne a choisi la première de ces deux attitudes et il faut la comprendre. Les Autrichiens ont trop souffert de l'occupation soviétique pour faire preuve de tolérance. La haine du Russe est telle que le gouvernement autrichien se sent obligé, pour des raisons diplomatiques, de maintenir jour et nuit un policier devant le monument aux morts russes, érigé à Vienne sous l'occupation, tant les autorités sont persuadées que sans cette protection le monument ne saurait tarder à sauter. Essayez de vous approcher, ne serait-ce que pour lire les inscriptions : vous en serez chassé manu militari. Et puis Vienne, aux trois quarts cernée d'Etats communistes, a accueilli trop de réfugiés aux récits effrayants. Bien des Viennois ont encore des connaissances, voire de la parenté derrière le Rideau de fer, ce qui leur vaut des nouvelles transmises clandestinement et qui n'exhortent pas précisément à la conciliation. C'est un réflexe humain que d'être gagné par une hostilité grandissante à mesure que l'on approche du danger.

(Suite à la page 5)

Garde-à-vous fixe ! Garde-à-vous fisc !

C'est un fait banal et affligeant de reconnaître que l'étudiant suisse qui donne beaucoup de son temps à l'armée subit un grave préjudice financier. Toutes choses ont été dites à ce sujet dans les « VU » pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister. Cela l'est d'autant moins que la situation va se modifier heureusement, sous l'effet des nouvelles dispositions de la « loi fédérale sur les allocations aux militaires pour perte de gain » prises le 6 mars dernier.

A supposer qu'aucun referendum ne soit demandé jusqu'au 24 juin, les dispositions suivantes applicables aux étudiants (sans activité lucrative) entreraient en vigueur dès l'an prochain :

- RECRUES : allocation journalière de 2 francs, contre 1 fr. 50 jusqu'ici.
- SERVICES D'AVANCEMENT (écoles de sous-officiers, d'officiers, paiement de galons) 4 francs, contre 1 fr. 50 jusqu'ici.
- AUTRES SERVICES (cours de répétition, de remplacement, etc.) 2 francs.

- Pour les militaires MARIÉS, les sommes sont portées respectivement à 5, 7 et 5 francs.

A lui seul, ce tableau indique déjà une amélioration. Elle est particulièrement sensible en ce qui concerne les services d'avancement, pendant lesquels l'allocation journalière est augmentée de 2 fr. 50, soit de 75 francs par mois ; or ce sont précisément ces longues périodes d'instruction qui imposent les sacrifices les plus lourds aux étudiants.

Mais il y a plus. Le législateur a introduit dans son œuvre cette disposition : « Le Conseil fédéral peut assimiler aux personnes qui exercent une activité lucrative les militaires qui, passagèrement, n'avaient pas d'activité lucrative ou qui, du fait du service militaire, n'ont pu entreprendre une telle activité. Il peut, en outre, édicter des prescriptions spéciales pour le calcul de leur allocation. » Les étudiants sont manifestement dans un des cas visés et il faut attendre du gouvernement qu'il prenne ses

dispositions, conformément d'ailleurs à la promesse faite en son temps au président de l'UNES. Il s'ensuivra que les sommes portées ci-dessus seront toutes majorées, à l'exception des allocations pour recrues qui en restent uniformément à leur niveau de misère.

Un petit calcul maintenant, à l'intention de ceux qui feront carrière (qu'ils sachent ce qui les attend) et de ceux qui l'ont déjà faite (pour qu'ils apprécient ce qu'ils ont perdu). Dès le 1^{er} janvier 1960, les étudiants célibataires sans activité lucrative pourront compter sur les prestations minimales suivantes (soldes, compléments et, précisément, allocation pour perte de gain) :

- Elèves sous-officiers : 270 francs par mois.
- Caporaux payant leur galon (ER) : 300 francs par mois.
- Sergents-majors (y en a-t-il à l'Université de Lausanne ???) et fourriers payant leur(s) galon(s) : 345 francs par mois.
- Aspirants officiers : 555 francs par mois.
- Lieutenants payant leur galon : 630 francs par mois.
- ...Et bien sûr, chacun est nourri, habillé, logé gratuitement (sauf les pres-

tations dues par les aspirants et les lieutenants).

Il n'y a pas de quoi déclencher d'irrésistibles vocations. Mais la réalité est claire : des améliorations sont apportées à la situation financière des étudiants en service. Cela, les bénéficiaires ne sauraient ignorer qu'ils le doivent en très large mesure au fait qu'ils sont organisés sur le plan national. C'est parce qu'il y a une UNES, c'est parce qu'il y a dans ce pays des gens pour lui consacrer leurs forces, qu'une représentation vivante des intérêts étudiants peut être faite devant les autorités fédérales et conduire à des résultats favorables. Ceux que l'égoïsme étouffe pourraient peut-être y songer.

Jean-P. Delamuraz,
Président d'honneur de l'AGE.

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Gérard Viatte — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

L'organisation de l'enseignement supérieur:

Fédéralisme = Anarchie

L'enseignement public ressort à tous les degrés de la compétence cantonale. Quelques situations ont obligé toutefois la Confédération à édicter des prescriptions générales: la maturité fédérale et l'équivalence accordée au baccalauréat qui remplit certaines conditions, évitent une discrimination à l'entrée de l'Université et permettent au bachelier de choisir librement le lieu de ses études; les diplômes fédéraux, particulièrement ceux de médecine, offrent au licencié la possibilité de choisir son domicile économique sans que la validité de son diplôme soit mise en doute.

Mais l'unification s'arrête là. Et pourtant le développement de l'enseignement universitaire exige bien d'autres adaptations. Après quelques semestres d'études, chaque étudiant en est conscient.

Les pays voisins pratiquent volontiers les échanges d'étudiants, afin d'élargir, à l'époque de l'intégration européenne, l'horizon de leurs futurs cadres. Le problème de la reconnaissance des équivalences des semestres d'études à l'étranger était posé. Il a été résolu par une convention internationale qu'une quinzaine de pays européens a ratifiée. Ainsi un Allemand qui étudie une année en France, termine ses études en même temps que celui qui n'a pas quitté l'Allemagne. Les avantages qu'offre cette convention sont évidents. Plusieurs secrétariats d'université se plaignent de ne pouvoir attribuer toutes les bourses d'études offertes par des universités ou des gouvernements étrangers. Si une question d'information auprès de l'étudiant joue un rôle certain, le risque de ne pas obtenir la reconnaissance des études faites à l'étranger retient celui qui envisage de se porter candidat à une bourse. C'est pourquoi, l'UNES a demandé voici deux ans au Conseil fédéral d'envisager l'adhésion de la Suisse à cette convention. Le Conseil fédéral s'est contenté de prendre l'avis des cantons universitaires, qui eux-mêmes ont demandé celui des recteurs. Genève, Fribourg et St-Gall ont seuls été favorables. A la suite de quoi, notre demande a été enterrée.

Un canton avait à juste titre répondu que cette adhésion ne serait possible que le jour où la reconnaissance des équivalences entre universités suisses serait chose faite. Car en effet, les programmes sont si différents d'une université suisse à l'autre et chacune est si imbue de l'excellence de son enseignement que l'étudiant suisse est condamné à poursuivre toutes ses études là où il les a commencées.

Il serait faux de tenir ces propos comme une invitation généralisée aux voyages d'études. Beaucoup d'étudiants n'ont aucun intérêt à passer des semestres dans une autre université. Mais pour quelques branches, cette méthode est éminemment souhaitable.

Prendre ces remarques pour un

désir d'unitarisme serait également versité jouit dans l'établissement de ses programmes d'études est un facteur indéniable d'émulation et de progrès. Mais il ne faut pas qu'elle prête à l'anarchie et au gaspillage des forces. Les ressources financières mises à la disposition de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ne peuvent être dispersées en tâtonnements et essais neuf fois répétés.

Un accord visant à la rationalisation des efforts dans ce domaine aurait des répercussions très nombreuses, car il sous-entend une refonte presque complète du système universitaire suisse. Mais celle-ci est devenue indispensable: sept facultés de droit sont-elles nécessaires à la formation des juristes suisses? sept facultés de lettres? neuf facultés de théologie? huit facultés de chimie?... Une spécialisation de chaque université permettrait certainement de faire plus sans beaucoup augmenter les fonds consacrés à l'enseignement.

Ne serait-il vraiment pas possible qu'à l'occasion d'une conférence des recteurs suisses ou des chefs des départements de l'instruction publique, soit envisagé un CONCORDAT INTERCANTONAL ayant pour objet d'une part LES SPÉCIALISATIONS DE CHAQUE UNIVERSITÉ, et d'autre part les conditions générales pour LA RECONNAISSANCE DES ÉQUIVALENCES SUR LE PLAN SUISSE? — ce qui permettrait à la Confédération d'adhérer ensuite à la convention internationale.

Au moment où les budgets cantonaux accusent facilement un excédent de dépenses, tout paraît indiqué pour commencer l'étude de ce problème. Un concordat de cette nature offrirait en plus l'avantage d'intéresser les cantons non-universitaires qui pourtant bénéficient de l'apport des hautes écoles, au financement de l'enseignement supérieur.

Ainsi le fédéralisme ne serait plus une cause d'anachronisme, mais au contraire, un facteur de progrès.

Henri-Ph. CART,
président de la FEN.

Exposition d'Art abstrait à Neuchâtel

Riopelle - Appel - Matthieu - Moreni

Rien de plus déconcertant que de visiter seul cette exposition de peinture abstraite. Chaque tableau oblige le visiteur à abdiquer de sa personnalité, démarche qui devrait aboutir à une adhésion à l'impulsion créatrice de l'artiste. Qu'on le veuille ou non, cette adhésion est rare et lorsqu'elle se produit, elle reste incertaine. Le visiteur a besoin de confronter son opinion avec celle des autres pour savoir s'ils ont vécu cet instant de communion, si les mêmes sentiments les agitent à la vue d'une œuvre, enfin si cette fraternité obscure est existante. Le spectateur doute de ses aptitudes à juger des toiles présentées et ne peut affronter avec quelque assurance les opinions d'autrui.

L'aveu de Bissière serait-il une réponse au malaise sévissant entre artiste et public?

« Je ne désire pas faire des tableaux, mais seulement des symphonies de couleurs, auxquelles chacun puisse rattacher son propre rêve. Si, en exposant ces toiles dans lesquelles j'aimerais me reconnaître moi-même, je réussis à émouvoir l'un ou l'autre qui me tend la main fraternellement, j'aurai atteint mon but et ne demanderai pas davantage. »

L'appréciation des œuvres ne relèverait alors que d'un jugement personnel; tous les jugements sont permis, autant de visiteurs, autant d'avis. Finalement l'exposition échappe à la critique logique. Contentons-nous donc de décrypter en dilettante les différentes émotions éprouvées par le profane découvrant les toiles de ces quatre peintres.

Riopelle est né à Montréal en 1923. Il fit des études de mathématiques avant de se consacrer à la peinture. Sa première œuvre non figurative date de 1944. Il se fixe quelques années plus tard à Paris. Les toiles de Riopelle qui nous sont présentées se situent entre 1949 et 1958. La première toile, *Bolsée* (1949) nous montre l'artiste aux prises avec le pinceau, technique surannée et courageusement délaissée par la suite. D'aucuns reconnaissent dans cette toile les enchevêtrements de lianes et de branches des forêts du Canada, attestant l'origine de l'auteur! Les toiles suivantes sont le fruit d'une nouvelle technique: le travail au couteau. Imaginez de grandes surfaces (environ 200 x 250 cm.) couvertes d'épaisses taches de couleurs étalées au couteau et dont l'interaction produit des effets semblables à ceux d'une mosaïque. Technique séduisante, brillante, mais dont le résultat n'est pas loin de l'art décoratif. Riopelle abandonne la peinture quelques années pour y revenir en 1956 avec une technique sensiblement modifiée; les couleurs vives y sont plus rares, les mosaïques ont fait place à des balafres dramatiques. L'effet produit est plus saisissant, notamment dans *Rase-motte* et *Frôleuse*. Certains de ces tableaux retiennent, font naître des sentiments admiratifs, mais jamais sans une arrière-pensée, un doute.

Appel est né à Amsterdam en 1921. Il étudie d'abord à l'Académie Royale Hollandaise puis se livre à des recherches personnelles, influencé par l'impressionnisme, Picasso et l'art primitif. Il participe à de nombreuses expositions et s'établit dès 1950 à Paris où il exécute l'an dernier une grande fresque pour le palais de l'Unesco.

Les premières peintures d'Appel présentées ne sont pas à proprement parler non figuratives. Leur ton et leur tracé enfantin rebutent et rendent tout message indéchiffrable (si toutefois message il y a). D'une sensibilité supérieure font preuve le *Cheval mourant*, le *Portrait du sculpteur Etienne Martin* et *Angoisse atomique* (1956), qu'on peut juger à la frontière du figuratif. Ces

trois toiles ont en commun une tonalité tragique de forme et de couleur: le mouvement dramatique des courbes et des lignes brisées du *Cheval mourant*, les couleurs bleues et tristes du *Portrait* (déparée cependant par une grotesque coulée brune surprise à la sortie du tube).

Ainsi malgré certaines correspondances affectives qui réjouissent soudainement l'univers d'appel reste le plus souvent fermé.

G. Matthieu est né en 1921 à Boulogne-sur-Mer. Après des études de droit et de philosophie, il commence à peindre en 1942. Il se fixe à Paris dès 1947 où il organise diverses expositions. Ses premières œuvres témoignent de sa formation d'intellectuel, il s'ingénie à leur trouver des titres rares, destinés sans doute à ajouter à sa peinture une valeur poétique. De certaines de ces compositions se dégagent une densité, une plénitude indéniable — *Arithmétique* et *Exorcisme*.

Les œuvres ultérieures de Matthieu s'opposent à sa première manière, tout d'abord leur taille (230 x 600 cm.). Leur esprit en est totalement différent par leur sujet et leurs compositions. L'artiste s'inspire d'un événement historique qu'il transpose sur de vastes surfaces unies en courbes et en lignes brisées, composées de couleur appliquée sur la toile à l'aide du tube dans un trait épais (et pour cause). C'est en particulier devant les toiles de Matthieu que la lecture du catalogue est gênante; certaines toiles qui vous ont séduites par d'audacieux rythmes colorés vous plongent alors dans une profonde méditation au vu de leur titre: *Le Cardinal charge Saint Bernard du secrétariat du Concile de Troyes*. Il est tout de même étrange que l'œuvre d'art ne s'impose pas par elle-même et que l'artiste sente le besoin de l'affubler de titres grandiloquents qui ne trouvent pas leur prolongement en elles. En faisant abstraction de leur signification historique, mentionnons la vaste composition *Bataille de Tibériade* et la curieuse *Bulle « Omne datum arbitrium »* au fond blanc strié d'élégantes arabesques rouges plutôt hasardeuses (le hasard ferait-il bien les choses?).

Moreni est né en 1920 à Pavie; il étudie à l'Académie de Turin et passe depuis 1956 le plus clair de son temps à Paris.

De toutes les toiles que nous avons envisagées, celles de Moreni sont les plus décevantes. Devant elles, même la polémique s'efface. Il est difficile d'y déceler une évolution car elles ne s'échelonnent que de 1956 à 1958, et donnent l'impression d'une grande uniformité de ton. Des motifs au contour indéfinis, sorte d'envols aux couleurs pâles où le gris prédomine, se centrent sur la toile et y créent des effets confus, brumeux et fluides. On se sent presque saisi de vertige à la vue de cette dissolution de la peinture dans un espace qui nous est étranger.

Même si au cours de la visite certaines toiles font rêver, toutes celles qui restent muettes nous laissent un sentiment d'amère déception. L'art abstrait serait-il réservé à certains initiés? Sommes-nous donc exclus, bannis de parmi ceux qui aiment l'Art, se nourrissent de lui, et le considèrent comme le plus précieux des biens? L'Art reforme le cercle de ses admirateurs et semble perdre par moments son ancienne générosité. Il devient plus intime, plus pressant, plus que jamais dialogue exclusif de personne à personne. Et pourtant si vous pouvez être émus par une seule parmi toutes les toiles qui vous sont présentées, vous aurez compris, vous aurez gagné. Il n'y a qu'à se souvenir des paroles de Manessier, parlant de sa peinture:

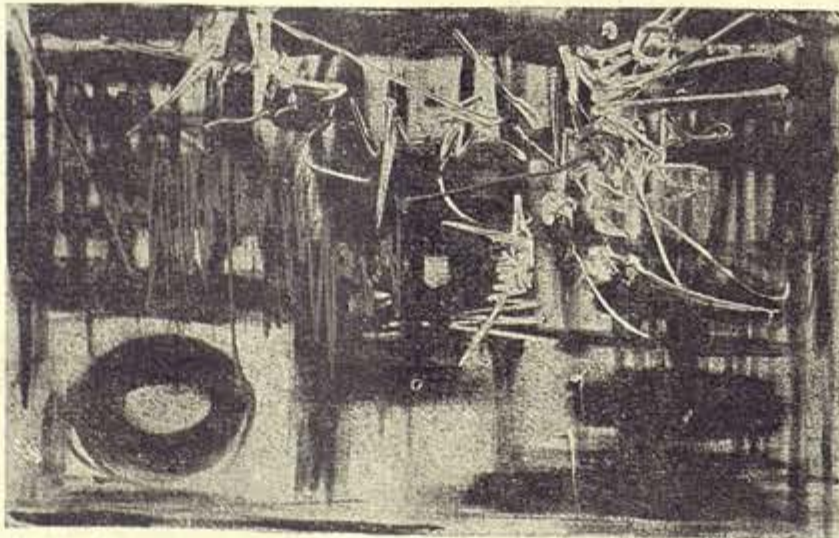
« Le but que j'envisage dans mes tableaux, n'est pas d'imiter des choses vues, mais de témoigner des expériences de mon cœur. Je pense que c'est la non-figuration qui offre aux peintres la meilleure possibilité d'atteindre une véritable vérité intérieure et de rendre compte de ce qui est essentiel. »

Lorsque nous retrouvons l'expérience humaine que l'artiste relate dans son tableau nous sommes éblouis, comblés, et confirmés dans l'espoir des nouveaux chemins sur lesquels l'Art s'engage. Mais qui nous gardera devant celles des toiles qui nous semblent mortes, de ressentir de pénibles interrogations, œuvres de génies méconnus ou de mystificateurs habiles?

RSH.

★ ★ ★

*** La Salle de lecture de la FEN, B 39, à côté du bar, s'est enrichie de nouvelles revues: L'Oeil, les Cahiers du Cinéma... Rappelons que vous y trouvez de nombreux quotidiens et hebdomadaires.



Matthieu: Intersigne, 1953.

(Cliché aimablement prêté par la Feuille d'Aviz de Neuchâtel)

INTERFAC 59

Définition

L'INTERFAC groupe les étudiants suisses en théologie. A notre connaissance, ceux-ci sont les seuls à jouir d'une telle organisation : statuts et Assemblées (des délégués et générale) orientent son exercice, parallèle à celui de l'UNES, mais situé au niveau des facultés.

La principale activité de cet organisme et de son Comité directeur est de réunir une fois l'an, et pendant trois jours, les étudiants en théologie autour d'un thème commun choisi par la dernière Assemblée générale. Les sept facultés de théologie (Genève, Lausanne nationale et libre, Neuchâtel, Berne, Zurich et Bâle) mettent sur pied à tour de rôle cette rencontre. Et la responsabilité en incombe, cette année, à Neuchâtel.

Depuis quelques temps, l'INTERFAC a pris une orientation aussi bien œcuménique qu'internationale, répondant par là au mouvement général de l'Eglise contemporaine, qui rassemble, au sein du Conseil œcuménique des Eglises, les parties séparées de la chrétienté. C'est ainsi que seront invités à Vaumarcus des délégués de toutes les facultés protestantes d'Europe, mais aussi des représentants des facultés catholique-chrétienne et catholique-romaine de Suisse.

Contenu

En principe, trois conférences sont prévues, tenues par des professeurs suisses ou étrangers, sur le thème proposé. En 1956, sur le thème général de « l'athéisme contemporain », Gabriel Marcel, de l'Institut, s'exprima sur « l'athéisme et la dialectique de la conscience religieuse », tandis que le Prof. P.-H. Simon analysait « la négation de Dieu dans la littérature contemporaine », et que le Prof. H.-H. Schrey parlait plus particulièrement de « l'athéisme marxiste »¹.

L'année dernière, le thème proposé était « Prédication chrétienne et massification »² (traduction fédérale de « Christliche Verkündigung und Vermassung » !). Y prirent part MM. les Prof. R. Mehl (Strasbourg), A. Rich (Zurich) et E. Michel (Frankfurt).

¹ Ces trois conférences, ainsi qu'une étude biblique du Prof. P. Bonnard, ont été rassemblées en une brochure d'une centaine de pages : H.-H. Schrey, P.-H. Simon, G. Marcel, P. Bonnard : « L'athéisme contemporain ». Introduction de E. Mauris, Genève 1956.

² Il convient peut-être de préciser que ce terme introuvable dans le NPLI ou chez Littré désigne la tendance moderne des individus à se fondre dans la masse, dans la foule. En somme, « massification » est le synonyme de « fœlification ».

Le thème général 1959

Cette année, avec raison, l'INTERFAC a décidé de se consacrer uniquement à des problèmes théologiques, approuvés en cela par l'Assemblée générale du 17 mai 1958 à Herzberg, et par l'Assemblée des délégués du 6 février 1959 à Neuchâtel. Le thème général sera en effet : « Exégèse et prédication ». Certains, jugeant de l'extérieur, trouveront qu'il s'agit là

d'un appauvrissement. En apparence, peut-être.

Mais n'est-ce pas plutôt un retour à la raison d'être élémentaire de la prédication chrétienne : la communication de la Parole de Dieu ? Certes, l'athéisme ou les phénomènes sociaux contemporains doivent demeurer la préoccupation constante du chrétien, car c'est à un auditoire d'athées ou de prolétaires que s'adressera aussi son témoignage. Il n'en reste pas moins, qu'avant de prendre conscience des conditions dans lesquelles il va s'exprimer, le théologien doit savoir ce qu'il va dire, et sur quelles bases. Or, si l'on admet, et c'est la réalité, que la théologie est uniquement fondée sur un fait, le fait chrétien, constitué par l'histoire d'Israël, du Christ et des Apôtres, et si l'on admet, d'autre part, que cette histoire, dont les documents sont les livres bibliques, raconte la révélation de Dieu, on comprendra que l'exégèse de ces textes revêt pour le chrétien une importance considérable. Mais là ne s'arrête pas la démarche intellectuelle du théologien : l'exégète s'est mis au clair sur l'objet de sa recherche, il a saisi le sens historique et « positif » du passage qu'il étudie, il a compris de quelle révélation ce texte est l'écho. Bien. Mais comment doit-il transmettre ce message aux hommes d'aujourd'hui, comment doit-il annoncer, au vingtième siècle, le contenu d'un livre vieux de deux mille ans ? En un mot, quelle doit être sa prédication, si elle ne veut pas être la simple répétition de citations bibliques ? « Exégèse et Prédication »³ c'est tout le problème des modalités de l'actualisation du témoignage scripturaire : comment apporter *hic et nunc* la révélation de Dieu accomplie *illic et tunc* ?

Deux dangers guettent ici le théologien :

D'une part, accorder une telle importance aux catégories modernes de la pensée qu'il en arrive à ne plus extraire du message biblique que le reflet de ses propres idées. Alors le message biblique n'apporterait à l'homme d'aujourd'hui rien qu'il ne connaisse déjà. Le message biblique perd toute spécificité.

D'autre part, accorder une telle importance à l'époque de la révélation biblique qu'il en arrive à ne plus extraire du message biblique qu'une vérité, certes, mais une vérité insaisissable par l'esprit contemporain. Notre temps perd alors toute spécificité.

C'est entre ces deux erreurs, mais sans compromis, que s'élaborera une doctrine juste et fidèle de la prédication. Tel est dans ses grandes lignes le problème qu'étudieront les étudiants rassemblés à Vaumarcus. Il va de soi qu'en trois jours, on ne saurait faire le tour de cette énorme question, dont certains aspects seront nécessairement laissés dans l'ombre. Nous avons

XIIIe Festival d'Avignon



Le « Cercle d'échanges artistiques internationaux » et les « Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active » organisent, cette année encore et pour la cinquième fois, des **Rencontres internationales de jeunes** à l'occasion du XIII^e Festival d'art dramatique d'Avignon, présenté par le Théâtre National Populaire.

Ces Rencontres sont groupées en deux sessions de sept jours chacune : 1) du 16 au 23 juillet 2. du 26 juillet au 2 août. Elles sont ouvertes à tous les jeunes gens et jeunes filles de 18 à 25 ans, qui portent de l'intérêt aux questions du théâtre et aux relations culturelles internationales.

Chaque session permet à cinq cents jeunes d'assister aux représentations du TNP, de participer à des débats et à des conférences sur le théâtre, ses formes, ses techniques, son répertoire. Des excursions

dans les environs d'Avignon sont aussi au programme. Les conditions financières sont très favorables, puisque le prix d'une session de sept jours s'élève, tous frais compris, à 7000 francs français seulement.

Il est bon que des Suisses romands participent à cet événement culturel exceptionnel, « à cette aventure qui a été pour d'autres, ainsi que pour moi, une leçon considérable », pour reprendre les termes mêmes de Jean Vilar.

Vous pouvez obtenir des renseignements plus complets au bureau de la FEN (qui dispose d'ailleurs d'une documentation assez riche sur d'autres Festivals de l'été prochain), ou encore vous inscrire directement au Cercle d'Echanges Artistiques Internationaux (C.E.A.I.), 3, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, Paris 16^e, en versant à cet organisme un premier montant de 1000 francs français qui couvre les droits d'inscription.

Commencez vos vacances en participant à ces Rencontres !

Délai d'inscription : 1^{er} mai 1959
Formulaires à retirer auprès de la FEN et l'AGE Lausanne.

CONFÉRENCE A L'UNIVERSITÉ

Vendredi 1^{er} mai, à 20 h. 15, le professeur Redard présente ses films sur l'Iran « A travers les déserts de l'Iran » et « Du désert salé aux mosquées d'Ispahan ».

La conférence est organisée par la FEN et l'AGE.

Entrée libre.



*** LE BAL 1959, organisé par la FEN aura lieu dans les locaux de l'Université même, le 30 mai. Nous renouons ainsi avec une grande tradition, et il faut que ce bal prenne un relief particulier. C'est pourquoi nous lançons un appel pressant à toutes les bonnes volontés : une équipe d'une vingtaine de gars doit être formée immédiatement ; annoncez-vous au Bureau de la FEN, car une belle et grande tâche vous attend !



*** Nous remercions très vivement toutes les personnes qui ont répondu à notre appel et qui nous ont versé le montant de leur abonnement. Leur soutien nous est précieux.

SPÉCIAL LAUSANNE

Le THÉÂTRE UNIVERSITAIRE LAUSANNOIS présente le *Malentendu* de Camus. Vendredi 8 et samedi 9 mai 1959, au théâtre du Petit-Chêne, à 20 h. 45.

TOM.

INTERFAC 59

18^{me} rencontre suisse d'étudiants en théologie (*)
VAUMARCUS, 8, 9, 10 mai 1959

CONFÉRENCIERS :

MM. les Prof. Dr E. TROCME (Strasbourg) : Peut-on encore prêcher sur les Evangiles ?
G. EBELING (Zurich) : Les relations fondamentales entre exégèse et prédication.
G. CRESPI (Montpellier) : La rencontre du prochain.

ETUDES BIBLIQUES :

M. le Pasteur S. Amsler (L'Isle) : Ezéchiel 2/1-3/9 ; Actes 8/26-40.

AUMONIER :

un Frère de Taizé.

SOIRÉE RÉCRÉATIVE :

GILLES et URFER, ou un film : Les Visiteurs du soir.

(*) Le budget de cette importante manifestation s'élève à trois ou quatre milliers de francs. Pour équilibrer sa balance, l'INTERFAC a traditionnellement recours à ce que M. J. Hostettler, de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », appelle gentiment « la solution de la facilité » : chaque participant doit payer une trentaine de francs (tout compris, même le voyage) !

A Reggio, deux énormes Italiens me tinrent compagnie : ils poussèrent l'inconvenance jusqu'à ne pas m'adresser la parole. Cette inexplicable attitude et la chaleur me déprimèrent jusqu'à Bologne où j'eus le plaisir d'ouïr des trains d'enfants pour les colonies de vacances.

Puis nous montâmes dans des montagnes tunnelées et plus fraîches. Un inquiet Italien me renseignait aimablement sur tout, mais j'avais peur pour mon frie et ne l'écoutait pas. Dans un mielleux sourire, je lui dis, en bon français, de la boucler. Flatté de ce compliment, il me déclara, en italien, qu'il avait toujours désiré apprendre le français : je me proposai donc sérieusement pour 1000 lire la leçon et insistai jusqu'à l'indisposer.

A Florence, je descendis prendre un café sur la piazza de la gare. M'étant aperçu que j'avais toujours mes valises, j'attribuai ce manque anormal de distraction à la température.

A ce propos, ne prenez, si loin que vous alliez, toujours qu'au moins deux valises au plus, car ainsi vous pouvez changer de train sans faire appel aux porteurs et l'une fait contrepoids à l'autre.

En face de Ste-Marie Nouvelle, je pris donc un café, servi par le même garçon que ce printemps où j'avais vu Florence sous la pluie et les Apennins sous la neige. Une tendre mélancolie me prit à ce frais souvenir, et m'y laissai délicieusement aller.

Puis, parmi cette plaine montueuse de secs champs plantés d'arbres fruitiers entre lesquels s'enguirlandait la vigne heureuse, je voguai vers Terontolla (avec accent tonique sur l'antépénultième s.v.p.). Toute notion de temps m'avait abandonné. De Terontolla encore ensoleillée, une locomotive vaporeuse nous traîna.

Dernière étape ; à côté de moi, une horrible et distinguée mégère sermonait en français une pauvre jeune fille éplorée qui, à ce que je compris, se rendait aussi à l'université de Pérouse. La jeune fille et moi entendîmes donc qu'il fallait arriver à l'heure aux repas, qu'Hannibal était un Carthaginois (à cause du lac Trasimène) et autres fadaïses.

J'eus envie d'apostropher la dame mais, n'osant pas, me contentai, sans m'adresser à personne, comme un gâteux, de pousser assez fort quelques exclamations rabelaisiennes qui les mirent en inquiétude et la tut.

Pérouse

Enfin, nous voici en gare de Pérouse : de la gare à la ville, il y a de la plaine aux collines. Il faut donc prendre le trolleybus qui, par une rampe sinieuse et longue nous mène au cœur de la cité. Pour éviter la mégère, je me contentai d'un taxi, respirai la bonne odeur du chocolat, et me fis déposer à l'hôtel B..., où l'on m'offrit une chambre à deux lits avec eau courante et pas de papier. J'y dormis lourdement et sans entracte. La fraîcheur du matin (30 degrés) me tira de mon sommeil. Dans la ville, deux grandes rues seulement, qui, toutes deux, mènent à la place d'Italie, véritable terrasse sur l'Ombre, avec en face, Assise. Le reste de Pérouse est en ruelles, vieilles maisons hautes et serrées, toutes de couleur rousse, avec, par endroits, de superbes édifices moyennageux. Les pentes sont raides et tout est pentes ; comparé à Pérouse, Lausanne est plat. Dans les ruelles sans trottoirs, emplies du vacarme véhiculaire, les piétons n'échappent que par miracle aux dangers de la circulation, et pourtant ils y échappent toujours.

M'étant courageusement engouffré dans cette pétarade klaxonnante, je

Notre feuilleton :

Périgrinations italiennes (II)

par le Comte Georg

me mis à chercher l'université. Je la trouvai, y payai deux mois d'inscriptions au cours moyen d'italien pour étrangers et m'inscrivis aussi à une excursion balnéaire pour le surlendemain.

Dans la fraîcheur du palais Galenga se donnent aussi des cours d'étruscologie. Pérouse fut, en effet, une des douze villes de la confédération étrusque. Théâtre, sous la république, des exploits de Quintus Fabius, elle fut réduite en cendres dans la guerre civile et rebâtie par Auguste : c'est pourquoi, dans la gare, un tombeau antique, qu'on ne s'attend pas à trouver là, s'y trouve quand même avec l'inscription « Augusta Perusia ».

Au moyen âge, Pérouse faisait partie des Etats de l'Eglise. Le premier pape d'Avignon y fut élu. Son seigneur, le vicair rebelle Baglione, y présida aussi la fameuse conjuration contre César Borgia. Paul III Farnèse la soumit définitivement à Rome. La ville de 100,000 habitants n'a rien perdu, pour nous, de son histoire.

La Signora Legni

A la maison de l'étudiant, j'eus la chance de trouver une chambre. Dans une « mensa » ou réfectoire universitaire, très moderne et propre, on sert, pour 260 lire, un repas dont deux suffisent à un gros appétit. Il y a toujours, sur la table, une énorme carafe d'eau tiède. Malgré sa tiédeur, nous absorbions l'eau avec délices car à Pérouse, elle est rare.

Dans nos chambres, en tout cas dans la mienne, les robinets résistaient à tous moyens de persuasion : il fallait appeler à grands cris la signora Legni qui accourait alors, carafon en main, débitait quelques plaisanteries d'une voix de stentor, et repartait à fonds de train.

Carrée de carrure et colorée, la signora Legni, 45 ans (pas de barbe), régnait sans conteste sur cette multitude juvénile. Il fallait la voir pérorer avec aisance et cigarette, au milieu d'un cercle d'étudiants admiratifs. Sa longue expérience lui permettait de tout entendre sans être dupe. A la fois, pour nous, géôlière, juge et confesseur, son meilleur plaisir était recevoir cigarettes et ouïr compliments. Nous n'y manquions pas : elle nous accrochait alors un clin d'œil en tire-bouchon, qui nous pâmat.

« Hélène daigna suivre un berger [ravisseur, Berger comme Paris, j'embrasse mon [Hélène... »
Nous n'allâmes point jusque-là.

Le lac Trasimène

Samedi, lendemain de mon arrivée, ne connaissant personne, je décidai d'aller me baigner au lac Trasimène que j'avais côtoyé en venant. Il se trouve, en effet, à 30 km. au nord de Pérouse, il est célèbre par la bataille du même nom et le prospectus de l'université le signale (page 25) comme propice à la natation.

Après demi-heure du même train, j'arrivai donc en plein midi à Passignano, charmant village riverain. Vainement je cherchai quelque chose qui ressemblât à une plage : il n'y avait partout que vase et roseaux.

Sur un plat pré, quelques rares

étrangers somnolaient. Au bout du port, de jeunes indigènes, d'aspect sauvage, se baignaient à grands cris. Ils plongeaient les uns sur les autres et remontaient par une corde sur la passerelle.

Ayant à mon tour pénétré dans l'eau tiède, je m'enlisai dans la vase et me dirigeai immobilement vers le sud dit lieu de baignade. Lorsqu'enfin j'y fus, je m'aperçus qu'il s'agissait d'une vaste vasque vaseuse creusée là pour les bateaux (?). Ayant reçu un sauvage sur la tête, je tâchai de me sortir de là et palpai les bords de la vasque, mais ceux-ci s'effondraient au rythme de mes efforts : Sisyphe d'un nouveau genre, je retombai chaque fois. Après quelques minutes de cette immonde varappe et dix nauséabonds bouchons, un effort plus rageur me dégagait.

Dès lors, parmi les roseaux, je rempai vers le large et la tranquillité. Puis, dès que possible, je me mis à nager, nageai, nageai vers le milieu du lac : j'avais toujours mon fond.

Les cônes jaunes des montagnes surgissaient en cercle immense autour de cette étendue liquide dont seule émergeait ma tête, comme fichée au centre d'un vaste amphithéâtre. Dans le ciel sans nuage, un soleil immobile. Je ne sais pourquoi, au milieu de toute cette eau, me vint ce vers en conscience :

« La Terre sent la flamme immense [ardre ses flancs. »

Puis me tournant vers la rive, je vis au loin, le clocher, qui, du bord, me présentait un cadran inutile. La fixité de l'ensemble me saisit. Tout est donc enlèvement dans ce maudit lac ! Heureusement, le clocher me fit penser à Verhaeren ; les Flandres en Italie, c'est quand même trop fort et l'idiotie de cette idée me sauva du rêve.

Je renageai, puis rerampai et, par la corde, sortit vaseux du lac antique. Je n'avais pas vu une seule grenouille, mais des milliers de poissonnets.

Très sale, je me rhabillai et longeai le bord : une femme lavait son linge dans la vase : celui qui séchait en répandait l'odeur (de la vase).

Je montai dans le village : au détour d'une ruelle, 3 vieilles femmes plumaient des poulets : assises par terre, entourées de chats sombres, elles bouchaient le passage. Croisant leur regard assassin, j'enjambai les sorcières, m'encoublai à leurs tibias entrecroisés et m'emboutis dans la poitrine rebondie d'une plantureuse virago qui éclata d'un rire infernal. Dominant avec peine une terreur superstitieuse, je quittai au plus vite ce groupe démoniaque.

Le cauchemar étrange de cette journée me prit enfin que dans le train.

A la maison de l'étudiant

Dans la nuit, un bruit horrible soudain me réveille ; follement je bondis ; c'est l'un des robinets, si avare d'habitude, qui maintenant débite à plein bec. Impossible de l'arrêter : heureusement, j'ai débouché hier le siphon du lavabo, ce qui m'évite l'inondation. Avec fureur j'essaie de le fermer et m'asperge copieusement. Rien à faire : alors, tout

humide, je me recouche et veux me rendormir. Ce rôle acqueux me fait faire d'affreux rêves.

Des coups rageurs ébranlent ma porte : c'est le copain d'à côté, qui ne peut dormir et, dans le noir, s'adresse à moi en un jargon indéchiffrable. Je n'y comprends rien, lui non plus, j'allume, et, d'un geste théâtral, lui montre le vrai coupable. Mon voisin comprend mieux, puis tout à fait : il n'insiste donc guère et ressort tout mouillé.

Enfin, je trouve le truc : un gros savon tiendra lieu de bouchon. Bénissant le Palmolive sauveur, je me recouche, humide comme un poisson dans l'eau et me réveille que fort tard dans la matinée, sec comme un hareng.

La maison de l'étudiant est occupée, durant l'année universitaire, par leurs vrais locataires : les étudiants italiens de l'université de Pérouse.

Ma chambre est, en réalité, celle d'un étudiant en médecine : des graffités obscènes tapissent l'intérieur de mon armoire et des versets que je devine cochons les accompagnent. Désespérant de mon dictionnaire j'ai recours à la Signora Legni qui me donne une leçon de lecture expliquée.

Nouveaux clins d'œil en tire-bouchon, elle me confie qu'elle est de Ferrare, je lui dis que Lucrece Borgia, la plus belle femme de son temps, en fut duchesse, et la compare à elle. Cela scella notre amitié.

Ma chambre donne au sud : le rock'n roll et la chaleur m'empêchent d'y bosser. Mes collègues et moi dormons 13 heures sur 24 et, le reste du temps, ne sommes guère éveillés. De plus, nous parlons entre nous toutes les langues, sauf l'italien que nous étions venus apprendre. Les quelques cours hebdomadaires n'y suffisent pas. Il nous manque la conversation.

Excursion à Gubbio

Je formai donc le projet de quitter Pérouse pour m'établir à Pesaro. Mais avant, je participai encore à une excursion à Gubbio, ville sinistre, jadis animée, morte aujourd'hui, et dont les vieux palais adossés aux rochers, semblent, dans un élan figé, vouloir défier la montagne.

De leur sommet, la ville entière paraît. L'horizon est sans espace. Le pays, partout encaissé et l'ensemble gris malgré le soleil. On dirait que la vie a péri étouffée. Un ami qui, à Gubbio, il y a trois ou quatre ans, cherchait la gare, l'a trouvée, mais abandonnée et sans voie : la ligne, démolie pendant la guerre, n'avait jamais été rétablie.

Les ruines d'un amphithéâtre nous rappellent l'antique Iguvium, le palais des duc d'Urbino, la Gubbio médiévale, célèbre pour ses majoliques et son loup. Grande deux fois dans l'Histoire, elle achève aujourd'hui de mourir : en 1900 elle avait 23,000 habitants et, maintenant, 6000.

De Pérouse à Pesaro

De Pérouse, rien n'est direct : je ne prends, pour partir, qu'une petite valise. Le train vaporeux va dans la plaine jusqu'à Foligno, qu'un ruisseau traverse, où l'on se baigne.

De Foligno, un train montagnoux traverse les Apennins. Des lits blancs de torrents taris s'échappent des cimes sèches ; d'abord filiformes, ils s'évasent plus bas en infusoires, véritables pierriers larges de 100 m. Ce n'est pas seulement un effet de perspective : un déboisement excessif a chassé l'humus régulateur : trois jours de beau temps et c'est la sécheresse, trois jours de pluie et c'est l'inondation. Quand il pleut, tout coule tout de suite sans retenue ; les torrents s'enflent 10,000 fois ; le terrain surpris glisse.

Pérégrinations italiennes (suite)

Je vais donc à Pesaro et voyage en 1^{re}, avec un billet de II^{me} pour Fano. Alerte avec le contrôleur qui en appelle lâchement un autre à son aide ; accablé sous le nombre, je capitule et paie doublement, pour le changement de classe et de destination.

Martel en tête et valise en main je descend à Pesaro : il est 15 heures. La gare, ici encore, est extérieure à la ville, mais, heureusement, c'est plat. Je me trompe et, tel un satellite contourne la ville au lieu d'y pénétrer, côtoie des casernes, échappe à plusieurs coups de feu et, quittant enfin mon orbite, termine ma trajectoire en face d'un hôtel.

C'est, par un présage aimable l'hôtel Helvétia. Je m'y renseigne pas de place. On m'indique alors l'hôtel Athena, à deux minutes de la mer, où l'on m'offre une chambre, la dernière, à deux lits, propre et grande.

Le temps de l'accepter, d'y poser ma valise, de courir à la plage et me voici dans l'eau, une fois de plus, mais ce n'est jamais trop dans un climat pareil :

« Elle est au sein des flots, la jeune Tarentine... »

Jeunesse autrichienne

Que l'on approuve ou non cette attitude intransigente, il faudrait être bien effronté pour participer à un Festival réproposé par la jeunesse autrichienne quasi unanime. Ce serait tout simplement forcer la porte de son hôte. Si grande que soit la tentation d'échanger ses vues avec des étudiants d'opinions et de races différentes, si heureuse que semble cette occasion donnée à la jeunesse de l'est de prendre contact avec une capitale occidentale comme Vienne, il faut se souvenir que toute participation au prochain Festival sera éprouvée par la jeunesse autrichienne comme une insulte. Espérons qu'aucun étudiant de Suisse ne s'y livrera.

Nicolas Stoll,
président de l'AGE 1956-57

Nous ne sommes pas les élus de «La Nation»

Le bimensuel «La Nation», dans son numéro du 2 avril, s'éveille aux problèmes sociaux de l'Université. Sous la plume incisive et brillante de M. André Manuel, l'organe de la Ligue vaudoise défend l'ordre et la tradition en matière de bourses d'études.

Il s'en prend aux «Voix Universitaires» qui ont : primo, critiqué la politique gouvernementale en faveur des nouveaux maîtres de sciences, secundo, risqué une courte plaisanterie sur la bourse Rochat.

Cette prise de position doit être lue : elle est significative d'un état d'esprit qui, trop souvent, favorise l'immobilisme.

**Ciné-Club Universitaire
Saison d'été 1959**

- 5 mai : Espoir de Melraux, 20.15 h. au Belvédère.
- 10 mai : Raid Cinématographique à Martigny.
- 19 mai : Los Olvidados de Bunuel, 20.15 h., au Belvédère.
- 2 juin : Opéra de 4 sous de Pabst, 20.15 h. au Belvédère.
- 16 juin : Le Déserteur de Poudovkine, 20.15 h., au Belvédère.

Programme du Raid Cinématographique à Martigny

Scarface de Hawks (interdit dans le canton de Vaud).
En 4^e vitesse d'Aldrich.

Prix :
Membres CCUL : Fr. 7.50
Membres CCL : Fr. 10.—
Non membres : Fr. 11.50
En outre, billets à Fr. 3.—, en vente à l'entrée.

Horaires :
8.05 h. Départ Lausanne-Gare.
9.30 h. Début projections.
14.00 h. Raclette facultative dans un restaurant de la place.
(Les participants seront avisés par la poste des heures exactes.)

Inscriptions au Bureau de l'AGE jusqu'au 6 mai.

Versements au Bureau de l'AGE ou CCP II. 194 06.

Dans la jungle des sigles :

AGE - UNES - CIE - COSEC

C'est une lapalissade de dire que l'action d'un groupement, d'une association quelconque sera d'autant plus efficace que sera forte la cohésion des membres de ce groupement, de cette association. Ceci veut naturellement aussi pour les organisations d'étudiants. Or, on peut se demander si, en Suisse, le soutien que «l'étudiant de base» apporte aux organisations chargées de le représenter est toujours suffisant pour leur permettre de promouvoir des réformes qui profiteraient à tous, pour que ces organisations soient en mesure de défendre efficacement les intérêts que tous les étudiants ont en commun. Il ne faut toutefois pas non plus jeter la pierre à cet étudiant de base, car, bien souvent, ce n'est pas par mauvaise volonté qu'il ignore les efforts que d'autres consentent pour le défendre, mais bien plutôt par manque d'information. C'est pourquoi nous nous proposons d'esquisser ici un tableau sommaire des organisations d'étudiants suisses et internationales¹⁾.

Du fait même de son inscription, chaque étudiant de n'importe laquelle des universités suisses fait d'office partie de l'Association Générale des Etudiants de cette université, — en abrégé AGE. Cette organisation a pour buts de représenter les étudiants auprès des autorités universitaires et des autorités tout court, d'organiser divers services d'utilité générale (travail, chambres, etc.). A ces fins, chaque étudiant en s'acquittant de ses finances de cours verse en même temps et automatiquement une certaine somme à l'AGE. L'organisation intérieure des AGE de Suisse n'est pas uniforme ; mais le plus souvent elle est conforme au modèle suivant : les étudiants de base se réunissent en Assemblée des Délégués, Conseil, etc. Ce législatif élit à son tour un Bureau qui exerce la fonction exécutive et qui a à sa tête un Président. Remarquons qu'en Suisse, où l'enseignement supérieur est, comme on le sait, cantonal, le rôle dévolu aux AGE est très important, plus important sans doute qu'en France où l'enseignement supérieur est national.

A l'échelon suivant, ces AGE se réunissent pour former l'Union Nationale des Etudiants de Suisse (UNES) dont la tâche est de coordonner l'action des différentes AGE, de représenter les étudiants suisses sur le plan international et de s'occuper de toute question intéressant les étudiants à l'échelon fédéral ; par ailleurs, l'UNES dispose de différents offices et services, tels que le Service du Tourisme Universitaire, les Offices sociaux, culturels et de presse (un office et un service pour chacune des régions linguistiques de notre pays). L'organe souverain de l'UNES est l'Assemblée Générale qui élit le Comité Central, exécutif qui comprend le président, trois vice-présidents (suisse alémanique, romand et international) et un trésorier.

Enfin, sur le plan international, l'UNES est membre de la Conférence Internationale des Etudiants (CIE) qui groupe quelques 70 Unions Nationales d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe (à l'exclusion des pays communistes, mais y compris la Yougoslavie). La Conférence Internationale des Etudiants se réunit en principe toutes les années et la dernière s'est tenue en février au Pérou. Pour les affaires administratives, la CIE dispose d'un Secrétariat de Coordination, appelé CO-SEC, dont le siège est à Leyden. Les Unions Nationales membres de la CIE se sont réunies pour la première fois en 1952 après que leur départ de l'Union Internationale des Etudiants (UIE), fondée à Prague en 1948, se fût révélé indispensable, car cette UIE était manifestement devenue un instrument de la politique du bloc communiste.

Office de Presse romand de l'UNES :
Jean-Christian Lambelet.

¹⁾ Nous ne traiterons ici que les corporations de droit public ou associations dont tous les étudiants font partie d'office, et non des sociétés d'étudiants et autres organisations facultatives.

MANIFESTE DE GRENET

Position de l'Université

Peut-être les étudiants se sont-ils étonnés du silence des autorités universitaires relativement au Manifeste de Grenet. Le Grand Conseil ayant été chargé l'an passé d'une étude de ce manifeste, l'Université décida qu'aussi longtemps que son opinion n'était pas requise, elle garderait le silence. Le manifeste fut cependant étudié, en été 1958, par sa Commission Universitaire et en présence du Recteur désigné. Ce dernier rédigea les lignes qui suivent et qu'il présente aujourd'hui aux lecteurs des «VU».

« Les membres de la Commission universitaire rendent hommage à la modération et au sens pratique dont le manifeste s'inspire et reconnaît pleinement l'importance des problèmes qu'il évoque. Il est cependant permis de formuler quelques réserves relatives à l'automatisme dans l'octroi de bourses et à la manière dont la situation financière des requérants serait évaluée ; les impôts payés ne reflètent, hélas, pas toujours l'état exact de la fortune ou du revenu, et, d'autre part, il peut exister des jeunes gens ayant perdu leurs parents. Ce sont là des points mineurs et le projet, strictement limité, peut constituer une base de discussion intéressante.

Mais, si nous sortons de ce cadre limité, une foule de problèmes se posent. Il s'agit, ne l'oublions pas, de permettre ou de faciliter l'accès aux études universitaires, en tout premier lieu aux enfants d'ouvriers et d'agriculteurs. S'agit-il d'une œuvre de justice sociale ou bien d'une action en faveur de l'Etat ? Dans cette seconde hypothèse, un certain dirigisme semble inévitable : le pays a suffisamment de juristes et de médecins ; il manque de professeurs, de pasteurs, de techniciens, d'ingénieurs, de physiciens et de chimistes. Si l'Etat paye, il entendra que les jeunes gens soient orientés conformément à ses besoins alors que l'expérience nous apprend que les jeunes gens doués de quelque ambition se dirigent le plus souvent vers le Droit et la Médecine — où précisément règne l'encombrement.

S'agit-il de justice sociale ? Alors il faut s'assurer que les mesures envisagées répondent au but proposé : il est probable que les agriculteurs et les ouvriers peuvent envisager de trois façons la perspective que présente pour leurs enfants l'entrée à l'Université :

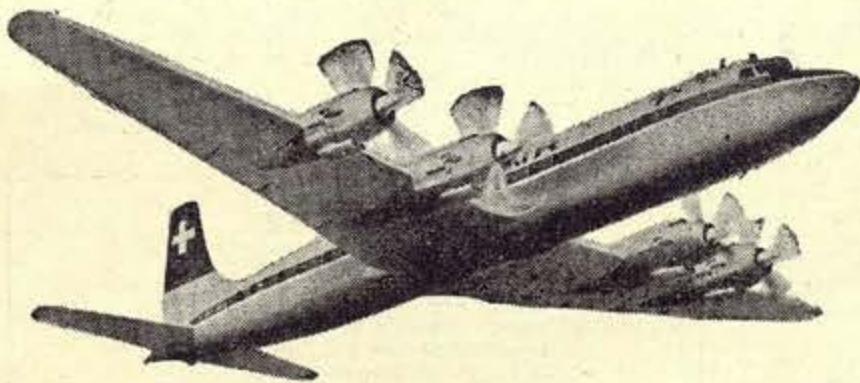
1. Consentir de lourds sacrifices pour que l'enfant, ayant accédé à une profession libérale supposée rémunératrice, puisse plus tard assurer une vieillesse tranquille aux siens.
2. Il peut y avoir un désir réel de monter d'un ou plusieurs rangs dans la société.
3. Plus fréquemment, semble-t-il, l'enfant qui étudie sera en butte à l'incompréhension des siens : toujours lire, alors que pressent les travaux des champs, ce n'est pas du travail. A partir de 16 ans, continuer, durant 10 années au moins des études qui coûtent et ne rapportent rien, n'est-ce pas une insulte au père qui gagne péniblement sa vie sur un chantier ou à l'usine, pour la mère ployant sous de durs travaux ?

Cet obstacle psychologique semble si fort qu'il se manifestera bien longtemps avant que l'enfant n'accède à l'Université. Et c'est ici que les auteurs du manifeste semblent avoir oublié un fait fondamental : ce n'est pas à l'Université que la formation académique commence, mais bien plus tôt ; on pourrait dire dès l'enfance, où celui qui a le privilège de voir le jour dans un milieu aisé et cultivé sera tout naturellement amené à s'intéresser à des questions scientifiques, artistiques ou littéraires. Il y gagnera une certaine facilité d'élocution et un esprit ouvert aux divers modes de la pensée. C'est là un état de fait ou un privilège que l'on ne peut que constater. Mais il faudrait au moins, que, dès le début de l'enseignement secondaire, l'enfant puisse travailler tranquille, sans être constamment dérangé dans son labeur ou être en butte aux railleries des siens. De là à prévoir une vie en commun par exemple dans une maison de jeunes, il n'y a qu'un pas et ce mode d'existence devrait commencer au plus tard, lorsque l'enfant entre dans un des gymnases cantonaux. C'est dire les prestations financières à envisager si l'on admet, ce qui a semblé évident aux membres de la Commission universitaire, que c'est à l'Etat de s'en acquitter.

Les ouvriers et les agriculteurs ne nous envieront leurs fils que si ceux-ci sont pris en charge par la Société au plus tard à partir de leur seizième année. Et une nouvelle question surgit : est-il de l'intérêt de cette société de vider les classes paysannes et ouvrières de leurs meilleurs éléments ?

Telles sont les premières réflexions suscitées par la lecture du Manifeste de Grenet.

Le Recteur : R. MATTHEY.



Cours de pilotage pour étudiants

Swissair organisera, pendant les vacances d'été, des cours de pilotage pour étudiants. Les intéressés auront ainsi l'occasion de connaître leurs aptitudes pour la carrière de pilote de ligne. Swissair sélectionnera les participants et prendra les frais de cours à sa charge.

Conditions d'admission :

- être âgé de 21 à 28 ans.
- avoir accompli l'école de recrues.
- études universitaires ou techniques.
- résultat positif de l'examen médical.

La formule d'inscription, la brochure explicative et tous renseignements complémentaires s'obtiennent auprès de

SWISSAIR

Division du Personnel, Département des Opérations,
Zurich-Aéroport. Tél. (051) 93 74 71, interne 3130.



VOIX UNIVERSITAIRES

B 9523

Organe mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 11^e année - Mai 1959

M. le professeur BRIDEL

chargé d'élaborer la nouvelle constitution cyprite

Le dernier numéro des « Voix Universitaires » étant sous presse lorsque M. le professeur Marcel Bridel fut choisi comme membre de la commission chargée d'élaborer la nouvelle Constitution cyprite, nous sommes heureux de lui présenter aujourd'hui l'hommage et les félicitations de tous les étudiants.

Docteur en droit de l'Université de Lausanne, il a été successivement secrétaire au Tribunal fédéral des assurances, au Bureau fédéral des assurances et au Tribunal fédéral. Nommé privat-docent à la Faculté de droit de Lausanne en 1929, puis chargé de cours, il y devint professeur en 1936. Il a été doyen de cette faculté de 1942 à 1946 et recteur de l'Université de 1952 à 1954. Membre fondateur de l'Association internationale des sciences politiques en 1949, il en a été jusqu'en 1952 un des vice-présidents. M. le professeur Bridel est docteur honoris causa de l'Université de Dijon.

Rappelons aussi que M. Bridel est l'un des principaux fondateurs du Foyer Restaurant Universitaire dont il préside le comité de direction et qu'il n'a jamais compté le temps et l'énergie qu'il dépense pour cette institution.



Cliché aimablement prêté par la Nouvelle Revue

La Suisse des Luna Park

Ainsi, il aura fallu deux ans à ce bon pays de Vaud pour digérer l'idée la plus insolite, la plus dynamique et sans doute la plus réaliste qu'on lui ait posée, proposée depuis nombre d'années. Deux ans pendant lesquels les promoteurs de cette idée se sont fait aimablement balader d'autorité en compétence, de comité en commission. Deux ans, hélas, pendant lesquels, de crainte de se faire forcer la main, on a demandé et obtenu le silence.

Le projet Exnal (aménagement du territoire comme thème de l'Exposition Nationale de 1964) est mort ; le parti socialiste lui tresse une couronne en l'inscrivant à son programme politique.

Et pourtant... pourtant, en relisant aujourd'hui le numéro spécial des V.U. (12 pages, s'il vous plaît !) que nous avons offert alors en manifeste aux auteurs du projet, nous pensons que ses affirmations sont plus actuelles que jamais :

— 150 années d'expositions nationales ou universelles prouvent abondamment la vanité de l'effort immense accompli pour présenter aux hommes un reflet d'eux-mêmes qu'ils considèrent avec un intérêt relatif, mitigé de fatigue.

— la volonté encyclopédiste qui y préside ne peut trouver son aboutissement sous une forme où chaque thème est traité de façon obligatoirement sommaire, et où la démagogie risque de l'emporter sur une vision réaliste des choses.

— les prétendues « audaces architecturales » que l'on y peut voir ressortissent bien plus du tape-à-l'œil que de l'esprit d'une véritable architecture moderne.

Au contraire, l'étude de l'aménagement rationnel du territoire nous obligeait dès aujourd'hui à reposer le problème de nos structures, de nos activités, de notre mode de vie, dans le but d'établir d'une façon cohérente les rapports du logis et du travail, des loisirs du corps et de l'esprit. Cette œuvre de longue haleine pouvait se cristalliser sous la forme d'une région-témoin servant de base à l'adaptation future du pays aux conditions de vie actuelles.

Le Comité d'organisation n'a pas osé. Il a pensé, en sage administrateur, qu'il devait plutôt s'en tenir aux formules traditionnellement éprouvées, plus dignes, peut-être, d'attirer l'intérêt des populations et leur portemonnaie. Espérons que sur les balançoires du Luna-Park ou dans les caves de l'exposition, le Suisse de 1964 se sentira fier de lui.

Enfin, de quoi nous plaindrions-nous ? Notre prise de position d'il y a deux ans a valu à Delamuraz, alors président de l'AGE, de représenter les étudiants suisses au sein du comité d'organisation. Et ce comité a opté à l'unanimité pour la grande fiesta démocratique. Alors ?

On nous assure cependant que l'aménagement du territoire sera pris en considération, étudié, et plus tard réalisé. Mais à qui fera-t-on croire que soit possible dans le processus démocratique normal, une réalisation dont le premier postulat est le retour à la Communauté de la propriété du sol.

c.-e. Bachofen.

D'une interdiction à une inauguration

La Commission universitaire a jugé bon d'interdire une conférence qui devait être organisée au FRU par un groupe d'étudiants suisses sous les auspices de la Commission « Art et Culture » de l'AGE. Elle avait pour thème « les étudiants algériens et la Suisse ». Les organisateurs se proposaient simplement d'établir un dialogue en donnant l'occasion aux étudiants suisses de connaître les problèmes que pose aux étudiants algériens la vie dans notre pays, d'une part, et, d'autre part, de permettre aux Algériens de découvrir quelques aspects et quelques traits dominants de la manière d'être helvétique.

En consultant le riche programme de conférences de cette année et des années dernières, on voit que le but de la Commission « Art et Culture » de l'AGE a toujours été d'offrir les thèmes de discussion concernant des domaines les plus variés et que aucun sujet ne peut être considéré comme dénué, a priori, de tout intérêt. On se perd en conjectures sur les motifs qui ont inspiré cette interdiction, d'autant plus que le protectionnisme intellectuel serait chez nous très peu à l'honneur.

Le canton de Vaud vient de construire une magnifique école de médecine et c'est avec la pompe habituelle (menu copieux, vins abondants et discours de circonstance) que l'on procéda à son inauguration. Les premiers à se réjouir furent les 200 députés qui, ayant voté les crédits, furent très choyés et qui purent se rendre compte tout de même de l'utilité de leurs dépenses.

Avec les rares invitations imprimées qui restaient, on pensa à quelques personnalités universitaires (recteur, professeurs). Toutefois, sous le règne grandissant de la rigueur financière et de l'orthodoxie en matière budgétaire, on se garda de tout excès punitif et la délégation de l'université fut des plus réduites.

Enfin, comme le carton à invitations était vide, le président de l'AGE et le président des étudiants en médecine furent laissés pour compte. Selon des rumeurs dignes de foi, on leur prête l'intention de se porter candidats... aux prochaines élections du Grand Conseil.

M. Ruckstuhl, l'un des directeurs de l'EXAL, a bien voulu nous donner son avis sur cette question :

« Le projet ayant pour thème « l'aménagement du territoire » illustre une idée très intéressante que nous reprendrons. Mais c'était insuffisant pour animer toute une exposition et l'on passait à côté d'autres idées tout aussi dignes d'être évoquées comme celle de l'adaptation de la Suisse aux nouvelles structures européennes, par exemple. » (Réd.)

« Grandeur et Faiblesse » de la BCU

Les usagers de la Bibliothèque cantonale universitaire connaissent les forces comme aussi les faiblesses de cette vénérable institution ; ils savent, par exemple, que ses magasins sont pauvres, que son catalogue est établi parfois dans un esprit d'aimable fantaisie, que la distribution des livres est lente, que la consultation des périodiques souffre de retards (pour les BCU, les journaux du matin paraissent à 14 heures), etc., etc. A tout cela, des explications plus ou moins valables pourraient être données ; encore faudrait-il les connaître.

Dans ce dessein louable, l'AGE a essayé d'entrer en contact avec la nouvelle « Direction » de la Bibliothèque. Elle était d'autant plus fondée à le faire, remarquons-le, que les étudiants lausannois sont seuls au monde à devoir payer une taxe pour bénéficier des services de la BCU, lesquels sont offerts gratuitement aux autres catégories de la population, des plombiers-zingueurs jusqu'aux paysans de la montagne, en passant par les gymnasiennes et leurs professeurs.

Las ! S. M. Jean-Pierre Clavel, Directeur de l'exploitation (c'est le cas de le dire !) a été dans l'incapacité non seulement de recevoir le délégué de l'AGE mais encore de répondre aux deux lettres qu'il lui avait écrites, l'une le 24 février 1958 (nous disons bien : cinquante-huit), l'autre quelques semaines plus tard...

Une telle désinvolture, aucun magistrat, aucun professeur, aucun fonctionnaire n'en a jamais usé à l'égard des représentants des étudiants. L'on doit rappeler l'exemple de M. Georges-André Chevallaz qui, en Directeur intelligent et dynamique, avait permis l'établissement des contacts les plus heureux entre sa maison et l'AGE. Et l'on doit aussi marquer l'amabilité, le dévouement de nombreux bibliothécaires et employés qui ont compris, eux, la notion de service à la communauté.

Le bureau de l'AGE.

Y avez-vous pensé ?
Ce livre que vous cherchez se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches il sera vite à votre disposition.

Escompte 5% aux étudiants

LIBRAIRIE PAYOT

Rue de Bourg 1 LAUSANNE

Fonction de la peinture

par PIERRE RAETZ

Il importe de mettre l'accent sur le fait, que souvent on élabore la peinture en dehors même des exigences irréductibles qui font qu'elle puisse être vraiment. On donne alors dans le fragmentaire; aussi « brillant » qu'il soit, il ne sera toujours que creuse rhétorique d'une totalité qu'il n'est pas.

Il y a plusieurs façons de se servir d'une culture, et, en tirer parti objectivement est une vocation difficile, longue et sincère. La compréhension de la vision du passé condamne l'emploi de cette même vision qui servait à un homme que nous ne sommes plus. D'où la nécessité d'une nouvelle vision, celle que nous inscrivons par nos caractéristiques humaines, sociales, techniques, etc. La formation de notre langage pictural est directement conditionnée par les différences de comportement que nous accuserons sur nos prédécesseurs et qui nous permettront de fixer autant de « réalités imaginaires » nouvelles.

A la base, il faut dissiper une certaine confusion qui n'est que trop fréquente. — D'une part, il y a la peinture en tant que proposition de beauté, « intemporelle », « absolue », etc., elle se livre sans condition de compréhension et répond aux appétits d'une certaine polarisation gustative qui réduit la peinture au statut de la décoration ou à la seule projection du moi profond. — D'autre part, nous trouvons l'œuvre de signification, celle qui n'est pas belle à priori, mais qui le devient (même si elle signifie la laideur), pour autant qu'elle touche la conscience; celle qui ouvre vers l'humain au niveau des contradictions spécifiques que nous tentons d'assumer et de dépasser. Ici, la peinture est mise au service d'autre chose qu'elle exprime pour exprimer l'homme que nous sommes. Pour être telle, il faut qu'elle se noue par une stricte conscience de l'homme et du monde et mesure ses moyens. A ce sujet, signalons la remarque particulièrement pertinente de F. Jeanson: « Car nous savons désormais qu'il n'y a pas d'un côté le monde et de l'autre la conscience; que celle-ci ne peut se borner à refléter celui-là et qu'elle n'est pas davantage en mesure de le constituer à sa guise. La conscience est au monde; un monde sans conscience et une conscience indépendante du monde sont également inconcevables. » Ou encore J.-L. Ferrier traitant le même point: « La conscience n'est jamais que mouvement hors de soi; elle s'apprend à l'autre bout d'elle-même, parmi les hommes, dans le monde, au milieu des choses. »

D'aucuns peuvent peindre leur moi profond; que nous importe, si celui-ci ne s'objective pas. En ce sens, il ne sera jamais que sa propre impossibilité d'être au monde,

puisqu'il n'a pas conscience de l'espace qu'il y a entre sa situation vécue et la signification de celui-ci. Le « moi subi » relève de la dispersion, de l'incohérence; par conséquent, s'il n'en prend pas conscience et voulant s'exprimer, plutôt que de s'ouvrir, il se referme sur lui-même, illisible pour autrui. L'aberration essentielle de tout un pan de la peinture actuelle qui se réclame des impératifs du cri, du geste, etc., c'est de couper le moi de ce qui précisément permet de le valoriser: son « encre » dans le réel. L'expressivité de ce « moi rentré », aussi cinglante qu'elle soit, ne sera jamais que la démonstration radicale de l'impossibilité de sa motivation objective parce qu'elle ne peut assumer les saisies de l'homme sur les choses, puis les picturaliser dans une décision qui sera leur sens. Seul, le moi s'articulant à partir de la saisie de sa dispersion propre pourra se « cohérer » par un certain rapport de sa conscience au monde, et ainsi se transcender vers la dimension ontologique.

Une large fraction des peintres dits informels ne font rien d'autre que l'académisme d'une écorce, par exemple, ou d'une flaque d'eau, à la différence que leurs paraphes n'ont même plus la « résistance » de l'objet naturel. Le naturalisme n'a-t-il jamais été aussi banal? Ainsi, souvent ses modalités de la gestualité, sous prétexte d'absolu, atrophient la peinture non seulement dans le contenu (puisque l'interrogation qui conduirait vers sa nécessité est récusée), mais encore dans la forme, parce qu'elle est indissociable du contenu. Le plus souvent, se voulant à l'extrême pointe de « l'avant-garde », les protagonistes de ces démarches sont plus soucieux de promouvoir leur confession marginale, leur petite explosion anarchisante, que d'avoir l'humilité passionnée de celui qui a choisi de peindre. En définitive, ils ne font guère que souscrire, n'ayant jamais appréhendé les problèmes que de l'extérieur, à cette conception idéaliste de la beauté intemporelle. (On pourrait actuellement dire laideur, la mode semble postuler un certain goût du morbide, du scatologique). Par là même, la peinture, n'étant pas strictement suscitée, n'est en rien dévoilement, par l'homme, de l'être de l'homme et des choses, au moyen de la peinture.

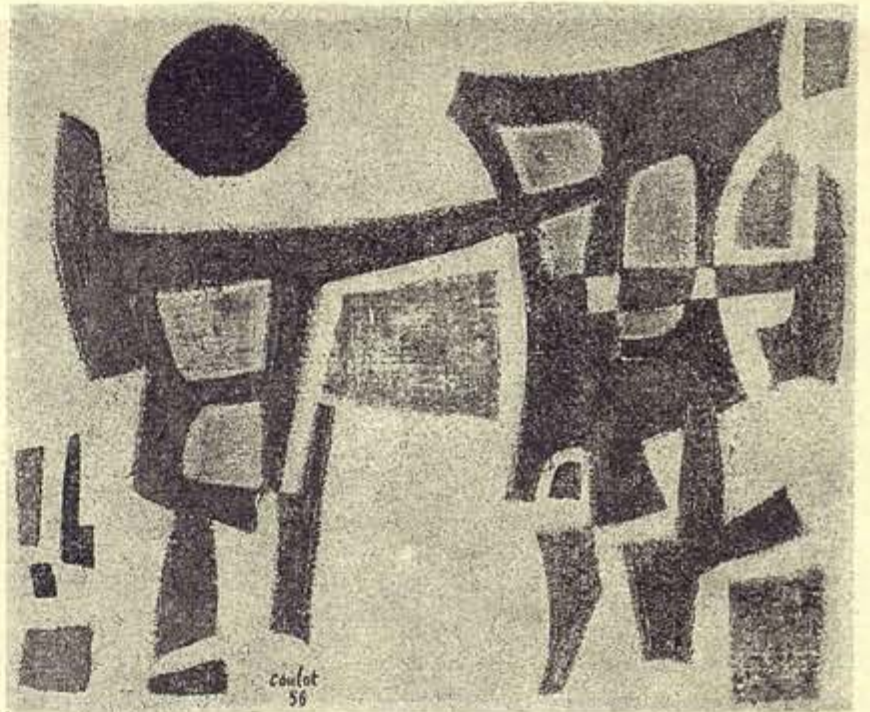
Quoi de plus facile que d'invoquer l'indicible et de faire n'importe quoi! Il n'est que de voir l'indigence plastique de ces peintres-là. Le problème des moyens, c'est-à-dire le problème de la forme et de ses relations avec ce qu'elle exprime, est éludé, celui de la lumière, de la couleur, de l'espace également, ou alors fragmentairement formulé. Ceci s'explique, il n'est jamais super-

flu de le répéter, par le fait que la forme ne peut trouver son réel pictural si elle n'est pas strictement mobilisée par un contenu réel, surgissant de l'interrogation de l'homme et de son « être au monde ». Ce n'est que dans cette visé, qu'il pourra y avoir adéquation d'une forme et d'un contenu réels. Quelle distance entre un Léonard de Vinci, où l'œuvre est à chaque fois accomplie, portant pleinement la vision du monde de son temps, et l'œuvre de peintres actuels comme Mathieu, Burri ou Klein qui se livrent à ce qu'il conviendrait d'appeler la *lalation picturale*.

Mathieu et Bazaine

En quoi une composition de Mathieu est-elle qualifiée par une certaine dimension qui sera la marque de nos particularismes existentiels et esthétiques, témoins de notre passage? En rien. Mathieu n'assume à aucun moment cette intentionnalité qui signale la récupération de l'informe pour le porter à notre disponibilité de conformation. De ce fait les signes ne sont pas incarnés — sans signification — hasardeux, intégrés à un système qui tombe à plat. « La forme, c'est le passage de l'informe à l'homme. » Cette saisissante formule du peintre R. Lapoujade indique bien cet « espace » pro-

sible que nous pouvons avoir de celui-ci, exclusivement, selon les cheminements de la conscience actuelle. Il est évident que nous ne voyons plus l'objet comme le virent les impressionnistes. Nous expérimentons toujours plus en profondeur les possibilités ouvertes par la vision cubiste. Celle-ci, pour « unilatéralement réflexive » qu'elle fût, n'en est pas moins un renversement de la vision d'une importance capitale. L'éclatement de l'objet auquel elle eut recours afin de le mieux connaître est une dimension nouvelle de la prospection picturale dont nous ne percevons certainement pas encore toutes les implications. Cette notion est aussi propre à la structuration de notre vision, que le furent les canons de l'espace albertien à celle de la Renaissance. Il semble que nous tendons à approfondir les expérimentations cubistes, en les ramenant au cœur de l'homme et du monde. Des dimensions inédites de l'objet s'incluent dans la signification qui tend à se transmuier en une quête de sens total. L'objet n'est plus seulement son « bilan » formel. Ses qualités intérieures surgissent, on en vient à signifier sa fonction dans le cadre de l'existence. Parlant de la conception spatiale de la Renaissance, Francastel met l'accent sur le fait qu'elle n'est rien d'autre « qu'un



COULAR 1956

(Cliché obligeamment prêté par la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Les oliviers au soleil

digieux que l'homme, conquête après conquête, doit dominer par le seul travail réflexif et sensible mille fois remis en question. Critère qui conduira le peintre à assurer ses prises sur les choses.

Quand Bazaine peint un arbre, cet objet conditionnera un ordre pictural qui ne se rapportera à rien d'autre qu'à cet arbre peint. Il se sert des moyens de la peinture d'aujourd'hui pour « nommer » l'arbre, préservant ses qualités spécifiques, tout en les dépassant pour porter l'arbre à sa signification d'arbre. Il simplifie sa présence en le mettant toujours plus à nu, faisant coexister les moments de la connaissance sen-

des aspects d'un mode d'expression conventionnel fondé sur un certain état des techniques, de la science, de l'ordre social du monde à un moment donné. Or quand Bazaine, dans son Essai (Notes sur la Peinture d'Aujourd'hui) écrit: « nous faisons la peinture que peut l'époque », il dénote clairement une compréhension dialectique et vivante des exigences de la signification.

On sait que la signification ne peut s'incarner que dans la mesure où la conscience dans l'acte même par lequel elle se fonde sans cesse en se dépassant se sache ancrée au carrefour des forces vives à un

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants
de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Gérard Viatte — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

moment donné des rapports de l'homme et du monde. Nous trouvons une réflexion de Matisse qui corrobore directement ces lignes : « Chaque époque apporte avec elle sa propre lumière, son sentiment particulier de l'espace, comme un besoin. Notre civilisation, même pour ceux qui n'ont jamais fait d'avion, a amené une nouvelle compréhension du ciel, de l'étendue, de l'espace. On en vient aujourd'hui à exiger une sorte de possession totale de cet espace. » Par un élargissement de nos champs d'investigation, nous accédons donc maintenant, de plus en plus, à la connaissance de l'intériorité multiforme des choses autant qu'à la connaissance de leur extériorité. Ce parcours nouveau de l'appréhension, cet approfondissement des structures de la conscience révèlent des plans de signification que nous ignorions jusqu'alors. Il est évident que ces dimensions nouvelles de l'objet postulent des vocabulaires plastiques nouveaux, motivés, précisément par les acquis d'une pénétration en mouvement. Il y a une différence fondamentale entre les signes de Bazaine et de Mathieu. D'une part ceux de Bazaine sont l'expression de la conscience et du réel. Bazaine a structuré ses signes strictement pour orienter la contemplation dans un sens précis. Si l'œuvre n'est pas la réalité intentionnelle qu'elle devrait être, comment un échange d'information objective entre le créateur et le public serait-il possible ? Evidemment, à ce niveau, ce qui déconcerte souvent, c'est que ce langage ouvre sur des modalités de l'appréhension que nous ne connaissons qu'implicitement le plus souvent. Il faut disposer de données culturelles suffisantes pour entrer dans cette foisonnante dialectique permanente du réel et de l'imaginaire constitutive de tout œuvre d'art. Nous nous trouvons en quelque sorte à la genèse de la formation d'une « anatomie de l'imaginaire ». Par la juxtaposition des « visées » sur un même objet, il peut se transmuter, devenir générateur de répercussions dans l'imaginaire, mais toujours fondées à partir du réel. Francastel est l'un des premiers à mettre l'accent sur ce point essentiel. « L'expérience picturale d'un artiste moderne peut être considérée comme dirigée par une sorte de problématique de l'imaginaire fonctionnant sur un plan d'activité mentale parallèle aux activités mathématiques, littéraires et techniques du temps. » Chez Bazaine, le signe est significatif parce qu'il fixe un certain rapport de notre conscience au monde.

A l'inverse, chez Mathieu, le signe est ambigu et contingent parce qu'il échappe radicalement à ce cycle d'interrogations irréductibles. Depuis Lascaux, l'art, pour s'être hissé à la survie de l'histoire, ne fut jamais, d'abord, que la fixation d'une façon de voir, la quête de l'humain toujours à faire, à des moments déterminés dans le temps. Pour être « intemporelle », il faut précisément que l'œuvre d'art soit d'abord l'accrochage de l'humain dans son ordre temporel par lequel elle assure sa permanence. A aucun moment, les signes de Mathieu ne sont nourris par l'objet ; ils ne sont signes de rien. *Ex nihilo nihil*. Désamorçés, ils ne peuvent valoir comme dialectique contraignante qui indique leur sens. Gestes fugaces, dans leur dispersion systématique, ils sont mesurés comme fin alors même qu'ils devraient se constituer comme autant de moyens. L'œuvre de Mathieu est pipée ; elle prétend créer un nouveau langage pictural dont elle n'est, en vérité, que la négation. Ne

se nouant en aucun sens précis, l'œuvre de Mathieu en vient à sembler arbitraire au spectateur et elle le sépare d'elle plutôt que de l'inciter à « exister » son propos. En ce sens la liberté d'interprétation du spectateur souligne l'incohérence d'une œuvre, qui, si elle « signifiait », serait irréductible et s'imposerait comme telle. Mathieu, dans son article récent de « L'Oeil », signale notamment en parlant de la révolution picturale prise dans son ordre sémantique, que si, de tout temps, la signification avait précédé le signe, désormais l'ordre dans le rapport signe-signifié se trouve pour la première fois renversé. Cela est vrai : mais, pour nouveau que soit ce processus, il ne modifie en rien les exigences de la finalité de l'œuvre faite. Si les assertions de Mathieu nous rendent attentifs à cette mutation, sa peinture, elle, nous montre qu'il ne fait pas ce qu'il dit. Nous l'avons vu : les signes de Mathieu ressortissent du seul caprice. Griffures et giclures anonymes, signes sans signification ; ils ne peuvent se constituer en « fait » révélateurs, puisque précisément, à aucun moment, la peinture de Mathieu n'est peinture de quelque chose.

Tirer parti de l'informe, l'organiser, et au cours de son élaboration voir émerger des possibilités de signification, n'empêche en rien sa réalisation. Même sans idée préconçue quant au sens de l'œuvre, en dernier lieu, les signes devront être tirés de leur contingence et passer dans l'ordre structurel nécessaire jusqu'à affleurement avec l'objet du réel qu'ils doivent « porter ».

Conclusions

Je me suis servi de la confrontation Bazaine-Mathieu parce que ces deux peintres se situent à l'opposé l'un de l'autre. Ce qui ne veut pas dire que seul Bazaine donne un sens à sa peinture. Il faut citer en tout premier lieu chez les peintres actuels : Estève, Singier, Manessier, Ubac, Lapicque, Chastel, etc. et dans la génération suivante : Lapoujade, Gastaud, Coulot, Dmitrienko, etc. D'autre part, bien sûr, Mathieu n'est pas le seul à se représenter la peinture fragmentaire ; il y a sur d'autres plans, Y. Klein, encore plus vide s'il est possible de l'être plus, de Kooning, Newman, etc. et très différemment, mais en dernière analyse pas très éloigné de Mathieu : Buffet.

Il y a encore toute la fraction de l'abstraction géométrique qui n'a jamais été que vaine spéculation de forme et de couleur parce que coupée de l'humain. Celle-ci est d'ailleurs de plus en plus ouvertement reconnue comme aberration et dénoncée en tant que telle.

J.-L. Ferrier rappelle très efficacement que « la peinture a ses règles aujourd'hui comme hier et qu'il faut les suivre. Elles sont infiniment mobiles, sans doute, selon les différentes périodes de l'histoire qu'elles expriment et dans lesquelles elles s'inscrivent, et il est illusoire de s'estimer capable de refaire, dans ses termes, le passé, mais elles n'en requièrent pas moins un degré minimum de cohérence en tant qu'elles constituent une exigence qui, elle, ne varie pas. »

L'engouement dont bénéficie la peinture informelle et qui la porte à une certaine actualité anecdotique et momentanée ne saurait la valoriser en masquant sa dérisoire indigence. Il s'en faut de beaucoup que cette peinture soit langage, puisqu'elle est sa propre obstruction. En définitive, peut-être n'est-elle rien d'autre que le chromo d'époque !

Ce qu'ils pensent de la Suisse

H. de Keyserling, l'auteur de « Analyse spectrale de l'Europe », fit en 1931/32 une tournée de conférences en Suisse. Il en fait le récit suivant à son ami, Albert Béguin, alors professeur à l'Université de Halle an der Saale (Allemagne). Nous vous laissons savourer cette lettre sans commentaires, confiant à nos amis lausannois le soin de se défendre, s'ils le veulent...

« J'ai fait de folles expériences en Suisse. A ma conférence de Lausanne, les étudiants se sont comportés comme nulle part cela n'eût été possible en Allemagne. Ils m'ont hué, empêché la conférence, insulté dans tous les sens, enfin, comme je ne bronchais pas et tenais tête à cette plèbe carnassière (sic), debout, souriant, durant une heure et demie, ils tranchèrent les fils de la lumière électrique. Ils voulaient franchement me tuer. Le lendemain à Zurich, ce fut la même chose. On jeta des bombes provoquant les larmes et des Stinkbomben (on ne connaissait donc pas encore les cocktails Molotov ! Réd.). Mais là, la police était sur place et à la fin, j'ai pu faire ma conférence. Là aussi ce furent des étudiants de Suisse romande qui furent responsables du scandale.

« Des milliers de gens hurlaient : « A la Limmat avec Keyserling. » J'ai vu la Russie soviétique, mais jamais je n'ai vu des âmes aussi barbares, aussi sanguinaires que celles des jeunes Suisses romands de la génération qui a aujourd'hui vingt ans. Figurez-vous que les étudiants de Lausanne veulent maintenant que moi je paie encore leur tapage. J'avais fait ma conférence de mes propres frais et après m'avoir insulté et presque tué, ils veulent encore me voler... »

¹ en 1931/32.

Quant au destinataire de cette lettre, il a des propos guère moins amers. Albert Béguin, vous le savez, est né à la Chaux-de-Fonds en 1901, et il fit toutes ses études en Suisse (La Chaux-de-Fonds, puis Genève), avant de poursuivre une carrière de critique littéraire et de professeur (en Allemagne, puis à Genève et à Bâle). Il se fixa à Paris en 1946, et dirigea de 1950 à 1957, date de sa mort, la revue ESPRIT. C'est du numéro spécial que cette revue lui consacra en décembre 1958 que nous extrayons le passage suivant :

D'une lettre datée de 1936, à propos de la revue « Présence » qui venait d'être fondée à Genève (et qui revit depuis quelques cinq ans aujourd'hui) : « Présence : pas la peine de vous abonner, la revue meurt. Faute de finances, faute surtout de vigueur, de raison d'être. Il n'y avait ni forte personnalité centrale, ni une idée motrice, ni une amitié, pas d'autre lien que le goût du papier à imprimer. Rien de vivant ne peut surnager ici, le silence est imposé à tous par tous ; surtout, ne pas douter des idées moyennes... On essaye autre chose, une revue bilingue, faite à Bâle. La Suisse allemande est plus nerveuse, plus vivante. Mais sans distinction. » Nous dédions ces quelques lignes, avec la même amertume résignée, à toutes les revues romandes...

URSS

Lors d'une réunion de l'organisation Komsomol de l'Université du Tachkent, E. Kucenko, secrétaire de l'union, abordait notamment des questions relevant de l'éducation des jeunes filles. Elle regrettait qu'il y eût beaucoup d'étudiantes qui, tout en attachant bien trop d'importance à leur apparence du fait qu'elles emploient force produits de beauté et qu'elles suivent de près la mode, négligent les règles les plus élémentaires de la décence dès qu'elles paraissent en public. Pour remédier à l'effet pernicieux de l'exemple donné par ces étudiantes, poursuivit la secrétaire, les jeunes universitaires devraient perfectionner l'éducation esthétique donnée aux étudiants et enseigner « le bon goût » aux jeunes gens et aux jeunes filles. (Komsomolec Usbekistana, Tachkent.)

AUTRICHE

Au congrès récent de l'Union des étudiants socialistes d'Autriche, le Dr Steinbach, président de l'Union, maintenait que, contrairement aux assurances de certains, l'enseignement supérieur conservait toujours un numerus clausus « social » en ce sens que le taux des étudiants enfants d'ouvriers ou d'employés était en raison inverse du taux très élevé de cette catégorie de la population. Etant donné que la pénurie des cadres ayant fait des études supérieures va croissant, et considérant la régression du nombre d'étudiants, les étudiants socialistes ont revendiqué la confection d'une loi de subvention qui permette à tous les jeunes gens doués de faire des études supérieures. (Miroir de l'Etudiants.)

Les articles de qualité
au magasin spécialisé

**Quincaillerie
du Seyon**
NEUCHÂTEL

Seyon 12 Tél. 5 13 34

Vespa

Le scooter qui reste en tête
Ceux qui essaient VESPA achètent VESPA

Maison GEORGES CORDEY, Neuchâtel

Assurez votre VIE, vos BIENS à

LA NEUCHÂTELOISE

Agent général pour le canton de Neuchâtel : **Willy Gugger**, Rue du Seyon 6 Neuchâtel

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital et réserves : Fr. 280.000.000.—

NEUCHÂTEL

8, Fbg de l'Hôpital - Place A.-M. Piaget

Festival de Vienne...

Lettres ouvertes à Nicolas Stoll¹

Tu nous assures, mon cher Stoll, que la participation d'un seul étudiant suisse au Festival de Vienne serait une injure à la jeunesse autrichienne. Souviens-toi, cependant : tu étais président de l'AGE lorsqu'eut lieu le soulèvement hongrois et sa répression par les armées soviétiques. Et tu affirmas aussi, alors, que les étudiants lausannois devaient faire justice et marcher sur l'Ambassade soviétique à Berne. Tu avais même convoqué une assemblée générale de l'AGE à ce propos : il s'est heureusement trouvé assez d'étudiants sensés à Lausanne pour te faire comprendre qu'on ne répond pas par le ridicule à la violence. Et le lendemain te trouvait plus modéré.

Je ne me fais aucune illusion. Je connais l'AGE aussi bien que toi et je ne pense pas qu'il y ait jamais « danger » de voir une délégation officielle de ses membres participer à un pareil Festival. Pourtant, aujourd'hui où la Fédération Internationale des étudiants ingénieurs (dont le siège est à Lausanne) renoue avec les étudiants de l'Est, où les étudiants architectes se félicitent de leurs contacts avec les étudiants des cinq continents, où les Unions nationales de France et d'Allemagne multiplient leurs rapports avec l'UIE, que comptes-tu donc prouver par ton abstention ?

Ton abstention est un désaveu ? Ce n'est pas ce désaveu qui donnera jamais mauvaise conscience à des hommes qui construisent le seul monde leur paraissant possible dans leur situation.

Seule une compréhension plus grande de nos problèmes respectifs pourra peut-être un jour nous sortir de l'impasse actuelle. Ne vaut-il pas la peine d'essayer ?

Libre à toi, d'ailleurs, de t'abstenir si tu le juges bon. Je n'ai moi-même pas de goût particulier pour ces grandes manifestations. Cependant, je crois qu'il faut prendre le temps de la réflexion avant de jeter la pierre (ou des tomates) à ceux qui pensent que le refus n'est pas une solution.

Après tout, la jeunesse autrichienne, tout comme la nôtre, n'a rien à perdre et tout à gagner à une politique d'entente.

Amicalement,

C.-E. Bachofen.

(Réd.) Un membre du bureau de l'AGE que présidait Nicolas Stoll nous précise :

Il convient de rectifier une erreur (bien pardonnable en raison de la confusion qui régnait à cette époque) faite par C.-E. Bachofen au sujet du soulèvement hongrois : Nicolas Stoll, alors président de l'AGE, avait convoqué à l'Aula du Palais de Rumine, une assemblée des étudiants lausannois, aux fins de protester contre la répression soviétique.

La fameuse « marche sur Berne » devait être organisée par des étudiants de toute la Suisse. A Lausanne, contrairement aux autres universités, l'organisation de cette marche n'était pas officiellement faite par l'AGE, mais par un groupe d'étudiants que conduisait un ancien membre du bureau. D'emblée Nicolas Stoll s'était montré réticent à l'égard de cette manifestation et c'est sur son intervention (après une entrevue avec le recteur et un conseiller d'Etat) que Lausanne, puis l'ensemble des étudiants suisses, ont abandonné ce projet.

1 voir "VU" no 6, avril 1959

On aurait pu songer que la tenue, pour la première fois depuis plus de 10 ans, d'un Festival dans une capitale non communiste allait être pour les organisations de jeunesse officielles de l'Occident une occasion rêvée d'y participer d'une manière très représentative en y apportant compétitivement leurs points de vue, leurs spectacles, l'image de leur vie et de leur culture. Beaux sujets de débats sincères que Pasternak, l'art abstrait, la Hongrie, le statut économique et politique de l'étudiant, la liberté... etc. La présence en particulier, comme lors des précédents festivals, de partisans de la libre entreprise ou des théories de Keynes aux séminaires d'économie politique du Festival, paraît d'autant plus indiquée pour l'Occident, que la participation des étudiants du « Tiers monde » asiatique, africain ou latino-américain sera écrasante. S'ils ne redoutaient que la détérioration des relations internationales ne débouche un jour sur la guerre atomique qui détruira tout le monde, les communistes se réjouiraient sans arrière-pensées de la politique de splendide isolement de l'Occident : pour la théorie léniniste classique le chemin le plus court pour Paris et Londres passe en effet par Pékin et Le Caire.

De plus, pour les organisations officielles de jeunesse de l'Occident, qui arguent volontiers de la faible représentativité de beaucoup de mouvements qui dans les pays non communistes soutiennent le Festival, c'est une occasion politique excellente de « passer sur la tête » de ceux-ci en s'imposant comme principaux interlocuteurs. Si New York lançait un Festival, croyez-vous que l'Est et les organisations « progressistes » de l'Ouest le bouderaient ?

Le point de vue de Stoll ne peut que donner à penser que certains occidentaux craignent cette confrontation. Le monde capitaliste est pourtant florissant dans bien des domaines, son pendant communiste est loin d'être parfait. Mais il semble que pour certaines autruches manchées — au nombre desquelles je ne place pas Stoll pour le connaître — la révélation que l'Ouest a ses tares et que l'Est n'est pas un enfer peuplé de troupeaux d'esclaves, tel que cela pourrait apparaître après une discussion avec des étudiants de démocraties populaires (que leurs camarades occidentaux auraient également l'occasion d'éclairer) serait un véritable désolation. Les rédacteurs du périodique de l'Union Nationale des Etudiants autrichiens se rendent d'ailleurs compte de la faiblesse de leur position lorsqu'ils protestent de leur « sympathie... » à l'égard de toutes les organisations démocratiques de jeunesse des cinq continents. « Est-ce vouloir contester par avance le caractère démocratique des organisations officielles

d'étudiants de l'Occident dont les délégués participent à des congrès mis sur pied à l'Est ? On a encore en mémoire les piteuses rétractations d'un imprudent porte-parole de l'UNES à propos de deux puissantes organisations universitaires d'Amérique latine !

Ne serait-ce pas plutôt que pour certains, démocratique doit être synonyme d'anticommunisme subjectif ? Dans ce cas il ne me semble pas que les étudiants suisses — quel que soit d'ailleurs leur degré d'attachement au libéralisme — aient, par souci d'une attitude scientifique d'abord, par respect de notre neutralité ensuite, à s'aligner sur de telles positions.

Je ne doute pas un instant de l'anticommunisme de la grande majorité de la jeunesse autrichienne, tel que nous le décrit Stoll — encore que j'aimerais être assuré que ses plus imposantes manifestations : « panneaux viennois... couverts d'affiches », « jeunes gens et jeunes filles venus de toute l'Autriche par cars et trains spéciaux », « tolérance presque connivente » de la police, ainsi que le remarque Stoll, n'aient pas été l'objet de bienveillants appuis extérieurs. Quel cas il faudrait en déduire que la jeunesse intéresse les politiciens de l'Ouest autant que ceux de l'Est. Ce qui est parfaitement de bonne guerre, mais dont on aurait mauvais goût de se trouver attendri. Il est enfin permis de penser que la jeunesse autrichienne décrite par Stoll n'a pas forcément raison d'agir — même spontanément — d'une manière si tapageuse. Stoll, pour l'expliquer, déclare que : « Les Autrichiens ont trop souffert de l'occupation soviétique pour faire preuve de tolérance. » Je crois qu'il ne convient pas d'exagérer, d'autre part on a trop tendance à oublier les millions de morts et les dizaines de milliers de localités détruites en Russie par le troisième Reich. Ce qui n'a pas empêché l'URSS de restaurer finalement l'Autriche dans son unité, en la considérant officiellement comme la première victime de l'impérialisme hitlérien et non comme partie intégrante du national-socialisme. Ce qui est, me semble-t-il, faire preuve d'une certaine tolérance.

Pour terminer, qu'il me soit permis de dire à Stoll, amicalement, qu'il perd un peu les pédales dans sa péroraison lorsqu'il écrit : « Il faudrait être bien effronté pour... forcer la porte de son hôte. » En participant à un Festival qui sera éprouvé « par la jeunesse autrichienne comme une insulte. » A laquelle il espère « qu'aucun étudiant de Suisse ne (se) livrera. » Il reconnaît lui-même que l'Autriche n'a eu qu'à gagner à assouplir sa politique vis-à-vis de l'URSS et que le chancelier Raab a même fait l'an passé une déclaration fort encourageante pour les partisans du Festival. Je ne veux pas croire qu'un ancien président de l'AGE de Lausanne, titre qu'il rappelle en signant son papier, puisse prêter la main à ceux qui en Autriche seraient heureux d'avoir politiquement la peau du vieux chancelier.

Sylvain Goujon.

Prochaine parution des "VU" 30 6 1959

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu à la rédaction des « V.U. » :

— L'assemblée générale, « pouvoir suprême » de la société anonyme (698 CO) ? par le professeur Roger Secrétan, de la faculté de droit de l'université de Lausanne. Il s'agit d'un tiré à part de la revue « Die Schweizerische Aktiengesellschaft » n° 7, 1958/59 et se rapporte à une conférence que M. le professeur Roger Secrétan a prononcée, le 3 septembre 1958, à la Faculté internationale de droit comparé, à Luxembourg.

— L'Aviation et l'Europe, par Bernard Dutoit, Dr. en droit (collection du « Centre européen de recherches »).

— Le commerce extérieur suisse et l'Europe, par François Cardis et Werner Rahm (collection « Centre européen de recherches »).

ANGLETERRE

Il est toujours interdit aux étudiantes du Collège universitaire d'Aberystwyth, au pays de Galles, de recevoir des amis dans leurs chambres. Le Sénat fut saisi naguère d'une demande l'invitant à permettre aux étudiantes, qui auraient déjà passé un examen ou qui seraient majeures, de recevoir des amis le dimanche, pendant le semestre. Le Sénat déclara toutefois qu'il ne pouvait faire autrement que décliner la demande, étant donné que certains étudiants se conduisent mal en public. (The Gongster, Nottingham.)

Le poste de rédacteur des "VU" pour l'année 1959-1960 est au concours. Déposer sa candidature au bureau de l'AGE avant le 25 juin 1959.



CAISSE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE
VEVEY MORGES RENENS
14 correspondants locaux dans le canton

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation

Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

LE RENDEZ-VOUS
DES ÉTUDIANTS

Dôme

Ile St-Pierre

Etudiants !
Pour votre linge
Téléphonez au
Salon-Lavoir

VITEBIEN

qui vient le chercher à domicile
Travail rapide et soigné
Terreaux 12 tél. 22 46 81
Martigny 4 tél. 22 28 38

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.— ; CCP II. 146 77.

Rédacteur en chef responsable : Michel Gardaz (droit).

Rédacteurs : Jean-Christian Lambelet (sc. pol.)

Jérôme Joliat (lettres).

Administrateur : Jacques Epars (HEC) Penthaz.

Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité : Noël Allaz C.C.P. II. 19 665

Qui dit Sport dit



13, rue Haldimand - Lausanne

Transports internationaux

LAVANCHY Co. S. A.

Tous billets :

Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels

Réduction pour étudiants

Agences : Lausanne, St-François 16

Vevey, rue du Simplon 18

Votre fleuriste

Charly Bodmer-Feuz

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25

Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

GEORGES KRIEG

le spécialiste

EN ORGANISATION

DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

L'été...

la saison rêvée
pour la PHOTO
Tout
pour l'amateur

A. SCHNELL
& FILS

Pl. St-François 4 - Lausanne

Auto-Location Lausannoise

Av. de France 12 Tél. 24 68 36

J. Peguiron

Voitures dès Fr. 20.- p. jour
chaque jour 100 km. gratuits

30 voitures. Grand choix de mod. 59

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 11^e année - Juin-Juillet 1959

L'AGE se transforme et devient :

L'UNION DES ETUDIANTS LAUSANNOIS



Il y avait foule, ce samedi 6 juin, midi, à St-François où étudiants et étudiantes s'étaient donnés rendez-vous pour...

● L'UEL est une superstructure qui réunira, également autonomes

● L'AGECITE (1400 étudiants)

Médecine, Droit, Sciences Sociales et Politiques, H.E.C. Théologie, Lettres, Sciences (Pharmacie).

● L'AGEPUL (850 étudiants)

Édul et Architecture.

Invitation au voyage

A l'heure où les auditoriums et les couloirs de l'université lentement se dépeuplent de leurs « habitués », beaucoup de gens envient le sort des étudiants et sont persuadés que trois mois de vacances est synonyme d'inactivité, paresse et désœuvrement. Ces gens oublient malheureusement cette vérité première : les vacances font partie intégrante de l'année universitaire.

En effet, c'est grâce à des loisirs abondants, difficiles à trouver au milieu d'activités multiples et d'heures nombreuses consacrées à l'enseignement que les professeurs pourront continuer leurs travaux de recherche, publier des ouvrages ou participer à des rencontres internationales.

Quant à l'étudiant, l'utilité d'un temps d'arrêt n'en est pas moins évidente. Après avoir couru durant deux semestres de l'Épul au Palais de Rumine, après avoir sauté de l'embryologie à la mécanique, du mythe de Prométhée à celui de Don Juan et passé de la conception romaine de la propriété aux circuits de distribution des fruits valaisans, il éprouve le désir bien compréhensible de s'arrêter un instant pour assimiler et décanter tout le savoir reçu.

Comment se fera cette décanteration ? Pour celui qui s'en ira quelques mois gagner une « ficelle » ou un galon sur la manche de sa vareuse militaire, elle sera forcée et autoritaire. Mais pour d'autres qui sauront profiter de ce temps idéal afin d'enrichir leur vision du monde, l'évasion et les voyages restent le meilleur moyen de se renouveler et de se développer.

Michel GARDAZ.

DES OCCASIONS A PORTEE DE MAIN

Sans entrer dans beaucoup de détails, nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs sur le programme des voyages de l'UNES. Comme chaque année, il est remarquablement bien conçu et il est à portée de l'escarcelle la moins bien garnie.

Au lieu de remonter le col du Pillon à bicyclette ou d'aller voir les chutes du Rhin à Schaffhouse, pourquoi ne pas voler jusqu'à Copenhague en avion pour la somme dérisoire de Fr. 67.— ou jusqu'à Londres, autre exemple, pour Fr. 90.—

Il y a là des occasions de voyages à bon marché dont il serait regrettable de ne pas faire un large usage, sans parler des réductions sur certains parcours en train, visites de pays, stages (aux E.-U., par exemple) que l'UNES organise. La vie hors de chez soi, enfin, n'entraîne pas à priori de grosses dépenses si l'on se souvient de l'existence des hôtels et restaurants universitaires et des traditionnelles auberges de jeunesse.

Adalbert KORFF,
Président des Affaires extérieures.

P. S. Grâce à l'amabilité de M. Jean-Paul Chatelana, secrétaire général de l'Université, qui a bien voulu nous recevoir et nous donner connaissance d'une abondante documentation concernant les bourses offertes et les conditions d'études à l'étranger, la commission des Affaires extérieures rédigera pour l'hiver prochain un rapport sur ces questions.

Elle est d'ailleurs à votre disposition pour tous renseignements.

C'est lors de l'assemblée des délégués du 18 juin 1959 que l'AGE de Lausanne a définitivement adopté la Charte instituant l'Union des Etudiants Lausannois.

Jean-François ROSSIER, président de l'AGE et Pierre PIANTINO, président de l'AGEPUL, ont bien voulu nous faire la déclaration suivante :

« Tout le monde sait que l'Épul constitue une école « à part » dont les relations avec les Facultés ou Ecoles de la Cité ou de César-Roux sont très lâches. Divers facteurs tels que l'excentricité géographique, la technicité de l'enseignement, l'ampleur des effectifs (786 épuliers sur un total de 2292 étudiants) contribuent à cette séparation. Cette vocation à l'indépendance de l'Épul se marque de plus en plus et le jour est prévisible où notre ville abritera une école polytechnique indépendante.

Sur le plan de l'organisation étudiante, les particularismes de l'Épul se sont inscrits dans les faits. Peu à peu, les « épuliers » ont développé leur association

et lui ont attribué des tâches plus nombreuses. En 1958, ils lui donnaient le titre d'AGEPUL, signifiant par là que plusieurs groupements la constituaient.

Il était dès lors bien clair que le mouvement vers l'indépendance était irréversible, mais qu'une scission définitive, une rupture complète entre AGE et AGEPUL était hautement préjudiciable aux intérêts de la communauté étudiante.

La véritable solution résidait dans l'octroi à l'AGEPUL d'une autonomie de droit, mais avec ce correctif capital que, simultanément serait édiflée une « superstructure », couvrant AGE et AGEPUL et destinée à coordonner certaines de leurs activités communes. Les rapports actuels de subordination sont remplacés par des rapports d'égalité liant deux organisations souveraines, lesquelles, au nom de l'intérêt commun, décident de ne pas se livrer à une concurrence inutile mais de coordonner leur action.

(Nous reviendrons plus en détail, cet automne, sur cet important événement.)

... un grand bal populaire.



(Reportage photographique -VU-).

LETRE OUVERTE A L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Chers amis,

Nous ne pouvons que vous remercier et vous féliciter pour les journées sensationnelles que vous avez organisées pour ce fameux « 400^e ». C'est avec regret que dimanche, à l'aube, nous avons dû tourner le dos à toutes ces festivités pour retomber dans la monotonie d'une AGE qui attend, elle, le « 500^e » de son Université !

Vous avez prouvé par votre présence pendant ces fêtes que l'étudiant peut jouer un grand rôle dans la vie d'une cité, vous avez montré par votre exemple ce que devait être une association d'étudiants et comment elle pouvait affirmer sa personnalité dans la cité.

Félicitations !

Nous vous transmettons, chers amis, notre salut cordial.

Le Bureau de l'AGE.

LA VILLE ASSIÉGÉE

Les approches.

Le voyageur venant de Francfort et qui débarque un beau matin vers les dix heures à la gare de Zoologischer Garten à Berlin-Ouest sera peut-être un peu frappé lorsqu'il verra sur un des rares horaires affichés que le prochain train n'arrivera que vers les six heures du soir, ou que les départs pour Hambourg, à quelque trois cents kilomètres de là, n'ont lieu que tous les deux jours... L'aspect de la ville cependant le rassurera bien vite : il sera même heureusement surpris de voir en face de la gare l'imposant bâtiment construit par le Brésilien Niemayer, ou bien la réclame attirante du KA-DE-WE, sorte d'innovation berlinoise, ou encore les riches étalages des magasins de confection. De charmants petits kiosques où l'on vous offre une bouteille de bière et une saucisse au curry, le tout pour un mark, rappelleront à notre voyageur quelque peu dépaycé l'atmosphère poétique de certains quartiers des rives gauches de la Seine... Le choix d'un hôtel n'offrira non plus aucune difficulté, car il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses, depuis le petit hôtel sombre et crasseux des environs de Charlottenbourg jusqu'au somptueux Hilton Hotel qui n'a rien à envier à nos plus riches palaces.

Remis de ses fatigues et des émotions dues aux nombreux contrôles à l'entrée et à la sortie de la zone soviétique, notre voyageur s'empressera certainement de satisfaire sa curiosité et de parcourir Berlin. Descendant la Bismarck-Allee, il sera alors étonné de voir la circulation diminuer progressivement, les passants se faire de plus en plus rares, jusqu'au moment où à droite et à gauche de cette immense artère, quelques mètres avant le monument qui avait consacré la gloire de la Prusse, la Porte Brandenbourg, d'impressionnants panneaux arrêteront son attention : « Achtung! Sie verlassen nach 70 m. West-Berlin ». Quel Berlinois aurait imaginé en 1939, alors que les armées d'Hitler défilaient à ce même endroit, qu'un jour une frontière creuserait à travers la ville un fossé à peu près invisible, — et à peu près infranchissable ? Car, en effet, depuis ce 7 octobre 1948, jour où fut proclamé la République Démocratique Allemande, il n'y a plus Berlin, mais Berlin-Ouest et Berlin-Est.

Il faudra quelque temps à notre voyageur pour s'habituer à toutes les complications engendrées par la séparation de la ville. Entre les deux villes, il n'y a en effet plus de téléphone, plus de tram, plus d'autobus. Seuls le métro et le S-Bahn (train de ville) desservent encore les deux parties de la ville. Passant la frontière entre Berlin-Ouest et Berlin-Est, elle est très souvent au milieu d'une grande artère, le voyageur ne s'étonnera bientôt plus de se voir arrêter, de devoir présenter ses papiers ou encore d'être obligé d'ouvrir son portefeuille et son portefeuille jusque dans leurs recoins les plus secrets... Car l'argent Ouest n'a plus cours à l'Est et les deux monnaies sont inégales, un mark Ouest valant quatre marks Est... ce qui fait la joie de tous les fauchés de l'Ouest (et aussi des autres !) qui en profitent pour s'approvisionner en disques, livres ou films.



Non loin de la limite des secteurs, voici, en zone soviétique de Berlin, l'envers de la célèbre Wilhelmstrasse. L'endroit ne vaut pas mieux. La paix a laissé intact ce que la guerre a détruit. (Cliché aimablement prêté par la Tribune de Lausanne)

La tragédie

Toutes ces particularités berlinoises sont presque devenues aujourd'hui un élément de folklore. Les touristes affluent à Berlin par simple curiosité, poussés parfois par le désir de l'aventure, bien que celle-ci soit peu dangereuse, ou bien encore afin de pouvoir annoncer fièrement qu'ils ont vu ce que l'on appelle le rideau de fer. Mais le vrai drame de Berlin, le vrai drame de ces trois millions et demi d'Allemands, bien peu le connaissent, bien peu arrivent à le partager ou même simplement à l'éprouver. Car ce n'est en effet qu'après quelques mois passés à Berlin que le voyageur, qui est maintenant devenu un résident, commencera à éprouver ce pénible sentiment d'étouffement, cette oppression qui fera de lui véritablement un assiégé. Un assiégé d'abord dans le sens le plus courant du terme : la ville est hermétiquement fermée par un cordon infranchissable de policiers et de soldats, que seules de longues et pénibles formalités permettent de franchir. C'est un peu comme si le Parisien d'aujourd'hui n'avait pas le droit de franchir la Porte de Clichy ou celle de Clignancourt... Un seul moyen d'évasion fonctionne sans aucune formalité : l'avion, guère propice, il faut le reconnaître, aux promenades dominicales...

Mais le Berlinois est aussi un assiégé dans cette interminable lutte psychologique, dans cette excitation quotidienne causée par les nombreuses surprises que lui réservent les agresseurs. On s'en souvient, la ruse la plus terrible et la plus meurtrière fut celle qui dura du 4 août 1948 au 12 mai 1949 pendant laquelle Berlin-Ouest ne fut reliée au reste du monde que par un pont aérien établi à la hâte par les troupes alliées. Le Berlinois, autant celui de l'Est que celui de l'Ouest, étouffe aussi et souffre de se sentir haï, méprisé, diffamé et incompris par son voisin, par celui qui habite de l'autre côté de cette ligne de démarcation purement arbitraire. Il y a dix ans, ce voisin, c'était encore un ami, un parent peut-être ; mais aujourd'hui, bien que rien ne semble avoir changé, car tous deux parlent toujours la même langue, tous deux sont issus de la même race et appartiennent au même peuple, ils se sont tournés le dos, à cause d'une idéologie qui fut imposée sans discussion à l'un des deux. En outre, les intrigues politiques, les services secrets

(il y a plus de cinquante organisations d'espionnage et de contre-espionnage pour Berlin-Ouest seule), les informations vraies ou fausses divulguées à longueur de journée on ne sait comment, les enlèvements fréquents, tous ces éléments augmentent encore cet étouffement psychologique qui lentement gagne les sens.

On comprendra alors mieux que le besoin véritablement existentiel qu'éprouve la population berlinoise à se divertir, à se créer un autre monde, d'avoir toujours à disposition la drogue qui lui permettra de se plonger dans les paradis artificiels. La vie artistique y est ainsi particulièrement développée : il n'y a certainement pas une capitale en Europe qui puisse offrir pendant la majeure partie de l'année de tels programmes culturels. Qu'on imagine simplement l'activité des quatre opéras ou des trente théâtres jouant presque toute l'année à guichet fermé... Cependant Berlin n'est plus ce centre artistique et intellectuel qu'elle fut autrefois : elle ne crée plus, mais se contente de jouir passivement.

Il ne suffit pas non plus de passer quelques jours dans cette ancienne capitale du Reich pour écouter et comprendre la misère, le désespoir souvent de ces milliers de réfugiés de la zone Est (il en arrive en moyenne 400 par jour à Berlin) que le gouvernement est obligé d'entasser dans des camps provisoires et déplorables avant que ne soit terminé leur procès et qu'on ne leur ait trouvé un maigre débouché en Allemagne de l'Ouest.

Non, la vie n'est pas tenable dans la ville assiégée. Les quelque vingt-cinq mille étudiants répartis dans les différentes universités de Berlin-Ouest le savent et leur unique vœu est de terminer le plus rapidement leurs études afin de s'établir un jour dans un pays où l'air est respirable. Chose frappante : il est très rare de voir à Berlin ce spectacle si caractéristique des grandes villes : une bande de gosses jouant dans la rue. La ville dépérit : les jeunes foyers vont tous s'établir de l'autre côté, là où la vie n'est pas menacée chaque jour par les ruses de l'agresseur.

Comme l'a écrit si justement Joseph Rovay, Berlin c'est la « ville frontière qui n'est que frontière et front de la guerre d'après guerre, en partie dévastée, en partie reconstruite, et elle semble plus que jamais pareille à son destin. »

Jérôme Joliat.

Voyage au Mont-Athos

Au nord de la Grèce, à 160 km. environ à l'est de Salonique est située une presqu'île qui, au cinquième siècle déjà, était célèbre à cause des ermites et des saints qui s'y étaient retirés pour vivre dans le renoncement et la contemplation, selon la tradition des anachorètes de Syrie et d'Égypte. La première fondation certaine d'un monastère, celui de la Grande Lavra, remonte au dixième siècle et est ainsi contemporaine à celle du monastère de S. Lukas en Phokis (près de Delphes).

La presqu'île est entièrement montagneuse, et le sud est formé d'un haut cône de marbre qui tombe abruptement dans la mer, le mont Athos. Maintenant, ce nom désigne aussi l'ensemble de la presqu'île. Le mont Athos est donc un territoire sauvage et fermé où ne vivent que des moines et quelques ouvriers agricoles. Les femmes en sont exclues, de même que les femelles d'animaux domestiques. Les vingt grands monastères, ainsi que les innombrables ermitages et « skitis » (colonies d'ermitages), étaient peuplés jadis par plus de 50.000 moines, mais il n'en reste plus actuellement que 2000 environ.

Pour s'y rendre, il faut demander un passeport spécial au Ministère des Affaires étrangères de Grèce, et obtenir une autorisation du patriarche d'Athos. Sous réserve de ces formalités, l'hospitalité y est grande ; il est inutile d'avoir de l'argent, car rien ne se paie dans les couvents et l'on peut généralement rester à loisir, pour autant que le passeport obtenu le permette.

Il faut indiquer encore que le mont Athos est sans doute le plus riche musée d'art byzantin que l'on puisse voir, tant par ses fresques, mosaïques, manuscrits et miniatures que par l'architecture des églises et des monastères (un peu enchevêtrée quelquefois, il est vrai). La grande tradition de l'iconographie orthodoxe, qu'elle soit byzantine, russe ou balkanique, y était encore vivante au siècle passé.

Gérard Viatte

N.B. — Voir à ce sujet l'ouvrage de Millet : « Monuments de l'Athos ».

LE RENDEZ-VOUS
DES ÉTUDIANTS

Dôme

Ile St-Pierre

Etudiants !
Pour votre linge
Téléphonez au
Salon-Lavoir

VITEBIEN

qui vient le chercher à domicile
Travail rapide et soigné
Terreaux 12 tél. 22 46 81
Marterey 4 tél. 22 28 38

Qui dit Sport dit

Mages
SPORT S.A.

13, rue Haldimand - Lausanne

Votre fleuriste

Charly Bodmer-Feuz

LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

GEORGES KRIEG

le spécialiste
EN ORGANISATION
DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

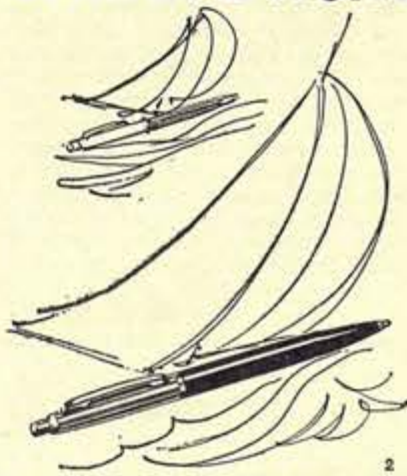
Vacances... détente...

alors PHOTOSI
Le spécialiste
vous conseillera

**A. SCHNELL
& FILS**

Pl. St-François 4 - Lausanne

STYLO A BILLE
CARAN D'ACHE



GLISSE COMME UN VOILIER

Assure une écriture agréable et « moelleuse ». Grâce à la fameuse pince FIXPENCIL, la cartouche ne bouge pas et n'engendre aucune fatigue. Même après plusieurs années, son mécanisme fonctionne à la perfection.

Fr. 5.50, 7.50, 8.75, mais il vaut davantage !

Garçons et filles d'Israël

L'enfant au centre de toutes les préoccupations

Il y a une question envisagée au « kibboutz »¹ qui est non seulement intéressante mais encore passionnante, c'est le problème de l'enfant et de l'éducation. Une première constatation s'impose : dans ce pays sympathique, ce que l'on fait pour l'enfant. Partout, il est au centre de toutes les préoccupations.

Israël, pays neuf qui bâtit son avenir, accomplit un effort immense en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Toutes les réalisations pédagogiques, culturelles, de loisirs tendent à donner aux enfants le maximum de possibilités pour épanouir leurs dons et leur personnalité. Il n'y a qu'à consulter le budget des « kibboutzim » sur ce chapitre : environ un tiers est consacré aux réalisations scolaires et de santé (vacances au bord de la mer, cuisine spéciale, médecin spécial venant visiter les enfants deux fois par semaine, etc.).

Si les « kibboutzim » sont différents, à Misra comme à Nahr-Shonim, les enfants sont les mêmes : beaux, éclatants de santé, douchés deux fois par jour, vêtus de barboteuses aux couleurs douces, s'ébattant dans des flots de fraîcheur et de verdure. En certains endroits, c'est la troisième génération de « sabra » que nous voyons grandir sur la terre de leurs pères.

Il est plus que probable que les quelques réflexions qui suivent laisseront le lecteur sceptique. Mais on ne peut pas avoir visité Israël sans aborder cette question. Si les problèmes sexuels et sentimentaux compliquent, chez nous, les rapports des jeunes, si la plupart des parents et des éducateurs perdent pied devant l'ampleur de ces problèmes, ceux-ci paraissent ne pas se poser en Israël, car ce pays les a simplifiés de façon très naturelle et originale, d'un immense intérêt pour nous : par la coéducation dans toutes les écoles (sauf toutefois dans les écoles religieuses) et par la grande espérance qui anime nous les Israéliens : se créer une véritable patrie.

Méthodes éducatives et pédagogiques

Dès qu'elle rentre de maternité, la maman porte son bébé à la maison des enfants du « kibboutz ». Aussi longtemps qu'elle le pourra, elle ira le nourrir quatre fois par jour. Vers les deux ans, les éducatrices ou assistantes sociales forment de petits groupes de quatre ou six enfants du même âge dont chacune d'elles a la responsabilité. On prend toujours soin d'installer un nombre égal de filles et de garçons. A six ans, ils vont à l'école.

L'enseignement y est donné selon les méthodes les plus actives. Chacune des classes de Misra est dirigée par un instituteur et un éducateur psychologue.

L'école est si intéressante que cela ne vient à l'idée de personne de la manquer. Maîtres et maîtresses procèdent par centres d'intérêt : par exemple, l'abeille et le miel. C'était étonnant ce qu'ils faisaient entrer de matières sous ce thème (botanique, sciences naturelles, géographie, histoire, etc.).

Grosse nouveauté pour nous, pas de notes et pas de redoublement de classes. Dans les villes israéliennes

comme chez nous, un enfant reçoit trois éducations, la plupart du temps contradictoires et cause de bien des tiraillements : celle des parents, celle de l'école et celle de la rue.

Au « kibboutz », ces trois éducations s'harmonisent, parents et éducateurs ayant les mêmes conceptions pédagogiques, et les enfants vivant en communautés. Il existe même des républiques de gosses.

Si un jeune membre est doué pour les études, le « kibboutz » l'envoie à l'université ou dans une école supérieure. Ce ne sont jamais les parents qui interviennent dans ce sens, mais les capacités seulement.

Les enfants vont à l'école jusqu'à 18 ans. Les programmes prévoient, au fur et à mesure qu'ils grandissent, un plus grand nombre de travaux manuels et ils aident au « kibboutz » pendant les vacances. Puis, à 18 ans, ils vont à l'armée.

Coéducation et mixité

Si la mixité est un principe absolu, la formule a quelque peu varié. Dans certains « kibboutzim »², la gemination est constante du matin au soir et de la naissance à 18 ans. Les enfants habitent des chambres de quatre places et ils se choisissent librement — filles ou garçons — leurs compagnons ou compagnes de chambre. Ils prennent leurs douches ensemble.

Ils sont devenus frères et sœurs à un tel point que tout mystère de l'autre a un peu disparu et que les mariages à l'intérieur d'un « kibboutz » sont rares. C'est à l'armée qu'ils trouvent le plus souvent leur femme. C'est pourquoi, par expérience, d'autres « kibboutzim », comme Nahr-Shonim, ont préféré une formule moyenne : jusqu'à 12 ans, éducation mixte. De 12 à 16 ans, éducation séparée pour permettre à chaque sexe de résoudre séparément ses problèmes d'adolescence et de puberté. Puis, de 16 à 18 ans, de nouveau éducation mixte.

J'ai demandé à mon guide s'il n'y avait jamais d'histoires entre eux. Il m'a répondu très franchement : « Il y en a. Mais elles sont tellement rares et exceptionnelles, qu'il ne nous viendrait jamais à l'idée de porter atteinte au principe de la mixité. »

Je n'ai pas manqué d'être impressionné par la parfaite tenue et l'attitude très digne de cette jeunesse. Elle mène une vie très saine. Un petit détail insignifiant mais qui en dit long : aucune inscription, aucun dessin malpropre ou pornographique sur les murs des lieux d'aisance. Les rapports sont simplifiés et une camaraderie simple mais vivante et communautaire est la règle : d'où pas d'intrigues, pas d'historiettes, pas de « collages ».

Veille de « shabbat »

Ils ont eu la gentillesse de m'inviter à leur petite fête hebdomadaire de veille du « shabbat ». Ils étaient une trentaine d'adolescents, de 14 à 18 ans, auxquels s'étaient joints une quinzaine de jeunes gens et de jeunes filles qui faisaient leur service militaire au « kibboutz ». Je n'ai pu qu'admirer l'expression parfaitement naturelle, saine et fraternelle des garçons et des filles. Aucune forfanterie chez les uns, aucune coquetterie chez les autres.



Pionniers des deux sexes travaillant dans un « kibboutz » frontière. (Cliché aimablement prêté par la Tribune de Lausanne)

La soirée se déroula très joyeusement. Rondes, farandoles, « horras » (danse folklorique d'origine ukrainienne) se succédèrent avec beaucoup d'entrain. Notez que les danses de chez nous, telles que le tango, la valse, le « bop », etc., sont pratiquement inconnues, tout comme la façon de danser par couple.

Armée au féminin

Chaque matin, la garde venait nous réveiller et, une fois sur deux, c'était à une fille, pantalon et blouson kaki, un gros « colt » à la ceinture, à qui ce rôle était dévolu. Face aux quarante millions d'habitants des pays arabes, Israël ne compte qu'un peu plus d'un million et demi d'habitants. C'est pour cela que le service militaire a été rendu obligatoire pour les filles et les garçons. Elles ont d'ailleurs montré, lors de la guerre judéo-arabe, qu'elles savaient se battre.

On aurait pu supposer un certain relâchement dans ce domaine. Il n'en est rien. Bien entendu, les unités ne sont pas mélangées et les camps militaires sont distincts. Pourtant des soldats masculins et féminins sur un camion, ou, au bord de la route, un couple de soldats faisant de l'auto-stop, sont des images courantes.

Toutefois, les filles n'apprennent le maniement des armes que pour n'avoir pas à s'en servir. Après une période d'instruction militaire, plus courte et moins poussées que celle des garçons, elles sont affectées à des services administratifs, infirmeries, chauffeurs, etc., ou s'engagent dans le « Nahal ».

Des soldats-paysans

Le service militaire dure deux ans et demi pour les garçons et deux ans pour les filles. Mais ils ne le passent pas entièrement en caserne. Garçons et filles s'offrent comme volontaires pour le « Nahal » (Jeunesse pion-

nière et combattante) et terminent leur période dans des « kibboutzim »-frontière où ils exercent le métier de soldat-paysan. La nuit, ils montent la garde ; le jour, ils travaillent aux champs, l'arme à portée de main, lorsque les cultures se trouvent à proximité de la frontière. Les incidents y sont fréquents et les récents événements en font foi.

Que sera Israël dans cinquante ans ?

Ils savent que le sort de leur pays et celui de leurs frères reposent sur leurs épaules. Héritiers d'un passé si tragique et entourés d'ennemis qui menacent leur existence et celle de leur patrie, jeunes gens et jeunes filles d'Israël ont compris que la vie, ni l'amour ne pouvaient être un jeu. La culture d'un grand idéal nationaliste leur donne une formation sociale, politique et civique qui exige d'eux une certaine rigueur dans leur vie personnelle.

La volonté farouche de s'accrocher pour une fois à un pays, ce dynamisme des pionniers et des défricheurs et la grande espérance commune de l'avenir ont porté très haut l'idéal de la jeunesse.

Michel GARDAZ.

¹ Ferme collective israélienne (voir *Voix Universitaires* N° 6 du 1^{er} mars 1958).

² Pluriel de « kibboutz ».

COMMUNIQUE

L'Association Générale des Etudiants de Lausanne aura le plaisir et l'honneur de recevoir la prochaine assemblée générale de l'UNES, les 20, 21 et 22 novembre 1959. Cette manifestation, la plus importante rencontre étudiante en Suisse, devrait connaître un grand succès, cela grâce au dévouement et à la compréhension des étudiants lausannois qui auront à cœur de faire honneur à nos hôtes.

Jr.

Transports internationaux

LAVANCHY Co. S. A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels
Réduction pour étudiants
Agences : Lausanne, St-François 16
Vevey, rue du Simplon 18

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires
et sur nantissements
Dépôts d'épargne et par obligations
Garde et gérance de titres
Safes
LAUSANNE
36 agences dans le canton

Réponse à Charles Bachofen.
LA SUISSE DES MARTYRS

A l'endroit où elles publient habituellement « l'opinion de l'AGE », les « V.U. » ont accueilli l'autre semaine la prose élégante et désabusée de mon ami Bachofen. Il me permettra de lui répondre ici, encore qu'il sache l'impossibilité de ramener à quelques paragraphes le dialogue serré qu'ont tenu deux années durant les bourreaux conformistes et les martyrs d'APA. URBAL.

Le numéro spécial de ce journal, publié en été 1957, n'a pas été l'élément décisif qui m'ait valu la représentation des étudiants de Suisse auprès des autorités de l'Exposition. Certes pas ! En revanche, je reconnais de bonne grâce que, à l'époque, j'ai souscrit aux idées qui y étaient exprimées. Et si — comme de nombreuses personnes, qui ont fini par constituer l'unanimité — j'ai dû ensuite abandonner ce préjugé favorable à Exnal, c'est que des raisons décidément irréfutables m'y ont contraint.

Les autorités de ce canton, à la suite des travaux d'APA. URBAL, sont convaincues de la nécessité d'un aménagement du territoire. Mais le lien organiquement à l'Exposition nationale, en faire le thème fondamental, voilà qu'il n'est pas possible d'admettre. Car enfin, une exposition doit être une synthèse de nos activités et de nos préoccupations ; or comment prétendre atteindre ce but essentiel avec des moyens dispersés et faiblement suggestifs ? La seule possibilité qui s'offrirait consisterait précisément à placer des éléments « traditionnels » à côté des réalisations de l'exposition décentralisée, et l'on se demande alors où pourrait bien être l'intérêt de cette dernière.

Par ailleurs, le thème d'un aménagement du territoire n'est pas révolutionnaire ou même simplement inédit ; il est faux de prétendre qu'il serait de taille à déclencher le grand frisson chez un peuple regrettablement amorphe. Cela d'autant moins qu'en 1964 il ne pourrait être réalisé que très partiellement, ce qui le ferait apparaître aux yeux du visiteur désappointé comme une ébauche intéressante mais nullement convaincante.

Je passe sur tous les arguments techniques et financiers : je sais par expérience qu'ils n'impressionnent pas les esprits plantés dans des éthers très purs. Et c'est heureux !

Mais que l'on comprenne que la nécessité de présenter en 1964 une exposition suggestive, attrayante... et centralisée n'implique pas forcément le slogan creux, le carton-pâte coloré, le Luna Park découvert avec ravissement sous les frondaisons de Vidy. Bachofen sait fort bien que s'il a des maquettes et des graphiques, il y aura aussi ces réalisations de fer et de béton, ces « choses tangibles » dans lesquelles l'Exposition serait absolument incomplète.

Disons-le : une des conséquences heureuses de l'intervention d'APA. URBAL aura été de nous forcer à tenir le pari et de nous interdire tout relâchement. Je lui en rends justice. Mais, à son tour, elle nous reconnaît le mérite d'avoir tracé la limite entre le domaine de la spéculation la plus limpide et celui des réalisations possibles.

Jean-P. DELAMURAZ.

1. Réd. : voir « V.U. » n° 7, « La Suisse des Luna Park ».

OU VA L'ARGENT DU MERCI Fr. 2.—

Certains étudiants nous ont demandé à quoi servaient les Fr. 2.— que la plupart d'entre eux ont versés pour les réfugiés en même temps que les finances de cours.

La « Hilfsaktion für die flüchtigen Studenten in der Schweiz » (action suisse pour l'aide aux étudiants réfugiés en Suisse) existe depuis quelques années déjà mais elle a subi une transformation l'an passé : des comités locaux ont été formés. Les Fr. 2.— versés par les étudiants constituent l'une des ressources de la Hilfsaktion, qui supporte l'entretien de tous les étudiants en Suisse, Hongrois et autres. Dès ce semestre, la moitié de l'argent des timbres sera versé au comité local et l'autre au comité central. N'oublions pas qu'il y a une quinzaine d'étudiants réfugiés à Lausanne et que les deux mille francs obtenus par les timbres ne suffisent de loin pas à leur entretien.

Enfin le vendeur, qui le plus souvent a besoin de cet argent, reçoit dès ce semestre 0.25 par timbre. Si ce pourcentage paraît important, il ne faudrait pas oublier que cet étudiant est un réfugié pour lequel cet argent est le bienvenu.

La Commission d'entraide :
François BOVON.

ETUDIANTS JOUEURS DE GOLF

A la suite de l'attitude de certains étudiants, attitude incompatible avec les règles du jeu de golf, et celles du club de Lau-

Agnès Varda
et Alexandre Astruc

deux sources du nouveau cinéma français

« Les Mauvaises rencontres » d'Astruc viennent de passer sur un écran lausannois, et beaucoup se rappellent encore la séance du Ciné-Club de Lausanne, où Agnès Varda avait présenté « Pointe-Courte » et « Opéra-Mouffe ». « Les Mauvaises rencontres » et « Pointe-Courte » sont très discutées, et leur succès ne fut pas total, malgré l'ambition de leurs auteurs. Pourtant ils sont d'un intérêt certain et d'une grande importance. Ils font figure de précurseurs du jeune cinéma français.

Pointe-Courte (1954)

C'est la superposition de deux histoires, l'une traitée en style symbolique, l'autre en style néo-réaliste. Sur la toile de fond d'un village de pêcheurs, dont Agnès Varda nous raconte les mille et une petites histoires, se détache celle d'un couple parisien qui fait le point après quatre ans de vie commune. L'esthétique très poussée (surtout dans la photographie) se justifie dans l'histoire du couple, où l'image est le commentaire de l'affrontement verbal des deux époux. (Le texte est dit sans perspective sonore. C'est un thème musical sur lequel viennent se développer les images). Mais les cadrages très étudiés se justifient moins dans l'histoire du village, tournée à l'italienne.

C'est un demi-échec parce que le lien se fait mal entre les deux histoires. On a l'impression de deux récits se suffisant à eux-mêmes, et non d'un premier plan se détachant sur un fond général.

Les Mauvaises Rencontres (1955)

On y trouve deux styles. Il faut bien distinguer le présent, au commissariat, où Catherine Racan vit un drame intérieur qui aboutit à la solitude totale dans la nuit, et qui contient tous les drames de ses rencontres. On y remarque avant tout un très grand dépouillement de la mise en scène, et toujours le même visage qu'Astruc cherche à déchiffrer. Mais il nous montre aussi le passé de Catherine, à travers les images baroques, au décor chargé, qui se succèdent à un rythme déroutant.

Il y a là un certain manque d'unité, bien que chaque récit ne soit que la répétition d'une seule et même histoire. C'est un compromis entre Dreyer (« La Passion de Jeanne d'Arc ») et Orson Welles, en passant par les expressionnistes allemands.

On a accusé Astruc de formalisme. La mise en scène n'est pourtant pas aussi gratuite qu'on a voulu le prétendre. L'auteur a défini lui-même son film : « Un gros plan qui juge des plans d'ensemble ». Cela explique déjà tous les procédés de transition du présent au passé. Il ne faut pas oublier d'autre part que l'histoire des rencontres est une histoire dont Catherine se souvient devant nous. Elle a le flou, l'enchaînement rapide, la superposition des souvenirs. D'où l'emploi répété de fondus-enchaînés, de montages heurtés, d'ellipses surprenantes. On peut aussi trouver un

sens au jeu des ombres et des lumières si on remarque que chaque fois que la même histoire recommence, il y a progression vers la nuit, symbole du désarroi et de la solitude morale.

Agnès Varda a déclaré elle-même à propos de « Pointe-Courte » qu'elle avait voulu tout faire dans un même film, croyant qu'elle n'aurait jamais plus l'occasion d'en faire d'autres. On a la même impression à propos des « Mauvaises Rencontres », sans même parler des digressions sur la réussite qui viennent encore se superposer d'une manière fort bavarde à un ensemble qui manque déjà de cohésion.

L'intérêt de ces deux films

Ils ont sans conteste une grande influence sur les jeunes cinéastes actuels. Il serait trop long d'analyser les points communs et le degré de parenté de la nouvelle vague avec eux. Et pour juger de leur portée actuelle, il faudrait avoir vu un film qui a des ambitions analogues à celles de « Pointe-Courte » et des « Mauvaises Rencontres », « Hiroshima mon amour », d'Alain Resnais, un chef-d'œuvre, paraît-il, admirable. Le sujet de ce film est la mémoire, le souvenir. Une femme raconte sa vie, comme chez Astruc, elle revit son passé englué dans le présent d'une nuit vécue avec un Japonais.

Les points communs entre Agnès Varda et Resnais, qui fit jadis le montage de « Pointe-Courte », sont encore plus frappants. Voici ce que déclare Resnais à ce sujet : « J'ai voulu que les paroles aient le ton d'une lecture, un registre intermédiaire entre celui par exemple de Maria Casarès et des personnages de la « Pointe-Courte ». Et encore. « Engluée, une histoire d'amour dans un contexte qui tienne compte de la connaissance du malheur des autres, faire sentir cette allée et venue perpétuelle du bonheur individuel qu'on tente de préserver en ayant toutefois conscience du malheur collectif ».

Comment a-t-il réussi cette plongée du présent dans le passé, ce passage de la psychologique au social, deux écueils qui avaient fait trébucher Astruc et Agnès Varda, et au travers de quel langage cinématographique, nous ne le savons pas ? On dit que c'est une réussite. Espérons que nous aurons bientôt l'occasion de juger sur pièce.

Pierre-Claude GARDAZ.

BILAN DE LA SAISON
CINÉ-CLUB UNIVERSITAIRE

Si nous considérons les résultats du concours du « parfait petit cinéphile » que nous avons organisé et qui consistait à classer, selon l'ordre de préférence, les films programmés cette saison, nous constatons les faits suivants ; parmi les dix premiers classés, nous trouvons :

1. Le Pèlerin, de Chaplin.
2. La Terra trema, de Visconti.
3. Le dernier des Hommes, de Murnau.
4. Le Carrosse d'Or, de Renoir.
5. Jour de Fête, de Tati.
6. Los Olvidados, de Bunuel.
7. Le Million, de Clair.
8. Sciuscia, de de Sica.
9. L'Orage, de Petrov.
10. Les Vitelloni, de Fellini.

Nous y trouvons donc trois films français, trois films italiens, un film américain, un film allemand, un film mexicain et un film russe. Cette liste de films nous semble présenter un éventail assez complet de la production mondiale et de ses diverses tendances.

Nous pouvons faire aussi les constatations suivantes : tout d'abord le peu d'enthousiasme des étudiants pour les films muets, qui représentent pourtant une forme parfaitement achevée de l'art cinématographique ; ensuite, nous en sommes amenés à regretter qu'un nombre relativement restreint d'étudiants soient membres du Ciné-Club Universitaire ; il nous semble, en effet, que la tâche d'un ciné-club est de présenter le panorama le plus complet possible de l'histoire du septième art et cette forme de culture ne peut avoir des résultats positifs que dans la mesure où chacun suit les programmes d'une manière régulière. Rappelons enfin que nous avons eu à lutter aussi contre les entraves de la censure ; en effet, pour pouvoir montrer à nos membres un des films les plus importants du cinéma français, nous nous sommes rendus en masse à Genève voir Les Tricheurs, de Carné ; d'autre part, nous avons aussi organisé une sortie à Martigny pour pouvoir visionner deux films marquants de l'histoire du film noir américain : Scarface, de Hawks et Kiss me Deadly, d'Aldrich.

Concluons ce rapide survol des activités du CCU, en souhaitant une égale réussite au nouveau comité qui vient de se mettre courageusement à la tâche.

François ROCHAT.

500 signatures en moins d'une semaine

Nous avons parlé dans notre dernier numéro d'une réunion interdite par la Commission Universitaire. Cette réunion, organisée au Foyer Restaurant Universitaire, par des étudiants suisses, avait pour thème « les étudiants algériens et la Suisse ».

Une pétition protestant contre cette interdiction et estimant que cette décision « revient en fait à refuser aux membres de l'A.G.E. le droit de discuter entre eux de problèmes qui les concernent » a été présentée à l'Assemblée des délégués du 18 juin 1959. Celle-ci l'a déclarée recevable à l'unanimité et fixera son attitude lors de sa prochaine séance du 30 juin 1959.

Il semble que le milieu étudiant ait réagi d'une manière assez vive à cette interdiction puisque les quelques 500 signatures qui recouvrent cette pétition (soit le quart de tous les étudiants inscrits) ont été récoltées en moins d'une semaine.

M. G.
La Commission Universitaire se compose des doyens de facultés et des directeurs d'Ecoles.

ROBERT PINGET
SORT DE « LA CAGE AUX LIONS » ET GAGNE...
Le Prix Rambert 1959

Dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 juin dernier, le jury du Prix Rambert, interprète des goûts et de la volonté de la section vaudoise de Zofingue, désignait, à l'issue d'une séance mouvementée, comme lauréat pour 1959, Robert PINGET, pour son roman « Le Fiston » (Ed. de Minuit).

UN PRIX D'ÉTUDIANT. Quelque soixante ans plus tôt, en 1898, les Zofingiens vaudois avaient institué ce prix littéraire pour récompenser tous les trois ans un écrivain suisse d'expression française. Les plus grands de nos hommes de lettres l'ont reçu : Ramuz, Budry, Cingria, Gilliard, Roud, Mercanton, Matthey, Béguin, Chappaz, Jaccottet pour ne citer que les plus récents lauréats. Le prix Rambert possède un caractère d'originalité que les étudiants de l'Université devraient connaître et dont ils devraient être fiers. Le prix Rambert en effet est, à notre connaissance, le seul prix littéraire décerné par des jeunes, par des étudiants. Le jury est désigné par la section de Zofingue : il est formé d'actifs et de vieux Zofingiens. Cette année, il était composé de MM. Georges Anex, professeur au Gymnase, correspondant à la « N.R.F. », André Rivier, professeur à l'Université, André Desponds, du Glossaire romand, Jacques Monnier, des étudiants François Raymond, Olivier Guisan et du président de la Section des Actifs.

LE LAURÉAT : Robert Pinget est né en 1920 ; d'origine suisse, il a fait ses études de droit à Genève, où il a pratiqué le barreau pendant deux ans. Passionné de peinture, il a quitté Genève pour suivre les Beaux-Arts à Paris, avant de s'essayer au roman. « Le Fiston », son sixième roman, lui valut les éloges de la critique. Dans ses premières œuvres, Pinget cherchait une voie : il semble l'avoir trouvée dans son dernier roman. Il règne en effet dans « le Fiston » un sens de l'humain et de l'universel, que la fantaisie étouffait dans les ouvrages précédents.

François BOVON
président du Jury.

sanne, de nouvelles conditions seront requises pour jouer à En Marin.

1. Etre étudiant âgé de moins de 25 ans.
2. Présenter la carte de l'AGE en ordre.
3. Apporter la preuve de son appartenance à un club de golf suisse ou étranger.
4. Acquitter la taxe annuelle de Fr. 100.—
5. Exception pour les joueurs débutants : ceux-ci ayant accompli les conditions 1, 2 et 4, pourront jouer, s'ils ont au préalable, pris des leçons.

« Il faut relever que ces nouvelles conditions, plus strictes quoiqu'encore favorables, ont été dictées à la suite de la conduite des étudiants. Certains, en effet, prétendaient jouer sans connaître les règles du jeu, abîmaient le terrain, se comportaient en terrain conquis, gênant ainsi les membres réguliers du club. D'autres n'acquittaient pas la modique taxe journalière. Enfin, on a pu voir, au club-house, des familles entières, ce qui, bien que montrant un bon naturel, est abusif en l'espèce.

Une fois de plus, voici une réduction que nous perdons, en partie, pour une faute que nous n'avons pas tous commise mais qui nous est, à nous AGE, à juste titre imputée.

Certains feraient bien de se rappeler que la liberté en vertu de laquelle ils prétendent agir à leur guise, comporte, dans son exercice certaines obligations, celles en particulier, de ne pas nuire aux intérêts d'autrui et de respecter les tiers, ce qui est plus politesse que principes philosophiques.

P. FOETISCH
président de la Commission Sportive
de l'Université.

THEATRE AU VILLAGE

Les Faux-Nez organisent un cours de mise en scène dans tout le pays de Vaud

On se souvient que l'an dernier la commission des Rencontres avait organisé à Crêt Bérard une rencontre sur le thème des problèmes du théâtre au village. Les représentants des services de l'Etat, notamment ceux de l'enseignement, des délégués des fédérations de sociétés de chant, de musique, de théâtre amateur, de jeunesse et des associations sportives avaient à l'unanimité souhaité que soient organisés des cours de cadres à l'intention des metteurs en scène et des responsables de productions théâtrales organisées dans les villages par les sociétés locales. Le projet présenté et soutenu par Charles Apothéloz, directeur des Faux-Nez, avait réuni tous les suffrages.

Ce projet a maintenant été mis au point, le programme des cours établis, l'organisation de l'administration mise sur pied, les budgets étudiés. Bref, les Faux-Nez lancent aujourd'hui, sous l'égide du Théâtre au Village, des cours de mise en scène qui débiteront en septembre prochain.

Organisation décentralisée

Les cours n'auront pas lieu à Lausanne seulement, mais à Rolle, Vevey, Moudon, Echallens et Yverdon.

Chaque cours régional sera dirigé par un moniteur spécialisé, instruit selon des méthodes éprouvées.

Chaque moniteur formera une équipe de travail avec des élèves de sa région, équipe qui constituera une compagnie-type de théâtre groupant ses comédiens, son régisseur, son décorateur, son technicien. Cette compagnie sera limitée à 25 élèves.

Programme en six leçons

Il est prévu que chacune des six équipes se réunira au Centre régional une fois par mois pendant six mois, un samedi et un dimanche l'après-midi et le soir.

Le cours ne sera pas théorique mais pratique, tout entier destiné à soutenir et diriger chacun des metteurs en scène dans son travail. L'équipe étudiera toutes les questions relatives à la préparation d'un spectacle (problèmes techniques, artistiques et financiers) jusqu'à sa réalisation définitive et sa présentation au public. Les moniteurs étudieront d'autre part lors de chaque séance, les problèmes particuliers de chacun des spectacles montés par les élèves dans leur société respective.

Spectacle-pilote

La Compagnie-type étudiera tous les problèmes de la mise en scène en les appliquant à la préparation d'un spectacle-pilote,

monté au cours des six week-ends. Elle le jouera dans tout le canton, dans un circuit organisé par le Théâtre au Village.

Les décors et les costumes de ces spectacles-pilotes constitueront un magasin de matériel qui sera mis gratuitement à la disposition des sociétés locales.

Consultations

Le « spectacle » Théâtre au Village mettra ses moniteurs et collaborateurs gratuitement à la disposition des Municipalités et des sociétés qui auraient besoin de conseils ou de directives pour l'élaboration de projets de salles, de spectacles ou de manifestations.

Conditions d'admission

Le cours est mixte ; il est ouvert sans condition de formation préalable à ceux et à celles qui s'intéressent à la mise en scène et au montage d'un spectacle de théâtre.

Etudiants, étudiantes, directeurs de sociétés locales, amateurs de théâtre, ce cours vous est ouvert aux conditions suivantes :

Soixante francs, soit Fr. 10.— par week-end, à verser au Théâtre au Village lors de votre inscription ou au plus tard avant l'ouverture du cours.

Inscription : écrivez dès maintenant au Théâtre au Village Faux-Nez, Case Ville 1162 Lausanne. Tél. 22 31 73. CCP :

Séance d'information : Le Théâtre au Village organise une séance d'information le samedi 4 juillet, à 14 h. 30, au Grand Salon du Buffet de la Gare de Lausanne.

Date de l'ouverture du cours : Samedi 5 septembre 1959. Le calendrier des cours sera établi dans chaque région en fonction des activités locales.

P. P.

COURRIER DU LECTEUR

Hypertrophie du pinceau

Monsieur le Rédacteur en chef, Lecteur attentif des « Voix Universitaires », je dois vous avouer ma stupéfaction et mon indignation à la vue de l'article « Fonction de la peinture », paru dans votre dernier numéro. Comment se fait-il que vous ayez laissé passer un tel « jus » ?

Je ne doute pas que son auteur soit un peintre de valeur (il a exposé récemment à Lausanne) et un homme très averti en matière artistique, mais qu'il nous fasse grâce de son langage de spécialiste. La belle affaire que de se gargariser de mots savants et de barbouiller une page de formules ésotériques. Avec un vocabulaire minimum, chacun en est capable. Cet article présente aussi l'inconvénient assez désagréable de procéder d'une manière de s'exprimer plus germanique que française et son auteur serait-il bilingue que je n'en serais pas étonné.

Enfin, à quoi bon se donner tant de peine s'il faut ne pas être compris et surtout... lu. Car, à part le correcteur et le tyo de service, je suis persuadé qu'aucun de vos lecteurs n'est arrivé au bout.

Je vous serai reconnaissant, M. le Rédacteur, de renvoyer à l'avenir vos correspondants qui n'auraient pas compris les exigences du journalisme, à la lecture des articles sur Kafka, Renoir (par exemple), parus dans vos colonnes et qui pourraient être présentés comme des modèles du genre.

Veuillez agréer...

Claude FAVRE (lettres).

Réd. : L'article visé a été fourni par Neuchâtel et la rédaction lausannoise des « VU » a insisté vivement pour qu'il ne soit pas publié. Comme, d'autre part, les pages neuchâteloises sont financées par la FEN, celle-ci dispose d'une certaine latitude dans leurs utilisations.



Le château de Chenonceaux ne serait-il qu'un complexe minotier ?

Monsieur le rédacteur en chef, Dernièrement, dans les « Voix Universitaires »¹, M. André Jeanneret illustrait sa description de la « vie universitaire au Canada » par une vue d'une école hydraulique.

Je crois qu'il serait difficile, aux yeux des Canadiens, de faire passer le château de Chenonceaux pour un complexe minotier du XIX^e siècle ou le pont couvert de Lucerne pour un groupe scolaire, attendu que, partout, les constructions sont proportionnées en vertu de leurs fonctions.

Bien que l'Amérique donne aux architectes l'occasion d'exprimer leur génie souvent plus fol que hardi, je crois tout de même que cette « école », flanquée de deux barrages de retenue, accourcée d'une ligne à haute tension et d'un poste de transformation, ressemble plus, par le site sauvage qui l'entoure, par la dimension de son étage principal ou par la distribution de ses fenêtres, à une grande usine électrique qui n'est autre que la Centrale de l'île Maligne sur la rivière Saguenay.

Soyez assuré, Monsieur le rédacteur en chef, qu'au sujet de l'architecture américaine, je ne vous crois pas plus dupe que les lecteurs des « V.U. » et veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe Buxcel.

¹ Voir « V.U. » Nos 4-5 de février-mars 1959.

BUREAU DE L'AGECITE 1959-60

(élu lors de l'assemblée des délégués du 30 juin 1959)

Président : Jean-François ROSSIER
Vice-président : (poste vacant)
Trésorier : Pierre-Norbert BOSSET (HEC)

Ne confondons pas engagement et action

Un des grands privilèges de l'étudiant réside dans ce fait qu'avant d'entrer dans la vie professionnelle, avant d'avoir à porter un jugement sur les problèmes actuels ou de s'engager dans le tourbillon de la politique, il peut mûrement réfléchir, peser le pour et le contre et rechercher la vérité. Il en a le temps, il en a les possibilités intellectuelles. Dans son récent article paru dans les « V. U. », M. Bernard Béguin soulignait encore ce privilège qui est le nôtre : la liberté.

Est-ce à dire cependant que l'étudiant se doit de rester en dehors de toute action ? Faut-il qu'en spéculateur abstrait, il se borne à étudier et à juger ? A cette question je réponds : non. Ne confondons pas engagement et action.

On fait souvent à l'étudiant — du moins à celui qui prend ses études au sérieux — le reproche de vivre dans un monde à part, peuplé d'exposés, de livres et de discussions, dans un monde très nettement coupé de la réalité et de l'actualité. De son côté, l'étudiant se plaint d'être condamné à une inaction prolongée dans la vie de la cité, mises à part bien entendu les entreprises strictement estudiantines. C'est qu'il ne veut pas des prises de position prématurées ; la voie tracée, quelle qu'elle soit, lui répugne. Il ne veut pas être publiquement « catalogué ».

Mais cet argument ne doit pas nous pousser vers l'inaction, à mon sens, il convient en effet de relever que nous pouvons agir sans être catalogué définitivement ; que notre activité peut servir autre chose que des « intérêts » au sens péjoratif du terme. Ce ne sont pas les occasions d'agir qui nous manquent, des occasions utiles et qui en général n'exigent pas une « prise de parti » définitive. Il importe en outre de souligner que l'on peut travailler pour autrui sans partager ses idées, et prendre des responsabilités dans certaines cellules sociales sans pour autant devenir l'instrument docile du régime, chez nous tout au moins. Or partout l'on demande des personnes qualifiées, des responsables : mouvements de jeunesse, Amis de l'Abbé Pierre (veilleurs...), sections L.V.T., Colonies de vacances, etc.

Utile au dehors, cette action enrichira notre formation personnelle. En effet elle nous met en contact avec tous les niveaux sociaux et avec toutes les tendances ; elle implique des rapports humains. Or dans presque toutes les professions universitaires, ces rapports sont de plus en plus nécessaires, alors même que les matières à étudier tendent à se compliquer et les connaissances théoriques à croître de façon générale. N'est-il pas toujours plus difficile au jeune médecin de prendre réellement contact avec l'homme qu'il va devoir soigner ? Au juriste de se lancer dans la pratique ? Et que dire du futur chef d'entreprise qui ne connaîtrait qu'en théorie la psychologie et les problèmes sociaux actuels ? Du théologien qui ignorerait tout du monde ouvrier ?...

Outre le besoin de contact humain l'action répond à la nécessité d'orienter notre étude et de nous éviter les dédales d'un intellectualisme stérile. Nos connaissances seront plus efficientes et nos critères de jugement plus solides s'ils sont enrichis du contact avec la réalité. Ceci bien entendu, dans la mesure où nous ne nous surchargeons pas de responsabilités extra-universitaires au préjudice de nos études et de l'objectivité de nos jugements. Entre l'abstraction desséchante et l'activisme il existe un moyen-terme... Montaigne ne dit-il pas que « du choc des cervelles naît la lumière » ?

En agissant ainsi, nous ne diminuerons en rien notre liberté ; bien plus, n'est-ce pas le meilleur usage que nous en puissions faire ?

BERTRAND ZWEIFEL (Droit).

BAL DES LETTRES

Tout a commencé le jeudi après-midi lorsque j'aperçus le président de la faculté au fond du corridor, la main dans le gilet, l'allure impériale ; son regard perdu dans le lointain restait fixé sur l'affiche très réussie nouvellement posée contre le mur du réfectoire. Le motif était simple, les couleurs vives, les gens aguichés viendraient vendredi après-midi. Changement d'attitude, la main du président avait quitté délibérément le gilet pour parcourir avec nervosité son crâne bouclé ; un gigantesque orage, en effet, courait sans espoir de retraite toute la région lausannoise, laissant même supposer que le gros de la tempête allait s'abattre sur les forêts du Jorat.

A six heures tout était consommé, l'inquiétude était à son comble : Allait-on avoir assez de monde pour pouvoir payer cet orchestre que l'affiche nous promettait réputé et anglais ? On ne comptait plus que sur les purs et les purs. Cette fraîche campagne ne pouvait rebuter que les « mouillettes ».

Dans le trolleybus qui roulait dans la nuit sur la route mouillée, les étudiants riaient sans savoir où ils allaient. Que la voiture ait stoppé tout à coup et que le chauffeur ait dit qu'il restait dix minutes de marche parut pour beaucoup surprenant. On avait confiance, on aurait fait des kilomètres, l'affiche n'annonçait-elle pas un retour assuré ?

Alors on en vit venir de partout. A pied, à vélo même, en voiture simplement. Il y en avait suffisamment pour emplir cette vieille grange transformée en salle de bal. Cette salle de bal dans laquelle traînaient de vieux vélos, une faucheuse que les uns découvraient et les autres retrouvaient. L'eau tombée durant l'après-midi avait intensifié l'odeur des foins. L'orchestre au nom anglais qui avait causé tant de soucis maintenant estompés jouait sans relâche des airs cosmopolisés. Les mélomanes avaient également leur compte, préférant les interprétations authentiques à celles un peu osées des « The Continentals », ils s'étaient retirés sagement au restaurant où, dans un silence religieux, ils écoutèrent plusieurs classiques dont « Jérémie » qui leur annonçait que c'était l'heure.

Comme dans les très grands événements, il y eut plusieurs fins, dont les versions officieuses resteront définitivement dans l'aube.

black and white.

NOUVELLES DU DROIT

Lors de l'Assemblée des délégués de l'AGE des 26 et 27 mai 1959, le comité des étudiants de la Faculté de droit a déposé quatre motions, toutes acceptées ; l'exécution de ces motions devant toucher plus ou moins directement l'ensemble des étudiants, en voici le sens :

1. — La première motion demande qu'à l'avenir l'Assemblée des délégués « consacre une partie plus importante de ses débats à la discussion de sujets touchant la vie universitaire lausannoise dans son ensemble (manifestations culturelles, spectacles, concerts, bal de l'entraide), afin de combler le fossé qui sépare l'AGE des étudiants ».

2. — La seconde motion, pour des raisons quelque peu identiques demande, dans la mesure du possible, d'organiser « une manifestation suscitant un grand intérêt et attirant un grand nombre d'étudiants ».

3. — Une troisième motion concerne les « Voix Universitaires ». Elle estime qu'il serait bon d'étudier pour l'année prochaine une refonte complète de ce journal et de prévoir, entre autres choses, une part plus large destinée aux informations locales et concernant la vie des facultés et sociétés d'étudiants, la publication d'un compte rendu des débats de l'Assemblée des délégués.

4. — Enfin, une dernière motion prie l'AGE d'intervenir auprès de l'UNES en vue de résoudre, en Suisse, le problème des équivalences de diplômes universitaires et d'obtenir une certaine synchronisation des programmes sur le plan national.

LE CHOEUR UNIVERSITAIRE TERMINE BRILLAMMENT LA SAISON

Après le concert donné à Leysin en l'honneur du Sana Universitaire, le Chœur Universitaire Lausannoise s'est produit une nouvelle fois au temple de Renens, le 11 juin dernier. Le public, venu nombreux, eut l'occasion d'apprécier des œuvres de Vivaldi et de Bach, exécutées sous la direction de Charles Dutoit et avec le concours de l'orchestre de Renens, renforcé par des élèves du Conservatoire. Les solistes étaient Mmes Simone Mercier (soprano), Dorothee Golay (alto), Françoise Fallier et Myriam Capt (hautbois) et MM. Eric Tappy (ténor) Michel Corboz (basse), Victor Martin (violon) et Guy-Claude Burger (violoncelle).

Après ce succès flatteur, dû en grande partie au dynamisme et à la patience de son directeur, Charles Dutoit, l'on peut être assuré que le Chœur Universitaire Lausannoise continuera de faire la joie des mélomanes.

J. Dn

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.— ; CCP II. 146 77.

Rédacteur en chef responsable : Michel Gardaz (droit).

Rédacteurs : Jean-Christian Lambelet (sc. pol.)

Jérôme Joliat (lettres).

Administrateur : Jacques Epars (HEC) Penthalaz.

Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité : Noël Allaz C.C.P. II. 19 665 Tirage : 3.800 exemplaires

Faisons le point

Depuis une année ou deux, tous les journaux étudiants publient régulièrement des articles consacrés à la démocratisation des études. Les parlements et les pouvoirs publics commencent à s'en préoccuper. Des solutions partielles sont timidement envisagées, et parfois réalisées. Chacun agit de son côté, sans trop se soucier du travail des autres. Reconnaissons d'ailleurs que rien n'est entrepris pour créer une véritable collaboration : la documentation de base, pour autant qu'elle existe, est difficile à rassembler.

L'étudiant que la question intéresse au premier chef, a toutes les peines à prendre pied parmi la multitude de ces actions éparses. C'est pourquoi, au seuil des vacances universitaires, nous éprouvons le besoin de faire le point.

Le problème, dont l'importance a été maintes fois soulignée, ne peut pas être résolu uniquement par son aspect technique. La démocratisation de l'enseignement met en cause une partie des structures de notre société suisse, il ne faut pas l'oublier. Il est ainsi justifié de laisser une place suffisante aux déclarations de principes et aux propos généraux qui tentent de placer le problème dans son seul contexte possible : l'organisation d'une société.

C'est pourquoi, les articles généraux et spécialisés se succéderont sur cette double page qui n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais qui désire simplement reposer les véritables dimensions du problème, cataloguer les principaux efforts et sérier tout hâtivement les points essentiels qui doivent trouver une solution rapide. Notre propos n'est pas de préconiser une solution miraculeuse, mais de mettre chacun en face de ses responsabilités grâce à une perception plus profonde du problème.

Henri-Philippe CART. André VALLET.

QUELQUES DÉCLARATIONS

Le texte fondamental qui marqua le changement d'orientation de l'action des étudiants français, puis de tous les étudiants européens, fut établi à Grenoble. Il porte le nom de « Charte de Grenoble ». Elle est rédigée dans le style généreux et prophétique qui caractérise les périodes révolutionnaires ; sans doute certains passages ont-ils trop d'emphase et certains mots ont-ils vieilli, mais les idées de la déclaration restent valables.

Charte de Grenoble

Préambule

Les représentants des étudiants français, légalement réunis en congrès national à Grenoble le 24 avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque, où l'Union Française élabore la nouvelle déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen,

où s'édifie le Statut pacifique des Nations, où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme,

affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction, fidèles aux buts traditionnels poursuivis par la jeunesse étudiante française lorsqu'elle était à la plus haute conscience de sa mission, fidèles à l'exemple des meilleurs d'entre eux, morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté,

constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent, déclarent vouloir se placer, comme ils l'ont fait si souvent au cours de notre Histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française, en définissant librement comme bases de leurs tâches et de leurs revendications, les principes suivants :

Article premier. L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant que jeune

Art. 2. En tant que jeune, l'étudiant a droit à une prévoyance sociale particulière, dans les domaines physique, intellectuel et moral.

Art. 3. En tant que jeune, l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la jeunesse mondiale et nationale.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant que travailleur

Art. 4. En tant que travailleur, l'étudiant a droit au travail et au repos dans les meilleures conditions et dans l'indépendance matérielle, tant personnelle que sociale, garanties par le libre exercice des droits syndicaux.

Art. 5. En tant que travailleur, l'étudiant a le droit d'acquérir la meilleure compétence technique.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant qu'intellectuel

Art. 6. En tant qu'intellectuel, l'étudiant a droit à la recherche de la vérité et à la liberté qui en est la condition première.

Art. 7. En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir :
— de définir, propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'Histoire ;
— de défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée.

En Suisse, le sens de la belle phrase est moins répandu. Cependant les étudiants lausannois et neuchâtelois ont adopté deux déclarations de principes qui fixent les lignes générales de leurs actions. Elles ont déjà fait l'objet de plusieurs articles dans ce journal. Il est toutefois nécessaire, pour avoir une vue d'ensemble, de répéter ici leurs textes.

Manifeste de Grenet

des étudiants lausannois : 1957

(résolution pour une démocratisation de l'enseignement)

L'Association générale des Etudiants de l'Université de Lausanne, se fondant sur les principes suivants :

— un large recrutement des élites intellectuelles est indispensable à la réalisation d'une communauté nationale et d'une démocratie véritable ;

— la société a le devoir d'assurer à tout jeune homme et à toute jeune fille une instruction correspondant à ses aptitudes ;

— la démocratisation de l'enseignement ne doit en aucun cas mettre en danger la liberté des études supérieures, mais au contraire accorder à chaque étudiant le libre choix de sa profession ;

— cette liberté doit être garantie par un système de cogestion en commission paritaire, considérant que la situation présente se caractérise comme suit :

— une très large fraction de la population n'est presque pas représentée à l'Université, cela pour des raisons financières ;

— les quelques étudiants à ressources insuffisantes bénéficient rarement des avantages, si minimes soient-ils, qui leur sont offerts ;

— les effets de l'absence de bourses cantonales sont encore aggravés par l'inefficacité du système des prêts d'honneur ;

propose à l'Etat de Vaud l'adoption des mesures suivantes :

... (ces mesures pratiques, aujourd'hui malheureusement enterminées, ont maintenant plutôt un intérêt historique).

UNIVERSITE

Déclaration de principe

des étudiants neuchâtelois : 1958

La Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel poursuit la réalisation des principes fondamentaux suivants :

— la culture la plus étendue doit être offerte à tous sans autre limitation que les aptitudes de chacun ;

— devoir de l'Etat, l'enseignement doit être rendu accessible par une aide matérielle à tous ceux qui, sans elle, ne pourraient poursuivre leurs études ;

— le libre choix d'une profession doit être assuré à chacun ; toute préférence ou discrimination dans l'attribution de l'aide étatique irait à l'encontre de l'intérêt de la société ;

— la gestion des institutions étatiques spéciales chargées d'appliquer les principes précédents ne peut être assurée avec succès que par des commissions paritaires.

Afin de promouvoir ces idées avec efficacité, la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel se veut un « syndicat d'étudiants », libre de toute influence extérieure, qui prenne la défense d'un groupe de la société par rapport à sa fonction sociale.

LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE

« L'Université n'est pas d'abord un organisme, elle est avant tout une activité. C'est par cette fonction qu'on peut le mieux la définir. Elle a deux missions : assurer la formation professionnelle des futurs cadres du pays et entretenir le patrimoine culturel et scientifique de la nation. Dans cette vue de l'Université, considérée comme une activité et non comme un monument, c'est le travail universitaire qui est le fait essentiel, le travail des professeurs et celui des étudiants. L'Université n'existe que par lui. »¹

La valeur économique du travail universitaire
Si donc l'Université n'est pas cette tour d'ivoire où des professeurs forment religieusement de futurs professeurs qui à leur tour... (cf Simone Weil), son travail participe de l'effort général de la nation pour vivre et se développer. Il a ainsi une valeur économique indéniable.

L'Etat qui n'avait primitivement charge que de l'enseignement primaire, l'a déjà reconnu au XIX^e siècle en prenant sur soi les traitements des professeurs, refusant de laisser plus longtemps à l'initiative privée la rémunération d'une activité socialement utile, et ne demandant à l'étudiant qu'un apport financier, qui pour élevé qu'il soit, n'en est pas moins largement insuffisant pour couvrir les frais de l'enseignement (à Neuchâtel, les finances d'inscriptions et les taxes de cours représentaient en 1957 le 4,8 % du budget de l'Université).

Le travail intellectuel est aussi un travail productif. Il met simplement en œuvre des techniques et fait appel à des qualités individuelles différentes de celles du travail manuel. La notion de production nationale de biens et de services s'étend également aux activités de préparation dans lesquelles le travail intellectuel a une large place. Le travail universitaire, d'enseignement et de recherche pour les maîtres, d'études pour les élèves, est un aspect de ce travail intellectuel ; il en est l'aspect de préparation, de formation. Le travail universitaire est pour les étudiants une opération d'apprentissage, en même temps que de collaboration et d'initiation à la recherche.

Si l'Etat s'est préoccupé du sort matériel des professeurs, les étudiants, « partenaires » indispensables, ont quelque peu été laissés pour compte. Forts de la valeur d'investissement du travail universitaire, les étudiants demandent l'établissement ou le maintien des conditions propres à son exercice, et la reconnaissance de leur qualité de jeunes travailleurs intellectuels, avec les droits et les devoirs qu'elle suppose.

Les conditions du travail universitaire

La qualité du travail universitaire est avant tout fonction de facteurs intellectuels, d'aptitudes et de capacités. C'est d'une évidence telle qu'il ne sert à rien d'insister. Deux autres conditions sont essentielles au développement harmonieux du chercheur et de l'étudiant.

La sécurité financière tout d'abord permet seule un travail approfondi libéré de préoccupations dérangeantes. L'étudiant qui doit travailler à côté de ses études pour subvenir en partie ou totalement à ses besoins, s'enrichit certainement d'une expérience humaine appréciable ; mais cette situation entrave considérablement ses études, et par des soucis journaliers, elle l'empêche de vivre véritablement la vie de l'esprit qui est celle de l'Université. Une absolue indépendance financière est indispensable.

De plus l'absence de sécurité financière tient éloignés de l'Université nombre de jeunes gens capables et désireux d'étudier. Le déficit de la Suisse en cadres exige une augmentation du nombre des étudiants, qu'il faut bien prendre parmi ceux qui n'accèdent pas actuellement à l'Université. Le souci de justice et les besoins du pays conduisent donc à la nécessité de la démocratisation de l'enseignement supérieur. On a pu croire un moment que celle-ci pouvait être obtenue par le système des bourses. Celui-ci a eu certes des effets heureux, mais les chiffres démontrent qu'en fin de compte il a fait faillite. Les raisons essentielles pour lesquelles le système a échoué sont l'insécurité de l'attribution et la situation d'« assisté » dans laquelle il met l'étudiant.

Ensuite, la liberté d'expression et de pensée est un facteur vital du travail intellectuel, qui est tributaire de conditions politiques. Dès l'instant où la pensée s'inféode à un système politique, qu'elle accepte de respecter des domaines au seuil desquels elle s'arrêtera, elle quitte l'« ordre » dont elle fait partie, celui de la raison, pour subir l'influence d'autres facteurs dont elle ne peut tenir compte sans se renier elle-même. Dans la mesure où le travail universitaire est tributaire de tels impératifs, il trahit son but.

En Suisse, où le domaine des idées et des théories est si peu pris en considération, cette liberté est accordée sans peine, pour autant que ces idées ne visent pas une application pratique. Souhaitons que le jour où la notion théorique aura droit de cité, cette liberté subsiste dans toute son ampleur.

¹ « Le syndicalisme étudiant », par M. de la Fournière et François Borella, Ed. du Seuil, Paris 1957. Ce livre se trouve à la Bibliothèque du Séminaire de sciences économiques de l'Université.

OUVERTE

LES PROBLÈMES RESTENT POSÉS

Ce n'est pas en quelques cent lignes que le compromis entre unitarisme et fédéralisme, nécessaire à la solution du problème de la démocratisation de l'enseignement, peut être résolu, ni même esquissé. Et non plus un plan d'ensemble, même théorique.

Avant tout, il convient ici de cataloguer les différents points où une action énergique devrait être entreprise sans retard.

1. **L'éparpillement des fonds** mis à la disposition des étudiants empêchent une action concertée et un tant soit peu rationnelle. Très souvent, le candidat à une bourse ignore les possibilités qui lui sont offertes. Une concentration de ces différents fonds serait aisée, si l'esprit de clocher cessait de se manifester. Le travail de recensement et de classification entrepris par le « Schweizerischer Verband für Berufsberatung und Lehrlingsfürsorge » pourra y contribuer efficacement.

2. **L'information** au stade primaire et secondaire déjà, c'est-à-dire au moment où la première orientation se fait, est indispensable. Le canton de Neuchâtel a le projet de publier une brochure expliquant à la fois quelles études universitaires sont possibles, quels débouchés attendent le licencié, et quelle procédure est imposée au candidat-boursier. C'est un premier pas réjouissant, mais encore insuffisant. C'est à un changement de mentalité, principalement des classes modestes, qu'il faut parvenir. Aussi longtemps que l'attribution des bourses se fera de cas en cas, où le Conseil communal de chaque village neuchâtelois devra se prononcer sur l'opportunité de soutenir un ressortissant de la commune, la notion d'aumône subsistera.

C'est là un vice inhérent au système même que seul un changement radical dans les procédures d'aide étatique supprimera. (Nous ne voulons pas ici prendre position en faveur de tel ou tel projet pratique, bien que théoriquement nous sachions où nous allons ; une informatoin plus complète nous est encore nécessaire.)

3. **Le montant des bourses** est nettement insuffisant. Qu'un effort soit demandé aux parents est encore concevable. Mais l'expérience prouve que très souvent l'étudiant doit compléter sa bourse par un travail rémunéré à côté de ses études. Et comme il doit passer ses examens intermédiaires dans les délais les plus brefs pour obtenir le renouvellement de sa bourse, il devient évident que sa formation personnelle, sinon sa santé en souffre terriblement. A titre de comparaison, plusieurs pays étrangers offrent à leurs nationaux qui font des stages d'études à l'étranger, des bourses mensuelles dont le montant atteint plus des deux-tiers de celui des bourses semestrielles de chez nous.

De plus des bourses d'études et d'entretien devraient déjà être accordées au stade du Gymnase.

Certains cantons n'accordent des bourses qu'à partir du second, voire du troisième semestre d'études. Cette méfiance à l'égard du nouvel étudiant fait montre d'une mesquinerie, d'une étroitesse d'esprit qui n'a même pas l'esprit de gratuité et de bonne conscience de la bourse-aumône.

4. **Une exonération généralisée** des finances de cours est également nécessaire. Dans le canton de Neuchâtel, l'attribution d'une bourse implique heureusement l'exonération des finances de cours. Mais ailleurs,

ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

Premiers trébuchements

En 1943, le Département de l'Intérieur, à la suite d'une enquête faite sur la nécessité de développer le système des bourses en Suisse, publia un rapport, reflet de l'esprit qui régnait à ce moment-là. Le protectionnisme des classes aisées et des professions libérales repoussa toute réforme dans ce domaine. Protéger les avantages de la profession libérale, tel semblait être le seul souci des responsables de cette période.

Cependant des efforts étaient tentés pour venir en aide aux étudiants de condition modeste. En 1944, on parlait dans les milieux politiques de créer un « Eidgenössischer Hochschul-Darlehens-Fonds ». Ce n'était qu'une intention rapidement étouffée.

Une heureuse réalisation

En 1952, un arrêté fédéral instituait un **Fonds national de la recherche scientifique**, doté d'une subvention de 4 millions. C'était un premier pas vers l'amélioration des possibilités de recherches scientifiques.

Le 18 décembre 1957, le député au Conseil national **A. Borel**, de Genève, déposait la motion suivante :

« Le Conseil fédéral est invité à présenter sans délai aux Chambres un rapport et des propositions de crédit permettant de mettre le Fonds national de la recherche scientifique en mesure, d'une part, d'augmenter dans une très large mesure les allocations prévues en faveur des jeunes chercheurs, et d'autre part, de créer aussi rapidement que possible 100 postes de maître de recherche à plein temps capables en particulier de fournir respectivement, de diriger un travail d'équipe stable. »

Cette motion allait trouver un heureux aboutissement à fin avril 1959. A cette date, un message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale demandait l'augmentation de la subvention annuelle au Fonds national de 4 à 7 millions de francs. Les deux Chambres approuvèrent ce projet.

Quelques récents postulats platoniques

A la session du Conseil national de juin 1958, les idées de réorganisation des systèmes boursiers, de démocratisation de l'enseignement furent à l'ordre du jour. En effet, quatre postulats touchant à ces problèmes furent déposés par les députés **Scherrer, Schütz, Reinmann et Welter**. Des comparaisons avec les systèmes d'allocation d'études étrangers sont faites ; notre propre retard n'en est que mieux précisé. La création d'un fonds national de bourses est demandée. Il permettrait une répartition plus égalitaire de canton à canton, une intensification dans l'attribution de bourses aux jeunes gens qui préparent leur entrée à l'Université. Une enquête est également demandée sur les possibilités actuelles d'obtenir des bourses officielles ou privées, fédérales ou cantonales, ainsi qu'une réforme des programmes de l'enseignement secondaire. Il est fait mention dans ces postulats d'un besoin croissant de professeurs, qui va s'aggraver encore avec la création de nouveaux technicums et parallèlement avec le manque de scientifiques et de techniciens formés dans nos hautes écoles et dans les facultés des sciences de nos universités.

Ces postulats n'ont pas le pouvoir de contraindre le Conseil fédéral à trouver une solution rapide aux problèmes posés. C'est une simple invitation à entreprendre les études nécessaires. Souhaitons que ces quatre postulats n'aient pas le sort très général de ce genre de déclarations qui servent plus la bonne conscience du député que l'avenir de la nation, tant leur pouvoir est infime.

A côté de ces activités purement parlementaires, il faut mentionner les travaux d'études entrepris tant par la Conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique de chaque canton que par la Conférence des recteurs des Universités suisses. Leurs travaux ne sont malheureusement pas entre nos mains.

il arrive que ces taxes équivalent au tiers d'une maigre bourse : ce que l'Etat donne d'une main, il le reprend de l'autre. Cet apport financier au budget des Universités est si faible que sa suppression ne poserait pas de casse-tête.

5. **Les accessoires sociaux** devraient aussi être développés. Des restaurants subventionnés, des cités universitaires où puissent loger au moins la moitié des étudiants, aug-

menteraient sensiblement l'esprit de corps des étudiants, la prise de conscience de leur rôle, et de leurs responsabilités, surtout si ces institutions sont gérées en commission paritaire. L'esprit civique qui tend à disparaître chez l'homme isolé, trouverait peut-être de nouvelles bases réelles. L'Etat éviterait ainsi également la spéculation dont les étudiants sont victimes de la part de

(fin en dernière page)

La relève des cadres scientifiques

La Suisse figure depuis longtemps dans le « peloton de tête » du progrès scientifique et technique. Sur le plan économique, elle a su en tirer des avantages évidents, que reflètent d'ailleurs les niveaux de vie de notre population. Il va sans dire que nous souhaitons conserver nos positions. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi en avoir la volonté.

Nous ne pouvons demeurer de niveau avec le progrès scientifique et technique, suivre sa cadence que si nous disposons de l'effectif des hommes qualifiés — qualifiés à tous égards — qui est indispensable pour nous permettre de mener de grandes tâches à bien. C'est la raison pour laquelle nous devons attacher la plus grande attention au recrutement et à la formation de personnel scientifique et technique.

Nous ne pouvons résoudre de manière satisfaisante les problèmes complexes posés par l'encouragement de la formation de cadres scientifiques et techniques que si nous renonçons d'emblée à limiter le champ de recrutement. Au contraire nous devons tendre à l'élargir.

Nous devons nous garder de l'illusion de croire que le développement réjouissant de nos institutions scolaires suffit pour assurer une utilisation optimum de tous les talents. Ce n'est pas encore le cas.

Des enquêtes sérieuses et complètes ont montré que la proportion des enfants d'ouvriers, d'artisans et de paysans (de la montagne tout particulièrement) qui ont embrassé des professions scientifiques et techniques (nous nous limitons expressément à celles-ci) est très nettement inférieure à l'importance numérique de ces catégories sociales par rapport à l'ensemble de la population. Nous devons utiliser mieux ce « réservoir ».

La Suisse, comme tous les pays industrialisés, souffre d'une pénurie manifeste

de personnel scientifique et technique de niveau universitaire. Une enquête a permis d'évaluer qu'il faudrait augmenter de 40 % au moins le nombre moyen des étudiants que forment actuellement les écoles polytechniques et les facultés des sciences des universités. La pénurie est encore qu'à ses débuts. La pénurie est beaucoup moins prononcée dans le génie civil et à peu près inexistant en architecture.

Quant au personnel technique formé dans les technicums, si grands que soient nos efforts pour encourager sa relève, nous ne risquons en aucun cas d'en faire trop. Conclusion surprenante peut-être, mais basée sur une enquête statistique sérieuse.

Pour remédier à cette pénurie, la Commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques évoquent des mesures de diverse nature. Il appartient aux industries qui en seront les premières bénéficiaires d'assurer l'exécution d'un grand nombre d'entre-elles et d'en assumer la responsabilité. La plupart des mesures préconisées ne porteront malheureusement leurs fruits qu'à longue échéance, alors que la pénurie est actuelle. Il importe donc de ne rien négliger pour améliorer dès maintenant une situation difficile qui pourrait bientôt devenir grave si l'on n'y portait remède. Parmi les mesures évoquées dans les discussions de la Commission pour l'étude de la relève du personnel scientifique et technique, relevons particulièrement :

A. Mesures à effet immédiat

1. Engagement de personnel scientifique et technique étranger dans la mesure du

possible, tout en offrant au personnel suisse des conditions telles qu'il ne soit pas tenté de chercher à faire définitivement carrière hors du pays.

2. Utilisation plus rationnelle des cadres qui sont chargés parfois de travaux ne répondant pas à leur formation.

B. Mesures à effet relativement rapide

1. Orientation plus efficace des jeunes gens vers les professions scientifiques et techniques avant le baccalauréat ou la maturité, éventuellement même durant les premiers semestres d'études universitaires.

2. Développement des offices d'orientation professionnelle universitaire existants et création de nouveaux offices, s'il n'en existe pas encore, dans les cantons possédant un ou plusieurs gymnases.

3. Sélection par l'industrie de ses meilleurs ouvriers, pour leur donner ou faciliter une formation de technicien, de manière à rendre plus efficace la mesure préconisée sous A.2.

C. Mesures à longue échéance

1. Propagande par des conférences, par la presse, la radio, la télévision, le cinéma et la diffusion de brochures à l'intention du grand public, afin de lui faire prendre une juste conscience du rôle de la science et de la technique sur le développement économique du pays.

2. Propagande auprès de la jeunesse. Cette action devrait débuter à l'école primaire, particulièrement à la campagne ; elle se préciserait dans les gymnases et par le moyen des bureaux d'orientation professionnelle. Elle devrait être soutenue par la publication de brochures d'orientation générale, montrant les différents domaines d'activité des ingénieurs et des chercheurs.

3. Agrandissement des gymnases trop exigus, création de sections scientifiques dans ceux qui n'en possèdent pas et révision des programmes d'études de manière à placer les trois types de maturité sur un pied d'égalité.

4. Agrandissement des écoles polytechni-

ques et de certains instituts scientifiques universitaires ; les cantons ne pouvant plus assumer à eux seuls les charges financières qu'impliquent ces extensions, une aide de la Confédération sous une forme à étudier, fondée sur l'article 27, 1er alinéa de la Constitution fédérale, est indispensable et d'autant plus justifiée que cet effort doit profiter au pays tout entier. Les cantons qui n'entretiennent pas d'universités devraient y contribuer aussi.

5. Multiplication des bourses destinées à favoriser les plus méritants ; ces bourses devraient perdre le caractère d'aumône qu'elles revêtent trop souvent, et devenir avant tout des récompenses.

6. Construction de foyers avec possibilités de logement suffisantes pour les étudiants et les gymnasiens.

7. Meilleure coordination des exigences du service militaire et des programmes d'études.

8. Conditions matérielles équitables et bon climat social et spirituel pour les ingénieurs, afin que les jeunes gens soient encouragés à embrasser cette profession.

9. Amélioration de la situation matérielle du personnel enseignant.

Un gros effort doit donc être accompli, et cela sans tarder. La situation sérieuse aujourd'hui, pourrait devenir rapidement alarmante si l'on hésitait à prendre sans délai des mesures de grande envergure. Elles entraîneront certaines dépenses, mais il en coûterait bien plus à la Suisse si son industrie, prospère maintenant, devait perdre sa capacité de concurrence, faute d'un apport suffisant de forces accrues et renouvelées. La plupart des pays font un effort, et certains même un effort immense ; la compétition dans laquelle sont engagées les grandes nations nous entraîne fatalement à lutter aussi avec d'autant plus d'énergie.

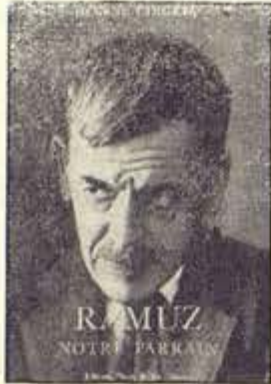
Textes tirés du « Rapport de la Commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques » Berne, avril 1959. (Numéro spécial du Bulletin d'information du délégué aux possibilités de travail et à la défense nationale économique.

ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ROMANDE

I

Paris aller et retour

Voici la dernière enquête à propos de la vie artistique en Suisse romande ; elle est consacrée à la littérature. Depuis sa naissance au début du siècle, qui est aussi son âge d'or avec C.-F. Ramuz, le poète Gustave Roud et la célèbre équipe des « Cahiers vaudois », elle n'a cessé de vivre tant bien que mal et de faire l'objet de nombreuses controverses et articles dont je résumerai les idées principales.



Ramuz a clairement défini la situation particulière de la Suisse romande par cette formule : « une province qui n'en est pas une ». En effet, l'écrivain romand va utiliser la langue française. Or, depuis dix siècles, cette langue s'est façonnée dans un pays, dont l'histoire et la haute civilisation lui restent étrangères. Dans les cours du moyen âge, dans les palais du roi, dans les cafés et salons bourgeois ensuite, elle a servi à exprimer les modes de vie, les relations sociales d'une classe : celles de l'aristocratie cultivée. Très tôt elle se sépare du peuple, des gens simples. Elle quitte la nature, la lutte de l'homme contre les éléments, contre Dieu peut-être ; car elle s'appuie sur l'Eglise catholique pour définir les rapports de l'homme avec l'univers. D'autre part, elle a créé Paris, la capitale de son esprit, d'où elle rayonne dans toutes les provinces et s'impose par les traités de grammaire et les écrivains qu'elle a consacrés. On sait bien qu'elle se méfie de celui qui veut créer sa propre langue, modelée sur le rythme de sa nature. (Le style de Ramuz doit heurter un esprit français car il est habitué à plus de raffinement et d'élégance.)

Si j'ai décrit schématiquement le climat de la littérature française, c'est pour mieux caractériser le nôtre, presque par opposition.

L'apport de la France

Examinons tout d'abord les conséquences du fameux complexe romand devant le prestige de la France. Je ne vais pas en décrire les causes, chacun les connaît. Pour lutter contre leur sentiment d'infériorité, souvent, nos écrivains vont vivre quelque temps à Paris. (Paris n'est-elle pas leur capitale ?) Là leur esprit s'enrichit, ils prennent confiance en eux, se soucient moins de leur personne ; car le centre de leurs préoccupations est enfin en dehors d'eux. Ils paraissent délivrés du poids de leur conscience morale. Ils peuvent satisfaire toutes sortes de besoins et réaliser plus facilement les projets qui leur tiennent à cœur. Confrontés avec les extrêmes dans l'action, avec les courants de pensée les plus divers, ils sont obligés de prendre position, de choisir, sans avoir pu toujours réfléchir aux conséquences. Leur personnalité s'épanouit donc. Mais, bientôt, ils se sentent seuls : Paris les ignore, car, malgré leurs efforts, il ne se sont pas adaptés. Pour s'habituer à la vie mondaine, il leur aurait fallu presque se renier, ce qui est impossible. Comme après une nuit d'ivresse, ils retombent sur eux-mêmes. Ils sont bien contraints d'avouer que Paris n'est pas leur vraie capitale. Alors, si les soucis financiers s'ajoutent à leur désarroi passager, ils retournent en Suisse romande et pourtant, ils savent qu'ici la lutte pour vivre sera plus dure, que leur solitude morale et sociale s'accroîtra encore. Ils retrouveront un ou deux amis et c'est tout.

Le sens d'un retour

Pourquoi ce retour, il y a là un fait étonnant ? Est-ce par patriotisme ? Non ; car si le pays ne les a pas connus avant leur départ, il continuera de les ignorer. La petite bourgeoisie, qui forme la majorité de l'élite intellectuelle dans nos cantons, ne les aidait pas ; elle a trop peur d'être ébranlée dans ses convictions, elle préfère exercer son sens critique à l'égard des écrivains étrangers, dont la valeur est admise, et continuer à veiller à l'ordre, aux institutions. Elle ne cessera pas de former des théologiens, des hommes de droit, des horlogers et des professeurs qui deviendront des critiques ; c'est son devoir, elle le remplit consciencieusement. Par là elle acquiert du prestige et même une certaine grandeur, qui est malheureusement sans commune mesure avec celle de l'artiste ; car il n'a pas besoin d'une critique pour juger, ni d'exactitude pour s'exprimer, mais de foi pour croire en son œuvre et d'amour pour créer.

Alors je repose la question : pourquoi est-il revenu ? Parce que sa vie n'a pas pour « raison d'être » un ensemble d'échanges dans l'ordre intellectuel, actif, social, ce que Paris lui a offert. En effet, sa raison d'être est toute intérieure. Elle est une aventure spirituelle, la prise en charge d'une âme devant une puissance invisible et il n'existe pas de médiateur entre elle et lui, si ce n'est cette terre où il est né, à laquelle il se sent enchaîné. C'est pourquoi il va fonder son œuvre, désormais, sur la contemplation active de la nature. Elle va lui permettre d'extérioriser ses questions sur Dieu et les hommes. On le voit, elle aura des affinités avec la morale, la religion, parfois avec la métaphysique. Ce sont les trois tendances caractéristiques de la littérature romande. Dans les romans de C.-F. Ramuz, dans ceux de J.-P. Monnier, dans les poèmes de G. Roud, on les retrouve. Elles viennent de l'influence profonde du protestantisme qui chez nous a effacé les empreintes du catholicisme.

Essayons maintenant de pénétrer dans sa vie. Il est installé dans sa chambre, devant lui, le Jura, le Léman, un paysage de montagnes, peu importe, car il a accepté d'être apparemment coupé du monde pour mieux lutter avec la langue et sculpter sa forme, peut-être pas la plus gracieuse, mais la plus fidèle à lui-même, à son inquiétude, à la nature qu'il aime. Certains jours il ne supporte plus son isolement, alors il note une phrase comme celle qui suit et qui devrait nous faire réfléchir : « De tout mon être, de tout mon cœur je finis par souhaiter un événement perturbateur, un bouleversement géologique, une révolution, un tremblement de terre, que sais-je ? quelque chose enfin qui briserait le mur, qui établirait la communication entre mon âme et ma patrie ». Elle est de Werner Renfer, 1898-1936, poète de valeur né à Corgémont, qui mourut incompris et épuisé par l'effort pour concilier son travail de poète et son travail pour gagner le pain de sa famille. On vient de lui rendre un chaleureux hommage et de publier ses œuvres complètes l'année passée. Mieux vaut une louange posthume que rien du tout !

J'en resterai là avec les considérations générales. Elles devraient être complétées et surtout nuancées sur bien des points.

STOECKLI.

(A suivre)

Les articles de qualité au magasin spécialisé

Quincaillerie du Seyon

Seyon 1 Tél. 5 13 34

toutes les maîtresses de pension et autres logeurs. De plus, il aurait un contrôle plus direct des subventions qu'il accorde, en ce sens que le montant des bourses ne passerait plus dans le gousset avide de certains marchands de soupe.

6. Les exigences de domicile devraient disparaître. A une époque où la mobilité des travailleurs est aussi souple, il est dérisoire d'exiger du candidat-boursier qu'il ait habité certaine commune depuis un certain temps. Un accord entre région, ou sur le plan cantonal, est possible. Il suffirait d'un peu de bonne volonté.

Ces quelques points posent des problèmes dont les conséquences financières ne peuvent être supportées par des économies cantonales déjà souffreteuses. Une aide de la Confédération est indispensable. Mais elle ne sera efficace que si tous les cantons sont unis sans arrière-pensée pour cette promotion sociale dont dépend l'avenir du pays.

Tous ces propos ne sont que liminaires. Ils sont le prélude à des études approfondies auxquelles les étudiants désirent collaborer afin que la plus vieille démocratie du monde ne s'endorme pas dans les rêves d'une prospérité qui risque bien d'appartenir bientôt au passé.



Quelques opinions

Pierre Jaccard :

Le moment nous paraît venu d'ouvrir plus largement, en Suisse, les portes de nos universités aux jeunes gens et jeunes filles capables, de quelque condition qu'ils soient. Cette extension répondrait non seulement à une véritable nécessité économique, mais encore à de légitimes aspirations sociales. Il est de l'intérêt de tous que s'opère, chez nous comme ailleurs, une libre circulation des élites. Le sociologue Vilfredo Pareto l'avait bien dit : c'est à cette condition seulement que l'on assurera, dans un pays, l'équilibre social ou, pour prendre une autre comparaison, que l'on maintiendra l'état de santé du corps social.

Le recteur de l'Université de Berne :

Il y a chez nous comme partout en Suisse des gens qui certainement auraient besoin d'une bourse, et qui par fausse honte n'osent la demander.

Philibert Secrétan :

La culture est si mal partagée, en Suisse, si inféodée à la bourgeoisie qui a accaparé en quelque sorte les droits d'entrée dans les écoles supérieures et les Universités, que l'apprentissage même d'un langage de culture est pratiquement interdit aux ouvriers et aux paysans. Les bourses d'études sont insignifiantes, sinon inexistantes, et le peuple se voit exclu d'un monde qui lui paraît inaccessible. Ainsi se voit-il refuser le moyen d'émerger de son profond silence, victime d'une injustice dont on commence, heureusement, à s'émouvoir. Mais quand passera-t-on de la parole aux actes ?

Le scooter qui reste en tête

Ceux qui essaient VESPA achètent VESPA

Maison GEORGES CORDEY, Neuchâtel

Bilan de l'activité de l'UNES

Entre 1950 et 1955, l'UNES elle-même essaya d'élaborer des projets de bourses. Elle s'opposa alors au sectarisme cantonal, à l'intouchable fédéralisme. Il y eut pendant cette époque intervention de différents conseillers nationaux, essais de collaboration entre la Conférence des chefs de départements de l'Instruction publique et l'UNES. Résultat : l'un après l'autre les projets se sont endormis dans la paperasse fédérale pour le grand plaisir des opposants et la tranquillité cantonale.

Nous autres étudiants sommes en partie responsables des échecs précédents par notre manque de ténacité et surtout d'information, et aussi par ignorance de certaines réalités politiques. L'idée d'une véritable démocratisation de l'enseignement était loin d'être suffisamment développée et l'UNES elle-même ne semblait pas en être persuadée.

Cependant, à l'Assemblée générale de l'UNES à Zurich, en novembre 1957, une motion adoptée à l'unanimité va marquer un tournant dans la politique de l'UNES en matière sociale. Cette motion s'inspire profondément des principes de base du Manifeste de Grenet cité ci-contre.

L'UNES allait donc enfin posséder une ligne directrice qui lui permettrait de construire et d'agir sur le plan national. Car les réformes nécessaires sont d'une telle ampleur que les cantons n'y peuvent suffire.

Très brièvement, notons quelques-unes des possibilités envisagées par l'UNES :

— L'« AVS inversée » est une méthode selon laquelle les étudiants ayant quitté l'université après s'être vu allouer des prestations par l'intermédiaire des caisses de compensation AVS pendant toute la durée de leurs études, verseraient des primes proportionnelles à leur salaire pour faciliter les études de la génération suivante. Une innovation aussi centralisatrice, qui ne tient pas compte de la capacité des intéressés et qui impose aux anciens étudiants une sorte d'impôt spécial, paraît vouée à l'échec.

— Un autre projet prévoit des prêts d'études remboursables en 20 ans, trois ou quatre ans après la fin des études et sans intérêts. Les intérêts et les pertes seraient supportés par un fonds spécial. Ce projet ne paraît pas soulever l'enthousiasme des étudiants.

Actuellement, l'UNES n'exclut aucune des possibilités de solution et se concentre plutôt sur un travail d'approche en étudiant tous les aspects du problème dans son contexte le plus large et en s'informant des expériences étrangères.



Junior

Le yoghourt de grande classe, au pur jus de fruit

CENTRALE LAITIÈRE LAUSANNE

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Gérard Viatte — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

Assurez votre VIE, vos BIENS à

LA NEUCHATELOISE

Agent général pour le canton de Neuchâtel: Willy Gugger, Rue du Seyon 6 Neuchâtel

ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ROMANDE

I Paris aller et retour

Votre dernière enquête à propos de la vie artistique en Suisse romande; elle est consacrée à la littérature. Depuis son enfance au début du siècle, qui est aussi son âge d'or avec C.F. Ramuz, le poète Gustave Roud est la véritable étoile des « Lettres vaudoises », elle n'a cessé de vivre tant bien que mal et de faire l'objet de nombreuses controverses et articles dont je résumerai les idées principales.



Ramuz a clairement défini la situation particulière de la Suisse romande par cette formule: « une province qui n'est pas une ». En effet, l'écrivain romand va utiliser la langue française. Or, depuis dix années, cette langue est française dans un pays, dont l'histoire et la haute civilisation lui restent étrangères. Dans les cours du moyen âge, dans les palais du roi, dans les cafés et salons bourgeois on parle en français à l'écrit et à l'oral, les relations sociales d'un tel pays; celles de l'aristocratie cultivée. Très tôt elle se dégage du peuple, des gens simples. Elle quitte la nature, la lutte de l'homme contre les éléments, contre Dieu pauvre; car elle s'élève sur l'église catholique pour définir les rapports de l'homme avec l'univers. Autre part, elle a créé Paris, la capitale de son esprit, où elle rayonne dans toutes les provinces et se impose par les traités de grand maître et les écrivains qu'elle a consacrés. On sait bien qu'elle se méfie de celui qui veut créer sa propre langue, mais elle sur le rythme de sa nature. (La mythologie de Ramuz doit heurter un esprit français car il est habitué à plus de raffinement et d'élégance.)

Si l'on définit schématiquement le rôle de la littérature française, c'est pour mieux caractériser le nôtre, presque par opposition.

L'Apport de la France

Examinons tout d'abord les conséquences de l'un des compléments romands devant le prestige de la France. Ce n'est pas en soi une chose mauvaise, chacun les connaît. Pour lutter contre leur sentiment d'infériorité, souvent, nos écrivains vont vivre quelque temps à Paris. (Paris n'est-elle pas leur capitale?) Là leur esprit s'éveille, ils prennent confiance en eux, se soucient moins de leur province; car le contact de leurs confrères romands est enfin un élément d'aide. Ils paraissent dérivés du poids de leur conscience morale. Ils peuvent satisfaire toutes sortes de besoins et réaliser plus facilement les projets qui leur tiennent à cœur. Confrontés avec les extrêmes dans l'histoire, avec les courants de pensée les plus divers, ils sont obligés de prendre position, de choisir, sans avoir pu toujours réfléchir aux conséquences. Leur personnalité s'épanouit donc. Mais, bientôt, ils se sentent seuls: Paris leur ignore, car, malgré leurs efforts, il ne se sont pas adaptés pour s'insérer à la vie mondaine, il leur manie l'air presque se sentir, ce qui est impossible. Comme après une nuit d'ivresse, ils retombent sur eux-mêmes. Ils sont bien contents d'avoir que Paris n'est pas leur vraie capitale. Alors, si les soucis financiers n'empêchent à leur départ passager, ils retournent en Suisse romande et pourtant, ils savent qu'il n'y a rien pour vivre dans Paris, que leur culture morale est asséchée et décolorée. Ils retournent à leur vie, mais ils ont conscience de tout.

Le sens d'un retour

Pourquoi ce retour, il y a là un fait étonnant? Est-ce par patriotisme? Non; car si le pays ne les a pas connus avant leur départ, il continuera de les ignorer. Les petites bourgeoisies, qui forment la majorité de l'élite intellectuelle dans nos cantons, ne les aident pas; elle a trop peur d'être ébranlée dans ses convictions, elle préfère garder son sens critique à l'égard des écrivains étrangers, dont la valeur est admise, et continuer à veiller à l'ordre, aux institutions. Elle ne cessera pas de former des théologiens, des hommes de droit, des professeurs et des professeurs qui deviendront des critiques; c'est son devoir, elle le remplit consciencieusement. Par là elle acquiert du prestige et même une certaine grandeur, qui est malheureusement sans commune mesure avec celle de l'artiste; car il n'a pas besoin d'un critique pour juger, ni d'une « excellence » pour s'exprimer, mais de foi pour croire en son œuvre et d'amour pour créer.

Mais je repose la question: pourquoi est-il revenu? Parce que sa vie n'a pas pour « raison d'être » un ensemble d'idées dans l'ordre intellectuel, social, etc. que Paris lui a offert. En effet, sa raison d'être est toute intérieure. Elle est une aventure spirituelle, la prise en charge d'une âme devant une puissance invisible et il n'existe pas de médiateur entre elle et lui, ni ce n'est cette terre où il est né, à laquelle il se sent enchaîné. C'est pourquoi il va fonder son œuvre, désormais, sur la contemplation active de la nature. Elle va lui permettre d'extérioriser ses questions sur Dieu et les hommes. On le voit, elle aura des difficultés avec la morale, la religion, parfois avec la métaphysique. Ce sont les trois tendances caractéristiques de la littérature romande. Dans les romans de C.F. Ramuz, dans ceux de J.P. Monnier, dans les poèmes de G. Roud, on les retrouve. Elles viennent de l'influence profonde du protestantisme qui chez nous a effacé les empreintes du catholicisme.

Essayons maintenant de pénétrer dans sa vie. Il est installé dans sa chambre, devant lui, le jour, le dimanche, un paysage de montagnes, peu importe, car il a accepté d'être apparemment coupé du monde pour mieux lutter avec la langue et sculpter sa forme, peut-être pas la plus parfaite, mais la plus fidèle à lui-même, à son inquiétude, à la nature qu'il aime. Certains jours il ne supporte plus son isolement, alors il note une phrase comme celle qui suit et qui devrait nous faire réfléchir: « De tout mon être, de tout mon cœur je finis par subvertir un événement perturbateur, un bouleversement géologique, une révolution, un tremblement de terre, qu'est-ce? Quelque chose enfin qui briserait le mur, qui établirait la communication entre mon âme et ma patrie ». Elle est de Werner Heisenberg, 1898-1936, poète de valeur né à Gogémond, qui mourut inconsolé et déprimé par l'effort pour concilier son travail de poète et son travail pour gagner le pain de sa famille. On vient de lui rendre un hommage; hommage est de publier ses œuvres complètes l'année passée. Mieux vaut une doughe posthume que rien du tout!

On restera là avec les considérations générales. Elles devaient être complètes et surtout nuancées sur bien des points.

STGECKLI

(A. Annet)

Les articles de qualité au meilleur prix

55yon 11 T61.55 1334

(Suite de la page 7)

toutes les maîtresses de pension et autres logeurs. De plus, il aurait un contrôle plus direct des subventions qu'il accorde, en ce sens que le montant des heures ne passerait plus dans le gousset avide de certains marchands de soupe.

6. Les exigences de domicile devraient disparaître. A une époque où la mobilité des travailleurs est aussi souple, il est dérisoire d'exiger du candidat bourgeois qu'il ait habité certaine commune depuis un certain temps. Un accord entre région, ou sur le plan cantonal, est possible. Il suffirait d'un peu de bon vouloir.

Ces quelques points posent des problèmes dont les conséquences financières ne peuvent être supportées par des économies cantonales déjà souffrantes. Une aide de la Confédération est indispensable. Mais elle n'est efficace que si tous les cantons sont unis sans arrière-pensée pour cette promotion sociale dont dépend l'avenir du pays.

Tous ces propos ne sont que limitaires. Ils sont le prétexte à des études approfondies auxquelles les étudiants devraient collaborer afin que la plus vieille démocratie du monde ne s'endorme pas dans les rêves d'une prospérité qui risque bien d'appartenir bientôt au passé.



Quelques opinions

Pierre Jacodé:

Le moment nous paraît venu d'ouvrir plus largement, en Suisse, les portes de nos universités aux jeunes gens et jeunes filles capables, de quelque condition qu'ils soient. Cette extension répondrait non seulement à une véritable nécessité économique, mais encore à de légitimes aspirations sociales. Il est de l'intérêt de tous que s'opère, chez nous comme ailleurs, une libre circulation des élites. Le sociologue Wilfredo Pareto avait bien dit: « c'est à cette condition seulement que l'on assurera, dans un pays, l'équilibre social ou pour prendre une autre comparaison, que l'on maintiendra l'état de santé du corps social ».

Le recteur de l'Université de Berne:

Il y a chez nous comme partout en Suisse des gens qui certainement auraient besoin d'une bourse, et qui par faiblesse de cœur ne la demandent.

Philibert Secrétan:

La culture est si mal partagée en Suisse, si inféodée à la bourgeoisie qui ne s'occupe que de quelques-uns des droits d'entrée dans les écoles supérieures et les Universités, que l'apprentissage même d'un langage de culture est pratiquement interdit aux ouvriers et aux paysans. Les bourses d'études sont insignifiantes, sinon inexistantes, et le peuple se voit exclu d'un monde qui lui paraît inaccessible. Ainsi se voit-il refuser le moyen d'émerger de son profond silence, victime d'une injustice dont on commence, heureusement, à s'émouvoir. Mais quand passera-t-on de la parole aux actes?

Bilan de l'activité de l'UNES

Entre 1950 et 1955, l'UNES elle-même essaya d'établir des projets de bourses. Elle se proposait alors au secteur cantonal, à l'intouchable fédéralisme. Il y eut pendant cette époque l'intervention de différents conseillers nationaux, essais de collaboration entre la Conférence des chefs des départements de l'Instruction publique et l'UNES. Résultat: l'un après l'autre les projets se sont évanouis dans la papeterie fédérale pour le grand plaisir des opposants et la tranquillité cantonale.

Nous autres étudiants sommes en partie responsables des échecs précédents par notre manque de ténacité et surtout d'information, et aussi par ignorance de certaines réalités politiques. L'idée d'une véritable démocratisation de l'enseignement était loin d'être suffisamment développée et l'UNES elle-même ne semblait pas en être persuadée.

Cependant, à l'Assemblée générale de l'UNES à Zurich, en novembre 1957, une motion adoptée à l'unanimité va marquer un tournant dans la politique de l'UNES en matière sociale. Cette motion inspite profondément des principes de base du Manifeste de Genat cité ci-dessus.

L'UNES allait donc enfin posséder une ligne directrice qui lui permettait de construire et d'agir sur le plan national. Ces réformes nécessaires sont d'une telle ampleur que les cantons n'y peuvent suffire.

Très brièvement, notons quelques-unes des possibilités envisagées par l'UNES:

— L'« A.V.S. inversée » est une méthode selon laquelle les étudiants ayant obtenu l'université après être venus d'un pays étranger, par l'intermédiaire des commissions de compensation A.V.S. pendant toute la durée de leurs études, verseraient des primes proportionnelles à leurs salaires pour faciliter les études de la génération suivante. Les innovations aussi centralisées, qui ne tiennent pas compte de la capacité des intéressés et qui imposent aux anciens étudiants une somme d'impôt spécial, paraissent vouées à l'échec.

— Une autre proposition prévoit des prêts d'études remboursables en 20 ans, trois ou quatre ans après la fin des études et sans intérêts. Les intérêts et les pertes seraient supportés par un fonds spécial. Ce projet ne paraît pas soulever l'enthousiasme des étudiants.

Actuellement, l'UNES n'exclut aucune des possibilités de solutions se concentrant plutôt sur un travail d'approche en étudiant tous les aspects du problème dans son contexte de plus larges et plus informelles expériences étrangères.



Les yoghourts de grande classe, au goût jus de fruit

CENTRALE LAITIÈRE
LAUSANNE

Neuchâtel

Page de la Fédération des Étudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Gérard Waite — 41, Rue de l'Hôpital, Neuchâtel — CCPTV 6221

Assurez votre VIE, vos BIENS à

LA NEUCHÂTELLOISE

Agent général pour le canton de Neuchâtel: Willy Guggen, Rue de Seyon 6, Neuchâtel

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 12^e année - novembre 1959

Du 26 au 29 novembre à Lausanne

Congrès national des étudiants de Suisse

Examen de conscience

Dès jeudi et jusqu'à dimanche, Lausanne abritera le Congrès annuel de l'Union nationale des étudiants suisses. Plus de cinquante représentants de la jeunesse studieuse de ce pays, pendant quatre jours, vont dresser le bilan des entreprises menées en commun au cours de l'année qui s'achève et définir les objectifs qu'ils souhaiteront d'atteindre dans l'année qui vient.

On veut espérer qu'il ne se trouvera pas d'esprits assez mesquins pour imaginer dans ces délégués une joyeuse troupe de farfadets festinant sur les rives du Léman. En vérité, tous ceux que les règlements universitaires désignent comme porte-paroles des étudiants auprès des autorités, la brusque évolution de la vie sociale les place, depuis une décennie, devant des difficultés à résoudre dont leurs pères, au temps où ils fréquentaient les facultés, n'avaient aucun sentiment. La pénétration, très faible mais constante, à l'Université, de jeunes gens issus de familles modestes, l'allongement de la durée des études et des stages ont contraint les associations représentatives à aider matériellement ceux qui n'ont pas d'argent ou ceux qui n'en ont plus assez; or la création même de tels services sociaux les a rendues conscientes de ce que notre démocratie réserve paradoxalement les bienfaits de l'enseignement supérieur à la fortune, les a poussées à demander que cet enseignement ne fût pas inaccessible au mérite quand il est pauvre. Dans le domaine des relations extérieures, les étudiants suisses rencontrent leurs camarades étrangers dans des conférences où, par la force des événements, la majorité des participants impriment toujours à leurs interventions une direction nettement syndicale, et prétendent souvent donner aux discussions un tour politique;

nos envoyés s'y sentent dès lors entraînés, bon gré mal gré, dans des options dont la portée dépasse de loin les préoccupations tranquilles de l'étudiant suisse moyen; ils s'y voient, en tant qu'intellectuels d'un pays jugé modèle, revêtus d'un rôle d'ambassadeurs que le public, ici, ne daignerait jamais leur reconnaître.

La nécessité d'ouvrir l'Université aux bourses démunies, comme celle de tracer une ligne de conduite ferme dans les affaires étrangères sont les deux problèmes les plus importants qui soient débattus actuellement à l'UNES. Ils retiendront sans aucun doute l'attention du Congrès. On peut leur ajouter un troisième: celui de l'information. Car on ne voit pas comment le premier pourrait être résolu sans un appel insistant à la collaboration des pouvoirs publics et de l'opinion, ni comment le premier et le second pourraient être même posés en termes exacts sans une large participation des étudiants. A vrai dire, ni les pouvoirs publics, ni l'opinion n'accorderont quelque audience aux organisations représentatives officielles, s'ils ne sont pas persuadés que ces organisations émanent d'une communauté de pensée et de volonté chez les étudiants; il suffisait hier de susciter cette communauté dans le cadre étroit des AGE, il faut aujourd'hui déjà la créer sur le plan national, puisque c'est sur ce plan aussi que les problèmes désormais se posent.

Vous dites que vous vous souciez fort peu de ces problèmes? Vous oubliez que vous êtes majeurs, la plupart d'entre vous, et intellectuels: c'est une chose très honteuse, quand on est majeur et quand on détient la science et la culture, que de remettre la gestion de ses affaires à quelques hommes sans se réserver au moins un droit de regard.

Vous oubliez que la société attend de vous des initiatives et vous attribue des responsabilités qu'elle n'exige pas de beaucoup d'autres. Vous oubliez enfin que vos conditions de travail, votre avenir et votre indépendance ne dépendent pas seulement de vous, mais aussi de pouvoirs qui en décideront peut-être involontairement contre votre désir, si vous ne faites pas connaître à ces pouvoirs vos besoins et conceptions.

Le Congrès annuel de l'UNES n'est pas l'examen de conscience des seuls organes de l'Union. Il est aussi celui de tous les étudiants universitaires de Suisse. On souhaite que ceux-ci se montrent curieux de ce qu'il y aura été discuté et décidé. Pour ceux de Lausanne, ils sont cordialement invités à suivre les débats des séances plénières, qui sont publiques. Que si quelque orateur de café, prompt à moquer les responsables étudiants dans les assemblées officielles, avait des lumières nouvelles à apporter sur les questions traitées, qu'il vienne: l'UNES ne restera pas aveugle au génie.

Jean-Pierre Reber.
Vice-président romand
de l'UNES

Trois problèmes importants retiendront l'attention des participants.

1. Démocratisation de l'enseignement
2. Relations Internationales
3. Information

Pour faciliter la solution de ces problèmes, il est probable que les structures actuelles de l'Union seront modifiées.

Bienvenue à Lausanne

Quatre jours durant, les quelques cinquante dirigeants et responsables étudiants de Suisse, seuls représentants valables des 15 000 «jeunes ouvriers intellectuels» que comptent nos Universités, siégeront à Lausanne. Pendant ces quatre jours, ils tenteront de définir la politique future de l'UNES.

Lausanne est fière de pouvoir abriter ce Congrès qui, à son sens, est l'un des plus importants de ces dernières années.

En effet, il devra notamment fixer, et après bien des années d'hésitations, le rôle qu'entendent jouer les responsables étudiants dans la politique sociale de notre pays; recrutement des cadres, libre accès aux études, logement étudiant, etc. Les étudiants de Suisse sont conscients de la gravité de ces questions, mais le sont également de ce qu'ils peuvent apporter en vue d'une solution heureuse à ces problèmes.

Cette prise de conscience devra être le reflet de ces journées. L'UNES, de par ses fonctions, pourra alors mener à bien l'immense tâche qui l'attend et, unique organe représentant les étudiants sur le plan suisse, elle saura faire triompher nos idées et nos positions.

Si, pendant des années, les hésitations, les cafouillages, les incohérences, les parti-pris ont été l'apanage de l'UNES, Lausanne sera alors le tournant décisif vers la fermeté, l'ordre, l'efficacité, l'unité. Nous autres dirigeants d'associations d'étudiants, avons enfin compris qu'unir nos forces était le seul moyen d'arriver au but.

Le Congrès de Lausanne, ville prédestinée (rappelons pour mémoire le Manifeste de Grenet), saura être à la hauteur de la tâche qui l'attend et restera, peut-être, dans l'esprit de nos successeurs, le Congrès de la nouvelle vague.

Jean-Fr. ROSSIER
Président de l'AGE.

LA CULTURE APPARTIENT A TOUT LE MONDE

Dépasser le cadre des arguments économiques et sociaux

(Réd.) L'article qui suit est tiré de la "Tribune de Genève" du 23 mai 1959. Cette reprise s'imposait non seulement en raison de sa forme extrêmement brillante mais encore en raison du fait que son auteur pose le problème de la démocratisation de l'enseignement dans toutes ses dimensions. Nous avons toutefois jugé utile de l'alléger de ses allusions à des faits et à des personnes qui valent pris alors au débat.

A la question : « Faut-il démocratiser les études ? » deux réponses ont été données : l'une négative, de peur d'ébranler la stabilité sociale de la Suisse, l'autre positive, pour prévenir une pénurie de cadres scientifiques.

Les uns se placent sur un plan purement sociologique. Au nom des thèses de Colin Clark, ils refusent toute mesure « arbitraire et irréfléchie » qui risque d'accélérer dangereusement le glissement des populations vers les secteurs tertiaires de l'économie, glisse-

ment qui s'établit naturellement « à son rythme propre ». Il faut éviter à tout prix, disent-ils, le « dépeuplement ultra-rapide des campagnes » qu'une ouverture plus grande de l'Université engendrerait nécessairement. Les statistiques, indiquant que 10% des étudiants seulement viennent de milieux ouvriers et ruraux, sont donc « très consolantes pour la stabilité sociale de la Suisse... » Conservons le « statu quo », c'est une garantie pour la paix sociale de notre pays.

Les autres avancent qu'il ne faut pas oublier les nécessités actuelles et qu'il faut tenir compte du fait que les besoins en gradués universitaires (surtout dans les professions techniques) se font de plus en plus pressants. Si un fils d'ouvrier a beaucoup de peine à

devenir directeur ou avocat, qui dira qu'il « ne peut pas faire un bon ingénieur ou un bon technicien ? » Démocratisons donc les études pour satisfaire le développement scientifique de notre pays.

J'ai tenu à résumer brièvement les arguments avancés pour montrer combien les points de vue peuvent différer quand on touche au problème de l'Université. L'erreur est de vouloir tirer une conclusion et donner une solution définitive en ne regardant qu'un aspect de la question. Le sociologue ne verra que l'aspect sociologique, l'économiste le sien et l'homme d'Etat un autre encore et chacun peut avoir raison, mais tous se trompent s'ils veulent résoudre le problème dans son ensemble avec leur unique optique. En fait, il faut savoir de quoi, de qui l'on parle.

Signification de l'enseignement universitaire

Quand on traite de l'enseignement universitaire, c'est de celui-ci qu'il faut s'occuper avant tout. Quel est-il ? Qu'apporte-t-il à l'homme, à la société ? Comment doit-il être conçu ? Comment doit-il rayonner ? Voilà quelques questions qu'il faut se poser d'abord et non pas considérer avant cela les répercussions plus ou moins lointaines que cet enseignement peut avoir.

Vous qui dites « Non », vous avancez pour cela des arguments qui paraissent irréfutables. Seulement, si une démocratisation de l'Université actuelle risque d'amener des troubles sociaux, ne croyez-vous pas que c'est parce que cette Université est mal conçue actuellement et qu'elle n'est pas ce qu'elle devrait être, qu'il est dangereux d'y toucher ? Pour vous, l'Université semble une sorte de pont qui permet le passage d'une classe sociale à l'autre, un moyen de s'élever économiquement. Si c'est cela, je suis d'accord avec vous, car chacun sait qu'un pont même bien construit s'écroule s'il est surchargé. Et nous ne pouvons, en effet, mettre tout le monde

à la même enseigne.

Mais l'Université n'est-elle que cela ? Certes, actuellement, on ne voit souvent que cet aspect et l'Université, au lieu d'être un centre rayonnant de culture, est devenue une simple école professionnelle supérieure. L'enseignement a perdu son rôle culturel. Je n'accuse pas ici le corps professoral qui se rend compte aussi, et peut-être plus directement encore, de ce phénomène, j'accuse ceux qui donnent à l'Université un rôle trop limité. De ce fait on attend de l'Université qu'elle fournisse à la société des spécialistes, mais non plus des hommes cultivés.

La démocratisation des études: un problème de culture

En fait, l'enseignement supérieur et sa démocratisation, c'est avant tout un problème de culture. Il serait trop long ici de faire une analyse exhaustive de ce qu'elle est. Qu'il nous suffise de dire qu'une authentique culture est celle qui permet un véritable épanouissement de la personne humaine, celle qui donne à l'homme la conscience de sa véritable grandeur. Une telle culture dépasse infiniment la sociologie et les soucis de la technique.

Préfère-t-on une paix aveugle à la justice ?

Démocratiser les études, ce n'est donc pas permettre au fils d'ouvrier de devenir avocat pour sortir de sa situation

sociale et le placer dans une autre, c'est lui donner un bagage culturel propre à l'épanouir. C'est vouloir absolument que l'homme ne soit plus considéré comme le simple rouage d'une machine. Et c'est surtout de ne pas accepter que l'acheminement vers la culture ne soit pas réservé uniquement à ceux qui en ont les moyens matériels. Car la culture appartient par nature à tous. Parmi les biens de l'humanité, c'est celui qui est le plus démocratique, parce qu'il est le plus personnel et qu'il n'est, de ce fait, l'apanage d'aucune classe. L'intelligence, en effet, ne se monnaie pas et pourtant, par les chiffres que nous donnent les enquêtes sociales, il semble qu'actuellement, ce soit le contraire qui se passe.

Nous pouvons maintenant revenir à la question que je posais plus haut aux adversaires de la démocratisation. Si nous craignons pour notre stabilité sociale, c'est qu'elle doit manquer de fondement. Mais peut-être préfère-t-on la paix aveugle à la justice ? La question de l'enseignement se situe en fait au delà des unques conditions sociales et économiques. Son problème dépasse aussi l'argumentation économique de certains partisans de la démocratisation. Sans doute, aux yeux des pragmatistes, les arguments économiques, fondés sur l'intérêt national, peuvent avoir du poids. Mais là aussi l'homme technique n'est pas l'homme en entier. Et la vraie culture doit saisir tout l'homme.

Gabriel Fragnière
ancien chef de l'Office social romand de l'UNES

Etudiants d'autrefois ...

(Photo prise à Oxford en 1869)



VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.- ; de soutien Fr. 10.- ; CCP II. 146 77.

Rédacteur en chef (intérim) : Michel Gardaz (droit).

Administrateur : Jacques Epars (HEC) Penthaz.

Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité : Noël Allaz C.C.P. II. 19665 Tirage : 4000 exemplaires

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires
et sur nantissements
Dépôts d'épargne et par obligations
Garde et gérance de titres
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton

Les études seront gratuites au Collège de Montreux

Au cours de sa dernière séance, le Conseil communal de Montreux-Châtelard a pris une importante décision concernant la gratuité de l'enseignement secondaire, décision que pourrait prendre aussi le Conseil communal des Planches.

C'est M. G. Genasci, du groupe socialiste, qui déposa la motion demandant la gratuité totale de l'enseignement. Au cours d'une discussion nourrie, M. Ch. Payot, qui rapporta sur cette motion au nom de la majorité de la commission et M. le Syndic Vogel-sang au nom des municipali-

lités furent d'avis qu'il faudrait réduire des deux tiers la taxe d'écolage. Mais M. G. Genasci insista en relevant que la dépense supplémentaire qui devait être engagée par rapport aux propositions de l'exécutif ne dépasserait pas 8000 à 9000 francs par année.

Finalement, le Conseil décida de se prononcer au bulletin secret sur cet important problème. La votation donna 40 voix en faveur de la gratuité totale de l'enseignement secondaire, contre 24 voix en faveur de la réduction des deux tiers des taxes d'écolage.

Y avez-vous pensé ?
Ce livre que vous cherchez se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches il sera vite à votre disposition.

Escompte 5% aux étudiants

LIBRAIRIE

PAYOT

Rue de Bourg 1 LAUSANNE

La démocratisation des études Principes de réalisation

La démocratisation de l'enseignement supérieur a été présentée jusqu'ici tantôt comme une injustice sociale, tantôt comme un moyen de pallier à un manque provisoire de cadres supérieurs. Elle doit prendre aujourd'hui d'autres dimensions : il s'agit d'un problème économique et même politique.

Les sociétés modernes voient croître leurs besoins en cadres plus nombreux et plus qualifiés, à une allure jamais connue. La compétition internationale devient plus âpre. Les investissements intellectuels, bases d'un progrès futur, doivent être rationalisés, le gaspillage est d'un autre temps. Aussi n'y a-t-il plus rien à attendre (nous l'avons démontré maintes fois dans ce journal) des bourses, prêts d'honneur et autres systèmes, tels qu'ils sont appliqués actuellement pour améliorer le recrutement des universitaires.

Ce sont là vérités unanimement reconnues. Mais au moment d'en tirer les conséquences, on se raccroche aux vieilles méthodes, on hésite, les questions de détail surgissent, la volonté s'effrite.

Et l'on entend des gens clairvoyants, témoins sérieux et compétents de la situation actuelle, proposer des remèdes dérisoires. Clémenceau l'a dit avant nous : « il est plus aisé de comprendre la nécessité de l'action que d'agir ».

Investissement productif

Les principes que nous défendons se fondent sur une constatation d'ordre général : la valeur économique du travail universitaire.

Dans un Etat moderne, tous les citoyens participent ensemble à un effort de production nationale, quel que soit le régime économique en vigueur. Tous sont des travailleurs. Professeurs et étudiants participent à cet effort de production nationale en ce sens qu'ils préparent ensemble les cadres futurs de la nation. Cela est si évident que lorsque ce « service national d'investissement » fonctionne mal, le marché du travail n'est plus

équilibré, les cadres manquent, la vie économique du pays est compromise. Le travail commun des professeurs et des étudiants est productif au même titre que celui de l'industrie des machines, par exemple.

Pour que l'Université puisse accomplir sa tâche, il ne suffit pas qu'elle ait de bons professeurs, il lui faut pouvoir disposer des jeunes gens les plus aptes à un travail universitaire. Elle doit d'autre part remplir sa mission avec le maximum de liberté possible. L'Université jouit de la liberté académique lorsque les affaires universitaires sont gérées en toute indépendance par les professeurs et les étudiants.

Il serait par conséquent inadmissible que l'amélioration du recrutement des étudiants se fasse au détriment de la liberté académique, et en particulier de la liberté du choix des études.

De cela, nous pouvons déjà tirer deux conclusions :

— Un système adopté pour améliorer le recrutement des universitaires doit être efficace. Ce qui condamne les systèmes appliqués jusqu'à maintenant.

— Loin de compromettre la liberté du choix de la profession, il doit au contraire l'étendre à tous.

Efficacité par l'automatisme

L'efficacité ne sera atteinte que si le système envisagé offre une sécurité totale. Il faut que les parents qui placent un enfant à l'école secondaire soient sûrs qu'une fois le baccalauréat obtenu les études pourront être poursuivies, même s'ils n'ont pas les moyens d'en assumer les frais. A défaut d'une telle sécurité, ils hésiteront à faire courir à leurs enfants un risque lourd de conséquences. Et seul un système de bourses ou d'allocations d'études « automatique » offre cette sécurité. L'automatisme n'entraîne

pas nécessairement une allocation d'études généralisée. Mais il supprime toute démarche du bénéficiaire éventuel, et surtout lui donne un droit subjectif à l'obtention de la prestation, s'il répond aux conditions posées.

La liberté ne peut être garantie que si les décisions concernant les retraits de bourses ou d'allocations d'études sont prises par un organisme in-

(avec la collaboration de l'Office fédéral de statistiques) une enquête sociale qui lui fournira des éléments utiles, il lui reste à définir ses principes d'action. Elle aura surtout à résoudre un problème délicat et irritant : le fédéralisme. Les cantons sont très jaloux (le nôtre en tête) de leur souveraineté en matière d'enseignement, qu'il soit scolaire ou universitaire. Il importe

qu'ils ne fassent pas échouer un projet fédéral, ce qui (hélas) ne sera pas facile à obtenir.

Le Congrès de l'UNES qui s'ouvre ces jours à Lausanne lancera les étudiants dans une entreprise difficile et de longue haleine, mais passionnante. Il s'agit de fournir aux Suisses de notre génération une partie des moyens qui leur seront indispensables demain pour conserver à notre pays sa puissance économique et morale.

Jean-Paul Chapuis, ancien Chef de l'Office social et de l'Office de presse romands de l'UNES

... ceux d'aujourd'hui

(Cliché l'Etudiant)



Aujourd'hui, 80 pour cent des étudiantes et étudiants anglais bénéficient de bourses et prêts, et, les avantages dont ils jouissent s'accroissent grâce à l'activité de leur Union Nationale. (Photo prise lors d'un récent Congrès)

dépendant et paritaire où siègent des étudiants.

Tout système d'aide aux étudiants qui veut réussir, respectera ces principes simples et fondamentaux.

Mais les déclarations d'intention abondent ; il est temps de passer aux propositions concrètes qui, elles, sont beaucoup plus rares. Dans le canton de Vaud, l'AGE de Lausanne a fait les siennes, l'Etat également. L'UNES pour sa part, a établi un livre blanc débordant de bonne volonté ; elle a entrepris ce semestre

Le Conseil d'Etat Vaudois veut démocratiser l'enseignement supérieur

Dans un important rapport au Grand Conseil, vaudois, le Conseil d'Etat propose un plan pour élargir l'accès aux études supérieures.

Cette étude, très complète, la plus fouillée qui ait été entreprise dans un canton suisse, conclut à la création d'un Fonds cantonal aux études supérieures, alimenté par une subvention annuelle de l'Etat de Vaud d'un ordre de grandeur de 300 000 francs environ ; le tout assorti de plus amples mesures encore sur le plan de l'école secondaire.

Fondé sur des principes d'action différents du Manifeste de Grenet, mais visant au même but, ce projet constitue un très grand pas en avant.

Transports internationaux

LAVANCHY Co. S. A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels
Réduction pour étudiants
Agences : Lausanne, St-François 16
Vevey, rue du Simplon 18



SOLIDE COMME UN GUERRIER
le stylo CARANDACHE est entièrement métallique, donc inusable. Même après plusieurs années, son mécanisme fonctionne à la perfection. Il garantit une écriture indélébile, onctueuse et très économique.
Fr. 5,50, 7,50, 8,75 mais il vaut davantage !

Livres d'art
Littérature générale

LIBRAIRIE MELISA

Avenue du Théâtre 3
Tél. 22 36 01
LAUSANNE

Visitez notre galerie d'exposition : grand choix de gravures originales des grands peintres contemporains.

A l'entrée de la saison d'hiver
Les PHOTOS se font à la lampe-éclair
Tout conseil par spécialiste

A. SCHNELL & FILS

Pl. St-François 4 - Lausanne

Etudiants !
Pour votre linge
Téléphonez au
Salon-Lavoir

VITEBIEN

qui vient le chercher à domicile
Travail rapide et soigné
Terreaux 12 tél. 22 46 81
Martigny 4 tél. 22 28 38

Votre fleuriste Charly Bodmer-Feuz

LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

GEORGES KRIEG
le spécialiste
EN ORGANISATION
DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL. 23 08 71

Regards sur une POLITIQUE INTERNATIONALE ETUDIANTE

La guerre a profondément modifié le monde étudiant. Le conflit idéologique engendrant la formation de deux blocs hostiles a nécessairement provoqué des échos dans les conférences internationales où les étudiants se rencontrent, si bien que l'UNES, organisation des étudiants d'un petit pays épargné par la tourmente, se trouve de plus en plus dans l'impossibilité d'appliquer les principes qu'elle avait arrêtés pour sa « politique » internationale. Pourquoi ces principes sont-ils aujourd'hui difficiles à imposer à nos interlocuteurs étrangers ? Pourquoi certains d'entre eux paraissent-ils même devenus étriqués ? C'est ce que cet article va tenter d'expliquer.

Nous avons pour premier principe de n'entrer en matière, dans une réunion internationale, que sur des questions strictement estudiantines. Nous pensons, en effet, que les étudiants ont assez à faire en réglant leurs problèmes propres sans vouloir encore discuter et trancher des problèmes qui ressortissent de la compétence des autorités. Du reste, ce principe n'empêche nullement un étudiant de s'affilier à un groupement qui s'attache à de tels problèmes généraux (partis politiques, sociétés militaires, etc.). Mais l'UNES se voit de plus en plus en quelque sorte acculée à la discussion politique générale. La Conférence Internationale des Etudiants (CIE) à laquelle elle accepte de se joindre chaque année, s'est transformée sans doute aucun, en une vaste tribune politique. Nous ne pouvons plus adhérer, en raison de notre apolitisme et de notre neutralité, qu'à un très petit nombre de résolutions générales. Pour les mêmes raisons, nous ne pouvons plus aborder le fond de beaucoup de problèmes qui y sont traités. On ne discute pas moins à la CIE qu'à l'UIE (Union internationale des Etudiants, ayant son siège à Prague et groupant notamment les Unions Nationales des étudiants des pays communistes) du désarmement, de la paix, du colonialisme, de la guerre atomique.

Or, si nous voulons maintenir notre principe d'apolitisme, nous avons à expliquer pourquoi les étudiants suisses en tant qu'étudiants, ne veulent pas se déterminer sur un problème à incidences politiques ; nous avons à dire que si nous ne voulons pas nous en mêler, c'est parce que nous avons des hommes politiques en qui nous avons confiance et dont c'est précisément la compétence de discuter un problème politique. Nous avons à dire que si nos étu-

dants veulent faire de la politique ou de la stratégie, ils peuvent le faire à titre privé ; nous avons à dire que notre pays, considéré encore comme un havre de paix, l'est bien peut-être parce que chacun s'occupe de ses affaires et ne se mêle pas du travail de ceux qu'il a élus à cet effet.

La stérile intransigeance

Le deuxième principe que l'UNES observe est de ne pas entrer en relations officielles, à l'étranger, avec un organisme autre qu'estudiantin. C'est là une règle de compétence, non plus « ratiare materiae » comme la précédente, mais « ratione personae ». Il faut avouer qu'elle ne nous cause pas d'ennuis. Car il paraît assez naturel que l'on ne s'adresse pas, hors du territoire, qu'à ses pairs.

En revanche, le principe N° 3 semble dépassé par les nécessités de l'heure. Ce principe fut édicté par l'Assemblée générale de 1957. Il interdit à l'UNES de collaborer, même partiellement et dans des entreprises purement techniques, avec l'UIE. Cette règle s'explique par le fait qu'en 1957, l'opinion était encore très montée contre l'UIE, qui n'avait pas désavoué les terribles forfaits de Hongrie. Pourtant, qu'on le veuille ou non, la vague de protestations et d'écœurement qui a déferlé sur l'Europe s'est calmée depuis. Les dirigeants des Unions nationales d'Europe, les plus violemment émus, ont changé. Les nouveaux dirigeants ne pratiquent plus la politique de mépris qui s'était instaurée unanimement à la fin de 1956. L'UNES, elle, est une de celles qui a le moins oublié et qui est restée des plus intransigeantes. Son intransigeance est justifiée à plusieurs points de vue, du point de vue moral en particulier. L'UIE reste ce qu'elle est ; je n'ai aucune illusion sur la bonne ou plutôt la mauvaise foi de ses dirigeants. Je n'ai aucune illusion sur ses

but de propagande. Je proteste également contre les méthodes qu'elle emploie, contre son idéologie.

Cela n'empêche pas de constater que continuer la politique actuelle équivaut à laisser l'UIE prendre une importance qu'elle ne mérite pas, d'une part, et à nous discréditer complètement, d'autre part.

Il faut distinguer, en effet, entre : être d'accord avec une idéologie, une politique de défense étudiante ; ne pas l'accepter toujours, mais être présent et la combattre ; ne pas être d'accord et refuser tout contact. C'est cette dernière attitude que nous adoptons depuis 1957. Or, elle est inacceptable, à longue échéance, pour les motifs que voici :

Tout d'abord, l'UIE organise des manifestations où elle invite tous ceux qui veulent y venir, en particulier des délégués des pays afro-asiatiques, où elle affirme tout ce qu'elle désire affirmer en présence de ces délégués, sans que nous soyons présents pour infirmer certaines de ses déclarations. Il en résulte un gros apport à sa propagande. Ensuite, elle se pose en champion de l'amitié internationale étudiante et nous reproche à grands cris (plutôt dirigés vers les peuples afro-asiatiques de préférence) de refuser même la discussion, ce qui, pour des intellectuels, est grave. Nous sommes ainsi discrédités auprès des unions nationales de pays éloignés, que nous ne pouvons pas atteindre, faute de moyens, par notre propre information.

Enfin, nous sommes dépassés par la plupart des grandes unions nationales européennes qui acceptent maintenant de collaborer avec l'UIE sur un plan technique, indépendamment de toute prise de position politique.

Une non-discrimination raisonnable

D'ailleurs, le principe du refus de contacts avec l'UIE se trouve contredit, en fait, et partiellement du moins, par notre quatrième principe, celui qui nous enjoint de traiter sans discrimination les unions nationales étrangères, quant à l'appréciation de leurs problèmes et quant à l'aide à leur apporter. C'est ainsi qu'à Paris nous avons accepté de discuter avec des unions nationales de pays communistes et membres de l'UIE. Ce n'était point pour agiter des problèmes politiques. C'était pour échanger

Le Service du Tourisme Universitaire

A en juger les statistiques de fréquentation, il semble que beaucoup d'étudiants lausannois ignorent la signification du terme UNES, mais encore davantage d'entre eux ne savent pas ce que signifie « STU ». Pourtant, le « Service du Tourisme Universitaire » (STU) déploie une activité énorme que personne ne semble apprécier à sa juste valeur.

Le STU est un des services les plus remarquables de l'UNES. Son objectif : organiser des séjours, des stages et des voyages même lointains, à bon marché. Par exemple, le trajet Bâle-Copenhague peut s'effectuer en avion pour 100 francs et en train pour 67 francs. Il fonctionne avec ses deux offices « centraux », l'un à Zurich, dirigé par Gérard Winkelmann, l'autre à Genève (Jacques Riedweg) et ses succursales dans les AGE suisses. La brochure « Bons voyages UNES » qu'il publie chaque semestre, contient un nombre très important de possibilités d'excursions et d'évasions. D'autre part, il travaille en collaboration étroite avec les organismes étudiants des autres pays, ce qui permet

des simplifications d'horaires et des améliorations dans les tarifs.

Ceci constitue, il va sans dire, un travail immense pour ceux qui ont été élus à la tête de cette organisation. Ces responsables sont d'ailleurs attentifs à toutes les propositions ou idées que le lecteur voudra bien leur soumettre.

Le STU, malgré le brillant essor des dernières années, demeure limité dans ses ambitions. Son développement reste conditionné à une participation plus massive de la clientèle étudiante. Cela, les étudiants de la Suisse allemande semblent l'avoir mieux compris que nous. Relevons enfin que Frank Blattner, le prédécesseur du responsable actuel, nous disait un jour : « Autrefois, nous organisions des voyages spécialement pour les étudiants de Lausanne »...

Il est temps que nous nous réveillions et que nous profitons de l'immense travail accompli par certains, à notre profit.

Adalbert Korff.
Ancien Vice-président
extérieur de l'AGE

Naissance de la Fédération internationale d'Etudiants en Sciences Politiques (FIESP)

Nous avons le plaisir de vous informer que notre initiative en vue de la fondation d'une Internationale d'Etudiants en Sciences Politiques a abouti à un grand succès.

Le Congrès constitutif réunissant 50 délégués (18 délégations de 11 pays) à Berlin du 3 au 6 novembre 1959, nous a prouvé qu'une telle Fédération était considérée comme une nécessité absolue. D'autant plus que les étudiants en sciences politiques ne pouvaient plus rester à l'écart de la tendance au groupement et au rapprochement qui s'effectue depuis quelques années sur le plan international.

Les buts de cette Fédération

sont avant tout d'ordre pratique ; je ne citerai que l'harmonisation des plans d'études permettant des échanges d'étudiants, et la solution du problème des débouchés pour les licenciés.

Si nous n'avons pas été en mesure, (pour des raisons pratiques) de nous charger du secrétariat qui se trouve pour la première année à Genève, nous avons par contre été élu à l'organe permanent de contrôle, gardant ainsi une position importante au sein de cette Fédération, dont les origines se trouvent à Lausanne.

Pour le comité SSP :
Jean-Christian Lambelet

des informations sur les unions nationales respectives et tenter de prévoir quelques modalités concrètes de collaboration dans des matières proprement estudiantines. De telles démarches respectent notre cinquième principe, qui commande à l'UNES de collaborer avec les unions étrangères dans la mesure où ses statuts le lui permettent.

Il va bien sans dire qu'au cours de rencontres comme celle de Paris, aussi bien qu'à

la CIE, les discussions de tendance politique ne peuvent être évitées. Mais si nos idées, nos conceptions politiques, notre idéologie sont mises en cause, nous ne les défendons pas par la fuite. Nous devons au contraire ne pas craindre de les proclamer pour qu'elles soient sinon acceptées, du moins entendues.

Jean-Jacques Michel,
Vice-président international
de l'UNES

THÈSES - PROGRAMMES

IMPRIMERIE DES AFFAIRES S. A.
LAUSANNE

Avenue Vinet 25 - Tél. 24 15 25

Hotel City
LAUSANNE

NOUVEL HOTEL GARNI

tout confort
Rue Caroline 5
Pont Bessières-Cathédrale
Tél. (021) 23 17 66

Pour abattre le mur des préjugés

IL NOUS FAUT DES TROMPETTES DE JERICHO

Différents articles de ce numéro spécial le laissent entendre : les problèmes les plus urgents à résoudre sont le statut social de l'étudiant et la réforme de l'enseignement ; il est dès lors opportun d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Un de ces moyens est l'information et J. Moreau pouvait écrire dans « Grenoble Université » avec un sens très profond des données du monde moderne : « On juge l'influence d'un parti, d'un syndicat, d'un mouvement sur l'opinion publique et sur ses membres à l'importance de ses moyens d'information ».

L'information externe et interne

Sans insister sur le fait qu'il faut tout d'abord renseigner les pouvoirs publics et la population qui nous prend pour des privilégiés, qu'il faut faire connaître nos projets, nos revendications, afin de les faire adopter peu à peu, il est aussi nécessaire de sensibiliser l'ensemble des étudiants aux thèmes que nous défendons. Actuellement, ce n'est le cas que d'une petite minorité et cela s'explique par l'individualisme très poussé du milieu auquel nous nous adressons. D'autres causes nous éclairent sur cette absence de prise de conscience. La clientèle qui fréquente

les universités romandes est très diversifiée. La participation des étrangers est de l'ordre du 60 % à Genève, du 48 % à Lausanne et ceux-ci ne se sentent jamais tout-à-fait intégrés.

Quant aux étudiants suisses, ceci est valable aussi pour les universités « d'outre-Sarine », ils ne présentent guère plus d'unité. Mis à part le petit groupe habitant le canton, l'apport des autres cantons voisins reste important. Comme les étrangers, ces « Confédérés » ne se sentent pas toujours chez eux.

L'information par les AGE

C'est en partie pour réagir contre ces tendances centrifuges que l'AGE s'est donnée pour tâche de créer une communauté étudiante et de contribuer au développement d'un esprit universitaire dynamique. Les services qu'elle a organisés et ses manières de procéder ont quelque peu évolué au cours des années, mais il est intéressant de relever que l'AGE a mis sur pied, dès qu'elle en a eu la possibilité, un service d'information.

Son propre journal reflète naturellement ses préoccupations immédiates et les problèmes portant sur les questions sociales sont abordés et étudiés à fond en fonction des données locales. Malheureusement,

cette information est l'objet d'une grave lacune : les affaires d'ordre général concernant l'ensemble des étudiants suisses ne sont presque jamais évoquées. Sur une question très importante comme l'effort entrepris par l'UNES pour améliorer la solde de l'étudiant-soldat, l'étudiant de base ne sait rien.

Il semble donc opportun d'examiner comment l'UNES pourrait informer avec plus d'efficacité. Le journal étudiant local devrait tout d'abord réserver dans chacun de ses numéros une place importante à des nouvelles qui touchent l'activité de l'UNES. Il serait aussi absolument indispensable que les rédacteurs suivent d'un peu plus près sa politique intérieure et extérieure. Peut-être serait-il bon d'envisager des cours de cadres à l'usage des responsables de journaux étudiants ?

Ces solutions si satisfaisantes qu'elles puissent paraître sur le papier, présentent néanmoins l'inconvénient majeur de ne pas signifier grand chose en pratique et de n'aboutir finalement qu'à la consécration du « statu quo ».

Un journal de l'UNES ?

On peut aussi préconiser la création d'un journal de l'UNES. Sa voix, dans le concert de celles des groupes de

pression qui assiègent le pouvoir, serait entendue et ses avis auraient davantage de chances d'être pris en considération. Mais les difficultés à surmonter et les objections à vaincre risquent bien d'être nombreuses et surtout très concrètes.

Editerait-on une publication bilingue ou non ? La seconde solution aurait le désavantage de rompre l'unité de ton et de présentation, sans oublier que tout le monde n'est pas bilingue ; la première engagerait des moyens financiers plus considérables.

D'autre part, l'enseignement est cantonal et les AGE suisses sont pour ainsi dire indépendantes. A l'inverse de l'Union Nationale des Etudiants Français (UNEF) qui empoigne les problèmes de plein pied avec le ministère de l'Éducation nationale, l'UNES a un champ d'intervention beaucoup plus limité et ses ambitions demeurent, pour l'instant, assez modestes.

Enfin les journaux étudiants eux-mêmes, manifesteront une certaine résistance car ils sont peu enclins à voir un organe leur passer par dessus la tête. C'est d'ailleurs une tendance que l'on a pu constater à la « Conférence internationale de la presse étudiante » qui s'est tenue à Zurich en septembre 1958 : les

débats ont révélé au grand jour la tentation de nombreux responsables étrangers de se constituer en pouvoir indépendant, comme une troisième force entre les autorités universitaires et les AGE. Daniel Orr, rédacteur 1957-58 de l'« Action étudiante » de Genève, n'était pas d'un autre avis et un ancien rédacteur en chef du « Zürcher Student » eût été fort désireux de constituer une « Association des Rédacteurs Etudiants Suisses (ARES) ».

Les obstacles sont donc très nombreux, mais ils ne sont pas insurmontables. Lorsqu'on aura concilié la part d'information relevant des AGE et celle de l'UNES, on aura déjà fait de très gros progrès. Il n'en reste pas moins que la perspective d'un organe de l'UNES reste inscrite dans un avenir plus ou moins proche...

Michel Gardaz



Action Cité universitaire

Une remarquable étude de l'AGE sur la « Nécessité de construire une Cité universitaire à Lausanne », vient de sortir de presse et a été envoyée aux autorités cantonales, aux syndicats, aux chefs de partis, etc. Espérons que les réactions que cette étude suscitera ne soient pas trop mitigées, voire inexistantes.

QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide :

PRONT OVO

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

LE RENDEZ-VOUS
DES ÉTUDIANTS

Dôme
Ile St-Pierre

Lavage et repassage
de votre linge

BLANCHISSERIE DU
ROND-POINT

Travail prompt et soigné
R. Viret Rond-Point 13
Téléphone 26 55 44

Qui dit Sport dit

Mages
SPORT S.A.

13, rue Haldimand - Lausanne

L'ÉPARGNE
clé du succès
E.C.C.

CAISSE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE
VEVEY MORGES RENENS
14 correspondants locaux dans le canton

Papeterie Centrale
A. KRIEG & Cie
FONDÉE EN 1807
Rue Centrale 6 Lausanne

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

LE RAPPORT HUMMLER

Diagnostic excellent, mais remèdes insuffisants

Hé oui ! cette Suisse chérie (divin séjour) amorce doucement le virage masqué de la décadence. En dérapage tout ce qu'il y a de moins contrôlé ! Parce que, en un temps qui réclame des cadres professionnels de plus en plus nombreux, la libre Helvétie, elle, en forme de moins en moins. Thème bien connu.

Or donc, un organisme officiel s'est ému de la situation. Plus encore : il l'a étudiée, cette situation, il a tenté de lui trouver un remède. Et il a consigné diagnostic et ordonnance dans ce « Rapport final de la Commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques » — que j'entends analyser brièvement ici.

C'est M. Fritz Hummler, successeur de M. Otto Zipfel au poste de délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail et à la défense nationale économique, qui a pris l'initiative de réunir industriels, professeurs, magistrats, hauts fonctionnaires, ingénieurs, syndicalistes (ne vit-on pas le président de l'UNES « spécialement convié à prendre part à la dernière séance » ?) afin, premièrement, de poser le problème. Reconnaissons que c'est bien par là qu'il fallait commencer.

Le mal.

Il réside en ceci qu'il conviendrait de former pour l'ensemble des cadres universitaires scientifiques et techniques (savants, maîtres de sciences, ingénieurs) environ 850 à 950 diplômés par an. Or, en 1956, environ 600 au total, dont une centaine d'étrangers, sont sortis de l'ensemble des universités et des écoles polytechniques, cependant qu'un nombre appréciable des quelque 500 Suisses s'expatriaient. La situation étant restée pour le moins aussi désastreuse, il s'agirait maintenant, grosso modo, d'augmenter de 40% le nombre de ceux qui fréquentent soit l'EPF ou l'EPUL, soit les Facultés des sciences, en sachant que les domaines où la pénurie est la plus aiguë sont la mécanique, l'électricité, la physique et le génie atomique. Ne l'oublions pas : si l'URSS forme un ingénieur par an pour 3500 habitants, les Etats-Unis un pour 7400, la Suisse, elle, en forme un pour 12000 habitants.

Des constatations tout aussi affligeantes doivent être faites en ce qui concerne la relève des cadres formés dans les technicums.

Ainsi, quelque voie que nous suivions, nous voici ramenés à une constatation fondamentale autant qu'évidente : il faut à tout prix faire quelque chose. Et vite !

Les remèdes.

Parvenu à cette articulation du raisonnement, le « Rapport Hummler » présente au moins

le mérite sur tant d'autres études de poursuivre l'examen. Ses auteurs montrent d'abord l'utilité d'une judicieuse orientation professionnelle et d'une meilleure utilisation des compétences dans le cadre de l'entreprise, principes à propos desquels l'on tombe d'accord tout naturellement.

Se pose ensuite une question déjà plus délicate : celle de l'équipement technique de nos Polytechnicums et de nos Facultés scientifiques, puis une seconde question, tout à fait délicate cette fois : celle des bourses d'études. Avant d'examiner l'une et l'autre, le Rapport commence par dresser le bilan des moyens d'aide accordés par la Confédération. Il établit que ces moyens — si indispensables soient-ils (pensons au Fonds national de la recherche scientifique) — ne sont pas de nature à résoudre à eux seuls le problème de la relève. Ils doivent donc être assortis d'autres moyens, qui ne peuvent qu'être fédéraux puisqu'aussi bien « l'ampleur du problème dépasse manifestement les possibilités des cantons qui entretiennent des hautes écoles ».

Voilà admis un principe vigoureux. Mais quel visage va-t-il prendre dès le moment où il s'agira de l'appliquer en fait ? En matière d'installations scolaires, première désillusion : le rapport va de concession en compromis pour ne plus envisager finalement qu'une subvention fédérale devant « parfaire l'effort des cantons en vue de l'équipement et de l'exploitation d'écoles et d'instituts chargés de la formation des cadres scientifiques et techniques supérieurs ». C'est peu.

Mais où la régression devient véritablement impressionnante, c'est au sujet des bourses d'études. Ecoutons plutôt ce *decrecendo*. Premières notes, éclatantes : « Bien que ce ne soit pas toujours le cas, ils (ces frais d'études) constituent fréquemment un obstacle au choix d'une carrière scientifique supérieure. C'est pourquoi l'octroi généreux de bourses revêt une importance croissante ». Plus loin : « On admet aujourd'hui que des bourses suffisantes sont un puissant moyen de favoriser la relève. Cette considération utilitaire rejoint le principe d'éthique sociale en vertu duquel les éléments capables, mais peu fortunés, devraient aussi pouvoir bénéficier d'une formation correspondant à leurs aptitudes... Décidément, on croirait entendre les glosateurs patentés du Manifeste de Grenet. Cependant, vienne le moment d'appliquer le fameux principe centralisateur, face à la confusion et à l'incohérence actuelles, que cela engendre cette surprenante conclusion : « La Confédération ne doit intervenir que si l'accomplissement d'une tâche dépasse manifestement les pos-

sibilités des cantons (...) Il faut (...) examiner si les organes qui ont assumé jusqu'à présent la gestion des bourses peuvent s'adapter aux nouveaux besoins. Tout porte à croire qu'ils ont su interpréter les signes des temps et qu'ils sont non seulement capables, mais qu'ils ont la volonté d'en tirer les conséquences sans tarder. » Point d'orgue : « Il n'est pas nécessaire et il serait même erroné de confier à la Confédération la tâche de réorganiser le régime des bourses ; on ne ferait que détruire ce qui existe déjà, interrompre ou entraver une évolution qui s'annonce prometteuse aussi bien sur le plan cantonal que dans les milieux privés. » Or, il s'agit toujours du problème dont on dit quelques pages plus haut qu'il « dépasse manifestement les possibilités des cantons ».

Peau de chagrin ou Balzac au Palais fédéral

Alors ? Tout simplement (et respectueusement), je dirai de ce Rapport Hummler qu'il finit moins bien qu'il n'a commencé. Nous ne pouvons qu'admirer l'honnêteté, la lucidité même avec lesquelles ses auteurs ont posé le problème, alors que tant de commentateurs officiels minimisent la gravité de la situation à seule fin de ne pas troubler le calme ouaté du régime. Mais ensuite... Alors qu'ils montrent eux-mêmes qu'à problème d'ensemble ne peut être apportée que solution d'ensemble, les rapporteurs se souviennent brusquement — avec quelle émotion — que la politique est l'art du possible ; et d'un possible qui, en Suisse et en matière d'enseignement, est singulièrement limité. D'où ces compromis, ces exceptions, ces correctifs qui ramènent à peu de chose la portée des meilleurs principes.

Certes, doivent être envisagées de multiples questions d'opportunité — parfois fondamentalement étrangères à l'objet en discussion — au moment de passer des propositions de solutions aux réalisations elles-mêmes. Mais, par définition, ceci est l'affaire des conseils de la nation, des parlementaires et des gouvernants dont on sait qu'ils sont passés maîtres dans l'art difficile du dosage politique. S'encombrer, déjà au stade de la commission d'étude (comme on l'a fait ici) de considérations de cet ordre est prématuré, regrettable... et significatif.

C'est donc un procès de méthode qu'il faut faire au Rapport Hummler ; je ne m'arrête pas à d'autres aspects de l'étude qui normalement auraient retenu toute notre attention. Cela étant, j'en viens à cette remarque critique touchant les bases de l'œuvre : alors que l'ensemble du problème de la relève devrait préoccuper les pouvoirs pu-

BILLET PRESIDENTIEL

Les représentants des étudiants de toutes les Universités et hautes écoles suisses se sont donné un rendez-vous de quatre jours pour la fin du mois de novembre à Lausanne. Un rendez-vous qui n'est exigé, à vrai dire, que par le Code civil et qui pourtant signifie bien plus qu'une simple formalité.

Pour la 40ème fois, un forum étudiantin agitera des questions et s'appliquera à résoudre des problèmes d'une importance essentielle pour tous ceux qui, en Suisse, portent le titre d'étudiants et d'étudiantes. Poser ces problèmes et tenter de les résoudre, c'est en effet le devoir, c'est la raison d'être de l'organisation que nous entendons sous le nom d'UNES, dans la mesure du moins où nous croyons la connaître.

L'UNES est née un jour de la volonté des associations locales. Elle a reçu pour tâche de rendre effectives les démarches qui seraient entreprises au bénéfice de tous les étudiants et répondraient à leurs besoins. Pendant quarante ans cet objectif a été visé avec un succès mitigé, et nous sommes encore loin de l'avoir atteint. Au contraire, l'étendue de nos devoirs s'est élargie, sans que fussent touchées les limites précises du mandat qui nous a été confié.

Sans doute s'est-il trouvé que notre action n'a pas toujours été engagée dans le climat le plus favorable. Des difficultés d'ordre interne ont inscrit des fissures dans le bâtiment de l'UNES. Des fissures qui, pour la plupart, étaient dues au manque de compréhension réciproque.

La dernière fois que les délégués des AGE se sont rencontrés sur les rives du Léman, ils n'étaient pas du tout placés sous la bonne étoile d'aujourd'hui. Ils étaient, eux aussi, séparés par ce qu'on a appelé le « fossé de la Sarine ». Avec beaucoup de bonne volonté, le pire put être évité à Genève.

Et aujourd'hui, nous sommes à même de dire que le vaisseau de l'UNES suit à nouveau un cours tranquille, même si, de temps en temps, une haute lame vient inévitablement balayer le pont.

C'est pourquoi, je me réjouis de pouvoir saluer les représentants étudiants une nouvelle fois au bord du Léman, au sein d'une Union plus forte et dans le respect mutuel de nos particularités. Puisse-t-il se faire qu'après quarante ans d'existence l'UNES entre maintenant dans l'âge canonique de la sagesse et de la sérénité. La voie lui a été ouverte.

Beaucoup ont sacrifié à ce résultat leur temps et leurs forces ; ils ont lutté afin que l'UNES fût reconnue comme la représentante authentique des étudiants auprès des autorités et de l'opinion publique. Et il y aura encore des hommes aussi dévoués. Mais il faut qu'ils aient l'assurance que derrière eux les étudiants se tiennent en rangs serrés.

Que les travaux de la 40ème Assemblée générale annuelle, qui ont été partiellement évoqués ci-dessus, puissent contribuer à une toujours plus grande prospérité et à une action toujours plus fructueuse de l'UNES, tel est le vœu que je forme pour les journées du 26 au 29 novembre.

Balz Hatt

Président de l'UNES

blics, ce n'est qu'au secteur scientifique et technique que ceux-ci portent aujourd'hui toute leur sollicitude. Parce que, bien sûr, la situation y est particulièrement grave et qu'on veut y remédier d'une manière plus particulièrement rapide et efficace. Une telle méthode est on ne peut plus contre-indiquée. Elle s'apparente aux replâtrages hâtifs et désordonnés qu'on applique en désespoir de cause. Elle ne peut qu'engendrer le mécontentement consécutif à toute inégalité de traitement. Elle est inefficace. Ce caractère seul suffit à la condamner. Non ! Nous sommes en droit d'attendre de nos autorités autre chose qu'une somme d'études partielles et juxtaposées

— portant aujourd'hui sur les ingénieurs, demain sur les médecins-dentistes ou sur les avocats, comme ça, au gré des besoins immédiats — quelle qu'en soit la valeur intrinsèque. Il faut dresser le tableau général de toutes les exigences et de toutes les possibilités dans tous les domaines, tant il est évident que le problème de la relève constitue un ensemble logiquement indivisible. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'on osera prétendre découvrir la solution efficace et équitable, celle qui garantisse « l'utilisation optimale de tous les talents » et la puissance compétitive de la Suisse. Mais c'est urgent.

Jean-P. Delamuraz,
Président d'honneur de l'AGE

C'est déjà une vieille histoire

Les organisations estudiantines se défendent aisément contre les méfaits des années. Servies par des amants toujours jeunes, parce que toujours nouveaux, elles oublient leur âge; quand elles viendraient à y penser, elles se hâtent de retoucher leur maquillage — qui appelle statuts — pour conserver de la jeunesse et l'enthousiasme et la candeur.

En 1920, vous ne vous souvenez pas? C'est en 1920 pourtant que l'UNES a vu le jour. Elle est tenue sur les fonts baptismaux par les AGE des Universités et du Poly de Zurich, de Gall, de Berne, de Bâle, de Schâtel, de Genève et, un peu plus tard, par la Fédération des sociétés tessinoises «Goliarda». On voit que les étudiants rhéto-romanches n'avaient point encore leur entrée et l'on remarque surtout l'absence de Lausanne. Les Lausannois causèrent beaucoup de soucis à leurs camarades des autres universités. A la 10^e assemblée générale de l'Union, en 1929, le Comité reçut le mandat d'engager une dernière fois des pourparlers avec les étudiants de l'Université de Lausanne, afin que ceux-ci créent une section. «Si les Lausannois ne forment pas, jusqu'au 1^{er} novembre 1930, une organisation apte à devenir membre de l'Union, démissionnera une motion, ils seront exclus de tous les avantages dont ils bénéficient de l'apart l'UNES». Deschenaux, représentant de Fribourg, assura que ce langage était approuvé par tous les autres Romands.

Après qu'on leur eût fait la cour assez longtemps, les Lausannois s'alignèrent: ils fondèrent, eux aussi, une Association Générale des Etudiants de l'Université, qui fut reçue membre de l'UNES par l'Assemblée générale siégeant en session extraordinaire le 22 juin 1931, à Genève.

Mais dire: UNES, c'est employer le terme d'aujourd'hui. En fait, son vrai nom était à l'époque: Union nationale des Associations Générales d'Etudiants de Suisse. C'est le titre qu'elle a toujours porté en allemand.

Rapports volumineux, problèmes, problèmes.

A feuilleter les pages des rapports annuels et les procès-verbaux des séances, on est frappé de constater que, depuis trente-neuf ans, l'UNES agite les mêmes questions et l'on est plus étonné encore que les solutions proposées aujourd'hui soient presque semblables à celles qui étaient proposées hier, bien que, la plupart du temps, les travaux de nos prédécesseurs nous soient mal connus, parce que nous avons rarement le loisir de nous plonger dans les archives. Si donc on peut nous reprocher parfois d'ignorer telle démarche précise des anciens, c'est à tort qu'on nous objecte de manquer de continuité. La continuité a peut-être fait défaut dans les actes de la gestion courante d'une

année à l'autre; elle subsiste dans l'attitude intellectuelle que, les uns après les autres, les dirigeants étudiants ont adoptée dans la défense des intérêts de ceux qu'ils ont représentés.

C'est ainsi qu'ils ont songé, dès les premières années, à octroyer des secours financiers aux jeunes gens de condition modeste, mais désireux d'entreprendre des études universitaires. Ils avaient, en 1929, un rapport complet sur ce problème et un projet de statuts pour une caisse centrale de prêts administrée par les étudiants et par les autorités universitaires. Presque toutes les Assemblées générales se sont soucies de la nécessité d'accroître et de rationaliser le système d'aide financière aux étudiants. Dans son rapport annuel de 1943, le Président Raymond-Claude Foëx se plaignait de ce que l'activité de l'UNES ne touchait pas assez les sections, écrivait: «On me répondra que... c'est parce que les étudiants sont satisfaits de... leur activité actuelle. Ce n'est pas vrai car autrement cela signifierait qu'à l'Université la plupart des étudiants pensent que tout est parfait ou n'ont pas le courage d'exercer une influence sur les faits. Alors, il ne faudrait pas parler d'Université, encore moins d'une partie de l'élite future de notre pays. Car voici, par exemple, quelques pro-



Eminences (grises) de l'UNES...

de gauche à droite: J. P. Delamuraz (prés. d'honneur de l'AGE), Balz Hatt (prés. de l'UNES) et P. Plantino (prés. de l'AGEPUL) (photo prise lors du séminaire d'hydraulique organisé par l'Epu.)

blèmes étroitement liés à l'Université où les sections auraient à dire leur mot: les bourses, qui devraient être suffisantes pour permettre à un étudiant véritablement doué de faire des études, même s'il n'en a pas du tout les moyens...

Ce problème, comme beaucoup d'autres, fit l'objet d'analyses méticuleuses, de propositions détaillées. On doit s'incliner devant le travail considérable auquel se sont livrés, certaines années, les responsables de l'UNES. Mais il restait trop, sans doute, une recherche de cabinet. Bien que l'UNES se fût toujours préoccupée des moyens d'information, il ne semble pas qu'elle ait véritablement gagné l'opinion publique et se soit fait connaître comme un mouvement représentatif à l'extérieur. Nos amis Français diraient qu'elle avait un esprit corporatiste et qu'elle n'était pas assez animée de tendances «syndicalistes». On aimait à se traiter de «Monsieur» dans les comités, on y introduisait beaucoup de «Dr» qui ne paraissaient plus être de vrais étudiants.

Le 40^e Congrès

Nonobstant les contacts assez lâches que les dirigeants du passé ont entretenus avec le public, notamment avec la presse, il serait faux de croire que leur ouvrage n'aura été

que préparation d'études et discussions. Les réalisations de l'UNES dans des domaines moins ardues que celui que nous appelons maintenant «démocratisation de l'enseignement», ont été très nombreuses. Faut-il rappeler les camps de travail qui fournissaient aux paysans, aux entrepreneurs, des volontaires étudiants au moment des vacances? Faut-il dire que si les étudiants touchent une indemnité de compensation au service militaire, c'est exclusivement aux interventions répétées de l'UNES qu'ils le doivent? Faut-il établir la liste des voyages que le Service du tourisme universitaire a organisés en faveur des étudiants? Faut-il évoquer la grande part que l'UNES a prise, en tant que représentant les jeunes intellectuels suisses, à plusieurs manifestations de la vie nationale?

Ces énumérations seraient fastidieuses. Il suffit que nous nous souvenions qu'avant nous ce n'était point le néant. Ce Congrès sera, sauf erreur, le premier du nom; mais il constituera la 40^e Assemblée générale annuelle. A l'occasion de cet anniversaire, il était bon de tracer une perspective cavalière de la vie unésienne à travers les documents vénérables qui empêchent les noms de vieillir.

Jean-Pierre Reber

Etudiants, Etudiantes, venez nombreux assister à la Séance plénière inaugurale du Congrès de l'UNES, qui aura lieu le jeudi 26 novembre, à 16 h., à la Salle du Palais de Rumine.

Discours de MM. Pierre Oguey, Conseiller d'Etat, Robert Matthey, Recteur de l'Université de Lausanne, Willfried Martel, Chef de Section au Département fédéral de l'Intérieur, Balz Hatt, Président de l'UNES et Jean-Pierre Reber, président du Comité d'organisation du Congrès et Vice-président romand de l'UNES.

Autre séance plénière où votre présence est recommandée: dimanche 29 novembre, à 10 heures.

THÉÂTRE

Profitez des réductions avantageuses que le Théâtre Municipal accorde cette saison aux étudiants!

Tournées Karsenty et Herbert: Prix unique de Fr. 2.50

le dimanche soir dès 20 h. (Se renseigner au N° 11 dès 18 h.).

Autres spectacles: mêmes conditions, mais à toutes les représentations.

Pour plus de détails, consulter les affiches ou se renseigner à l'AGE.

Maroquinerie
CHAMAY



= joyeux Noël

LA VIE ETUDIANTE LAUSANNOISE

Après le bal de la place Saint-François

« Sans la musique un Etat ne saurait subsister et sans la danse un homme ne saurait rien faire »
Molière (Le Bourgeois Gentilhomme)

Nos lecteurs qui se trouvaient à Lausanne, le semestre dernier, se souviennent certainement de ce grand bal populaire, improvisé par des étudiants, le samedi 6 juin aux douze coups de midi, sur le périmètre entourant le kiosque des tramways.

Contrairement aux règles de savoir-vivre répandues dans notre « bonne société » et parmi les jeunes gymnasiennes à l'âge de leurs premières « party », il n'y eut, le protocole eût-il dû en souffrir, aucune invitation imprimée et officielle. C'est sous le manteau que la date et le lieu se transmettent de facultés en facultés. L'idée rencontra, semble-t-il, un écho très favo-

nable puisque l'on estima à environ 500 le nombre des participants auxquels s'était joint la foule habituelle des curieux, des agents provocateurs et des policiers secrets.

Un orchestre de gars de l'EPUL, huché sur un pavois, prodiguait à la ronde sa musique de dixilland et faisait voltiger robes et dentelles (cf. photo). Très tôt, le périmètre

du kiosque de S. François se révéla trop exigü pour contenir cette joyeuse assemblée ; elle déborda largement sur la chaussée et les trottoirs avoisinants et elle immobilisa, pendant près d'une demi-heure, toute circulation. Rappelons que cela se passait un samedi à midi.

Malheureusement, c'était oublier jusqu'à l'existence même de règlements municipaux ; or ceux-ci sont stricts : toute manifestation qui se déroule sur la rue et sous le soleil doit obtenir au préalable une autorisation officielle. La police ouvrit une enquête et lança ses plus fins limiers pour démasquer les meneurs. Comme le mouvement n'avait aucune tête politique, mais que l'idée était née simultanément, par génération spontanée, de quelque demi-douzaines de cerveaux fumeux, c'est sur les musiciens de l'orchestre et sur quelques délégués à l'AGEPUL que retomba l'accusation de troubler l'ordre public et c'est à eux que l'on infligea une note de frais de 900.— francs.

C'est pour aider au paiement de ces 900.— francs que les Voix Universitaires ouvrent leurs colonnes à une souscription publique. Elles font appel à votre générosité et à votre esprit de solidarité étudiante ; surtout ne tardez pas trop, car la justice a ses délais.

M. Gz.

P.-S. — La place nous manque pour donner la liste complète des généreux donateurs qui ont déjà versé leur obole. Au 17 novembre, le montant recueilli s'élevait à Fr. 350.—

THÉÂTRE DE L'UNIVERSITÉ

Étudiants qui vous intéressez au théâtre, comédiens, musiciens, compositeurs, machinistes, électriciens, rendez-vous le lundi 30 novembre au bureau de l'AGE, 1, rue de la Barre à 20.15 h. pour une séance d'information.

COMITÉ DE LA SECTION VAUDOISE DE ZOFINGUE POUR LE SEMESTRE D'HIVER 1959-1960

Président : Marc Panchaud, cand. jur.
Vice-président : Jean-Pierre Hocke, stud. HEC
Secrétaire : Michel Cordonier, stud. Sc. Soc.
Caissier : Pierre Delafontaine, stud. jur.
Archiviste : Alain Mack, pharm.
Fuchs-major : Olivier Guisan, stud. EPUL



CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Mardi 24 novembre : 20 h. 15, Aula du Belvédère, « LE CRIME DE MONSIEUR LANGE », de Jean Renoir.

Mardi 1er décembre : 20 h. 15, Aula du Palais de Rumine, « JEANNE D'ARC », de K. DREYER

Mardi 8 décembre : 20 h. 15, Cinéma City, Pully, « UN GRAND FILM POLONAIS ».

Les trois manières de verser votre obole :

- 1) en réservant un bon accueil à l'étudiant qui vous sollicite pour cette cause ;
- 2) en la versant au compte de chèque des « VU » N. 14677 (avec mention « pour le bal de S. François ») ;
- 3) en allant directement la remettre à la secrétaire de l'AGE (bureau : 1, rue de la barre.)

Prise de conscience

Nos dernières assemblées des délégués m'ont permis de constater un heureux tournant dans l'état d'esprit des étudiants lausannois. Il semble en effet que l'étudiant comprend enfin que l'Association Générale ait quelque utilité ! Plusieurs motions furent déposées qui tendent à faire participer l'étudiant aux problèmes qui le concernent. Ainsi le Bureau se sent subitement soutenu par une masse qui, il y a quelque temps encore, paraissait bien amorphe et perdue dans les brumes d'un automne éternel !

Les tâches multiples que nous avons entreprises au nom des 2400 étudiants lausannois semblent en avoir touché quelques-uns, qui en ressentent les premiers effets. Ce ne fut pas chose aisée ; nous ne pouvons cependant que vous remercier de vos réactions ! Au jour d'aujourd'hui, il est indispensable que le corps des étudiants forme un tout cohérent, solide, connaissant son but. Or, depuis 1956, la continuité politique de l'AGE est une réalité. Sans la bonne volonté des Bureaux successifs, cette continuité n'eût jamais pu exister, car l'étudiant se désintéressait trop souvent de ce qui se passait « là-haut » dans le législatif et l'exécutif ! Ce désintérêt avait quelque chose de désespérant, car travailler pour des ombres, c'est presque travailler pour le néant !

Il est heureux que l'étudiant se réveille enfin, car le travail à accomplir est encore grand et sans son aide, rien n'est possible.

Quel est donc ce travail ? Politique sociale : Les « Jeu-

nes travailleurs intellectuels », que vous êtes tous, doivent pouvoir améliorer leurs conditions de vie. C'est pour cela que le Manifeste de Grenet a été lancé. On nous a certes entendu, mais hélas pas suivi. Tout reste à faire en vue d'une réalisation réelle.

Le Logement étudiant : Un mémoire a été édité, prouvant la nécessité de trouver une solution pour le logement étudiant.

Entr'aide : Le problème des étudiants réfugiés, des étudiants nécessiteux trouve une solution dans le Bal de l'Entr'aide, mais celui-ci n'est plus suffisant et une action encore plus large avec la participation de tous les étudiants est envisagée.

Intégration : Les étudiants étrangers toujours plus nombreux (env. 48 pour cent) nous imposent de trouver une solution en vue de leur intégration dans la vie lausannoise ; certaines tendances au racisme (nous y reviendrons dans un prochain numéro) sont parvenues jusqu'à nous. De tels faits ne doivent plus se produire.

Voilà quelques-unes de nos tâches et il y en a encore d'autres.

Ce que je vous demande ? Prendre conscience, être conscients. C'est donc à vous de jouer, à vous de bouger, à vous de participer à notre action.

Le premier pas (celui qui coûte) étant fait, il ne nous reste plus qu'à aller de l'avant !

Jean-François ROSSIER,
Président de l'AGE

Lettre au Bureau de l'AGE

On se rappellera peut-être qu'un article avait paru dans les V.U. No 7 au sujet de la Bibliothèque Cantonale Universitaire. L'article mettait en cause la direction de cette institution. Des réactions assez vives, positives et négatives, suivirent cette publication ; la plus importante, que nous publions ci-dessous, émane de M. J.-P. Clavel. Afin de ne pas entretenir une polémique stérile, nous nous bornons à la présenter sans commentaires.

Le Bureau de l'AGE

L'article calomnieux que vous avez fait paraître dans le No 7 des « Voix Universitaires » ne méritait pas de réponse, sinon un avis rectificatif de votre part que j'ai vainement cherché dans le No 8. Puisque vous n'en prenez pas l'initiative, je me vois obligé de vous prier de le faire. Il faut donc que vous publiiez dans le No 9 des « Voix Universitaires », en 1^{ère} page à droite comme il se doit) un article pour rétablir les faits.

Il est bien exact que vous m'avez envoyé une lettre le 24 février 1958, soit une semaine avant mon entrée en fonction ; cependant les félicitations que vous m'y adressiez ainsi que les vœux formés en vue d'une heureuse collaboration n'appelaient pas de réponse immédiate de ma part.

J'attendais que vous sollicitiez une entrevue, ainsi que le laissait supposer la phrase suivante de votre lettre :

« Le Bureau de l'AGE serait heureux de pouvoir vous déléguer l'un de ses membres, à l'occasion, pour discuter ces problèmes ».

Mais, depuis cette lettre, vous n'avez pas donné signe de vie et vous êtes bien in-

capables de préciser la date de votre prétendue deuxième missive, vu que vous ne l'avez jamais écrite.

Vous m'accusez de désinvolture ; que penser néanmoins de la légèreté avec laquelle vous avancez des faits inexacts ?

Par conséquent, vous voudrez bien remettre les choses au point et signaler à vos lecteurs que vous avez commis quatre fautes :

1. En prétendant m'avoir envoyé une deuxième lettre.
2. En m'accusant d'avoir refusé de vous recevoir.
3. En omettant de prendre contact par téléphone ou par l'intermédiaire du bureau du prêt.
4. En publiant cet article venimeux qui n'est certes pas fait pour établir des relations amicales entre votre Organisation et la BCU, ce que je souhaitais autant que vous.

Comment avez-vous pu imaginer que des accusations aussi grossières et mensongères pouvaient amener une détente de la situation ?

Je veux bien mettre sur le compte de votre jeunesse l'accumulation de tant de gaffes et ne vous en tiendrai pas rigueur.

Lorsque vous aurez publié cet avis de rectification autant que de rétractation, je serai tout disposé à recevoir une délégation de l'AGE.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur :
J.-P. Clavel

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 12^e année - décembre 1959

Au 40^e Congrès de l'UNES, tenu à Lausanne, du 26 au 29 novembre 1959

Le nihilisme...

ou la raison du plus fort!

Les deux mentalités

Si le résultat du 40^e Congrès de l'UNES, tenu à Lausanne du 26 au 29 novembre, reste, semble-t-il, assez mince, cette rencontre aura permis de bien mettre en lumière l'opposition qui s'est manifestée entre les AGE « syndicalistes » et les AGE « corporatistes », la frontière de ces deux attitudes étant comme par hasard la Sarine. Pour éviter toute espèce de confusion dans l'esprit du lecteur, le mot « syndicaliste » ne saurait se référer à un quelconque syndicat ouvrier, organisation de masse ou parti proprement dit; ce terme signifie que le mouvement étudiant ne doit plus se contenter de faire des recherches de cabinet ou de limiter ses interventions à des actes de charité immédiats, mais qu'il doit contribuer à l'élaboration d'une politique de l'éducation de la jeunesse.

Cela, les délégués de Suisse alémaniques semblent ne l'avoir pas encore saisi.

Certes des Balz Hatt, le président actuel, Ellmar Koller ou Guido Staub, anciens vice-présidents, sont acquis à ces idées et ils ont conféré à l'UNES par leur action et personnalité un prestige et une audience toujours plus grande. Le malheur, c'est qu'ils n'ont pas réussi à faire école.

Les « corporatistes » n'ayant pas de doctrine, il est en fin de compte malaisé de les définir. On peut cependant faire remarquer que leur unité d'action et de pensée fut cimentée durant ce congrès par les trois éléments suivants :

- 1) un individualisme très poussé;
- 2) un manque de préparation (par ex. la plupart d'entre eux n'avaient pas pris connaissance du rapport Hummler);
- 3) un réflexe de peur devant l'attitude et la doctrine cohérente des Romands sur tous les sujets envisagés.

Il devenait dès lors évident que construire et progresser se révélait comme une tâche malaisée...

Le négativisme des délégués Suisses alémaniques s'est manifesté tout spécialement :

1. Contre une politique sociale (voir page 2)
2. Contre le projet tendant à faire mieux connaître l'UNES parmi les étudiants (voir „Du sens de l'information,,)
3. Contre les candidatures romandes de premier plan pour le Bureau: J.-P. Reber et H.-P. Cart (voir page 2: „Et maintenant?... „)

Du sens de l'information à celui de la communauté nationale

Dans un très pertinent rapport d'activité, au Congrès de l'UNES, Peter Detwiler¹, chef de l'Office de presse suisse alémanique, remarquait à juste titre que l'UNES reste assez peu connue de la part des étudiants, comme de la part du grand public. Il préconisait d'intensifier l'information, car que sert à l'UNES d'avoir une action remarquable dans de nombreux domaines, si l'étudiant de base d'abord ne la connaît pas et si cette action reste un travail de séminaire.

C'est la commission chargée des affaires intérieures qui eut à se pencher sur cette question de l'information. Detwiler rappela qu'il « était important d'avoir un moyen permettant d'établir des contacts entre la tête et les membres ». Et Noémi Reymond, déléguée de Lausanne, proposa au nom des sections romandes que les journaux étudiants réservent une ou deux colonnes à des informations en provenance de l'UNES.

Les délégués « corporatistes »

(Réd.) - Elu récemment lors de l'Assemblée des AGE Suisses du 20 décembre 1959 à Berne, vice-président de l'UNES chargé de l'information.

d'une façon générale et Bâle d'une façon particulière, ne furent pas du tout sensibles à ce langage plein de bon sens présenté sous forme de motion. Leur refus trouva dans leurs bouches des arguments aussi variés qu'inédits: l'UNES n'aurait rien à dire et les rédacteurs eux-mêmes, éminences grises dont l'activité échappe au contrôle de leurs AGE s'y opposeraient. Il est évident que l'activité de l'UNES ne suscite pas toujours une passion et un enthousiasme délirants, mais il est permis de se demander quel rôle peuvent prétendre jouer le « Zürcher Student » ou le papier étudiant bâlois « Kolibri » dans la communauté étudiante si, plutôt que de se faire l'écho du 40^e Congrès de l'UNES au sujet duquel ils observent un pieux silence, ces journaux préfèrent s'attarder sur « le bon vieux temps » ou autres vains sujets. Mais ne leur jetons pas la pierre, on a toujours quelque répugnance à parler d'une chose que l'on a ouvertement bafouée. Ce silence est sans doute un sentiment de culpabilité.

La partie de ce numéro consacrée au Congrès de l'UNES exprime l'attitude des quatre AGE romandes. Elle est due à l'impulsion et à la collaboration des présidents :

- Marc Waegeli
(Genève)
Michel Gardaz
(Lausanne-AGECITE)
Louis Veyrassat
(Lausanne-AGEPUL)
Lucien Tissot
(Neuchâtel)

SOMMAIRE :

- Vous pouvez lire :
- en pages 1 et 2 :
Les réactions romandes après le 40^e Congrès de l'UNES.
- en page 3 :
Nomination - Communiqués divers
- en pages 4 et 5 :
Nouvelles de Neuchâtel
- en page 6 :
L'Echo des Facultés - Faits divers



Enlevez,
c'est pesé !

Au programme d'un Congrès annuel figure inévitablement le chapitre financier. Celui de cette année fut court et bon; là au moins, l'entente se révéla complète entre les délégations, qui acceptèrent sans difficultés comptes et budgets.

* * *

Il est un autre phénomène caractéristique des associations d'étudiants: c'est le renouvellement périodique des textes de leurs statuts. L'UNES n'a pas échappé à cette tendance. Il était d'ailleurs indispensable qu'elle entreprenne cette année une réforme de ses structures. Le travail préparatoire en fut confié à un « Comité constitutionnel restreint » comprenant Jean-P. Delamuraz, comme président, Balz Hatt, Jean-Pierre Reber, Guido Staub (vice-président suisse alémanique) et Richard Arioli (ancien président de l'AGE de l'EPPF).

Le Congrès fit siennes la plupart des propositions du Comité. Les statuts y auront gagné en fermeté et en netteté, l'in vraisemblable maquis de la procédure aura été enfin débroussaillé et des dispositions nouvelles qui s'imposaient auront pris force de loi, par exemple le Bureau (ex « Comité central ») comprendra désormais outre le Président, le vice-président aux questions internationales et le trésorier, un vice-président chargé de l'information et des questions culturelles à la place des deux vice-présidents régionaux actuels.

* * *

L'AGEPUL, nouvellement promue à l'indépendance, exprima discrètement le désir de participer à l'activité de l'UNES. Mais... cela revenait à créer une section de plus, et une section romande évidemment! Sachant le contexte dans lequel se déroula cet aimable 40^e Congrès, l'on devine d'emblée quel accueil fut réservé à la candidature lausannoise. L'on atermoya, l'on tenta de modifier les ordres du jour, l'on s'expliqua longuement pour finalement recevoir généreusement l'AGEPUL. A laquelle l'on souhaita la plus cordiale des bienvenues. Pierre Piantino sut trouver les mots de reconnaissance émue qui s'imposaient...

Les travaux du 40^e Congrès de l'UNES (Suite)

Politique sociale

LE MYTHE DE L'UNITÉ

Lorsque les Romands sont tombés d'accord sur la motion que vous pouvez lire à cette page, ils étaient persuadés que la rigueur logique et l'absence de toute démagogie qui avaient présidé à l'élaboration de ce texte, emporteraient aisément l'adhésion de toute l'UNES. En effet, cette motion n'avait pour but que de marquer une étape dans le travail de l'UNES, en essayant de tirer du fatras d'études qu'elle avait menées depuis deux ans sans ordre aucun les conclusions qui serviraient de jalon à un travail enfin méthodique. Il était d'autre part curieux que, sur la base de textes généraux votés à l'unanimité lors de précédents congrès, l'esprit des travaux de l'UNES ait été très souvent contradictoire.

Les Romands préconisaient donc une méthode de travail et quelques conclusions pratiques, conditions de toute efficacité.

Or, voici quelques réactions que les procès-verbaux attestent, et qui montrent clairement l'esprit des délégués suisses-alsaciens :

Après plusieurs heures de discussion serrée, nous avons eu le plaisir d'entendre Hansueli Moser, de Bâle, qui venait d'arriver, prononcer avec conviction ces paroles définitives : « Ich bin gegen diese Motion. Wir schwärzen nun schon seit Jahren es wurde nichts positives getan. Wir sind uns

über die Stipendien im allgemeinen nicht einig. Um so etwas dem Publikum an den Kopf zu werfen, müssen wir wissen was das für Konsequenzen hat. Das ist Propaganda. »

Cette déclaration n'est pas isolée ; elle reflète le degré de maturité de nos interlocuteurs. Les constatations suivantes s'imposent :

1) Ils ne se gênent pas pour mettre en question et même renier, ce qu'ils ont admis moins d'un an auparavant.

2) Ils refusent, par esprit de caste inavouable, de faire le point et d'analyser la situation présente.

3) Ils se plaignent de l'inefficacité de l'UNES, mais ils se refusent à discuter les principes pratiques indispensables à toute action coordonnée.

4) Ils refusent d'avancer méthodiquement vers un but déterminé : l'accumulation d'études contradictoires leur permet d'esquiver une véritable prise de conscience du problème.

En conclusion, l'action que les Romands ont entreprise voici plus de deux ans pour faire du problème de la démocratisation de l'enseignement la préoccupation essentielle de l'UNES, n'a pas suffi à convaincre qui ne veut pas être convaincu. Notre motion-programme a été refusée. Notre pédagogie méritoire, mais vaine, est une faillite.

Seule une attitude de fer-

meté peut nous tirer du bourbier. Car voici le seul fruit des cogitations suisses-alsaciennes après quatre jours de congrès : l'UNES reconnaît que le rapport Hummler est sorti de presse depuis six mois, elle va immédiatement se mettre à l'étude. O merveille...

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

La politique de l'autruche

Dans ce domaine particulier, un travail positif a été accompli, l'an dernier, et ceci malgré les cadres étroits dans lesquels les délégués de l'UNES se trouvaient emprisonnés. Ces résultats furent le travail de Balz Hatt, président de l'UNES, Jean-Jacques Michel, vice-président international sortant, et également de Jean-Pierre Reber, vice-président romand, qui a brillamment défendu la Suisse à la dernière conférence franco-polonaise qui s'est tenue à Paris.

En séance de commission, plusieurs questions importantes furent débattues. C'est ainsi que les représentants de l'UNES sont dorénavant autorisés à discuter n'importe quel problème (même politique !) ceci afin d'être dans la possibilité d'expliquer la position de l'UNES.

L'autre question importante débattue fut la politique à venir de l'UNES. C'est particulièrement sur ce point, que l'on put noter combien les opinions peuvent varier avec les régions et les langues.

Il nous faut cependant noter les interventions des délégués de Berne qui, nous faisant part de l'expérience qu'ils avaient acquise lors de contacts internationaux, entre autres avec la Pologne, faisaient preuve d'une certaine clairvoyance, qui est à souligner.

Les rapports avec l'Union Internationale des Etudiants (UIE) dont le siège se trouve à Prague, restent cependant dans les cadres fixés en 1956 (il y a seulement 3 ans !) à savoir aucun contact officiel.

Par contre, et c'est aux délégués bernois que nous devons ce changement, l'UNES peut prendre part à des conférences, établir des contacts avec les pays de l'Est, même s'ils sont membres de l'UIE, à la condition que l'Ouest participe à l'organisation de telles conférences.

Dans l'ensemble, l'espoir des sections romandes, à savoir élargir quelque peu le cadre étroit des mandats qui liaient les représentants de l'UNES est maintenu, ceci en dépit de la petite brèche faite par Berne, petite brèche qui permet de voir peut-être mieux ce qui se passe ailleurs, mais qui maintient hélas les mains liées à nos représentants.

ET MAINTENANT ?

Congrès décevant, ce 40^e l'aura été d'autant plus que les sections romandes avaient placé beaucoup d'espoir en lui, souhaitant entre autres le réexamen de l'attitude de l'UNES dans les domaines social et international. Or les articles ci-contre montrent assez la profondeur du fossé qui s'est creusé entre Suisses alsaciens (plus exactement CERTAINS Suisses alsaciens — qui ont fini hélas par donner le ton) et Romands, de ce fossé que nous nous étions précisément ingéniés à combler, quatre années durant.

Notre populaire Balz Hatt, à qui nous n'hésitons pas d'attribuer l'immense mérite d'avoir empêché la scission, a été réélu président. C'est là le meilleur gage que nous puissions avoir de l'avenir de l'Union ; nuancé dans sa pensée, souple dans sa méthode, Balz Hatt saura en effet conduire la barque avec tout le doigté qui s'impose ; ce grand patron pourra compter sur ses gabiers romands ! A son côté, le trésorier Pizzagalli continuera la tradition souriante de son prédécesseur Scocimara.

Pour les trois autres postes du Bureau, rien n'a encore été décidé au moment où nous écrivons. Mais une tentative de décision avait été faite à Lausanne pour le siège du vice-président international, et c'est bien à ce propos que nous devons manifester notre déception la plus amère. Jean-Pierre Reber était candidat. Son intelligence, sa culture, sa connaissance de l'UNES, la compétence qu'il avait montrée pendant une année et demie de participation au Comité central, son talent de diplomate, sa rigueur et sa probité, tout le désignait pour remplir à la perfection les fonctions de représentant international des étudiants de ce pays. Les Suisses alsaciens n'en ont pas voulu. Plus qu'une invraisemblable maladresse, c'est une pénible manifestation de méfiance, un camouflet que l'on n'oubliera pas, même à l'UNES où les mémoires sont courtes.

Ce faisceau convergent des faits rend impossible une participation romande au Bureau. Cela est regrettable ; mais enfin, puisque les majoritaires ont montré leur volonté tenace de jouer leur jeu avec leurs hommes, nous ne voyons pas ce qu'y viendraient faire de malheureux otages romands. Laissons donc s'opérer cette épreuve de vérité : en fin d'exercice, nous saurons exactement où sont les responsabilités. Et parce que le temps presse, les AGE romandes, elles, continueront sur la voie qu'elles suivent depuis quelques années, celle de l'efficacité, génératrice de plus de succès que n'en pourrait donner l'UNES tout entière.

Université de Lausanne

Lettre du service social

Réd. — Il n'est peut-être pas inutile de souligner ici les efforts qui sont entrepris de divers côtés dans le dessein d'aider les étudiants démunis. Nous remercions tout particulièrement la personne qui, par un don très généreux, a permis cet automne à la « Gazette de Lausanne » d'augmenter considérablement son fonds destiné aux bourses pour étudiants.

L'assistance sociale de votre université s'efforce d'augmenter le nombre des bourses accessibles à ceux d'entre vous pour qui le problème financier des études est un souci.

Il existe : la bourse de la « Gazette de Lausanne » attribuée à un étudiant de l'Université de Lausanne en règle générale de nationalité suisse. Cette bourse, d'un montant de 2000 francs, est accordée à un étudiant privé de ressources matérielles suffisantes qui, au cours de ses premiers semestres, aura donné des preuves d'aptitudes intellectuelles particulières et de grandes qualités de caractère.

La bourse d'études de la Ville de Lausanne est destinée à un étudiant domicilié depuis dix ans au moins sur le terri-

toire de la Commune. Le montant en est de 1500 francs par an, exceptionnellement de deux mille francs.

L'Université de Berne a institué une caisse de prêt sans intérêt et de bourses pour les ressortissants bernois domiciliés et étudiant en dehors du canton de Berne.

Le canton de Neuchâtel accorde aussi des bourses et des prêts dès le premier semestre d'études.

Genève enfin, si large envers les étudiants de son Université, accorde des bourses à des Genevois domiciliés en dehors du canton. Il est probable que d'autres possibilités existent encore. Il est donc dans votre intérêt de vous adresser à l'assistance sociale, qui pourra faire des recherches concernant chaque étudiant en attendant qu'une enquête ait fait connaître toutes les bourses disponibles actuellement. En collaboration avec le secrétaire général de l'Université, et avec les chefs de services cantonaux, nous avons obtenu exceptionnellement des bourses du canton de Vaud. Espérons que ce début soit de bon augure.

L'assistante sociale :
Mlle C.R. Rindlisbacher

Programme social: motion de synthèse

Ont voté pour cette motion :

Genève — Fribourg — Neuchâtel — Lausanne

CONSIDÉRANT que les principes adoptés par les deux précédents Congrès annuels de l'UNES conservent toute leur valeur, à savoir :

- Un large recrutement des élites intellectuelles est indispensable à la réalisation d'une communauté nationale et d'une démocratie véritable ;
- la démocratisation de l'enseignement ne doit en aucun cas mettre en danger la liberté des études supérieures, mais au contraire accorder à chaque étudiant le libre choix de sa profession ;
- la situation sociale des étudiants de Suisse n'est pas satisfaisante par le fait que les possibilités d'aide sont insuffisantes et très souvent inefficaces, et que le recrutement universitaire s'opère selon des critères non exclusivement intellectuels — ce qui a pour conséquence de gaspiller les possibilités de la nation et de créer une injustice sociale ;
- l'Union Nationale des Etudiants de Suisse (UNES) est la seule officielle qui soit à même de défendre les intérêts des étudiants immatriculés dans les Universités suisses.

CONSTATANT après deux ans d'études et de recherches :

- l'absolue nécessité d'un système efficace, assurant au futur étudiant l'aide financière qui doit lui permettre de mener à bien son travail sans soucis matériels ;
- l'insécurité de l'aide fondée en grande partie sur les contributions privées sujettes aux fluctuations de la conjoncture ;
- l'impossibilité matérielle où se trouvent les cantons universitaires de résoudre globalement le problème de la démocratisation de l'enseignement ;

L'UNES fait définitivement siennes les conclusions suivantes :

1. Les systèmes d'aide actuellement existants ne peuvent répondre de façon satisfaisante aux exigences considérées, s'ils ne sont pas modifiés dans leurs éléments essentiels.
2. Le système à créer doit, lorsque sont réalisées certaines conditions préalablement déterminées concernant la situation de l'étudiant, conférer à celui-ci le droit à une aide.
3. Ce système ne sera réalisable et efficace que si une coopération très étroite, coordonnée par une autorité supra-cantonale, s'établit entre les vingt-cinq cantons et demi-cantons suisses ;
4. En attendant l'achèvement de cette solution, l'UNES saluera avec intérêt toute réalisation cantonale animée de l'esprit des conclusions précédentes.

Nomination

Nous venons d'apprendre que la dernière assemblée des délégués a élu Michel Gardaz à la présidence de l'AGECITE pour l'année prochaine. Nous reviendrons sur cet événement auquel se rattachent du reste d'autres élections au sein du Bureau.

Félicitons notre nouveau président et souhaitons-lui un règne fructueux...

La Rédaction

AGEPUL Bureau :

Président d'honneur : Pierre Piantino, Ch. Pricuré 19, Pully.
Président : Louis Veyrassat, 32, Chemin du Couchant, E.V.
1er Vice-président : Eric Veyre.
2ème Vice-Président : Charles-Henri Jaunin.
Trésorier : Claude Gervais.
Affaires extérieures : Bernard Reymond.

Affaires intérieures : Pierre Corsin
Information : Vacant, (Le bureau par interim).
Office du travail : Gérard Kemper.
Entr'aide : Eric Veyre, Echallens.
Sport et culture : Alfredo Nagelmackers
Cours polycopier : Arthur Spagnol.
Assesseur aux cours polycopiés : Carlo Francioli.

Faculté de Droit

La composition du Comité des étudiants de la Faculté de Droit, pour l'année universitaire 1959/1960, est la suivante :

Delafontaine Jean, Président (3e année).
Nicod Jean-François (2e année).
Moreillon Jacques (2e ann.).
Denoréaz Jean-Pierre (2e année).
Renaud Michel (1ère année).

Ecole SSP

Comité pour l'année 59/60 :
Président : Gerassimo Notaras.
Vice-président : Jean Christian Lambelet.
Trésorier : Rachid Graïne.
Secrétaire : Marie-Emma Fitting.
Membre : Marie-Thérèse Straggiotti.
De plus, l'Assemblée a élu Michel Constantin, président sortant, à la charge de Président d'honneur.

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Mardi 19 janvier 1960 ; 19 h. Cinéma du Bourg, "MOBY DICK", de John Huston, avec Gregory Peck.

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

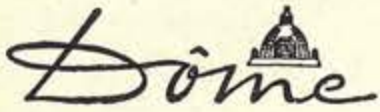
L'ÉPARGNE
clé du Succès



CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE
VEVEY MORGES RENENS
14 correspondants locaux dans le canton

Papeterie Centrale
A. KRIEG & Cie
FOUNDEE EN 1867
Rue Centrale 6 Lausanne

**LE RENDEZ-VOUS
DES ÉTUDIANTS**



Ile St-Pierre

**STYLO A BILLE
CARAN D'ACHE**



RESISTANT COMME UN LOUP DE MER
Un stylo CARAN D'ACHE résiste à toutes les épreuves. Même après plusieurs années, son mécanisme fonctionne à la perfection. Grâce à la fameuse pince FIXPENCIL, la cartouche ne bouge pas et n'engendre aucune fatigue.
Fr. 5,50, 7,50, 8,75 mais il vaut davantage!

Qui dit Sport dit



13, rue Haldimand - Lausanne

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires
et sur nantissements
Dépôts d'épargne et par obligations
Garde et gérance de titres
Safes
LAUSANNE
36 agences dans le canton

NOUVEL HOTEL GARNI



tout confort
Rue Caroline 5
Pont Bessières-Cathédrale
Tél. (021) 23 17 66

Rabais

Les Affaires Intérieures, après de nombreuses démarches auprès des Commerçants lausannois, communiquent la liste à jour des Maisons accordant des réductions aux étudiants, sur présentation de leur carte internationale munie du timbre du semestre en cours.

Alimentation :

Maison Impériale, 4, rue du Pont ; sur les vins et les liqueurs, 10% en plus de l'escompte, soit en fait 15%.

Boulangerie - Pâtisserie Bruhlmann, Madeleine 11 : 10%.

Habillement et Sport :

Oncle Sam, 2, ave. de la Gare : 7%.

Schaefer sports, rue St-François : 5%.

Mages sports, rue Haldimand : 5%.

Divers :

Charly Bodmer, fleuriste, Caroline 2 : 10%.

Pierre Stamm, fleuriste, av. d'Ouchy 8 : 10%.

Livres : 5% dans toutes les librairies. Papeterie et petites fournitures : 5% pour achat de 5 pièces ; 10% pour achat de 10 pièces.

Matches Lausanne-Sports, tarif spécial.

Patinoire de Montchoisi : idem.

Théâtre des Faux-Nez, entrée fr. 2.40.

Théâtre du Petit-Chêne : 50%, sauf le samedi.

Théâtre Municipal, réduction spéciale. Consulter l'AGE et la location du Théâtre.

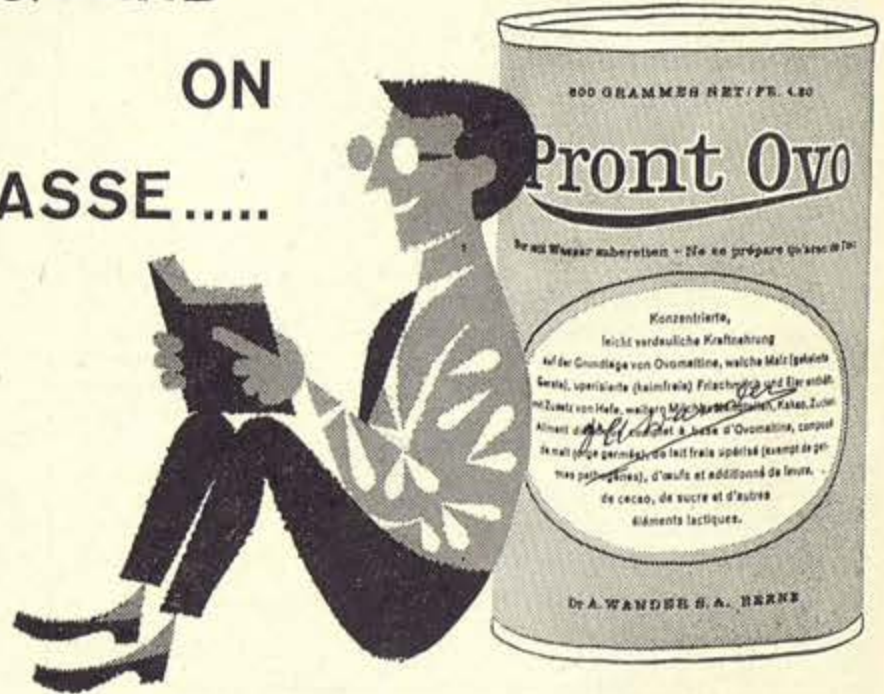
Salon de coiffure Albertinetti, Valentin 14.

Swissair : conditions spéciales.

Académie de Danse Louis Martin, chemin des Magnolias 1.

Institut Corposano, Grand-Chêne.

**QUAND
ON
POTASSE.....**



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide :

PRONT OVO

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Raymond Spira — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

BILLET DU PRÉSIDENT

Les fonctions de la FEN comprennent deux sortes d'activités.

Les unes ont pour but la seule conservation de la FEN.

Les autres tendent au dépassement de la FEN en ce qu'elle a d'actuel et, par là même, de révolu.

J'entends ranger, sous le nom d'activités de conservation, une quantité d'actions sans lien évident, discontinues et particulières. Il s'agit de tous ces menus travaux d'administration qui font allègrement passer une journée sans que l'on sache, le soir venu, ni ce que l'on a fait, ni à quoi cela a servi.

Pour avoir de temps à autre tâté de la FEN, je n'ignorais pas tout de ce qui m'attendait. Je savais bien que les idées du syndicalisme étudiant se profilent nécessairement sur cet arrière-plan administratif. Cette technique administrative n'est d'ailleurs pas stérile. Elle peut donner vie à de nombreuses initiatives pratiques dont la portée théorique n'est pas négligeable. Il n'est pas indifférent qu'une administration dynamique ait doté la FEN d'un ciné-club, d'un club de disques ou de la représentation des machines à écrire « Olivetti » auprès des étudiants. On verra bientôt la FEN diffuser des cours dactylographiés, se soucier du problème des livres d'étude, de celui du théâtre, etc. Dans l'immédiat nous pouvons déjà vous proposer un camp de ski peu coûteux.

En bref, ces activités terre à terre et leur succès s'expliquent par la réalité de la précarité des moyens financiers de l'étudiant. Que nous soyons d'extraction plus ou moins modeste, nous sommes dans tous les cas très dépendants et le fait d'être à charge pèse sur plus d'un d'entre nous. Je ne parle pas des étudiants qui subviennent seuls à leur entretien; leur position

est claire. Nous avons des problèmes et des intérêts communs qui nécessitent des solutions d'ensemble. Et les initiatives limitées de l'administration vont dans ce sens.

La distinction que j'ai ébauchée en tête de ce papier n'est donc pas absolue. Les activités d'administration tendent, elles aussi, à un dépassement du *statu quo*.

Mais il est temps que je vous dise deux mots de nos idées, encore très théoriques. En matière de sciences morales, les idées, voire les doctrines, sont légion. Aussi les revendications générales d'une politique sociale estudiantine ont-elles été formulées depuis longtemps: allocation d'études, présalaire, bourses, prêts, etc. Il s'agit donc de faire le point et de déterminer le chemin à suivre.

Sur le plan cantonal, nous étudierons le problème:

— de la suppression des finances de cours et de laboratoires;

— de défalquer du montant imposable du contribuable (revenu et fortune) le coût d'entretien de l'étudiant qu'il a à sa charge.

Sur le plan intercantonal, d'autres problèmes se posent, dont le présent numéro des VU se fait largement l'écho.

Il ne suffit pas de faire état de nos perspectives. Une étude approfondie s'impose. Nous publierons donc des mémoires d'où se dégageront nos positions.

Certains estimeront ces idées peu nouvelles. Il ne s'agit pas pour nous d'être originaux à tout prix. Nous ne pouvons pas, à la FEN, faire nôtre l'esprit farfêlé qui est censé animer les sociétés d'étudiants. En acceptant de prendre la présidence, j'ai l'intention précise d'assurer la continuité d'une politique qui me paraît constructive.

Lucien Tissot

Lettre à un nouvel étudiant

Cher ami,
« Qu'est-ce que c'est la «Fédé»? m'as-tu demandé l'autre jour avec un sourire en coin. Je te répondrai en te disant d'abord ce que n'est pas la Fédération des Etudiants de Neuchâtel (FEN). Ce n'est pas une société d'étudiants comme Zofingue ou Stella; ce n'est pas non plus une association privée dont ne font partie que ceux qui le veulent bien; ce n'est pas, enfin, une institution créée et dirigée par les autorités universitaires. La FEN correspond à ce que dans toutes les autres Universités d'expression française on appelle une AGE, c'est-à-dire une Association Générale des Etudiants. Il s'agit de l'organe officiel destiné à grouper les étudiants d'une Université et à les représenter auprès des autorités et du public. On peut dire qu'elle joue le rôle d'un « syndicat » des étudiants. Comme toutes les autres AGE de notre pays, la FEN est membre de l'Union Nationale des Etudiants de Suisse (UNES), organisation faitière seule habilitée à représenter les quelques quinze mille étudiants immatriculés dans nos Hautes Ecoles.

Selon les termes mêmes de ses statuts (art. 3): La FEN a pour but:

a) de sauvegarder les intérêts spirituels et matériels des étudiants et de prendre toute initiative qui puisse leur être utile;

b) de représenter ces intérêts auprès des autorités universitaires et civiles, du public, de l'UNES et des organisations d'étudiants suisses et étrangères.

D'après un mémoire adressé à l'Assemblée des délégués par la Commission juridique, sont notamment du domaine d'activité de la FEN:

a) des organisations à but culturel (ciné-club, club de disques, conférences, théâtre, VU)

b) des organisations à but social (Office du travail, recherche de réductions pour étudiants, entr'aide, Foyer d'étudiants, Cité universitaire);

c) le tourisme universitaire (voyages à prix réduits, camps de vacances, voyages culturels);

d) des organisations sportives;

e) la facilitation des étu-

des (bourses, allocations d'études, facilités et renseignements administratifs, cours dactylographiés).

Depuis l'adoption de ses nouveaux statuts, en 1958, la FEN est organisée en trois échelons:

a) l'Assemblée générale (art. 13-21): elle groupe tous les étudiants inscrits à l'Université et se réunit obligatoirement au moins une fois par an. La dernière en date t'a prouvé qu'un grand nombre d'étudiants la prend très au sérieux...

b) l'Assemblée des délégués (art. 22-34): elle comporte 30 sièges, répartis entre les 5 Facultés et Sections qui composent l'Alma Mater. Elle joue, en principe, le rôle du pouvoir législatif.

c) le Comité (art. 35-46): il est composé de six à dix membres élus par l'Assemblée générale.

En plus du Bureau, il comprend un certain nombre d'Offices:

— l'Office social;
— l'Office du travail;
— l'Office culturel;
— l'Office des sports;
— les « Voix Universitaires ».

Au sujet de ce dernier Office, il faut préciser que son titulaire, contrairement à ce que semblaient croire certains orateurs lors de la dernière Assemblée générale, n'est pas un ministre de l'Information, mais un simple responsable de la coordination et de la présentation des écrits rédactionnels, destiné surtout à « courir l'article » et à servir de cible préférée au mécontentement chronique de l'étudiant de base...

La FEN est une Association de droit public, ce qui signifie concrètement que chaque étudiant a l'obligation d'en faire partie et, partant, d'acquiescer ses cotisations. L'opération s'étant déroulée sans douleur au moment de ton inscription, tu es maintenant pourvu d'une très sérieuse Carte de légitimation. Tu peux y lire qu'elle te donne droit « à tous les avantages reconnus aux membres » de la FEN.

Quels sont ces avantages? Je t'énumère rapidement les principaux:

— jouissance de la salle de lecture (B 39, à côté du bar);

— services de l'Office du travail (centralisation des offres et demandes d'emploi);

— Ciné-club universitaire;

— Club du disque universitaire;

— service du Tour...

— réduction de 5% sur tous les ouvrages achetés en librairie;

— réduction de 20% sur les machines à écrire Olivetti et, bien entendu, l'insigne privilégié du service gratuit des « Voix Universitaires »...

Ces avantages, pour réels qu'ils soient, paraissent cependant assez minces par rapport à ceux dont jouissent les membres d'autres AGE de notre pays.

La FEN n'est notamment pas encore parvenue à convaincre les entrepreneurs de spectacles et les commerçants qu'il était dans leur intérêt de consentir certaines réductions aux étudiants. Cela provient essentiellement du fait que le nombre des étudiants est relativement faible par rapport à celui d'autres villes universitaires. C'est dire que plus la FEN pourra se prétendre représentative des intérêts estudiantins, plus rapidement elle pourra obtenir ces légitimes avantages, mais cela dépend avant tout de l'attitude des étudiants...

Quant au travail interne (administration, représentation, défense des intérêts estudiantins, etc), s'il n'est pas très spectaculaire, il n'en est pas moins réel, quoique entièrement bénévole. Je te rappelle, d'ailleurs, que le bureau de la FEN (Foyer des étudiants, 41, Faubourg de l'Hôpital) est ouvert en permanence chaque jour de 13 h. à 14 h. et que les membres du Comité sont à ta disposition pour te renseigner sur l'activité de la FEN, les possibilités de travail rémunéré, une chambre à louer, l'assurance-maladie ou un éventuel « dépannage » financier.

Je ne saurais terminer sans te rappeler que les VU, qui paraissent une fois par mois, sont la tribune naturelle des étudiants neuchâtelais et qu'à ce titre, elles te sont largement ouvertes. Mais n'attends pas le numéro 8 pour t'en souvenir! Amicalement,

Raymond Spira

Les articles de qualité au magasin spécialisé

Quincaillerie du Seyon

Seyon Tél. 5 13 34

Vous trouverez toujours des produits de première qualité à la Laiterie épicerie primeurs

A. SCHWAB

Avenue du 1er mars

Assurez votre VIE, vos BIENS à

LA NEUCHATELOISE

Agent général pour le canton de Neuchâtel:
Willy Gugger, Rue du Seyon 6 Neuchâtel

Bureau de la FEN

Président :	Lucien Tissot (droit)
Vice-président :	Jacques Reusser (théol.)
Caissier :	Jean-Pierre Nyffeler (sc. économiques)
Office social :	André Vallet (sc. économiques)
Office du travail :	Heidi Oppliger (sc. sociales)
Office culturel :	Laurence Ramseyer (lettres)
« Voix Universitaires » :	Raymond Spira (droit)
Commissaire aux sports :	Nerino de Vincenti (sc. économiques)
Secrétaire :	Aloïse DuPasquier (lettres)
Conseiller :	Henri-Philippe Cart (droit)

Ciné-Club Universitaire :	Gérald Schaeffer
	Jacques Geninasca
Club Univ. du Disque :	Freddy Landry
	Jean-Pierre Gunther
	Jean-Claude Haldimann

Faut-il raser l'Université de Neuchâtel?

Dans l'« Impartial » du 3 décembre 1959, sous la signature du « Père Piquerez », pseudonyme de M. Paul Bourquin, rédacteur en chef de cet honorable journal, étaient tenus des propos qui n'ont pas manqué d'étonner plus d'un lecteur. La FEN, seule organisation représentative des quelques 700 étudiants et doctorants de l'Université de Neuchâtel, ne pouvait laisser passer sans y répondre un texte qui ne réclame pas moins que la suppression pure et simple de notre

Université. Nous donnons ci-dessous, d'une part les principaux passages de l'article du « Père Piquerez » et, d'autre part quelques extraits du discours prononcé par M. le Conseiller d'Etat Gaston Clottu, Chef du Département de l'Instruction publique à l'occasion de l'installation de notre nouveau Recteur. Nous faisons part enfin de nos propres considérations sur le problème en cause.

Ce qu'a dit le chef du département de l'Instruction publique

« Sous l'effet des progrès accélérés de diverses sciences exactes contemporaines et de l'accentuation des exigences de la recherche dans toutes les disciplines, l'Université, tout en conservant le même but que jusqu'à présent, se transforme. Les laboratoires deviennent de plus en plus nombreux, leur équipement plus étendu. Les sciences morales suivent de leur côté, dans une certaine mesure, l'évolution des sciences exactes. Les séminaires, ces laboratoires de la pensée, se multiplient, disposant de bibliothèques enrichies. En outre, avec l'élargissement du domaine de la connaissance, des enseignements supplémentaires, souvent spécialisés, doivent être institués. L'effectif des étudiants, enfin, augmente et doit augmenter, car le pays attend les services indispensables d'un nombre accru de travailleurs de formation universitaire.

(...) Nous constatons qu'il existe quatre Universités en Suisse romande, distantes l'une de l'autre d'un peu plus ou de moins de cent kilomètres seulement, que ces quatre Universités voient leurs besoins s'élargir constamment et que, pour trois d'entre elles ent out cas, les cantons qui les entretiennent ne pourront dépasser une certaine proportion de dépenses. Dans de telles conditions, la simple raison nous paraît imposer que ces Universités conjuguent leur action dans la mesure où, individuellement, elles ne pourraient plus assumer efficacement leur mission.

(...) Précisons d'entrée qu'il n'est nullement dans nos intentions de préconiser l'abandon d'une faculté entière par une haute école en faveur d'une autre école. La décentralisation de l'enseignement supérieur du premier et du deuxième cycles, pour reprendre une terminologie à la mode, constitue un avantage à plusieurs titres. L'Université, en particulier, demeure plus accessible à de larges milieux d'étudiants lorsqu'elle est proche du domicile de ceux-ci. Comme notre devoir est d'ouvrir très largement les portes de

l'Alma Mater aux jeunes gens doués pour les études supérieures, sans distinction de situation matérielle, nous ne saurions renoncer à l'un des moyens de réaliser ce postulat. Au reste, les frais entraînés par l'enseignement des disciplines de base ne représentent pas la part la plus lourde des budgets des Universités.

(...) Il y a deux ans, lors de l'installation de M. le Recteur Fiala, nous avons déjà affirmé qu'un choix devait être fait dans les entreprises nouvelles de notre Université. Une première option a eu lieu depuis lors, dont profitera l'Institut de physique. Il n'est pas inutile, pensons-nous, de relever que cette option est intervenue essentiellement en raison des accords conclus dans le cadre fédéral et romand, d'une part, et avec le Laboratoire de recherches horlogères, d'autre part, donc dans la ligne d'une collaboration élargie. Notre intention n'est pas d'annoncer aujourd'hui d'autres choix ultérieurs. Le Conseil d'Etat n'a du reste pris encore aucune décision à ce propos et n'en prendra aucune, cela va de soi, avant d'avoir examiné les problèmes posés avec les autorités universitaires. Il est par contre certain que cette étude fondamentale est relativement proche, l'augmentation massive de l'effectif des étudiants prévue dès l'automne 1961 l'imposant à elle seule, indépendamment des motifs généraux que nous avons évoqués tout à l'heure.

Quoi qu'il advienne, nous conservons une confiance totale dans l'avenir de notre Alma Mater. Celle-ci possèdera toujours l'avantage d'être une petite Université, plus proche des étudiants et, par tant, plus humaine. Cet avantage est loin d'être négligeable au moment où l'homme, de plus en plus incorporé dans les grandes collectivités cherche à se retrouver, à rencontrer des interlocuteurs qui ne soient pas que lointains ou occasionnels, autrement dit à vivre dans une maison à sa mesure.

Gaston Clottu

Le point de vue de la FEN

Pour son compte, la FEN ne peut qu'approuver les propos lucides et généreux de M. le Conseiller d'Etat Clottu. Elle tient particulièrement à souligner :

1. La nécessité d'une concentration des efforts de nos Hautes Ecoles, non seulement sur le plan romand, mais sur le plan suisse tout entier. Notre monde, qu'on le veuille ou non, est à l'heure des grands ensembles et des réalisations scientifiques et techniques d'envergure. Si notre devise nationale est à sa place, c'est bien dans le domaine de l'union des forces intellectuelles du pays.

2. Le besoin d'une collaboration plus grande entre les universités de même expression linguistique. Celle-ci pourrait notamment se réaliser par un accroissement du nombre de professeurs enseignant dans deux ou trois Universités et des échanges d'assistants, de chefs de travaux et de matériel de recherche.

3. L'absolue nécessité de maintenir la décentralisation des premier et deuxième cycles d'enseignement supérieur (du début des études aux examens de licence). Ce n'est certes pas au moment où laboratoires et amphithéâtres sont surchargés, comme c'est le cas dans toutes les Universités suisses, y compris celle de Neuchâtel, qu'il convient d'envisager, sous prétexte d'efficacité, la fermeture de l'une des neuf Universités et hautes écoles suisses. Il faut n'avoir jamais suivi d'enseignement universitaire pour croire qu'il est indifférent de travailler dans des locaux bondés au lieu de salles à contenu normal.

4. L'utilité, non seulement pour des raisons financières, d'une centralisation du troisième cycle de l'enseignement supérieur (recherche). La dispersion des efforts dans ce domaine est sans aucun doute l'une des causes essentielles de la carence de nos chercheurs, trop souvent dépourvus de moyens de travail efficaces.

Mais, dans tout cela, il faut se garder de perdre de vue l'essentiel, à savoir :

— L'urgence de la formation d'élites scientifiques en plus grand nombre (cf. le Rapport Hummler ; VU, nov. 1959).

— La nécessité d'une accession plus large des classes sociales peu fortunées aux études supérieures.

Ces deux postulats, qui sont complémentaires, permettent de prévoir s'ils sont réalisés un accroissement considérable des effectifs étudiants. Ce n'est donc pas un rétrécissement des installations existantes qu'il faut réclamer, mais au contraire leur élargissement.

Nous ne nous cachons pas que cette politique occasionnera des frais très importants. Mais si les cantons n'arrivent plus à y faire face à eux seuls, ne serait-il pas opportun d'envisager une éventuelle coopération intercantonale ou même la prise en charge par la Confédération d'une partie de ces dépenses ? Qu'on ne vienne pas prétendre en tout cas, alors qu'on envisage de doubler le budget militaire, que l'Etat fédéral ne pourrait supporter cet accroissement de dépenses, éminemment productives, sans mettre ses finances en péril.

Entre le glaive et l'esprit il faut savoir choisir.

Qu'on n'oublie pas, enfin, que chaque étudiant représente un investissement profitable à la nation tout entière. Si l'on se met à faire une politique malthusienne en matière d'enseignement supérieur, il n'est pas exagéré de dire que notre pays aura tôt fait de redevenir la patrie du berger qui traitsa-vache-en-peace et se satisfait l'esprit à respirer l'air pur de nos alpages au son du « Ranz des vaches ».

Nous ne saurions terminer sans appuyer, chiffres en main, les prétendues « vues de l'esprit » de M. le Vice-Recteur Fiala, déclarant que l'effectif des étudiants de notre Université augmentera de 50 % d'ici quelques années :

Nombre total d'étudiants :
Eté 1957 : 450 dont 146 doctorants. Hiver 57/58 : 505 dont 121 doctorants. Eté 58 : 486, dont 135 doctorants. Hiver 58/59 : 571 dont 126 doctorants. Eté 59 : 570 dont 119 doctorants.

Nous ne possédons pas encore les chiffres définitifs pour l'actuel semestre (hiver 59/60), cependant les nouveaux étudiants étant au nombre de 154 (dont 17 doctorants) et le nombre des étudiants ayant terminé leurs études à la fin du semestre passé étant environ de 40, l'effectif actuel des étudiants de l'Université de Neuchâtel se situe aux environs de 680. Tout commentaire serait superflu.

Le Comité de la FEN

Les propos du Père Piquerez

« On a parlé, lors du Dies academicus (réd. : sic) à Neuchâtel, d'une concentration éventuelle des quatre (!) Universités romandes.

Le fait est que ces quatre universités sont un luxe prodigieux si on les compare à ce qui existe en Suisse allemande, et que pour le canton de Neuchâtel en particulier, le luxe ne s'avère plus seulement un luxe mais une folle prodigalité. En fait la fadon on a développé certaines Facultés, contenant parfois autant de professeurs que d'étudiants (réd. : resie), et les rêves de grandeur qui ont caractérisé certaines constructions, ne concordent plus, ni avec les possibilités et ressources du canton, ni même avec une organisation rationnelle de l'enseignement supérieur.

Bien entendu, nul ne songe à refuser les sacrifices nécessaires à la création des cadres. Nul ne prétend qu'une Université proche du domicile soit inutile. Mais d'une part il faut ménager les deniers publics et d'autre part coordonner mieux les disciplines et l'effort demandés.

En somme tout tient à une question d'efficacité et non plus à des problèmes d'autonomie cantonale depuis longtemps périmés ou à un esprit de clocher qui n'a plus cours.

On peut bien dire que l'effectif des étudiants de l'Université de Neuchâtel augmentera de 50 pour cent d'ici trois ou quatre ans. C'est là une pure vue de l'esprit et surtout cela n'enlève rien au fait que l'Université telle qu'elle est devient une charge trop lourde pour l'Etat et pour un budget en déficit chronique. Car chacun le sait, les années grasses sont terminées. Ce qui s'ouvre maintenant c'est le cycle des années maigres... » (...)

Composition de l'assemblée des délégués pour l'année académique 1959/1960

Lettres :

Cousin Daniel
Hohlmüller Edouard
Javel Marie-France
Jeanneret André
Meyer Evelyne
Petitpierre Gilles
Stucky Rita
Wille Anne-Marie

Droit :

Blaser Daniel
Delémont Jean-Jacques
Perret Jean-Daniel
Viatte Gérard
Zeltner Françoise

Sciences économiques :

Briggen Willy
Favre Francis
Flückiger Pierre
Gunther Jean-Pierre
Schær Fritz

Théologie :

L'Eplattenier Jean-Louis
Guillod Françoise
Jacot François
Jaquenoud René

Sciences :

Besson Henri
Feissly Claude
Martin François
Nussbaum Christian
Piffaretti José
Riat Michel
Seylaz Jacques
Straumann Jean

Carrefour des étudiants à Neuchâtel ?

mais c'est

an 21

Café-Bar en vogue - Sous l'Apollo

Machines à écrire Olivetti :

Vente au bureau de la FEN

20% de rabais pour les étudiants.

(Fbg. de l'Hôpital 41) Neuchâtel.

ECHO DES FACULTES

Le nouveau comité des sciences politiques et sociales « Sic transit gloria mundi »

Il nous paraît idoine de présenter à nos nouveaux étudiants les personnalités dirigeantes de notre association démocratique. Notre suffrage universel les élit à la majorité absolue et cette majorité, pour chacun d'eux, fut l'unanimité, tant il y a de discipline dans notre corps électoral et tant la valeur des candidats s'imposait aux yeux de tous.

A tout seigneur tout honneur : le premier de nos élus, nouveau président, est, en effet, un seigneur grec du Péloponèse, descendant des Héraclides. Un de ses ancêtres, Agamemnon, dirigea la guerre de Troie ; un autre, Lycurque (du côté maternel) donna ses lois à Sparte. Lui-même répond au nom harmonieux de Yerasime Notaras, et l'harmonie de sa personne ne dément pas celle de son nom.

Au physique, il est un peu plus petit que Lecomte, un peu moins gros que Constantin et plus fort que Korff.

Aux initiés, il offre chez lui, en agréable compagnie, de délicieux cafés et des pieuvres en conserve.

L'AIIESEC

Depuis le printemps 1959, les écoles HEC et SSP de l'Université de Lausanne, sont rattachées à l'AIIESEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales). Cette organisation a pour but de procurer aux étudiants des stages à l'étranger dans des activités diverses, allant de la banque à l'hôtellerie. Ces stages que nous nous procurons ainsi sont rétribués (environ 400 francs suisses par mois et certaines facilités suivant les cas) ; ils ont ordinairement lieu l'été et permettent aux étudiants capables de mettre en pratique leurs connaissances universitaires tout en se perfectionnant dans une langue étrangère.

Il semble que c'est là une manière intelligente de tirer profit des longues vacances d'été. Pour tous renseignements, adressez-vous au Secrétariat de l'Ecole H.E.C.

G. Ducrey

— A l'Université de Genève, 60 % des étudiants sont étrangers et viennent de soixante-dix pays différents. Les ressortissants des Etats-Unis viennent en tête devant les français et les iraniens.

La Faculté des sciences est morte

Six étudiants présents à la séance d'accueil et vingt aux élections ! Le tout sur cent quarante. Plus de cent cadavres moraux dans une Faculté, c'est beaucoup. Conscient de ce fait, l'ancien comité s'est vu obligé de refuser un poste pour le bal de l'Entraide. C'est la modeste théologie qui, avec ses 30 étudiants, combla nos lacunes.

Certes, on peut invoquer des excuses, comme la dispersion des locaux. C'est un peu mince.

Une Faculté se doit d'avoir un esprit un tant soit peu plus vif, c'est pourquoi le nouveau comité tient à lancer un stamm de faculté. Nous espérons qu'un soir, à la sortie du labo, vous aurez plaisir à retrouver quelques copains de souffrances. Loin de nous l'idée d'arriver au niveau de la masse des archis dont le renom n'est plus à faire... mais il faut que les sciences sortent de leur malheureux train-train journalier. Nous ne sommes pas sous la « dictature de Mongénéral » mais vous avez en Masson un nouveau Président digne de succéder à Meylan dont l'activité dans le cadre de l'ancien comité mérite de vives félicitations, surtout en ce qui concerne les futurs professeurs... mais vous savez que l'Etat n'est pas pressé. Bref, nous espérons vous voir un de ces prochains jeudis, à 18 h. 15, à la Brasserie du Grand-Chêne.

Consultez les tableaux d'affichage et que les rares qui nous ont lu jusqu'au bout fassent du battage.

La Faculté est morte, vive la Faculté.

Sans rancune...

A.-P. Boucherle



PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.— ; CCP II. 146 77.
Rédacteur en chef : Guy Ducrey S.S.P.
Administrateur : Jacques Epars (HEC) Penthalaz.
Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25
Publicité : Noël Allaz C.C.P. II. 19665 Tirage : 3400 exemplaires

Communiqué de la rédaction

— AGEFUL: Les étudiants de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne ont organisé une collecte en faveur des sinistrés de Fréjus, à la sortie des spectacles lausannois de vendredi soir.

Profitant de l'aide technique que l'Association Générale des Etudiants de l'EPUL (AGEPUL) pouvait leur offrir, les étudiants ont récolté plus de Fr. 4400.— qui ont été acheminés vers la caisse de la Chaîne du Bonheur.

* * *

Certains articles parvenus aux V.U. durant les vacances ont perdu de leur actualité et

le rédacteur exprime ses regrets de ne pouvoir les faire paraître dans ces pages. Il rappelle cependant à ses lecteurs que tout article convenablement écrit et déposé à temps dans le casier V.U. du bureau de l'AGE sera pris en considération. Il ne tient qu'à vous de mettre dans votre journal ce que vous voudriez y trouver.

Guy Ducrey

* * *

— Bonn : 89 professeurs et étudiants ont été arrêtés dans les Universités d'Allemagne orientale en 1958, pour des raisons d'ordre politique.



Cours de vol pour candidats à la profession de pilote

Lors d'un cours de deux semaines pour étudiants, organisé par Swissair, vous aurez l'occasion de connaître votre aptitude à la carrière de pilote de ligne et à l'admission à l'Ecole suisse d'aviation de transport.

Le cours est gratuit et sans engagement aucun ; il aura lieu durant les vacances semestrielles. La sélection des participants incombe à Swissair.

Conditions d'admission :

- être âgé de 21 à 25 ans ;
- avoir accompli l'école de recrues ;
- études universitaires ou techniques ou formation complète d'école secondaire (collège, école normale, etc.).

Tous renseignements supplémentaires ainsi que la formule d'inscription s'obtiennent auprès de Swissair, Division du personnel, Département des opérations, Zurich Aéroport, tél. (051) 84 74 71, interne 3130.

VOYAGES

Le service du Tourisme Universitaire organise :
Voyages-éclairés à Paris

Voyage 2	27 décembre-2/3 janvier 1960	
Voyage 3	28 février - 5/6 mars 1960	
Voyage 4	8 mars - 14/15 mars 1960	PRIX : Fr. 80.—
Voyage 5	27 mars - 2/3 avril 1960	
Voyage 6	14 avril - 20/21 avril 1960	

L'intérêt d'une visite de Paris s'impose sans commentaires et sans qu'il soit nécessaire de vanter le charme de cette ville.

Sur place, vous serez tout à fait libre. Nous vous donnons toutefois la possibilité de prendre part à des excursions à des conditions très avantageuses. (Tour de ville, Paris by night, excursions à Chartres et à Versailles)

Compris dans le prix : Voyage de Bâle en autocar ou en train, séjour à l'hôtel, guide, assurance ISIS.

Accompte 30 Fr.—

Délai d'inscription : 3 semaines avant le départ ; sauf pour le voyage de Noël.

D'autres voyages seront organisés pendant les vacances de Pâques. Une brochure sera publiée prochainement.

La commission des Affaires Extérieures de l'AGE renseignera volontiers : mardi (12 h 30 - 13 h 30) ou heures de secrétariat.

Le président des Affaires Extérieures : Alain Vodoz

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Livres d'art
Littérature générale
LIBRAIRIE MELISA
Avenue du Théâtre
Tél. 22 36 01
LAUSANNE

Visitez notre galerie d'exposition : grand choix de graues originales des grands peintres contemporains.

Transports internationaux
LAVANCHY Co. S. A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels
Réduction pour étudiants
Agences : Lausanne, St-François 18
Vevey, rue du Simplon 18

Votre fleuriste
Charly Bodmer-Feuz
LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

CHAMAY

Votre maroquinier, Petit-Chêne 1, vous souhaite ses bons vœux pour l'année nouvelle